Lisez en page 5 l'annonce de Paquet

L'Action

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,791 — SEPT CENTS — QUOTIDIEN CATHOLIQUE — Mercredi, 19 octobre 1966

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
15 OCT 66 CS 6287

TEMPERATURE

Généralement nuageux et frais aujourd'hui et demain. Quelques averses ou chutes de neige cette nuit. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit : 45 et 35.

QUÉBEC vs LABRADOR: un match à finir

Le premier ministre Smallwood n'entend pas abandonner un seul pouce de terrain

Accusation portée contre P. Hellyer

Nugent revient à la charge

OTTAWA (PC) — Les Communes ont de nouveau entendu mardi l'accusation selon laquelle le ministre de la Défense nationale, M. M. Paul Hellyer, a "triturré" un témoignage présenté au comité parlementaire de la défense en juin dernier.

M. Terry Nugent PC-Edmonton-Strathcona a de nouveau présenté oralement une motion demandant que l'accusation qu'il a portée contre le ministre de la Défense soit renvoyée au comité des privilèges et élections.

Le député d'Edmonton-Strathcona a soutenu que M. Hellyer a fait modifier un mémoire du contre-amiral William Landymore avant sa présentation devant le comité et qu'en conséquence les témoignages de tous les autres officiers militaires devant ce même comité sont d'authenticité douteuse.

Depuis une semaine M. Nugent a mis de l'avant son accusation à quatre reprises à quatre séances distinctes des Communes.

Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a rendu hier la décision que M. Nugent n'avait pas matière à une question de privilège dans le point qu'il avait soulevé la journée précédente. Lundi, faisant état d'un compte-rendu publié dans un quotidien de la capitale qui citant le ministre de la Défense, M. Terry Nugent a prétendu que son honneur et son intégrité avaient été mis en cause.

Selon ce compte rendu, M. Paul Hellyer avait déclaré à un journaliste que le député d'Edmonton-Strathcona abandonnait maintenant son simulacre d'accusation "destinée, ajoutait-il, à salir mon nom plutôt qu'à découvrir la vérité".

M. Lamoureux a déclaré que ces paroles du ministre de la Défense, tout en étant offensante à l'endroit de M. Nugent, ne constituait pas de motifs au défisant pour faire comparaître le ministre de la Défense devant le comité des privilèges et élections.

En Chambre, M. Hellyer a affirmé mardi qu'il n'imputai tpas de motif au déé puté d'Edmonton-Strathcona non plus qu'il mettait son honneur en doute.

Le président des Communes a souligné qu'au cours des 20 dernières années, il n'est arrivé qu'à deux ou trois reprises qu'une déclaration d'un député ait été référée au comité des privilèges et élections pour examens.

La semaine dernière, par ailleurs, le président des Communes avait invité M. Terry Nugent à formuler son accusation dans une motion écrite.

Chutes Churchill : presque tous les travailleurs viendront de T.-Neuve

VANCOUVER (P.C.) — Tous les ouvriers et tout le matériel qui sera utilisé dans la réalisation du projet hydro-électrique des chutes Churchill viendront de Terre-Neuve. Le premier ministre Joseph Smallwood l'a affirmé catégoriquement hier, à Vancouver.

Ce dernier estime que 98 à 99 pour cent de la force ouvrière qui réalisera le projet sera formée de Terre-Neuviens et que son gouvernement créera une agence de placement à cette fin.

Le bouillant premier ministre a ajouté que les seuls travailleurs qui viendraient du Québec seraient de rares ingénieurs et quelques techniciens spécialisés.

M. Smallwood a dit que tous les matériaux et les moyens de transport aériens provien draient de sa province, étant donné que la centrale électrique sera érigée sur le territoire terre-neuvien.

En réponse à une question, il a répété qu'il n'entrevoyait aucune possibilité qu'il y ait un jour des modifications dans les délimitations de la frontière labradorienne entre Terre-Neuve et Québec.

Prié de commenter la proposition de Daniel Johnson de créer une commission royale chargée d'étudier la question litigieuse de la frontière labradorienne, le premier ministre a répondu:

"Je ne me disputerai ni ne me querellerai au sujet de la décision de Johnson. Je ne suis tout simplement pas intéressé et je garderai cette attitude, qu'il y ait 28 ou 128 enquêtes. Ça ne nous intéresse pas".

A son arrivée à l'aéroport international de Montréal, hier soir, M. Smallwood a commenté la déclaration du président de l'Hydro-Québec, M. Lessard, à ce sujet, en disant que ce dernier avait omis "un passage très important" soit celui selon lequel la préférence accordée à la main-d'oeuvre et aux matériaux du Québec venait en seconde place, après celle accordée à Terre-Neuve.

Le premier ministre terre-neuvien a affirmé que sa province pourrait fournir entre 98 et 99 pour cent de la main-d'oeuvre et des matériaux sur l'emplacement du projet. Et il a ajouté: "Et le projet se trouve en territoire terre-neuvien, pourquoi alors ne pourrions-nous pas réaliser cela".



Développement des chutes Churchill

Les Québécois auront la priorité "où c'est faisable et économique"

MONTREAL (PC) — Le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, a précisé hier soir que la main-d'oeuvre et les matériaux de Terre-Neuve recevront la priorité où c'est "faisable et économique", au sujet de l'entente entre la Brinco et le Québec sur le développement des chutes Churchill.

M. Lessard apportait ainsi ses commentaires sur une déclaration faite en fin de semaine par la Churchill Falls Corporation.

Voici le texte de la déclaration de M. Lessard :

"Les droits d'aménagement des chutes Churchill ont été concédés à la Churchill Falls Labrador Corporation sous forme de bail statutaire par le gouvernement de Terre-Neuve. Or, ce bail contient certaines conditions accordant la préférence, là où il est faisable et économique de le faire, aux matériaux et à l'équipement ayant leur origine, fabriqués ou distribués et entretenus dans la province de Terre-Neuve . . .

"Le président de CFLCO, dans une note à l'Hydro-Québec, avait commenté récemment cette clause du bail en ces termes :

"Vous noterez que l'entente entre Terre-Neuve et CFLCO est régie par les mots 'faisable et économique' et qu'il n'est nullement question de permettre à des agents ou distributeurs d'ouvrir un bureau à Terre-Neuve et d'obtenir ainsi une préférence ou des considérations spéciales concernant l'achat de matériaux et de fournitures".

"Dans un communiqué remis à la presse le 14 octobre dernier, le président de CFLCO mentionnait qu'il était impossible d'obtenir de Terre-Neuve seulement toute la main-d'oeuvre requise et que l'industrie manufacturière de Terre-Neuve n'est pas en mesure de produire les vastes quantités et la variété de fournitures, de machinerie et d'équipement électrique compliqué nécessaires pour le projet.

"En se basant sur son expérience des grands chantiers tels que Beauharnois, Bersimis, Carillon, Manicouagan - Outardes, l'Hydro-Québec est d'accord avec CFLCO pour reconnaître que Terre-Neuve ne peut fournir, et de loin, toute la main-d'oeuvre compétente requise.

"C'est pourquoi tout en tenant compte des engagements pris par CFLCO avec le gouvernement de Terre-Neuve, l'Hydro-Québec a pu à toutes fins pratiques, annoncer que la main-d'oeuvre et l'équipement et les matériaux en provenance du Québec seraient employés en priorité aux chantiers des chutes Churchill. De plus, il est reconnu que Sept-Iles, sur la Côte Nord, est le seul port d'entrée vers le projet.

"Et, selon nous, l'entente conclue avec CFLCO est, et sera, singulièrement profitable à toute l'économie du Québec".

— Jean-Claude Lessard

La CSN se retire de tous les organismes fédéraux

Violente sortie de Marcel Pépin

MONTREAL. (P.C.) — A la suite de la décision du Conseil canadien des relations ouvrières refusant la demande d'accréditation du Syndicat national des employés des chemins de fer, pour les usines Angus du Pacifique Canadien, la Confédération des Syndicats nationaux a annoncé qu'elle se retirait du Conseil et de tous les autres organismes fédéraux. *

Le président de la CSN, M. Marcel Pépin, a en outre fait savoir qu'il quittait le Conseil économique du Canada.

De plus, la CSN portera plainte à ce sujet à la Commission des libertés syndicales du Bureau international du travail.

M. Pépin a souligné que la CSN se retirera du CCRO à moins "que nous soyons représentés comme les autres" et que nos représentants puissent s'exprimer en français et être compris au Conseil où, pour le moment, toutes les discussions se font en anglais.

"Il est bien sûr, a poursuivi le chef syndical, que si on continue à commettre des injustices à l'égard d'un groupe, il y a d'énormes dangers pour la survie du Canada".

La décision de la CCRO

OTTAWA. (P.C.) — Le Conseil canadien des relations ouvrières a rejeté la demande d'accréditation soumise par le Syndicat national des employés des usines des chemins de fer — CSN — qui cherchait à obtenir des droits de négociations à l'égard de certains employés du Pacifique Canadien en service aux usines Angus de la compagnie à Montréal et dans le voisinage de ces usines.

M. John R. Nicholson, ministre fédéral du Travail, a annoncé hier cette décision qui a été rendue à la suite d'une audition de deux jours devant le CCRO, les 7 et 8 octobre.

La demande touchait quelque 3,500 employés du chemin de fer, y compris quelque 2,800 ouvriers de métier, pour la plupart membre de sept syndicats de métier et représentés dans les négociations par le "Railway Employees Department", division No 4, AFL-CIO, en vertu d'une convention collective actuellement en vigueur.

"En rejetant la demande le Conseil a fait savoir aux parties, déclare une communication écrite du ministre du Travail, que le groupe de négociation a l'égard duquel la demande avait été formulée par le demandeur ne pouvait pas dans les circonstances être habilité à négocier collectivement".

Menace de grève des postiers

On étudie la question

OTTAWA. — (P.C.). — Le gouvernement fédéral examine la question de savoir si "des procédures exceptionnelles" sont requises devant la menace de grève des postiers du Canada, a déclaré mardi aux Communes le premier ministre M. Lester B. Pearson.

En réponse à une question de M. T. C. Douglas, chef néo-démocrate, M. Pearson a souligné qu'un processus défini est prévu pour les différends ouvriers qui touchent des employés du gouvernement. Il a dit que dans le cas des postiers, ce processus est suivi.

Toutefois, a ajouté M. Pearson, le conseil des ministres examine la question de savoir si des procédures exceptionnelles ne seraient pas requises.

Dans sa question, M. Douglas suggérait l'établissement d'un conseil de conciliation qui devrait enquêter sur les demandes d'augmentation de salaires des postiers et sur les questions connexes.



● NEW YORK — A la suite du pire désastre de l'histoire de la brigade à incendie de New York, les corps de 12 pompiers ont été retirés hier des décombres d'un édifice commercial datant du 19e siècle, consumé par un incendie au cours de la nuit de lundi à mardi. "Je sais que nous sommes tous morts un peu", a dit le chef des pompiers John T. O'Hagan aux pompiers épuisés par la lutte qu'ils venaient de livrer afin d'éteindre l'incendie d'apparence inoffensive qui a soudainement tourné en un enfer de flammes et de fumée. Des larmes brillaient dans les yeux du chef alors qu'il parlait à ses hommes. Ce n'est que 16 heures après le début de l'incendie que le dernier cadavre a été retiré des ruines de l'édifice. Le sinistre a détruit quatre édifices âgés de plus de 75 ans à l'intersection de Broadway et de la 23e rue. Les victimes avaient été ensevelies dans la cave d'une pharmacie.

Conférence fédérale-provinciale

Québec réclamera encore la totalité des taxes directes

MONTREAL (P.C.) — Le ministre des Finances du Québec a fait savoir hier que le gouvernement du Québec réclamera de nouveau la totalité de toutes les taxes directes perçues dans la province, lors de la conférence fédérale-provincaile de la semaine prochaine.

Lors d'un dîner de la Chambre de Commerce du district de Montréal, M. Paul Dozois a affirmé qu'il évident que si Ottawa maintient son entêtement, le Québec devra de son côté prendre les moyens à sa disposition pour "recouvrer ses droits fiscaux".

On sait que la requête précédente du Québec à ce sujet, faite le mois dernier à la conférence des ministres des Finances à Ottawa, avait été rejetées catégoriquement par M. Mitchell Sharp, ministre fédéral des Finances.

M. Dozois a ajouté qu'à titre de ministre des Finances, il savait qu'il n'y avait pas d'autre choix : soit que les pouvoirs fiscaux soient repartagés par un accord — permettant ainsi au Canada français d'assurer son développement — soit qu'on refuse de les lui accorder.

"Dans ce cas, notre croissance elle-même sera en danger. Il est donc bien évident que le gouvernement du Québec ne se pliera pas à cette circonstance, les bras croisés."

Toutefois, le ministre québécois n'a pas écarté la possibilité d'une autre source de revenu qui compenserait le recouvrement de 100 pour cent des impôts directs.

La formule de 100 pour cent, a-t-il dit, a été adopté par le Québec parce que es revenus, dont le Québec a désespérément besoin, sont les seuls disponibles selon la constitution actuelle.

"Si le gouvernement fédéral veut mettre à la disposition des provinces d'autres domaines fiscaux, nous sommes prêts à étudier une telle suggestion".

Rôle de l'Etat

D'autre part, le ministre québécois des Finances a déclaré que l'Etat doit assumer ses responsabilités et ne pas hésiter à intervenir dans les affaires économiques.

Cette intervention doit se faire sentir dans les domaines où l'entreprise ne peut entrer et même dans certains domaines dont elle pourrait peut-être s'occuper.

M. Dozois a également affirmé que le Québec est favorable à l'investissement des capitaux étrangers, du moment que ces entreprises respectent les besoins et la culture des Québécois. Il a affirmé à ce sujet que le français doit être "la principale langue de travail au Québec".

Le ministre a conclu en soulignant que son gouvernement a l'intention de poursuivre une tâche essentielle, celle de mener plus avant, et plus loin, l'affirmation de la nation canadienne-française dont le point l'appui est le Québec.

Publication du premier rapport du Conseil supérieur de l'éducation

(P.C.) — Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a rendu public mardi le premier rapport du Conseil supérieur de l'éducation, un corps formé avec mandat de faire au gouvernement certaines recommandations relatives à l'éducation au Québec.

Le rapport qui compte quelque 250 pages couvre la période 1964-1965 et il avait été soumis à l'ancien ministre de l'Education, sous l'administration libérale, M. Paul Gérin-Lajoie, en mars dernier.

Le rapport annuel est intitulé "La participation au plan scolaire" et est divisé en deux parties, dont la première est un exposé de la théorie selon laquelle la participation est un condition indispensable à une planification efficace en pays démocratique.

La deuxième partie, à laquelle se greffent ou s'ajoutent des appendices à caractère documentaire, décrit l'organisation et la composition du Conseil, ses activités pour la période couverte par le rapport ainsi que celles de ses comités spéciaux, de ses commissions et de ses comités professionnels.

Le Conseil se décrit comme étant le trait d'union entre les corps intermédiaires ou les groupes de pressions intéressés à l'éducation et le gouvernement.

Le rapport précise que le Conseil, conscient des difficultés qu'il faudra vaincre et des inquiétudes que l'on peut éprouver par suite des changements nombreux et parfois profonds qu'entraînera la réforme de l'enseignement, considère que l'existence d'une participation authentique, éclairée, constante et positive, est le trait qui caractérise le mieux la situation de l'éducation au Québec, mais qu'elle correspond aussi au principal besoin de la population.

l'Action

	Pages
Annonces classées	26
Bridge	27
Décès et funérailles	27
Editorial	4
Féminine	6—7
Finance	14
Horoscope	7
Mots croisés	19
Nouvelles étrangères	23
Politique fédérale	28
Politique provinciale	17
Radio, TV et arts	12
Sports	20 - 21 - 22

Voeu des congressistes de l'UCC

Il faut rendre plus rentables les exploitations agricoles du Québec

Par DONAT VALOIS

BEAUPORT (P.C.) — L'assemblée générale du 4e congrès de l'Union catholique des cultivateurs a demandé hier aux gouvernements fédéral et provincial de prendre des mesures en vue de rendre plus rentables les exploitations agricoles du Québec.

Les 500 délégués à ces assises qui ont débuté hier à Beauport, en banlieue de Québec, ont adopté à l'unanimité une résolution qui demande que les gouvernements dirigent et planifient leurs investissements destinés au développement des ressources et leurs politiques économiques pour que l'agriculture accède au même titre à la prospérité générale que tout autre secteur de la vie économique.

L'assemblée générale a réclamé que le gouvernement provincial accroisse et intensifie l'application des mesures destinées à assurer la rentabilité des exploitations agricoles qui ont atteint un niveau acceptable de productivité.

Dans cet ordre d'idée, les délégués ont résolu d'exiger du gouvernement du Québec qu'il établisse, pour les exploitants agricoles qui n'ont pas encore atteint un niveau acceptable de productivité, des programmes nouveaux visant à accroître la productivité de leurs fermes et des programmes précis de réaménagement ou de consolidation sur une base familiale ou collective.

Ces programmes devront être appliqués, soutient l'UCC, là où les ressources naturelles du milieu sont favorables, afin de former des unités de production rentables.

Les délégués ont par ailleurs réclamé une politique sur les prix qui soient appliqués par le gouvernement québécois "en fonction des possibilités régionales des différentes productions agricoles, des besoins des consommateurs de la province, et en vue de marchés stables pour les cultivateurs".

Sud-Vietnam

Sept ministres ont donné leur démission

SAIGON (P.A.) — La plus récente crise politique du Sud-Vietnam, qui se préparait depuis quelques jours, a explosé aujourd'hui alors que sept membres civils du cabinet ont insisté pour que le premier ministre Nguyen Cao Ky accepte immédiatement leurs démissions.

L'agence de nouvelles Reuter rapporte que l'un des ministres démissionnaires aurait déclaré que les démissions avaient été acceptées par le général Ky.

L'agence France-Presse, pour sa part, rapporte que les ministres avaient remis séparément leurs lettres de démissions, accusant ouvertement certains membres du gouvernement d'employer la force contre eux. Ils ont déclaré que depuis le début de la crise qui a débuté le 2 octobre par leurs premières tentatives de démission, ils ont été victimes d'une campagne de diffamation et qu'ils ont reçu à plusieurs reprises des menaces par téléphone.

Le geste des ministres démissionnaires fera probablement échouer la tentative du général Ky d'exhiber un front uni lors de la conférence de Manille sur le Vietnam, qui doit débuter la semaine prochaine.

On s'attend à ce qu'il minimise la signification de la crise politique à la conférence de Manille, mais il ne pourra cacher le fait que le Sud-Vietnam continue à être ébranlé par des troubles politiques.

"Il y a eu beaucoup de crises", a déclaré le général Ky à des reporters au début de la semaine. "Une de plus ou une de moins ne fait aucune différence".

Le Père Maurice Couture explique les conclusions du sous-comité de la F.C.C.

"La Fédération des Collèges Classiques n'a jamais voulu favoriser la non-confessionnalité des écoles"

Par François DEMERS

A la suite des recommandations d'un sous-comité de la F.C.C., paru la semaine dernière dans les journaux du Québec, nous avons interrogé le Père Maurice Couture, s.v., supérieur du Séminaire intercommunautaire (niveau collégial) de Cap-Rouge, et président de ce sous-comité de la Fédération des collèges classiques (F.C.C.) qui nous a affirmé que les recommandations de ce sous-comité n'avaient jamais eu pour but de favoriser la non-confessionnalité des écoles dans la province de Québec.

IL NE S'AGIT PAS D'UNE PRISE DE POSITION DE LA F.CC.

Il a d'abord précisé que ce sous-comité créé par le comité des structures de la F.C.C. avait comme mandat d'étudier "la présence de l'Eglise en éducation". Après que l'étude a été terminée, les 180 item du mémoire ont été présentés au conseil général de la F.C.C. qui en a tiré 24 recommandations générales, celles soumises la semaine dernière à l'assemblée générale pour discussion. Cette discussion permet maintenant à ce sous-comité de réétudier la question et de soumettre un nouveau mémoire au conseil général, probablement dans 6 mois. Il ne s'agissait donc pas de décisions prises par la F.C.C., mais de propositions faites par un sous-comité pour être soumises à la discussion de l'assemblée générale.

CONCLUSIONS PREPAREES AVANT LA PARUTION DU RAPPORT PARENT

Le rapport préparé par ce sous-comité avait été soumis au conseil général avant la parution de la quatrième et de la cinquième tranche du Rapport Parent. C'est pourquoi, il contient une annexe traitant des recommandations du rapport Parent.

NOUS PENSIONS A LA MISSION DE L'EGLISE VIS-A-VIS L'ECOLE PUBLIQUE

En disant que la présence de l'Eglise en éducation doit s'incarner "prioritairement et principalement sous un mode pastoral" plutôt que sous un mode juridique et institutionnel, nous pensions, a dit le Père Couture, davantage aux écoles publiques et ce qu'elles seront dans 20 ans, qu'à la situation des écoles privées qui pourront toujours affirmer une confessionnalité juridique.

COMMISSIONS SCOLAIRES REGIONALES NEUTRES

Quand nous prônons des commissions scolaires régionales neutres, nous ne faisons qu'affirmer une situation qui existe déjà dans toute la province sauf à Québec et à Montréal. Ce que nous désirons, c'est que l'école, qui appartient à une régionale donnée soit confessionnelle parce que les gens la demandent et non parce que les administrateurs publics (les commissaires) la demande, leur rôle étant uniquement de satisfaire aux besoins de la population toute entière.

Au niveau primaire et au niveau secondaire, il est bien évident que, dans notre population à majorité catholique, les écoles doivent être catholiques. Le problème reste à savoir si les parents, à travers les structures prônées par le Rapport Parent, s'occuperont vraiment de faire en sorte que leur école soit vraiment ce qu'ils la veulent.

A ce sujet, nous ne considérons pas comme un devoir des administrateurs publics (gouvernement et commissaires de régionale) d'établir des écoles neutres mais seulement d'en établir si un groupe le demande et où on le demande.

UNE MAJORITE D'INSTITUTS NEUTRES

Le Père Couture a continué en expliquand pourquoi une des recommandations de ce sous-comité demandait une majorité d'écoles du niveau post-secondaires qui soient neutres. C'est parce que nous voyions, a-t-il dit, ques les instituts devront être des institutions publiques ouvertes aux valeurs de toutes les confessionnalités et qu'en conséquence, à ce niveau, même pour un certain nombre de jeunes catholiques, il nous semble préférable de ne pas les écraser sous le poids de structures scolaires qui stimuleraient leur agressivité contre l'Eglise

Finalement, le Père Couture a réaffirmé que les 24 conclusions soumises par le sous-comité à l'assemblée générale de la F.C.C. ne sont que des sujets d'études et aucunément des recommandations engageant la F.C.C. toute entière.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Logements à louer

ST-ROMUALD face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chande "220", marché Olivier Inc. Tél. 529-9408.
63590 10-10 (1 ms) 118 C.L.

Machine à coudre

MACHINES à coudre "Pfaff", Vente et Service. Votre spécialiste, Centre de Couture Couturier Enr., 41, ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824.
63447 29-9 (1 ms) 120 A.C.L.

Maisons à vendre

RIVE-SUD, St-Romuald, 3 maisons résidentielles neuves, 5 pièces, moderne. Directement du propriétaire. S'adresser à Tel: 839-8622.
63170 19-9 (1 ms 6 fs) 127C.L.

LEVIS, rue de la Vigie, voisin de la rue Dorval. Maisons nouvelles construites dans un développement tout organisé. Avec ou sans sous-sol fini. Financement selon votre budget. A visiter tous les jours. Informations; J.-L. CARRIER, Tél.: 837-7458.
63797 13-10 (1 ms) 127 C.L.

Autos à vendre

ROND-POINT LEVIS
1966 Chevrolet sedan, 1965 Renault R-8, 1965 Galaxie XL "500" convertible, 1965 Volvo automatique, 1964 Ford Galaxie, 1964 Pontiac Acadian Beaumont, 1964 Station Wagon Rambler, 1963 Chevrolet sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Acadian Beaumont convertible, 1962 Volkswagen, 1959 Chevrolet coach, Turmel Auto, Rond-Point Lévis, 837-2647.
63323 23-9 1 ms) A.V. C.L.

Horlogers-Bijoutiers

NOUS VOUS INVITONS à venir admirer notre merveilleuse collection de bagues à diamants et joncs avant d'en faire l'achat
UN ESCOMPTE DE
50%
vous sera accordé
J.-B. PARADIS
HORLOGER — BIJOUTIER
127 Rue Commerciale Lévis Tél.: 837-5466
(En face de la Traverse)
63501 1-10 (mar.j.s. au 29-11) 107 C.L.



Limitation des naissances :

Le Père Jules Paquin, s. j., un moraliste, fait le point

par François Demers

Le Père Jules Paquin, jésuite, prononçant une "conférence chrétienne" organisée conjointement par l'Action Catholique diocésaine et l'Ordre séculier de St-François, hier soir, au Centre de Loisirs de Limoilou, a exposé l'état actuel de la recherche au point de vue moral sur la limitation des naissances. Le Père Paquin est l'auteur d'un livre sur "Morale et médecine".

THEOLOGIE DU MARIAGE

Après avoir remarqué que la question n'est pas de savoir si l'Eglise va changer sa position sur les moyens anticonceptionnels mais si elle va renouveler la théologie du mariage, il a dit qu'à ce niveau quelques points étaient bien acquis : d'abord que la paternité et la maternité sont des responsabilités parentales, que c'est donc aux parents de déterminer le nombre d'enfants qu'ils veulent avoir dans le sens d'une fécondité généreuse et raisonnée; ensuite, a-t-il dit, Vatican II a bien mis en lumière qu'il y a dans le mariage deux fins essentielles: la fécondité et l'amour, sans fausse subordination, et que le plaisir attaché à l'acte du mariage est normalement bon; finalement, dans la même ligne, que la moralité de l'acte du mariage ne peut se prendre uniquement à partir de la "nature" biologique de l'acte mais aussi à partir de l'amour.

NON A L'AVORTEMENT

Puis le conférencier a précisé que l'Eglise, au Concile Vatican II, s'est formellement prononcée contre l'avortement. Dans ce sens, il a affirmé que l'état des recherches médicales tend à démontrer que l'emploi d'un "anneau intratérin" provoque "probablement" un *avortement* de l'ovule fécondé.

STERILISATION ?

Définissant ensuite la stérilisation comme la supression définitive ou temporaire de la faculté de procréation, le conférencier a dit que l'Eglise a toujours enseigné qu'elle pouvait être employée si "ordonnée au bien de tout le corps". Pie XII, a-t-il dit, a précisé cette formule par "ordonnée au bien de tout l'être". C'est pourquoi, a-t-il continué, les théologiens ont réussi à justifier l'emploi de la "pilule" pour divers motifs thérapeutiques.

Depuis 63, a-t-il poursuivi, suffisamment de théologiens prétendent que la pilule peut être employée quand il n'y a pas de motifs égoïstes et lorsque la continence périodique ne peut être utilisée, pour que des chrétiens agissent pratiquement selon cette opinion... jusqu'à ce que le Pape se prononce, s'il le juge à propos.

QUELQUES OPINIONS !

Finalement, le Père Paquin a avancé certaines de ses opinions personnelles.

Qu'une stérilisation définitive pourrait être bonne quand une personne ne pourra définitivement plus avoir d'enfants, par exemple, quand la mère est cardiaque avancée.

Que l'emploi d'un procédé anti-conceptionnel (condon-diaphragme) pourrait être permis dans certains cas à certaines conditions.

Tout ceci dans le sens d'une progression de l'amour du couple.

NECESSITE D'UNE ATTITUDE POSITIVE

Le conférencier a terminé par une affirmation catégorique : "Quel que soit le procédé que des parents utilisent: diaphragme, pilule ou continence périodique, s'il l'utilisent comme une recette pour garder bonne conscience vis-à-vis de Dieu, ils ne sont plus dans la morale chrétienne".

Construction d'une école

La Commission scolaire de Lévis autorisée à signer le contrat

LAUZON — En vertu d'un document émanant du Ministère de l'Education, et signé par M. P.-A. Miller, conseiller juridique, la commission scolaire de Lauzon vient d'être autorisée à signer le contrat pour la construction d'une école de 12 classes, plus 2 maternelles, dans la paroisse Sainte-Bernadette, et à faire débuter immédiatement les travaux.

On se rappelle que lors de la séance de septembre, les commissaires ont demandé au ministère d'être autorisé à déroger à l'article 235 du recueil des lois sur l'éducation, considérant l'urgence de cette construction qui devra être occupée dès le mois de septembre prochain.

Le contrat a été effectivement signé avec l'entrepreneur Henri Giguère Inc. de Québec qui a présenté la plus basse des soumissions pour le prix de $339,740.

La réalisation de ce projet exigera des déboursés de près de $500,000. incluant les dépenses contingentes.

Invitation :

Voyage chrétien

Les samedi et dimanche 22 et 23 octobre, sous la direction spirituelle du R. P. David Lachance, supérieur du Patro Laval, il y aura un voyage chrétien aux endroits suivants : Val David, Rigaud, Montréal. La Trappe d'Oka et Cap-de-la-Madeleine.

Les intéressés sont invités à réserver d'avance chez les organisateurs : M. Gérard Pouliot, 325, Montmartre, tél.: 522-2512, ou Mme Paul Plante. 185. d'Argenson tél.: 522-3595.

Enfants exceptionnels à Lévis

Une partie des frais de scolarité payée par la Commission scolaire

LEVIS. — La Commission scolaire de Lévis paiera une certaine proportion du coût d'inscription et de fréquentation pour chacun des 9 Lévisiens qui suivent des cours à l'école Dunn de Québec pour enfants exceptionnels.

Les parents de ces enfants devront toutefois formuler une demande au bureau du secrétaire.

En principe, la responsabilité de pourvoir à l'instruction de ces enfants est celle de la régionale mais cette dernière n'est pas actuellement en mesure de les recevoir.

SOUMISSIONS

Le contrat pour l'entretien d'hiver à l'école St-François-Xavier et au couvent Marguerite d'Youville a été accordé à M. Roland Gosselin pour le prix de $550.00.

Au couvent du Christ-Roi, le contrat d'entretien de la neige a été accordé à M. Evangéliste Nadeau pour la somme de $600.00.

La commission n'a reçu qu'une seule soumission dans chacun des cas. Personne n'a soumis de prix pour l'entretien d'hiver à l'école du Christ-Roi. On embauchera une personne à l'heure lorsque les besoins se feront sentir.

Directeur de l'Union des conseils de comtés

BEAUMONT. — M. Albert Patry, maire de Beaumont et préfet du comté de Bellechasse a été élu directeur de l'Union des Conseils de comté lors du dernier congrès de cet organisme. M. Patry représentera le district no 9 qui comprend les comtés de Bellechasse, Dorchester, Lévis et Montmagny.

UN DENTIER qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre **alcaline** (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LA SOURIS MIOUETTE — par Walt Disney



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



Les activités diocésaines

Par FRANCOIS DEMERS

Journée de fraternité missionnaire

En fin de semaine dernière, s'est tenue au Centre national de la Propagation de la Foi, une rencontre de prêtres, religieuses et laïcs qui se sont penchés ensemble, pour la première fois à Québec, sur le problème du laïcat missionnaire, son opportunité, sa nécessité, sa formation, son efficacité, ses exigences, ses problèmes.

Cette journée, organisée en collaboration avec l'Entraide missionnaire de Montréal était présidée par le P. Eugène Ouellet, p.m.é. A cette occasion, différents mouvements, ayant pour but l'éveil de l'esprit missionnaire et la formation des laïcs, se sont faits connaître :

— O.P.M.E. l'Oeuvre pontificale missionnaire de l'enfance;
— SM.J. le Service missionnaire des jeunes;
— E.F.M. Equipes frères du monde;
— Ecclesia;
— A.M.A. Auxiliaires missionnaires de l'Assomption;
— C.E.M. Centre d'études missionnaires;
— MUNDO Mouvement universitaire du développement outre-mer;
— SUCO. Service universitaire canadien d'outre-mer.

Par la suite, les quelque 100 participants ont étudié en commissions le laïcat missionnaire sous tous ses aspects, portant une attention particulière au décret "Ad Gentes".

Son Exc. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, directeur national démissionnaire de l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi y a fait une courte apparition.

Une journée semblable aurait lieu prochainement, peut-être en janvier 1967.

Amitiés judéo-chrétiennes

Les Amitiés judéo-chrétiennes reprendront leurs activités annuelles ce soir en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec. Une prière intercommunautaire pour la paix au Vietnam marquera le début de l'assemblée. M. l'abbé Louis O'Neill, qui revient d'un stage d'enseignement à l'Université nationale du Rwanda, traitera de la "présence des chrétiens dans les pays en voie de développement".

Stage de formation sociale pour les prêtres du Québec

Le département d'action sociale de la C.C.C. organise à Montréal du 6 au 18 novembre 1966, un stage de formation sociale pour tous les prêtres qui désireront y participer, tous les prêtres qui ont à faire face aux exigences nouvelles du ministère pastoral dans les milieux (paroisses, groupes) où des connaissances sociologiques sont particulièrement utiles.

Dimanche de la Propagation de la Foi

Le dimanche de la Propagation de la Foi sera célébré cette année, le 23 octobre. A cette occasion, la quête dans les diverses paroisses du diocèse sera remise à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et distribuée ensuite aux diverses missions de l'Eglise.

L'Amicale de l'orphelinat d'Youville

L'assemblée amicaliste des anciens et anciennes de Nazareth et de l'orphelinat d'Youville (Mont d'Youville) aura lieu dimanche prochain, le 23 octobre au Mont d'Youville. Inscription à 12h.30.

W. E. BEGIN

BACON CHOISI ½ LB 47

JAMBON COTTAGE CUIT ET TRANCHE 1.39 — COTTAGE FUME 2 A 5 LB 99

JAMBON FESSE 3½ A 17 LB PRESQUE DESOSSEE 59

FESSE CUITE 89 — JAMBON 2-11 LB PRESQUE DESOSSE

ROTI PORC FRAIS EPAULE 59

CHOPS PORC 1.10 — CHOPS DE PORC DESOSSEES 1.39

PORC HACHE 79

HAUT-PATTE DE PORC 35

SPARE RIBS DE PORC 59

DINDE JEUNE "A" EVISCEREE 6-9 LB 49 — 10-14 LB 53

STEAK HACHE 83 — BOEUF DE MARQUE ROUGE ET BLEU

STEAK POINTE DE SURLONGE SANS OS 1.45

STEAK FILET T-BONE 1.35 — PORTERHOUSE 1.29

ROSBIF EPAULE SANS OS 99

W. E. BEGIN 500, ST-JEAN 524-5271 — 520, DE LA SALLE 529-1331

La St-Charles

Considérer le degré de participation des différentes administrations

Par Serge GAGNON

Le maire Gilles Lamontagne a déclaré hier qu'il avait convenu avec M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'immigration et de la main-d'oeuvre, de laisser tomber tout l'aspect juridique du problème de l'aménagement de la rivière St-Charles, pour ne considérer que le degré de participation des différentes administrations à l'aménagement de cette rivière.

M. Lamontagne a ajouté qu'il ne s'agit pas d'effectuer un partage strictement juridique des responsabilités mais d'indiquer jusqu'où pourrait aller la participation de tel ou tel gouvernement, indépendamment de l'aspect juridique.

Le maire Lamontagne a exprimé l'avis que si l'aspect juridique acquérait une trop grande importance, les juristes n'en finiraient plus de donner des avis, ce qui retarderait considérablement la solution au problème.

M. Lamontagne a voulu ainsi donner quelques précisions sur la teneur du communiqué remis aux journalistes à l'issue des pourparlers de lundi dernier au sujet de la St-Charles, et dans lequel on pouvait lire que les représentants fédéraux rencontreront la société centrale d'hypothèque et de logement ainsi que le cabinet fédéral afin de voir quelles responsabilités le gouvernement fédéral est prêt à assumer en plus de ses responsabilités strictement juridiques.

Dépolitisation

Quant à la dépolitisation du problème de l'aménagement de la rivière St-Charles, le maire Lamontagne a déclaré qu'il était très satisfait du comportement des représentants des gouvernements tant fédéral que provincial. Le maire a ajouté qu'il fallait éviter de considérer le problème en terme de rentabilité électorale ou politique.

Les représentants des gouvernements fédéral et provincial doivent rencontrer de nouveau les autorités municipales de la ville de Québec le 14 novembre prochain, et on s'attend à ce que des propositions concrètes soient alors mises de l'avant.



● **DIRECTEUR HONORAIRE — Le gouverneur général du Canada a rendu, hier après-midi, une deuxième visite à Ville Vanier, cette fois-ci pour se voir attribuer le titre de directeur honoraire du service de protection publique. Sur la photo prise durant les cérémonies, nous voyons, de gauche à droite, M. Jules-André Houde, directeur du département de police; M. Georges-P. Vanier, gouverneur général du Canada, et Mme Vanier; M. Jean-Paul Nolin, maire de Ville Vanier, et le jeune Gaétan Houde, qui a alors remis, au nom des 15 policiers de Ville Vanier, un souvenir au général. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

Ville Vanier : un exemple pour les autres villes en ce qui a trait à la sauvegarde des valeurs spirituelles (le gouverneur général du Canada)

PAR CLAUDE GRAVEL

Pour la deuxième fois en l'espace de quelque mois, le gouverneur général du Canada, Son Exc. Georges-P. Vanier, a rendu visite à la ville qui porte son nom, cette fois-ci pour se voir décerner le titre de directeur honoraire du service de protection publique de Ville Vanier.

Accompagné de son épouse, c'est en effet hier après-midi que le vice-roi a séjourné durant quelques heures à Ville Vanier où il a passé en revue les effectifs du corps de police s'est déplacé jusqu'à l'église Notre-Dame de la Recouvrance où au delà de 2,000 enfants l'attendaient et, finalement, a visité l'usine des Câbles industriels du Québec.

Durant la cérémonie, empreinte de sobriété, le général Vanier s'est vu remettre un souvenir — en l'occurrence un porte-plume monté sur bois de chêne — par le fils du directeur du corps de police, Gaétan Houde, six ans, habillé en constable pour la circonstance La jeune Lyne Smith, fille d'un constable de Ville Vanier, a pour sa part remis une gerbe de fleurs à madame Vanier.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le général a noté que Ville Vanier donnait un bel exemple aux autres villes en ce qui regarde la sauvegarde des valeurs spirituelles. Aux jeunes qui l'ont accueilli en l'église N.-D. de la Recouvrance en brandissant des drapeaux québécois et canadiens, le général a dit qu'il attendait d'eux beaucoup de bien, soulignant qu'ils préparent actuellement ce qu'ils seront demain.

Le gouverneur général, reprenant un des thèmes qui lui est cher, a déclaré en substance qu'il attachait beaucoup d'importance à la cellule familiale dans la formation des citoyens de demain. Il est très important de respecter l'ambiance familiale, car de là sortent les futurs citoyens.

Le maire de Ville Vanier, M. Jean-Paul Nolin, a affirmé que depuis que Québec-Ouest a changé de nom, des progrès marquants ont été réalisés. Pour l'an prochain, a-t-il précisé, nous devons envisager la construction d'un nouveau développement domiciliaire. M. Nolin a dit au gouverneur général que les policiers de Ville Vanier seraient ses porte-parole auprès de la population, tant par leur tenue que par la discipline dont ils feront montre.

Le directeur du service de police de Ville Vanier, M. Jules André Houde a pour sa part signalé que les policiers considéraient que cette visite était un très grand honneur pour eux. Le constable Michel Bérubé a par ailleurs lu, au nom de ses confrères, une adresse au général Vanier, adresse qui lui fut ensuite remise par la jeune Johanne Morisset, fille d'un constable.

Enfin, le fils du sergent Beaulé, Pierre, a remis au général Vanier une copie de la résolution adoptée par le conseil municipal et nommant directeur honoraire du service de protection publique.

Durant l'après-midi, une réception civique fut offerte en l'honneur du général et de madame Vanier au presbytère de Notre-Dame de la Recouvrance, ce afin de limiter au minimum leurs déplacements.

Durant la cérémonie, à laquelle ont assisté de nombreux représentants des corps intermédiaires de l'endroit, le service d'ordre a été garantie dans la ville par la Sûreté provinciale de Québec.

À L'HÔTEL DE VILLE

Le maire et le gérant à Ottawa

Le maire Gilles Lamontagne ainsi que le gérant de la ville, M. C. R. Fontaine, représenteront la ville de Québec à l'assemblée du comité des villes portuaires de l'Association des municipalités du Canada, qui aura lieu à Ottawa.

Lettre ouverte au comité exécutif

Une citoyenne qui possède une propiété sur la rue des Franciscains a écrit au maire pour lui demander de bien vouloir libérer sa maison de l'homologation dont elle est l'objet, étant donné qu'elle veut la vendre prochainement. "Si vous n'accédez pas à me demande, je perdrait certainement de l'argent, les gens donnant pour raison que le prix d'une maison qui est gelée depuis le 9 janvier 1958 n'est pas intéressante à acheter puisqu'en l'améliorant elle n'aura pas plus de valeur", dit-elle.

Le comité exécutif a décidé de demander un rapport au directeur de l'urbanisme et à l'ingénieur en circulation ainsi qu'à l'ingénieur en chef de la ville.

Conférence sur la pollution

Le comité exécutif a délégué l'ingénieur en chef de la ville, M. Arthur Piché, à une conférence nationale qui sera tenue à Montréal, du 31 octobre au 4 novembre, sur la pollution et le milieu où nous vivons.

Conduits souterrains

L'Hydro-Québec construira des conduits souterrains sous les rues Du Pont et Fleury, en bordure de la future Place Charest.

Selon le département de l'ingénieur, il serait justifié, en considération que cette zone est comprise dans l'aire no 10, de poser un conduit souterrain en prévision de l'installation possible d'un système d'éclairage à vapeur de mercure avec filage souterrain.

Une nécessité

Un inventaire global des forêts de la province coûterait $6,000,000

Par Uriel Poitras

"La nécessité de données d'ensemble pour chacune des régions économiques de la province est manifeste; il existe aujourd'hui des méthodes efficaces et rapides pour obtenir des résultats passablement détaillés et précis qui nous permettraient d'effectuer ce travail en moins de deux ans et pour une somme n'excédant pas $6,000,000, soit l'équivalent d'environ six milles d'autoroute," a avancé M. Léopold Dion en parlant d'un inventaire global des forêts de la province, hier à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des ingénieurs forestiers de la Province de Québec.

"A notre époque de planification intensive, a continué M. Dion, je crois que l'on ne peut pas se priver de tels avantages à un prix aussi bas que $15 environ du mille carré et qu'il vaut la peine de retarder quelque peu l'uniformisation de certaines techniques de détails, pour se consacrer à la réalisation d'un tel projet."

D'ailleurs l'ingénieur forestier ne croit pas que l'inventaire forestier de nos jours ne soit pas tellement différent de celles qu'exécutaient nos prédécesseurs, du moins dans sa conception. Quoique les moyens utilisés aient variés continuellement, l'inventaire forestier consiste aujourd'hui comme hier, selon M. Dion, en une prise de connaissance des caractéristiques d'un certain territoire, d'une région bien délimitée.

Planification nécessaire

C'est pourquoi le conférencier reconnait la planification dans ce domaine comme étant nécessaire et devant être intensive à tous les niveaux: "Les mises de fonds étant de plus en plus considérables, les exigences en matière première de nos usines égalant ou approchant la possibilité des unités qui les déservent, il devient excessivement important que celle-ci soit connue avec exactitude car la survie de l'industrie en dépend." M. Dion définie alors les principales caractéristiques d'une nouvelle conception de l'inventaire comme devant être l'uniformité dans les techniques de l'inventaire et dans le détail des rapports, l'universalité dans le programme des forêts à inventorier et la centralisation des travaux nécessaires entre les mains du ministère.

Centralisation et extrémisme

Cependant, M. Dion voit dans ces diverses tendances de centralisation un danger, c'est-à-dire un manque de confiance envers l'industrie qui prépare des plans d'inventaires: "Le jour où on exigera que (l'industrie) consacre toutes ses énergies au plus grand bien de la population et on lui demandera de se satisfaire des miettes qui peuvent rester après l'opération, s'il en reste, l'on pourra se résigner à jouir nous-mêmes et à satiété de nos ressources naturelles, mais il faudra oublier les richesses".

En effet M. Dion concède qu'la tendance du citoyen québécois à contrôler un domaine qui lui appartient est naturelle, mais il affirme que cette tendance ne devrait pas lui faire oublier que nos richesses naturelles ne sont en réalité que des ressources, "c'est-à-dire un potentiel de richesses, jusqu'au moment où une personne ou une société veut bien prendre le risque d'investir son avoir et ses énergies dans la tâche formidable de convertir ce potentiel en des valeurs qui soient utilisables".

Le conférencier a de plus affirmé que la tendance à centraliser entre les mains du ministère tous les travaux d'inventaire et d'aménagement lui semble teintée d'un extrémisme de mauvais aloi: "D'un côté, ceci revient à accepter un retard excessivement considérable et néfaste dans la réalisation de ces travaux; d'un autre côté, ceci implique un manque de confiance assez incompréhensible envers plus de la moitié des membres de notre corporation, qui travaillent actuellement dans l'industrie, à préparer ou à mettre en application les plans d'inventaire et d'aménagement pour quelque 85,000 milles carrés de forêt, soit de 75% de celles actuellement sous aménagement".

"Je ne crois pas, affirme-t-il enfin, que l'exemple donné par le gouvernement lui-même sur quelque 200,000 milles carrés qui ne relèvent que de lui, ne se compare très favorablement à ce qui a été fait par l'industrie." M. Dion commentait sur les tendances de centralisation entre les mains du ministère des Terres et forêts, exprimées dans le Livre vert.

Richesses et loisirs

Enfin le conférencier a souligné l'accent que l'on met sur l'usage de plus en plus grand qu'on devra faire de nos forêts dans l'avenir pour la récréation. Il a noté cependant que "l'homme ne dispose de plus de loisirs qu'en autant que la prospérité du pays en général est plus grande et que cette prospérité est fonction de l'exploitation sage et économique de nos ressources. Si donc nous acceptons, a-t-il affirmé, de sacrifier le côté production de volume ligneux pour favoriser la mise de côté de territoires étendus pour la récréation, nous diminuons la source de la prospérité et par conséquent le besoin de récréation".

Les travaux d'aménagement du boul. Charest seront terminés en novembre

Les travaux de réaménagement du boulevard Charest seront complétés à la mi-novembre de cette année. A cette date, le nouveau tronçon, d'une longueur de six milles, offrira aux automobilistes de la région de Québec six pistes de roulement, entre la rue Marie-de-l'Incarnation et l'avenue Saint-Sacrement, et quatre voies rapides à accès contrôlé, de cette avenue jusqu'au boulevard Duplessis.

Les viaducs permettant au boulevard Charest d'enjamber le futur Chemin du Vallon et le boulevard Henri IV sont en place depuis quelque temps. Entre la rue Marie-de-l'Incarnation et l'avenue Saint-Sacrement ,le ministère de la Voirie remplacera le viaduc, au-dessus des voies ferrées du Canadien Pacifique, par deux viaducs jumeaux, distancés de 16 pieds l'un de l'autre. La construction commencera bientôt.

A la hauteur du boulevard Henri IV, il y aura un carrefour qui sera livré aux automobilistes au cours de l'automne Il distribuera la circulation vers Québec et la future autoroute de la rive nord, par le boulevard Charest, en même temps que vers le nouveau pont de Québec et la transcanadienne et la route no 2-C, grâce au boulevard Henri IV.

Plus à l'est, un second carrefour assurera les communications entre la haute et la basse villes, par l'intermédiaire du Chemin du Vallon, dans la ville de Sainte-Foy.

La construction du Chemin du Vallon relève de cette ville. Les travaux se poursuivent actuellement entre le boulevard Laurier et le Chemin des Quatre-Bourgeois. Sur l'autre section, c'est-à-dire sur celle qui reliera cette voie au boulevard Charest, plusieurs étapes de la construction sont déjà complétées. Le Chemin du Vallon aura quatre pistes de roulement.

Le ministère de la Voirie prolongera le boulevard Henri IV jusqu'à la route no 2-C et éventuellement jusqu'au futur boulevard de ceinture, au nord de la région de Québec.

Ma!entendu entre assureurs et commissaires à Ste-Foy

S'il en faut en croire la fermeté des positions prises hier soir par les deux parties, une petite guerre d'escalade est en train de naitre entre les commissaires de la Commission scolaire de Ste-Foy et les représentants d'un groupe de compagnies d'assurances de Ste-Foy.

L'affaire éclate au grand jour après que les dites compagnies d'assurances aient été informées "par la voix des journaux" que "les assurances responsabilité, incendie et autres assurances générales ont été accordées au consortium et qu'un seul bureau de Ste-Foy a été nommé pour recevoir les commissions concernant les dites assurances".

Les délégués des compagnies d'assurances qui ont fait ces représentations aux commissaires hier soir se sont dits indignés d'une telle entente, et ont protesté vigoureusement.

De fait, leur visite aux commissaires avait pour but de faire rescinder la résolution accordant la retenue des commissions à un seul bureau, et de faire adopter une nouvelle résolution.

La réponse des commissaires, après quelques minutes de délibérations, fut la suivante: "Nous vous répondrons officiellement par lettre".

"Ce n'est pas satisfaisant" a-t-on répondu, "nous voulons que ça se règle ce soir". Ce fut peine perdue, la décision était prise de différer la réponse des commissaires à une date ultérieure.

Les représentants des huit compagnies d'assurances ont fait valoir que tous les courtiers formulant la plainte ont leur principale place d'affaires à Ste-Foy et y paient des taxes. De plus, indique le document écrit, quelques-uns d'entre eux ont offert leurs services à la Commission scolaire avant la date d'échéance du 30 juin.

Les plaignants mentionnent qu'ils sont "prêts à employer tous les moyens à leur disposition "afin que la résolution soit rescindée".

Après la courte altercade entre les deux parties, on a pu entendre, en manière de conclusion: "On y verra" provenant des commissaires, et "on a déjà tout vu" de la part des courtiers indignés. (J.G.)

La SCHL commandite un théâtre à l'Expo

La Société centrale d'hypothèques et de logement a signé hier un accord avec l'Expo 67, portant sur une somme de $270.000., pour commanditer l'un des principaux pavillons de l'exposition universelle.

Il s'agit de la première société fédérale à s'engager dans une telle voie.

La SCHL commanditera un théâtre appelé "La Cité enchantée", qui contiendra les oeuvres d'artistes et de cinéastes de réputation mondiale, dans le cadre du pavillon "L'homme dans la cité".

Le théâtre présentera des films sur la civilisation urbaine moderne et des sculptures mobiles.

Place d'Youville : panneaux-réclame non tolérés

par Serge GAGNON

Le comité exécutif de la ville de Québec a décidé hier de ne plus tolérer aucun genre de panneau-réclame à Place d'Youville.

Il a en conséquence refusé d'accéder à une demande de l'Orchestre Symphonique de Québec qui voulait ériger un tel panneau à la place d'Youville, vis-à-vis le Palais Montcalm. Ce panneau aurait mesuré 5 pieds par 18 pieds, et aurait contenu le programme des concerts de l'orchestre pour la saison.

Ce panneau-réclame est déjà en place depuis environ trois semaines et une demande de permis datée du 30 septembre dernier avait été approuvée par la Commission d'aménagement.

CROIX DE LORRAINE

Le comité exécutif a aussi refusé à la ligue antituberculeuse l'autorisation de planter une croix de Lorraine à Place d'Youville. Il a cependant autorisé la ligue antituberculeuse à planter une telle croix à l'intersection de la Canardière et du Boulevard Ste-Anne, en vue de favoriser la campagne du timbre de Noël.

Depuis quelques années, la cité acquiesse à cette demande de la ligue pour la durée de la campagne de la vente du timbre de Noël, soit de la mi-novembre à la mi-janvier.

Décision retardée quant à l'aide à apporter au syndicat des Horticulteurs

(S.G.) — Etant donné les derniers développements survenus dans la question de la rivière St-Charles, le comité exécutif a décidé de retarder sa décision relative à l'aide que pourrait apporter la ville de Québec au syndicat des horticulteurs du Québec qui veut discuter avec les autorités du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial de l'aménagement du marché St-Roch.

Le syndicat des horticulteurs de Québec est une société coopérative fondée en 1938, spécialement pour s'occuper de l'administration du marché St-Roch et pour conserver le cachet d'un marché occupé par les cultivateurs.

Le syndicat des horticulteurs espère que le conseil de ville l'aidera encore en précisant, s'il y a lieu, le site éventuel du marché. Toutefois, le syndicat précise que le site actuel serait aux yeux de ses membres, préférable car, estiment-ils, l'accès y est facile.

Le syndicat pale actuellement un loyer annuel à la commission du havre pour le stationnement de 75 camions. Ce même montant de $1,000 pourrait être versé à la ville pour le loyer du terrain sis entre le marché St-Roch et le pont Drouin, estime le syndicat.

Ce terrain est présentement occupé par la Voirie municipale.

L'Unité sanitaire de Québec avait réclamé un endroit fermé avec réfrigérateurs et avec eau courante chaude et froide pour la vente des viandes et poissons. Le syndicat demande à la ville d'être tolérant pour ce qui est de la viande sur le marché, aussi longtemps qu'il ne pourra pas s'installer dans un marché moderne.

Employé qui résidera à l'extérieur

(S.G.) — Le comité exécutif de la ville de Québec a été saisi hier d'une demande d'un employé du service de l'aqueduc qui désirait obtenir l'autorisation de résider à l'extérieur des limites de la cité. Le comité exécutif ayant décidé qu'il n'existait pas d'incompatibilité, la permission a été accordée.

Dans une lettre au comité exécutif, l'employé soutient qu'il n'a pu trouver de terrain correspondant à ses désirs à l'intérieur des limites de la ville de Québec. Il ajoute que le coût de ces terrains est tout à fait prohibitif, du moins pour lui. Il s'est donc procuré un terrain à Charlesbourg, dans le quartier St-Rodrigue, où, dit-il, l'accès à son service est facile pour répondre au cas d'urgence.

Palais Montcalm : surplus des revenus sur les dépenses de $30,939

(S.G.) — Par suite de l'augmentation des recettes et des revenus sur la location de la salle de théâtre, ainsi que des loyers et salles, le Palais Montcalm accuse cette année un surplus réel de $30,939.41 sur les dépenses.

Un total de 276 attractions ont été données au cours de l'année 1965-66. Les recettes du théâtre sont de $96,785.37; les recettes des loyers et salles est de $39,361.00; les recettes de la piscine s'élèvent de $5,399.05. Les dépenses au 30 avril pour 1965-66 s'élèvent à $102,438.43.

L'ambulance St-Jean et la goutte de lait qui occupent respectivement les salles no 34 et 35 ne paient aucun loyer puisque ces locaux leur sont attitrés gratuitement par la cité de Québec.

Quant à l'Orchestre Symphonique de Québec, les dépenses encourues au Palais Montcalm s'élèvent à $8,517.07. Les réductions accordées à l'O.S.Q. se chiffrent à $3,053.26. La balance due est répartie de la façon suivante: les dépenses du personnel: $4,613.81; location de la salle de théâtre et répétition: $850, pour un total de $5,463.81.

Ce montant sera déduit de l'octroi annuel de la cité à l'O.S.Q. et versé au crédit du Palais Montcalm par le département de la comptabilité de la cité.

Choix d'un président

Les étudiants de l'Ecole de Métiers de Ste-Foy nommeront vendredi le 21 octobre le président de leur Association.

Les candidats à ce titre sont: Mlle Odette Desharnais et M. Yvan Hardy.

Le président élu sera assisté dans ses fonctions d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Dirigeants de l'Union des postiers du Canada, section de Québec

Dimanche le 16 octobre 1966, avaient lieu les élections du comité exécutif de l'Union des Postiers du Canada, section de Québec.

Les personnes suivantes furent réélues pour un terme additionnel:

Président, M. Jean-Pierre Parent; secrétaire-archiviste, M. Jean-Marie Nadeau; secrétaire-correspondante, Mlle Thérèse Belleau.

Les officiers suivants furent élus lors de cette élection:

1er vice-président, M. Gilles Gauvin; 2ème vice-président, M. Jules Paquet; sec.-trésorier, M. Léonce Charest; asst.-trésorier, M. Roland Choulnard.

Les directeurs suivants furent réélus au poste qu'ils occupaient déjà: MM. Adolphe Gagné et Paul-E. Giroux, de même que les trois personnes suivantes furent élues directeurs: MM. L.-J. Galarneau, Paul Lachance et Marius Tremblay.



● **COMPTABLES — La Société des comptables en administration industrielle et en prix de revient de Québec (RIA) recevait cette semaine à un dîner-causerie, M. Jean-Réal Cardin, directeur du département des Relations industrielles à l'Université Laval. M. Cardin a traité dans sa conférence du sujet suivant: "Le comptable en administration et le syndicalisme". Nous remarquons, sur la photo, de gauche à droite, M. Michel Philippon, RIA, qui a présenté l'invité; le conférencier, M. Cardin; le président du chapitre de l'organisme, M. J.-P.-E. Gagnon, RIA, et M. Charles Godbout, RIA, qui a remercié le conférencier.**

l'Action éditoriale

Un pas en avant

La foi que nous professons en la démocratie n'empêche aucun de nous de regretter les méfaits de notre système parlementaire. Chaque nouvelle élection nous conduit à regretter que tel ministre, qui donnait enfin sa pleine mesure après un laborieux apprentissage, se voit relégué à l'opposition, quand ce n'est pas à sa résidence privée, par suite d'un renversement de situation. Ce n'est pas que le système français ou américain recueille tous les suffrages et que nous passerions sans transition à un régime présidentiel. Pourtant, depuis quelque temps et surtout depuis que le premier ministre Johnson a fait connaître ses "préférences" au printemps dernier, on se surprend à jongler avec de telles hypothèses.

Ce que souhaitent les gens, en définitive, c'est que la politique serve la nation au lieu de la priver d'hommes parvenus à la pleine utilité. C'est également que la politique n'intervienne pas — au sens *d'esprit partisan* — dans des domaines où doit régner la plus parfaite sérénité. Ce désir invite sans doute nos législateurs à entreprendre différentes modifications, dont les unes permettaient à un gouvernement de tirer un meilleur parti des grands cerveaux de l'opposition et dont les autres viseraient à confier certaines responsabilités à des personnalités dégagées de toute affiliation politique.

C'est dans cette optique qu'il faut situer la décision du gouvernement Johnson de nommer un président permanent à l'Assemblée législative. Autant il nous paraît normal de maintenir indéfiniment à son poste le président général des élections, autant nous apprécierons tantôt que les débats de l'Assemblée législative soient arbitrés par un homme qui s'est tenu à l'écart de tous les embrigadements. On s'étonne même que la décision ne se soit pas imopsée plus tôt !

On aurait tort d'en conclure que les présidents des temps révolus se sont conduits de façon malséante ou partiale, mais il n'en demeure pas moins, surtout dans les années où les deux partis en présence détenaient à peu près le même nombre de sièges, que la tâche du président écrase suffisamment son homme sans qu'on oblige cet individu à reconquérir constamment et quotidiennement son indépendance d'esprit. Par ailleurs, il paraît anormal, même si le poste enrichit son titulaire d'une auréole et d'un grand prestige, que les citoyens d'un comté soient privés de leur porte-parole. Le rôle du député évolue constamment, il est vrai, vers de nouveaux horizons, mais le représentant élu par les électeurs du comté n'en conserve pas moins, à l'heure actuelle, l'obligation de songer à des commettants bien particuliers tout autant qu'il tient compte des intérêts généraux de la province.

Ce second aspect demeurera pourtant dans l'ombre du premier aux yeux de quiconque s'intéresse à une revalorisation globale de la chose publique. Que le Parlement conserve et augmente constamment son prestige, voilà un objectif dont nous rapproche cette décision. Quant au rôle que doit jouer le représentant d'un comté, contentons-nous de dire qu'il inclut une fonction de porte-parole même s'il évolue rapidement.

Laurent Laplante

POINT DE VUE

Mission ou démission ?

par
PIERRE DERMINE
Montréal

Ces lignes sont inspirées par la surprise, pour ne pas dire plus, avec laquelle j'ai lu dans les journaux de Montréal les recommandations d'un sous-comité de la F. C. C. sur la confessionnalité future de nos collèges.

Au moment où j'écris, je ne sais encore si ces recommandations sont bien l'oeuvre de religieux enseignants, si elles reflètent des idées qui leur sont communes, ou si ces idées ne sont celles que de leurs auteurs. Comme je préfère, sur ce sujet, pécher par exagération plutôt que par omission, je n'attends pas que les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire les supérieurs de collèges, confirment ou démentent les intentions qu'on peut leur prêter, à la lecture de ce document. Quitte à faire plus tard amende honorable, mais partant du principe qu'il n'y a pas de fumée sans feu, je ne veux pas tarder à souligner ce qu'il y a de défaitiste et de peu réaliste dans le document en question.

Notons tout d'abord avec une certaine satisfaction (le contraire eut été assez renversant de la part de supérieurs de collèges catholiques) que les auteurs des recommandations reconnaissent encore à l'Eglise "un rôle important en matière d'éducation". Il est dommage que, par la suite, les auteurs s'attachent principalement à réduire ce rôle à une fonction secondaire et supplétive.

Sachons-leur gré également qu'ils estiment nécessaire "que soient maintenues des écoles publiques confessionnelles pour ceux qui désirent les fréquenter". **Il est dommage, cependant, que ce voeu si louable déplace et fausse le problème, ou plutôt en crée un là où il ne devrait pas y en avoir.**

En effet, les auteurs des recommandations présentent le maintien d'écoles confessionnelles (en les soumettant d'ailleurs à des structures régionales NEUTRES et à une foule de modalités d'application) comme une concession faite aux catholiques alors qu'il s'agit pour ceux-ci d'un droit qui, au Québec plus qu'ailleurs, doit être considéré comme imprescriptible puisqu'il répond à l'option religieuse et au désir de la très grande majorité de la population.

Nous n'avons aucune raison, dans le climat actuel du Québec, d'envisager que l'école catholique devienne chez nous une simple exception dans un système scolaire qu'on aurait neutralisé. Actuellement, nous n'avons ni secteur scolaire neutre ni écoles neutres (du moins structurées comme telles) et, s'il est désirable qu'il s'en crée pour répondre aux légitimes désirs de la minorité, ce sont ces écoles neutres qui doivent être l'exception et non devenir la règle comme on voudrait nous en convaincre au mépris de la logique.

C'est pourquoi on peut considérer comme particulièrement indigeste pour des catholiques l'article 12 des recommandations susdites où il est dit que "dans une politique à long terme, il peut s'avérer possible et souhaitable, même pour la mission de l'Eglise, que l'école publique soit commune à tous les citoyens, qu'elle ait une nature et des finalités proprement temporelles... et que l'Eglise assure l'éducation chrétienne des baptisés par d'autres moyens".

Même si cet énoncé est entouré de réserves soulignant la complexité et les exigences du problème, le seul fait que celui-ci soit présenté comme une éventualité souhaitable en dit long sur l'esprit de démission qui souffle actuellement chez certains de nos supérieurs de collèges.

Certes, nous n'ignorons pas les difficultés dans lesquelles se débattent nos collèges, ni les pressions ni les manoeuvres de toutes sortes qui s'exercent contre eux pour les forcer soit à fermer leurs portes soit à sacrifier leur identité et leur autonomie en s'amalgamant à des complexes scolaires publics. Nous savons que même la meilleure solution du problème des institutions indépendantes comportera pour celles-ci d'importants changements de structures et la disparition de plusieurs d'entre elles. Nous admettons que les valeurs chrétiennes dont ces institutions sont les dépositaires et les gardiennes soient menacées et attaquées par leurs adversaires, cela n'est que normal. Mais ce que nous admettons difficilement c'est que ces institutions, spontanément, n'envisagent comme solution de leurs problèmes qu'une sorte de harakiri collectif devant l'autel de la neutralité scolaire. Voilà qui a de quoi dérouter les parents catholiques à un moment où ceux-ci commencent à se rallier à la défense de l'enseignement catholique dont nos institutions religieuses sont les plus importants bastions.

En étant prêts, ou en donnant l'impression qu'ils sont prêts à abandonner leurs institutions d'enseignement pour s'engager plutôt dans une pastorale de mission ou dans un service d'aumônerie auprès d'écoles appelées à devenir toutes publiques et non confessionnelles, les supérieurs de collèges se font, je crois, de dangereuses illusions sur les résultats qu'ils pourront attendre de cette nouvelle orientation de leur ministère.

Est-ce moi qui n'ai pas assez évolué dans le sens du dernier Concile ou sont-ce certains de ces supérieurs qui ont évolué trop loin ? Je ne sais. Ce que je crois savoir, cependant, c'est qu'aujourd'hui comme hier et comme demain, il n'y a guère, aux yeux de l'Eglise et du monde chrétien, de tâche plus importante, pour des religieux et des religieuses que celle de l'enseignement. Celui-ci, après tout, reste la base essentielle de la vie catholique et une source irremplaçable de vocations ecclésiastiques et religieuses.

Je crois également que cet enseignement ne peut être véritablement efficace et répondre mieux à ses fins premières que s'il se donne dans des institutions structurées selon les principes de l'école catholique, si souvent et si explicitement définis avant, pendant et depuis Vatican II, par les plus hautes autorités de l'Eglise.

Aurais-je tort d'avancer qu'en envisageant cette école dans un pays comme le Québec qui possède les moyens, la liberté et le personnel religieux nécessaire pour la réaliser, l'Eglise entend par là autre chose qu'une simple pastorale de mission ? Cette dernière a, certes, ses mérites et elle devra jouer un rôle important chez nous. Cependant, il est à souhaiter que ce rôle soit avant tout de suppléance et non de remplacement, aussi longtemps qu'il existera des institutions religieuses capables et désireuses de poursuivre leur vocation d'enseignement catholique.

Le Québec n'est pas encore, que je sache, un pays de mission. Le plus sûr moyen qu'il le devienne, au vrai sens du mot serait pour nos collèges de fermer leurs portes à notre jeunesse et de tarir du même coup la principale source des vocations religieuses et de laïcs chrétiens d'élite !

Toujours dans les mêmes recommandations, il est préconisé que le plus grand nombre possible de religieux et de religieuses soient répartis dans les écoles publiques pour y exercer leurs fonctions éducatrices. Outre les inconvénients qui en résulteraient pour leur vie communautaire, on peut se demander de quelle efficacité serait le rôle de ces individus dispersés, isolés, dilués dans un milieu dominé par le pluralisme scolaire et l'indifférentisme religieux. Si l'on tient compte de l'état d'esprit qui règne dans nos milieux scolaires, on peut même prévoir le jour où quelque syndicat de professeurs ou d'étudiants, prétextant du caractère neutre de l'école, décidera d'y faire disparaître l'enseignement religieux et la présence des clercs.

Un témoignage personnel, pour finir : j'ai moi-même vécu plus de la moitié de ma vie en Belgique et en France où j'ai été témoin pendant de longues années des luttes scolaires au cours desquelles les catholiques ont défendu avec acharnement, pendant un demi-siècle et plus, les droits à l'existence et à l'égalité de leurs écoles. S'ils ont pu, en fin de compte obtenir pour celles-ci une mesure plus ou moins satisfaisante d'équité, on le doit à leur détermination et à ce qu'ils n'ont jamais désespéré.

Si tant d'hommes éminents ont pendant tant d'années voué leurs énergies et leurs talents à la défense des institutions catholiques, c'est qu'ils en éprouvaient toute l'importance. Ces hommes auraient-ils l'impression d'avoir oeuvré en vain s'ils voyaient, au Québec, certains détenteurs de nos plus belles valeurs chrétiennes prêts à se replier sans combat "sur des positions préparées à l'avance", comme l'on disait pendant la guerre pour masquer une défaite ?

Ne voit-on pas chez nous, au Québec, assez d'anomalies et de contradictions depuis quelques années, dans le domaine de l'éducation ? Qu'un pays en immense majorité catholique et demeuré profondément attaché à ses croyances ait laissé passivement, sournoisement — parfois avec la collaboration de clercs — envahir progressivement son système d'enseignement tout entier par cet esprit gagné à la laïcité que nous constatons aujourd'hui, il y a là matière à amères réflexions.

Fermez toutes les institutions catholiques et l'Eglise n'aurait plus de représentants valables pour engager le dialogue avec les universitaires et les intellectuels du monde entier.

Je désire le maintien de ces institutions pour que l'Eglise du Québec soit à la hauteur du dialogue chrétien, scientifique et culturel.

La rivière Saint-Charles

Une sorte de nouveau "serment du jeu de paume"

Le barrrage sur la rivière Saint-Charles dont la construction commença... en 1912 n'est point encore chose faite. L'aménagement de la rivière, dont il est question depuis longtemps, n'est pas davantage chose faite. La rénovation du parc Cartier-Brébeuf, dont l'on parle depuis des décennies, n'est pas, non plus, chose faite. Mais, Québécois, patience!... Tout cela pourra un jour venir ! Il n'est guère de maux auxquels longueur de temps et patience ne puissent apporter remède.

A Québec même, ces jours-ci, se déroulait une sorte de nouveau "serment du jeu de paume" : Réunis sur l'invitation du maire Gilles Lamontagne, des représentants du Québec, d'Ottawa et de la Ville même ont dit solennellement leur tripartite volonté de tenir la politique à l'écart des pourparlers relatifs au guêpier de problèmes qui se posent du côté de la rivière Saint-Charles.

A vrai dire, cet entretien du 17 octobre n'a rien apporté d'immédiatement concret. Reste toutefois que l'on est convenu de "dépolitiser" la rivière Saint-Charles. C'est-à-dire, comprenons-nous, d'agir résolument dans l'intérêt public bien compris — sans se renvoyer la balle ou, éventuellement, sans trop compter sur le ou les autres. Qui plus est, l'on se reverra le 14 novembre prochain pour causer encore un brin et tirer une belle ligne délimitant les responsabilités de tous et de chacun, quant aux travaux à venir.

* * *

C'est certainement un bon pas. Pourvu que l'on ne se limite point à délibérer, à étudier. Des études et des rencontres, il en faut certes pour en arriver à régler des questions comme celles qui ont trait à la sempiternelle rivière Saint-Charles. N'empêche que les Québécois, et une foule d'autres, tout en appréciant ce qui s'est fait déjà, ont rudement hâte que "ça débarre" pour de bon, de ce côté.

Le problème est fort complexe, admettons-le. On dirait que les difficultés s'y sont comme donné rendez-vous : barrage; voies ferrées; passages à niveau; ré-aménagement ou rénovation urbaine; ponts trop étroits, manifestement dépassés, désuets; parc Cartier-Brébeuf; questions diverses impliquant de non moins diverses juridictions; problème des égouts de Québec et de la banlieue; construction future d'usines de pompage, etc.

Il y a là toute une "litanie" de difficultés auxquelles faire face; et en présence de laquelle "une [illegible] ne retrouverait pas ses petits"! Pas étonnant que, le gros et inévitable problème du "nerf de la guerre" se mettant, par surcroît, de la partie, nos hommes publics connaissent... la migraine... en présence de la rivière Saint-Charles et de ses abords. Des malins ajouteront : Certains jours d'été, journées de forte chaleur principalement, il y a amplement de quoi!... Rude épreuve pour l'odorat qu'avoir à franchir les ponts, à marée basse !

Que sortira-t-il de la réunion du 14 novembre et de celles qui, a-t-on lieu de présumer, la suivront ? L'avenir le dira. Mais, on doit souhaiter que, d'ici à là, chacun des pouvoirs publics concernés voudra bien fouiller la question, se documenter et s'armer d'une détermination : Celle de régler, le plus tôt possible, en étroite collaboration, un problème auquel IL FAUT apporter une solution.

* * *

Le maire Lamontagne a, estimons-nous, entre autres raisons de plaider, un fort et persuasif argument: Tout visiteur des entourages plus ou moins immédiats de la rivière Saint-Charles reconnaît qu'il faut procéder, là, le plus tôt possible, à un ré-aménagement d'envergure. De nombreux organismes y sont allés, à cet égard, de propos à retenir : la Chambre de Commerce de Québec, la Commission Martin - Plamondon-Beaupré-Fiset-Bédard sur le logement à Québec, le Centre d'Affaires Saint-Roch, le Conseil central québécois de la C.S.N., pour ne nommer que ceux-là. Tous ont parlé de rénovation urbaine indispensable. Or, comment y aller d'un authentique ré-aménagement des aires no 1. (Saint-Sauveur), no 4 (Stadacona) et no 10 (Saint-Roch) sans savoir d'abord ce que l'on fera exactement du côté de la rivière Saint-Charles.

La ville de Québec a un pressant besoin de plus de logis adéquats et de revenus. Si l'on veut réellement qu'elle renferme et détienne et les uns et les autres, il faut à tout prix intensifier chez elle les travaux de rénovation urbaine. Le jour où, d'un commun accord, les pouvoirs publics auront — enfin ! — mis la dernière main à l'aménagement du cours d'eau et de ses berges, toute cette partie de la capitale du Québec connaîtra un bel essor.

Manifestement, la conjoncture économique ne se prête guère à l'entreprise. Reste que les Québécois fondent certains espoirs sur cette sorte de "serment du jeu de paume" que fut la rencontre du 17 octobr 1966...

Odilon ARTEAU

Le feu n'attend pas !

La ville de Ste-Foy est assurément progressive sur plusieurs points. Mais non sur tous, vient-on à penser, quand il arrive qu'on appelle d'urgence la brigade des incendies.

Croyez-le ou non, si vous êtes à la périphérie de la ville et qu'un brasier menace de consumer votre maison, il faudra attendre parfois près de 10 à 12 minutes, quand ce n'est pas davantage, pour que les sapeurs atteignent le lieu de l'incendie. Pourquoi ? Tout simplement parce que la voiture de la brigade du feu aura peine à ne pas subir de retard, alors que les autres services d'urgence (police et ambulance) qui font, en unités mobiles, la tournée des divers quartiers, auront eu la possibilité de répondre à un appel communiqué du centre municipal et de se rendre beaucoup plus tôt sur les lieux. La vitesse du camion-pompe n'est pas en cause, ni l'empressement des sapeurs en faute. Mais voilà : il n'y a qu'une caserne centrale pour répondre. Si bien équipée soit-elle, aurait-elle de nombreuses voitures en parfait ordre, il y aura deux ou trois milles à franchir, parfois à des moments où la circulation sur les principales voies ralentit le trajet.

Par comparaison, imaginons un incendie dans le quartier de la basse ville, à Québec, avec comme unique caserne, pour répondre à l'appel au feu, celle de St-Malo. Voyez-vous les minutes à s'écouler sans aucun secours, avant que les pompiers n'arrivent sur les lieux !

Que pourrait, que devrait faire Ste-Foy ? Des gens s'inquiètent à juste titre et voudraient que les administrateurs ajoutassent à la caserne centrale, près de l'hôtel de ville, deux ou trois autres, situées dans les quartiers les plus éloignés. Ne l'oublions pas, cette ville de Ste-Foy est même plus étendue que Québec, sa valeur mobilière s'est beaucoup accrue en ces dernières années.

Augmentation du budget municipal à prévoir ? En tout cas, baisse probable du taux des assurances contre l'incendie.

Qu'on étudie donc le problème sans retard, sitôt après les prochaines élections municipales. Le feu, quand il éclate, lui, n'attend pas ?... Ne serait-ce pas une façon pratique de donner suite à la récente campagne de prévention contre les incendies ?

J.-P. Lemieux.

VOTRE OPINION

Où est le bon sens ?

M. le rédacteur,

C'est déplorable aujourd'hui, que tant de gens trouvent la mort dans des accidents de chasse.

Je veux insister sur le fait que beaucoup de jeunes viennent augmenter le nombre des accidents mortels occasionnés par les armes à feu. On a peine à croire qu'on laisse entre les mains inexpertes des jeunes, de si dangereux instruments. Les autorités manquent certainement de logique en octroyant le droit d'acheter, puis d'utiliser ces armes.

N'importe qui, jeune ou vieux, peut se procurer fusil et carabine !

Voyons ! où est le bon sens ?

Il devrait exister une loi interdisant l'achat de ces armes aux mineurs, et ces armes à feu devraient être vendues seulement aux adultes, et seulement sous permis encor !

La vérité n'existe pas toujours aux bons endroits...

Et peut-être, de cette manière, réduirait-on le nombre de mortalité que l'on a à déplorer à chaque année.

La chasse est devenue un sport, car les hommes d'autrefois devaient bien chasser pour manger. Aujourd'hui, que ce besoin n'est plus, on considère la chasse comme un divertissement comptant de nombreux adeptes. Du plus petit animal au plus gros, tous sont poursuivis avec acharnement dès que la saison débute.

On astique les fusils, on fait une bonne provision de cartouches, on s'affuble, et surtout on prend soin d'apporter des bouteilles "pour arroser ça".

"Et après, fiers comme Artaban; ces braves chasseurs, armés jusqu'aux dents; reviennent des bois, ayant comme trophée; bien souvent, rien qu'un petit lièvre écorché".

Et quand la chance sourit, ils font l'étalage, sur le toit de la voiture, d'un bel orignal, qu'ils promènent "fièrement" dans la ville, pour aboutir chez le photographe.

Histoire de perpétuer des souvenirs de famille quoi !

Si l'on tient compte de tous les risques qu'ils ont dû prendre, car un accident est vite arrivé, la fatigue des longues marches, le froid, on conclut que c'est se donner beaucoup de mal pour bien peu...

Ghrystiane Nadeau

Ingratitude et mépris de la liberté

M. le Rédacteur,

Voilà ce qui ressort de l'ordonnance de la Régie des Services Publics adressée dernièrement à la population des municipalités de Pont-Rouge au sujet de leur litige avec la Compagnie du Québec Téléphone.

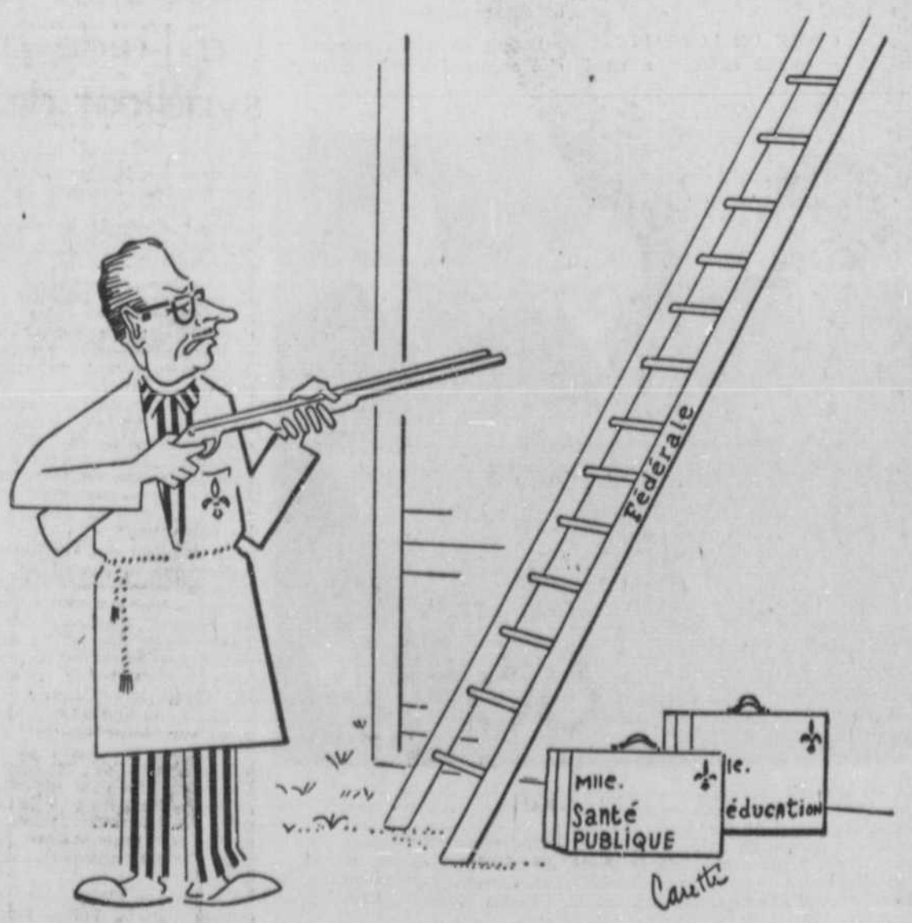
Pour que le public soit bien informé, nous devons leur dire que par cette décision, l'on entrave la liberté des citoyens qui ont refusé il y a déjà quinze mois ce supposé service à secteur étendu qui ne comprend que trois paroisses seulement et pour lequel on augmente le tarif des abonnés de $14,000.00 par année. Nous ne voulons pas de ce service non rentable qui frappe 80% des moins fortunés. Nous savons de source directe que plusieurs des abonnés de Donnacona qui goûtent à ce gâteau depuis plus d'un an ont des brûlements d'estomac. Ceci s'explique par le fait que dans dix ans, la ville aura donné au Québec Téléphone au-delà de $200,000.00 pour ce supposé service et les autres paroisses paieront en proportion du nombre des abonnés. On promet pour plus tard une nouvelle extension du service téléphonique, mais cette future extension, on la fait payer d'avance à ces pauvres abonnés, bon gré, mal gré, qu'ils se privent ou non, ça n'a pas d'importance; ainsi les profits nets de la Compagnie qui, en 1965 étaient de $2,285,400.00 pourront grossir et grossir...

Nous savons que la Régie est un organisme du Gouvernement et que ce dernier a été élu par la petite classe, car il a su s'approcher d'elle et lui promettre tout le support possible dans le besoin. Bien, Messieurs, n'avez-vous pas là une occasion unique de prouver votre sincérité en annulant cette ordonance tout comme l'autre gouvernement l'a fait au mois de mars dernier en corrigeant une première bévue commise par la même Régie en faveur de la dite Compagnie ?

Nous tenons à garder notre liberté d'action et à nous procurer nous-mêmes ce que nous croyons utile et à la portée de nos moyens. Voilà ce que l'on veut à Pont-Rouge, et nous laissons aux autorités le soin de prouver leur esprit de justice envers cette population révoltée qui refuse ce traitement inhumain.

UN GROUPE DE
Un groupe de citoyens de Pont-Rouge,

Par E. Delisle.



DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son coeur, non d'une manière chagrine ou contrainte; car Dieu aime qui donne avec joie.
(II Cor 9, 7)

Celui qui a mes commandements et qui les garde, voilà celui qui m'aime, et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai et me manifestera à lui.
(Jn 14, 21)

Une demande de la CAA

Créer un organisme supérieur de sécurité routière au pays

OTTAWA (PC) — Le comité permanent de la justice et des questions juridiques des Communes a été saisi mardi d'une recommandation visant à la création d'un organisme supérieur de sécurité routière, à l'échelon national, qui serait chargé d'assurer avec vigueur un leadership à travers le pays dans le domaine de la sécurité de la circulation routière.

Cette recommandation est contenue dans un mémoire que la Canadian Automobile Association a présenté mardi au comité.

M. Guy Renaud, vice-président de l'Association qui dit grouper quelque 900,000 automobilistes canadiens, a déclaré au comité que jamais au Canada "l'opinion et la volonté populaires n'ont appuyé si fermement la suggestion de coordonner et de rassembler les nombreuses activités qui se poursuivent actuellement au Canada en matière de sécurité routière."

Le futur Conseil de la sécurité routière devrait, aux termes de la recommandation de l'Association, réunir des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, et des associations nationales déjà existantes qui s'intéressent à un aspect quelconque de la sécurité routière.

En réponse à une question d'un député le porte-parole de l'Association a déclaré que son organisme était conscient des difficultés d'ordre constitutionnel entourant la suggestion de créer, à l'échelon national, un organisme supérieur de sécurité routière.

"En ce domaine, a déclaré M. J. G. McQueen, secrétaire général de l'Association, le gouvernement fédéral ne devrait rien imposer aux gouvernements provinciaux mais plutôt solliciter et obtenir leur collaboration."

Le futur Conseil de sécurité routière aurait notamment comme buts, selon le voeu de la Canadian Automobile Association, d'appuyer et d'améliorer par tous les moyens possibles, y compris une aide technique et financière, les programmes de sécurité routière provinciaux et municipaux et de constituer un bureau central pour tous les échanges de renseignements relatifs aux recherches et à l'éducation en matière de sécurité routière.

Soulignant qu'en 1965, 4,894 Canadiens ont perdu la vie sur les routes, M. Renaud a déclaré : "A un problème qui se pose à l'étendue du pays, il faut un correctif qui couvre également tout le territoire."

Par ailleurs le comité parlementaire de la justice et des affaires juridiques a accepté de demander à la Chambre l'autorisation de voyager en vue notamment de répondre à une invitation du conseil américain de sécurité routière de visiter les installations des fabricants d'automobiles à Détroit touchant la sécurité routière.



• Hilda, un ours polaire fort intrigué, est en train d'essayer à marcher avec une patte arrière dans le plâtre au zoo Overton à Memphis au Tennessee. L'animal était tombé dans un trou dans son enclos et se fractura une patte. (Téléphoto UPI)

Chômage et dévaluation du dollar inévitables selon M. Ian Sinclair

TORONTO (P.C.) — La vulnérabilité de l'économie canadienne exposée aux fluctuations internationales, de même que l'augmentation excessive des salaires déboucheront inévitablement sur le chômage et la dévaluation du dollar, a déclaré lundi le président de la compagnie de chemins de fer du Canadien Pacifique.

M. Ian Sinclair, s'adressant aux membres du Canadian Club à Toronto a affirmé qu'il devient de plus en plus évident que l'économie canadienne pourra difficilement soutenir son mouvement ascendant en 1967.

Une certaine paresse s'est emparée de plusieurs secteurs majeurs de la finance, et l'état général des marchés est suffisant pour enlever toute confiance dans le futur immédiat.

De l'avis de M. Sinclair, l'augmentation des salaires devrait être limitée à 3 pour cent par année, ce qui se trouve correspondre à l'augmentation de la production au Canada. M. Sinclair prévoit également une réduction considérable des profits de corporation, qui aura pour effet de diminuer les mises de fonds et d'augmenter le chômage.

Les possibilités de développement du Canada demeurent excellentes, a-t-il dit, pourvu qu'on puisse faire accepter une certaine modération, surmonter les problèmes causés par la stabilité des salaires et assurer la possibilité pour notre pays de soutenir la concurrence internationale.

C'EST LE MOIS DU
FESTIVAL FROMAGE
AU MARCHÉ DOMINION







DOMINION

Pour rehausser le repas à peu de frais... dégustez du fromage!

Avec du fromage, on peut faire un repas copieux tout en économisant sur le coût des vivres! Servez à votre famille de délicieux cheeseburgers, du macaroni au fromage, des sandwichs au fromage, sur rôties ou au gril, avec une bonne salade et des frites. Votre famille se régalera! Pour varier vos menus, n'oubliez pas de visiter le rayon des produits laitiers de votre magasin Dominion ... vous y trouverez le cheddar canadien renommé ... des fromages à tartiner et en tranches, et une foule de fromages en provenance du monde entier. Pour préparer des repas délicieux mais économiques, participez au Festival des Fromages de Dominion ... le magasin où les Canadiens achètent en préférence à tout autre marché ... surtout à cause de la viande!

FROMAGE EN TRANCHES 3 pqts 8 oz 85¢
"DOMINO" ORDINAIRE, FORT OU AU PIMENT — SPECIAL !

FROMAGE FORT (Bâtonnet) Pqt 8 oz 55¢
"BLACK DIAMOND"

FROMAGE en pâte Pot 16 oz 59¢
"DOMINO" — SPECIAL !

FROMAGE Cheddar lb 77¢
MOYEN "RICHMELLO"

DE MARQUE "RICHMELLO" — ECONOMISEZ 5¢
PAIN BLANC TRANCHE 32 oz 25¢

spéciaux d'épicerie

PAPIER DE TOILETTE 4 roul. 55¢
"SCOTT" COUL. ASSORT. (Lady Scott imprimé: 3-2 roul. 1.00)

PAIN DE VIANDE "PREM" Bte 12 oz 55¢
IDEAL POUR SANDWICHS ! — SPECIAL !

DESSERT "MONARCH" PARFAIT Pqt 10 oz 49¢
SAVEURS ASSORTIES (MELANGE)

viandes de qualité

BIFTECK de Ronde ou ROTI de Croupe lb 89¢
BOEUF INSPECTE PAR LE GOUVERNEMENT — Rouge ou Bleu

BIFTECK FRAIS HACHE lb 89¢
CHAQUE HEURE !

"WIENERS" HYGRADE Pqt 1 lb 65¢
JUTEUSES ET SAVOUREUSES ! !

"SMOKED MEAT" HYGRADE 4 pqts 2 oz 99¢
POUR REGAL T.V. !

FRUITS ET légumes FRAIS CROUSTILLANTS

BANANES "CHIQUITA" 2 livres 25¢
JAUNE DORE — No 1 — MURES, NOURRISSANTES

PAMPLEMOUSSES BLANCS 10 pour 69¢
No 1 DE FLORIDE — SANS PEPINS — JUTEUX

RAISINS ROUGES 3 lbs 59¢
"Emperor" - No 1 de Californie - Frais, juteux

CHOUX VERTS FRAIS 2 pr 25¢
Fermes — Du Québec — Gros choux

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!

GAGNE le magnifique CADEAU GRATUIT dans le concours de timbres DOMINO



Mme Raymond Bernier
433, Carré Dieppe,
St-Jean, P.Q.

Mme Bernier a choisi un Téléviseur portatif 11" "Westinghouse"

BONI POUR ECHANGE HATIF !
100 TIMBRES DOMINO en surplus avec chaque Commande de Cadeau faite avant le 26 novembre 1966
(Pas de coupon requis)

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
ESSUIE-TOUT de papier "Scott" Couleurs assorties 2 rouleaux 55¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
NETTOYEUR liquide "Lestoil" Bout. 15 oz 53¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
RIZ MINUTE (Servez comme légume) Paquet 14 oz ou 24 oz — Se termine mar 25 oct au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
HUILE de BAIN "Softique" Bout. 2½ oz 1.69 Dans grands marchés! — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
CREME RINSE "Tame" Bout. 4 oz 69¢ Dans grands marchés! — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
BOEUF à RAGOUT désossé 1 lb ou plus — Se termine sam 22 oct au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
METS CHINOIS "Chun King" Assortis Petit format 75¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
NOUILLES Italiennes ou Romanoff "Betty Crocker" Paquet 47¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
SALADE aux CHOUX "Hygrade" Cont. 16 oz — Se termine sam 22 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
RINCE BOUCHE "Lavoris" Tout format Dans grands marchés! — Se termine mar 25 oct au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
SHORTENING "Jewel" 7c de rabais Boîte 3 lb 1.24 — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
MELANGES à gâteaux "Duncan Hines" 12 saveurs Paquet 19 oz 49¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
CEREALES "Pablum" Assorties Paquet 8 oz 29¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
MARGARINE "Golden Girl" 2 paquets 1 lb 69¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
LAMES de rasoir Acier inoxydable "Gillette" Tout paquet Dans grands marchés! — Se termine mar 25 oct au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
EMPOIS liquide-vaporisateur "Glide" Boîte 16 oz 69¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
PATATES pilées instantanées "Shirriff" Paquet 12 oz 55¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
SOUPES "Clark's" assorties 2 boîtes 10 oz 37¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
CHOCOLAT en morceaux "Hershey" (Sprigs) Pqt 6 oz ou 12 oz — Se termine mar 25 oct au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
JAMBON CUIT "Swift Premium" Boîte 1½ lb 1.99 — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
POMMES "McIntosh" Sac de 5 lb — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
FIXATIF à cheveux "Halo" Cont. 11 oz 99¢ Dans grands marchés! — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
CAROTTES FRAICHES Sac de 5 lb — Se termine mar 25 oct au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
JAMBON CUIT genre dîner "Hygrade" — Se termine sam 22 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
NAVETS FRAIS Sac de 5 lb — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
SAUCISSES au boeuf "Hygrade" 1 lb — Se termine sam 22 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
SERVIETTES de papier "Scott" 2 paquets de 60 45¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
NETTOYEUR liquide "Lestoil" Bout. 28 oz 99¢ — Se termine mar 25 oct au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat
TOMATES IMPORTEES Paquet de 2 lb — Se termine mar 25 oct au DOMINION

TOUT EST GARANTI !

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 22 octobre 1966 au DOMINION : A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

Paquet



A PRIX D'AUBAINE !

Superbe coutellerie "1881 Rogers"
patron Enchantement

Pour 12 personnes, idéale pour vos réceptions. D'une fraîcheur exquise, fabrication soignée et de première qualité. Rehausse agréablement vos tables en leur donnant une richesse raffinée et des plus invitantes. Choisissez donc la coutellerie "1881 Rogers"; elle comprend 72 pièces, 12 couteaux à dîner, 12 fourchettes à dîner, 12 fourchettes à salade, 12 cuillères à soupe ou dessert, 12 cuillères à thé, 12 cuillères à café. En plus garantie "1881 Rogers". Vous est présentée dans un riche coffret à tiroir en noyer.

Rég. : 89.95
66.00
par mois 5.39

Paquet, verrerie, argenterie, 5e étage.
COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE : ST-ROCH : 529-4501

LA CIE PAQUET INC.
545 — Est St-Joseph, Qué.
Veuillez me faire parvenir la coutellerie illustrée suivante au prix de 66.00.

Ci-inclus : ..... (plus la taxe de vente s.v.p.)
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... Tél. : .....



Chaque année, plus de trois mille enfants sont adoptés par des couples stériles. Dans l'un des six grands services hospitaliers de Paris, spécialisés dans le diagnostic et le traitement de la stérilité, plus de deux mille femmes par an viennent chercher l'espoir.

Mais dans un couple, ce n'est pas toujours la femme qui est stérile. Une fois sur trois, c'est l'homme qui est en cause. C'est un fait mal connu du grand public, car les hommes ne se soumettent qu'avec réticence aux examens qui pourraient fournir la preuve de leur involontaire responsabilité.

Sans vouloir donner trop d'espoir à certains couples qui n'ont pas d'enfants après plusieurs années de mariage, disons que la stérilité n'est pas toujours irréversible. Dans 40% des cas, elle peut être corrigée par des traitements appropriés.

Au risque d'effaroucher certaines pruderies (mais comment traiter ce sujet sans employer les termes médicaux?), nous avons enquêté sur ce grave et douloureux problème.

Plus rare que la stérilité féminine, la stérilité masculine est souvent plus grave, car elle est fréquemment le fait de lésions qui ont entravé définitivement la production des spermatozoïdes. Ces lésions peuvent relever soit d'une anomalie congénitale, soit d'une infection de l'enfance (oreillons) atteignant les organes reproducteurs mâles, soit d'une ectopie, retard dans la migration du testicule: celui-ci demeurant trop longtemps dans l'abdomen, il se produit un arrêt de la fonction de reproduction. Cependant, d'autres conditions peuvent être en cause: les germes mâles, ou spermatozoïdes, sont en effet très fragiles et peuvent être détruits par le froid, la chaleur, les infections, etc. C'est pourquoi, avant d'examiner la femme, il faut toujours faire chez l'homme un **spermonogramme**, examen qui consiste à déceler le nombre, la résistance et la morphologie des spermatozoïdes. Il y a normalement soixante millions de spermatozoïdes par centimètre cube de liquide. Dans le cas d'une simple diminution de leur nombre total ou d'un manque de vitalité (asthénospermie), certaines hormones ou certains reconstituants peuvent parfois permettre de rétablir une fécondité normale.

Plus fréquente chez la femme que chez l'homme, la stérilité peut exister d'emblée (stérilité primaire) ou être consécutive à des troubles ou à des lésions survenant après une ou plusieurs grossesses (stérilité secondaire).

LA STERILITE PRIMAIRE

Les symptômes de la stérilité primaire s'observent en général chez une jeune femme mariée depuis plusieurs années (quatre à cinq ans), qui n'a jamais été enceinte. Elle présente le plus souvent des troubles de son cycle menstruel. Les anomalies congénitales (malformation des organes sexuels avec absence d'ovaires ou malformation utérine ou vaginale) sont heureusement peu fréquentes. Bien sûr, quand il n'y a pas d'organes reproducteurs ou pas d'utérus, la stérilité est définitive; cependant, même l'atrophie ou l'absence du vagin peut être corrigée chirurgicalement. Mais en dehors de ces cas anatomiques extrêmement rares, les deux principales causes de stérilité primaire sont la tuberculose génitale et l'avortement.

La tubercule génitale est une forme de tuberculose généralement inapparente: elle peut avoir atteint une enfant qui a fait une primo-infection, insuffisamment traitée ou totalement ignorée, n'ayant pas provoqué de troubles importants cependant;, le bacille de Koch s'est fixé sur l'un des organes sexuels et y a déterminé des lésions. Le diagnostic de ces lésions se fait par des examens radiographiques de l'appareil génital ou par la coelioscopie. Cette petite intervention réalisée sous anesthésie générale consiste à introduire, par une petite ouverture ménagée à côté de l'ombilic, une sorte de microscope qui permet d'avoir une vue directe sur tous les organes du petit bassin. Des examens de laboratoire permettent aussi, par des prélèvements ou des cultures, d'étudier et de diagnostiquer les lésions tuberculeuses des tissus. Le traitement consiste d'abord à combattre la tuberculose par des antibiotiques associés, pendant une période d'au moins dix-huit mois. La cure de la stérilité proprement dite, ensuite, est complexe: il s'agit de réparations plastiques de la trompe visant à rétablir la perméabilité de ce canal ou, lorsqu'il s'agit de lésions utérines, à supprimer tout le tissu fibreux qui obture la cavité de l'utérus. Malheureusement ces interventions sont encore aujourd'hui assez décevantes.

L'avortement est, avec la tuberculeuse génitale, une des principales causes de la stérilité primaire. Il provoque une infection des trompes et de l'ovaire et crée un barrage parfois définitif.

Enfin, d'autres infections peuvent provoquer la stérilité, en particulier certaines infections vénériennes.

En dehors de ces mauvais cas, la stérilité peut être d'origine ovarienne, soit à cause LES FEMMES LIBERALES 8 d'un défaut de sécrétion des hormones femelles par l'ovaire, soit à cause d'un défaut d'expulsion de l'ovule. Il peut s'agir alors d'une lésion organique de l'ovaire (kyste, ovaire scléreux). Une intervention chirurgicale permet la libération de l'ovule et donne de bons résultats dans l'immédiat. Contrairement à ce qu'on croit souvent, la rétroversion de l'utérus n'est pas une cause formelle d'empêchement de grossesse.

En revanche, le plus fréquent obstacle est un mauvais fonctionnement hormonal. Les traitements actuels permettent de rétablir l'harmonie de ce mécanisme. Cependant certaines de ces substances ont l'inconvénient de provoquer la maturation et l'expulsion simultanée de plusieurs ovules qui peuvent être fécondés par différents spermatozoïdes; on aboutit alors à des grossesses multiples, et la naissance de septuplés non viables a même été dernièrement provoquée artificiellement à Bruxelles. Ces substances sont donc dangereuses et ne doivent être employées qu'avec beaucoup de précautions. Tout dernièrement un espoir est né: pour pallier ce dérèglement hormonal, un savant américain a réussi à féconder en laboratoire un ovule en dehors de la trompe et à le replacer dans l'utérus où la grossesse a évolué normalement. Enfin il est parfois possible, après un blocage de l'ovulation de quelques mois, de rétablir une fécondité normale par une sorte de phénomène de compensation ou de "rebond": c'est là un usage fréquent de la "pilule" constituée par une association de deux hormones féminines.

LA STERILITE SECONDAIRE

Dans le cas de la stérilité secondaire, la femme peut être enceinte, mais sa grossesse ne "tient pas"; au bout de quelques semaines ou des deux premiers mois, un avortement spontané survient. Il peut s'agir, là aussi, d'une cause organique: malformation de l'utérus (utérus double, utérus étriqué et trop étroit, utérus en forme de coeur, etc.). Dans tous ces cas, un examen radiologique pratiqué en dehors de la grossesse montrera la malformation et en permettra le traitement chirurgical. Il peut aussi s'agir d'un défaut de tonicité du col de l'utérus, qui constitue une sorte de verrou opposé, pendant la grossesse, à l'expulsion de l'embryon et du foetus. Cette "béance du col" peut survenir spontanément au cours des trois premiers mois de la grossesse, et l'oeuf est expulsé en entier. Quand on peut la diagnostiquer à temps, on opère un cerclage: un fil métallique maintient le col fermé jusqu'au moment de l'accouchement. Enfin, il arrive que des avortements spontanés ne soient pas dus à une cause organique, mais à un déficit hormonal. Une surveillance et un traitement régulier tout au long de la grossesse permettent le plus souvent de la mener à terme.

Avec tous les traitements mis aujourd'hui au point, un grand nombre de stérilités féminines peuvent être corrigées. Cependant, dans certains cas, aucune déficience organique, aucun trouble hormonal, ne peut être mis en cause et, en dépit de tout, la jeune femme reste stérile. La stérilité est alors généralement d'origine psychique: c'est le centre de commande du cerveau qui est atteint. Le fait (ou la crainte) de ne pouvoir avoir d'enfant crée chez la femme un sentiment de frustration qui dégénère très rapidement en véritable psychose. Dans ces cas, l'adoption constitue un traitement de choix; très souvent, il s'établit un phénomène de dérivation affective qui se porte sur l'enfant adopté, et l'on voit couramment des femmes devenir enceintes dans le courant de la première année de l'adoption.

Le diagnostic et le traitement de la stérilité du couple nécessitent de la part des malades beaucoup de persévérance et de discipline, mais, si l'on s'y astreint, on obtient environ 50% de succès. (Ce chiffre serait sans doute supérieur si de nombreuses cures n'étaient pas interrompues prématurément). Avant tout, les femmes doivent savoir que dès les premiers examens et les premières radios on peut déterminer catégoriquement si elles sont porteuses d'une lésion anatomique définitivement incompatible avec une maternité. Dans toutes les autres formes de stérilité — les plus fréquentes heureusement — le diagnostic est plus long et demande la participation du couple. Mais à mesure qu'on progresse dans le mécanisme intime de la vie des cellules, les cas de stérilité irréductibles vont en diminuant.

Docteur ECHO.

l'Action féminine

LES HOTESSES DE L'EXPO 67 SERONT TRIEES SUR LE VOLET

Par Lise LACHANCE

L'hôtesse en chef de l'Expo 67, Mme Monique Archambault, s'est déclarée bien surprise par l'enthousiasme des jeunes filles qui, à travers le pays, posent leur candidature comme hôtesses de la grande manifestation mondiale. Le succès du concours est tel que le comité de sélection sera obligé de refuser des candidatures très intéressantes.

Mme Archambault, que la ville de Montréal a prêtée à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (elle était — et redeviendra — hôtesse attachée au bureau du maire et du tourisme de la métropole), est actuellement dans nos murs afin de rencontrer les 150 jeunes filles du Québec métropolitain qui ont posé leur candidature auprès de l'Expo. Elle arrive de Chicoutimi et elle continuera sa tournée de la province demain: Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke et Rimouski suivront à tour de rôle. Quatre techniciens de la Compagnie canadienne accompagnent Mme Archambault et constituent le Comité de sélection. Le choix dépend du pointage obtenu à la suite de tests d'intelligence et de connaissances générales. Ce qui veut dire que nos hôtesses seront vraiment d'excellentes ambassadrices puisque 267 seulement seront choisies sur plus de 2,000.

L'Expo compte actuellement 28 hôtesses dont les services furent retenus afin que les visiteurs qui se rendent sur l'emplacement — même inachevé — puissent être gentiment guidés par ces demoiselles et afin, également, de porter "la bonne nouvelle" aux quatre coins du pays. Comment trouver de meilleures propagandistes que des jeunes filles souriantes?

TRES SOUPLES

"Toutes sont un peu bohèmes, possèdent énormément de personnalité mais aussi beaucoup de souplesse", estime Mme Archambault. Très intelligentes, elles savent se plier à toutes les circonstances. Et cela constitue un facteur extrêmement important. Car une des premières qualités dont devront faire preuve les hôtesses est la disponibilité, les heures de travail étant fonction des événements de chaque jour. Elles

Mme Monique Archambault

travailleront par équipes à raison de 7 heures par jour, 5 jours par semaine, suivant un roulement établi, de 8.30 h. du matin à 10.30 h. du soir.

Contrairement aux hôtesses des différents pavillons, celles de l'Expo devront connaître à fond tout le terrain, les différents pavillons et les nombreuses activités qui se dérouleront dans le cadre de l'exposition. Elles agiront donc comme guides générales pour le Canada, dans 12 kiosques disséminés sur l'emplacement, dans les 5 pavillons thématiques, au bureau d'expansion économique et au pavillon de l'hospitalité. Elles escorteront les personnalités de marque et les journalistes, iront même les accueillir à l'aéroport si besoin il y a. Elles accompagneront également tous les groupes de plus de 50 personnes qui visiteront l'Expo.

Remplir un tel rôle suppose naturellement des exigences de base. "Les candidates doivent être de nationalité canadienne et parler le français et l'anglais, nous a dit Mme Archambault, mais la connaissance d'une ou de plusieurs autres langues qualifie la candidate à un salaire plus élevé". Celles-ci doivent être âgées de 20 à 35 ans, détenir un certificat d'études secondaires et être en bonne santé. La personnalité est également considérée.

LE PROBLEME: APRES

La Compagnie de l'Expo 67 préférerait que les hôtesses soient célibataires car elles doivent être facilement disponibles. Et effectivement, dans l'ensemble, peu de femmes mariées ont posé leur candidature. La plupart, d'ailleurs, des personnes intéressées sont au début de la vingtaine. Ce fait s'explique assez bien puisque, à ce moment-là la jeune fille est prise dans l'engrenage d'une profession. Et puis, le fait de participer si activement à une manifestation de cette envergure tente peut-être davantage les toutes jeunes.

Travailler dans une "Terre des hommes", c'est-à-dire dans un monde sans confins, à l'échelle de l'humain incarné dans toutes les couleurs et toutes les langues constitue une expérience tellement exaltante que les hôtesses trouveront peut-être fades les autres occupations qui s'offriront à elles après la tenue de l'Expo. Mlle Deirdre Mc Ilwraith, une des premières hôtesses, soutient ce point de vue. Elle-même a cependant déjà résolu en partie ce problème puisqu'elle a décidé, sinon de ce qu'elle fera, du moins de l'endroit où elle le fera. En effet, Mlle Mc Ilwraith, d'origine outaouaise, est emballée par Montréal. C'est


Mlle Deirdre McIlwraith

là qu'elle continuera de vivre représentative des hôtesses dont les services sont déjà retenus. Francophile depuis toujours, elle venait d'obtenir sa licence en français de la Sorbonne quand l'Expo l'a engagée. Elle a habité la Suisse 3 ans, vécu au Japon avec sa famille.

Une de ses compagnes, Danièle, Montréalaise de naissance a vécu en France, en Suisse et en Espagne. Elle maîtrise la langue de ces pays... plus le suédois. Une autre, Nicole, est née dans sa région du Lac St-Jean mais est demeurée 5 ans au Chili et en Argentine; 4 en Norvège. Et elle connaît les Etats-Unis d'un bout à l'autre pour avoir visité ce pays durant une année. Quant à Sonia Saumier, elle parle couramment six langues et possède de bonnes notions de russe.

FORMATION SPECIALE

On ne peut s'attendre, naturellement, à ce que toutes les candidates possèdent un curriculum vitae aussi prestigieux. D'ailleurs, s'il est excellent d'avoir vu d'autres horizons, les hôtesses devront surtout connaître très bien le Canada. Aussi une période d'information de quelque 10 semaines a-t-elle été mise au point à leur intention. Elles repasseront l'histoire, la géographie, l'économie et la politique du Canada. Les arts canadiens seront à l'étude. On leur apprendra aussi comment accueillir les visiteurs, comment se maquiller et se tenir, comment prodiguer les premiers soins.

NOUS AFFIRMER

"Quand, dans notre tournée, nous demandons aux jeunes filles pourquoi elles veulent devenir hôtesses, toutes répondent qu'elles désirent faire connaître le Canada (et non leur province) aux autres pays", nous a fait remarquer avec beaucoup de satisfaction Mme Archambault. Aussi nos jeunes filles veulent-elles prouver à la face du monde que nous sommes beaucoup plus qu'un simple point sur la carte.

Les Russes le reconnaissent

Les croyants - non les propagandistes communistes - savent trouver "la clef d'une âme"

MOSCOU. (PC) — Une croyante sait trouver "la clé d'une âme", et les propagandistes communistes de l'athéisme ne le savent pas. Telle est la sévère constatation que fait la rédaction de la Pravda vostoka, organe du parti communiste d'Ouzbekistan, à l'adresse des responsables du parti, en commentant la lettre-confession d'une jeune ouvrière d'une fabrique de bonneterie, Jeanne Smirnov.

Jeanne Smirnov, enfant abandonnée et élevée dans un orphelinat, raconte sa vie dans une lettre à la rédaction. Elle avoue être d'un caractère ombrageux et renfermé, et qu'elle n'a pu trouver ni à l'orphelinat, ni au camp de pionniers, ni à l'école professionnelle de peinture où on la mit d'abord malgré elle, d'amie et de confidente qui sut la comprendre. Jusqu'au jour où, ayant suivi sa vraie vocation en entrant dans la bonneterie, elle a fait connaissance d'un chef, Julie Alexandrovna, qui sut avoir avec elle des rapports humains, l'encourager, l'inviter chez elle au Nouvel An.

Or, Julie Alexandrovna était croyante, elle distrayait Jeanne en lui racontant de merveilleuses histoires: "Pour la première fois, mon âme a été retournée sans dessus-dessous" avoue Jeanne. Julie l'a amenée un jour à se signer avec elle et "la terre ne s'est pas entrouverte", dit Jeanne. Elle l'a bientôt amenée à se laisser secrètement baptiser, et à fréquenter, toujours secrètement — pour qu'on ne se moque pas d'elle — les offices religieux.

Et puis, un beau jour, elles se sont brouillées. "Ce n'est pas moi, c'est mon âge qu'il lui fallait". Jeanne s'est sauvée d'URSS, puis le mal du pays l'a ramenée à Tachkent. Mais elle se sent de nouveau seule et sans appui moral: elle se demande si elle ne va pas retourner à l'église.

UNE PREUVE

Et la rédaction du journal communiste commente: "Julie Alexandrovna ne joue pas les propagandistes, elle ne flétrit pas les sans-Dieu du haut de la chaire car elle sait qu'une parole affectueuse pèse parfois plus lourd que toute une cascade d'éloquence de publiciste. Et vous — s'adressant aux responsables communistes qui n'ont pas su deviner et assister Jeanne — avec tout un puissant appareil de propagande derrière vous, vous n'avez pas su empêcher cette sainte-nitouche d'entrainer Jeanne Smirnov dans sa suite. C'est donc la preuve que Julie Alexandrovna sait trouver la clé d'une âme, pas vous.

Elections chez les fermières de St-Patrice

Le cercle des Fermières de St-Patrice s'est choisi un nouvel exécutif.

Madame Léo Fillion, présidente, a été réélue. Ont été élues Mme Fortunat Leclerc, vice-présidente; Mme Louis Giroux, 1ère conseillère; 2e conseillère, Mme Jean-Paul Chabot; Mme Edgar Fillion, 3e conseillère; Mme Normand Fecteau, bibliothécaire; Mme Jules Nappert, secrétaire.


● **MADAME HUGUES LAPOINTE** a été l'objet d'un déjeuner hier midi, au Château, alors que le Cercle des Femmes canadiennes la recevait et, à cette occasion, présentait un défilé de fourrures. Nous apercevons ici Mme Martin, Mme Hugues Lapointe et Mme S. Bard.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

FILMS EN COULEURS
Spécial!
8mm Dév. inclus $2.95
35mm Dév. inclus $2.49
Livernois PHOTO
1200 St-Jean - Québec
Tél.: 522-5214

Chez Morin on nettoie bien
Maison recommandée par tous les grands magasins de Québec.
SPECIALITE:
Nettoyage de robes et draperies.
H. Morin Ltée
Horace Morin
Diplômé de l'Institut National des Nettoyeurs
129 Rivon-Ellacourt (coin Caron)
TEL.: 522-4795
Téléphonistes en service 24 heures par jour. Chez nous, le blanc vous revient BLANC, les pastelles, à leur teinte originale!


Pourquoi continuer d'être gênée à cause de vos poils faciaux?

Vous ne devriez pas l'être. C'est trop important pour votre vie sociale et mentale. Les livres de médecine nouveaux et vieux sont remplis de ces cas vexants.

En employant les pincettes, rasoirs, crèmes ou cires dépilatoires, vous n'éliminerez pas le problème, car la répétition constante qu'exigent ces produits deviendra pour vous un vrai cauchemar tout en laissant ces poils sur votre visage.

La seule et vraie solution à ce problème est: "La Thermolyse Gregory".

C'est la méthode moderne d'épilation radicale... si peu coûteuse et tellement rapide que plusieurs femmes chics de quatre pays différents décident de se faire épiler radicalement de grandes parties du corps comme, les bras et les jambes... Aussi, elle est si confortable que la plupart des femmes jasent, lisent et même sommeillent durant les traitements.

Il y a une clinique Gregory dans votre voisinage, alors, ne vous sentez plus gênée à cause de poils mal placés.

Visitez la clinique Gregory aujourd'hui même pour un examen et traitement à titre de démonstration gratuite. Après vous ferez une décision au sujet de l'épilation radicale.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879 — Suite 2 — Edifice Morisset
695 est, Boul. Charest — Québec, P.Q.
OUVERT: 10h. a.m. à 7h. 30 p.m. — Sam.: 10h. a.m. à 3h. p.m.



● Ce petit bonhomme suit la mode. Il arbore un pantalon en velours côtelé retenu à la taille par une large ceinture. Un petit gilet en coton à carreaux délicats complète l'ensemble.

Les protestations des consommatrices continuent

MONTREAL (P.C.) — Le mouvement de protestation de consommatrices contre la hausse des prix des produits alimentaires continue de s'étendre à travers le pays. Ainsi, à Vancouver, en fin de semaine, plus de 3,500 femmes ont pris part au boycottage des supermarchés. A Sudbury, en Ontario, les consommatrices cesseront de faire leurs achats dans un grand magasin d'alimentation de la ville si les prix ne diminuent pas sensiblement d'ici-là.

A Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, les consommatrices ont établi des piquets devant les supermarchés de la ville. Plusieurs d'entre elles, accompagnées de leurs jeunes enfants, agitaient des placards sur lesquels on pouvait lire divers slogans comme "La guerre des prix est commencée" ou encore "Il faut couper les prix maintenant". Comme les services d'ordre ont ordonné aux femmes de se disperser devant l'un des établissements de Saint-Jean, celles-ci ont poursuivi leurs manifestations à quelque distance de là.

A Trenton, en Nouvelle-Ecosse, le mouvement s'intensifie également et les femmes n'encouragent plus que les petites épiceries indépendantes.

Dans le cadre de cette campagne de protestation, les consommatrices sont instamment invitées à exprimer leur point de vue auprès de leur député.

Pour plus de charme



9468
SIZES
9—17

Marian Martin

La robe qui émerveillera tous les jeunes de votre âge.

Si simple, si jolie dans de riches couleurs. Faites-la de crêpe, de lainage.

Le patron 9468 se vend grandeurs : 9, 11, 13, 15 et 17.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Horoscope

JEUDI LE 20 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous ne vous ferez pas facilement à certains nouveaux venus dans votre milieu. Agissez envers les autres comme vous aimez qu'ils le fassent avec vous.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne négligez pas les détails. Vous commencerez la journée tôt et la finirez tard, influences planétaires mixtes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne vous découragez pas si les progrès se dessinent lentement dans vos entreprises, c'est un rythme efficace.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne laissez pas trop vagazonder votre imagination au sujet de ce qui peut arriver ou ne pas arriver.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous devrez envisager une situation qui sort de l'ordinaire et requiert des qualités personnelles peu communes.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Il y a de nombreuses chances d'avancement pour les personnes nées sous ce signe. Heureuse journée pour les enfants.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous toucherez des dividendes que vous n'attendiez plus. L'on seconde vos efforts et nourrit vos espoirs.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Songez à l'amélioration de vos méthodes de travail. La routine est nuisible dans tous les secteurs de votre activité.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous serez bien disposé pour recevoir les importuns et faire face aux imprévus. Aspects planétaires stimulants.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Journée sous le double signe de l'enthousiasme et de l'optimisme. Encouragez vos collaborateurs à exprimer leur opinion.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous laissez pas damer le pion. Une victoire sur vous-mêmes sera votre meilleur tonique, aujourd'hui.

20 février au 20 mars (Poissons) — Le climat est propice à l'expression de votre opinion, de même qu'à la manifestation de votre tempérament.

SI VOUS ETES NE UN 24 OCTOBRE

Vous êtes indépendant autant qu'on peut l'être, expressif et responsable. Vous aimez pratiquer les sports et parler en public. Vous ne prodiguez ni les compliments, ni les marques d'affection, mais quand vous le faites, c'est à bon escient.

javel Mix-O bleach CONCENTRE

LA FORMULE Mix-O APRES 34 ANS DE PERFECTIONNEMENTS CONTINUS, SEUL MIX-O A REUSSI A PRODUIRE UNE EAU DE JAVEL CONCENTREE.

PLEINE FORCE
TOUT EN SE DEBARRASSANT DE L'ODEUR DESAGREABLE. VOILA POURQUOI CHAQUE BOUTEILLE PORTE L'INDICATION
"QUALITE ANALYSEE".

Les Anglais délaissent la haute couture

LONDRES. — (Reuter). — Un des plus grands couturiers de Londres, M. John Cavanagh, vient d'annoncer sa décision de se consacrer entièrement au prêt-à-porter. Son départ de la scène de la haute couture ne laisse plus à celle-ci que sept couturiers.

M. Cavanagh, qui est irlandais, a admis la réalité. Il y a trop peu de femmes anglaises — qu'elles soient de la haute société ou qu'elles travaillent — qui disposent du temps, de l'argent et surtout qui ont envie de s'habiller chez un couturier.

Les femmes prêtes à débourser $600 pour une robe et à sacrifier de longues heures pour l'essayage sont en voie d'extinction. Le couturier classique Charles Creed a fermé sa maison de couture de Mayfair cette année. La Française Angèle Delanghe — la seule femme dans la haute couture anglaise — vient également de fermer sa boutique.

COUTURIERS ROYAUX

John Cavanagh travaillera maintenant pour la génération qui veut du prêt-à-porter élégant ou du fait sur mesure qui ne demande que le minimum d'essayage. Norman Hartnell et Hardy Amies — les deux couturiers de la famille royale — ont également créé une vaste collection de prêt-à-porter. Chez Hartnell, il y a maintenant un "Petit Salon" où les clientes peuvent acheter une robe pour $90. Le prêt-à-porter pour hommes est ce qui rapporte le plus d'argent à Hardy Amies. Ses collections de costumes style édouardien, ses paletots de fourrure et ses vêtements du soir avant-gardistes sont en vente dans plusieurs grands magasins.

Reine sherbrookoise

SHERBROOKE (PC) — Une étudiante de l'université de Sherbrooke, Christine Leblanc, âgée de 18 ans, a été proclamée hier reine de la radio-télévision sherbrookoise, à l'occasion d'un gala commémorant le dixième anniversaire de fondation de la station CHLT. Le comédien Jean Coutu présidait le jury qui a choisi Mlle Leblanc parmi 16 candidates de diverses régions. L'événement marquait aussi l'inauguration officielle du nouveau palais de sports à Sherbrooke.

Décès d'une des dernières survivantes du monde brillant appelé "La belle époque"

PARIS. (A.F.P.) — Cléo de Merode est morte à Paris lundi matin, à l'âge de 91 ans. Avec elle disparaît une des dernières survivantes de ce monde brillant et futile que l'on a appelé "La belle époque". Alors que toutes ses "consoeurs" de la joie parisienne s'étaient attribué des noms d'emprunt pompeux, Cléo s'appelait réellement de Merode et elle descendait de la branche autrichienne d'une vieille famille d'authentique noblesse. Elle s'était d'ailleurs toujours défendue d'être une "demi mondaine", allant jusqu'à intenter en 1950 un procès à la Radiodiffusion française qui, dans une émission, l'avait placée dans le groupe des "Liane de Pougy" et des "Emilienne d'Alençon".

Ele a d'ailleurs écrit un livre de souvenirs où elle se vante d'avoir été élue en 1896, à l'âge de 20 ans, reine de beauté en écrasant des concurrentes déjà célèbres, comme la cantatrice "Melba" et les actrices Cécile Sorel et Sarah Benhardt. Elle avait aussi servi de modèle à Falguière, qui avait exposé une statue d'elle au Salon, mais a-t-elle précisé dans ses souvenirs, c'est seulement sa tête qui a servi de modèle, car pour le corps, sa dignité ne lui avait pas permis de poser nue. Elle s'est toujours défendue d'avoir été la maîtresse du roi Léopold II de Belgique, sans nier l'amitié pressante que ce souverain lui portait. D'abord danseuse à l'Opéra qu'elle quitta à 23 ans, elle avait fait des tournées dans le monde entier où elle avait été accueillie en princesse.

Sobriquet

Cléo de Merode avait conservé son somptueux appartement aux portes du bourgeois parc Monceau. Elle y vivait sans domestique et pour en payer le loyer, elle sous-louait une partie de l'appartement à des étudiants. Jusqu'à sa mort, elle a été fidèle à la mode de l'époque où elle régnait et elle était connue dans le quartier sous le sobriquet affectueux et moqueur de "Madame la Baronne".

La mode est aux fourrures folles

MONTREAL. — (P. C.) — Personne ne songe à mettre de côté, définitivement, les éternelles fourrures classiques : vison, astrakan, loutre, castor. Mais depuis quelques années, les "fourrures folles" ont la vedette et ce n'est pas seulement une question d'argent.

Les femmes élégantes portent volontiers les "fourrures folles" plutôt qu'un vison sévère ou un castor un peu "madame". Ce n'est plus une question de finance, c'est une question de moeurs, de mode.

On préfère des vêtements jeunes, seyants et chauds, qu'on traite avec moins de respect que le vison et qu'on remplacera également plus vite. L'hiver dernier a été la saison du lapin : on en a vu de toutes les couleurs. Cette année on voit apparaître des pattes de marmotte de Chine, du renard à toutes les façons et un nouveau venu sensationnel : le kangourou.

Une 10e grossesse pour Ethel Kennedy

NEW YORK — (P.A.) — La femme du sénateur démocrate de New York, Ethel Kennedy, attend son dixième enfant au printemps. On sait que le jeune sénateur — à l'allure de "teenager" — et sa jeune épouse ont neuf enfants dont l'âge varie entre 20 mois et 15 ans. Ce sont : Kathleen, Joe, Bobby, David, Courtney, Michael, Kerry, Christopher et Matthew.

Exposition de travaux

L'Association des handicapés de la ville de Québec tiendra une exposition de travaux exécutés par les handicapés eux-mêmes durant leurs loisirs. On pourra y admirer des peintures, de la mosaïque, des travaux de couture, des émaux et des bois travaillés.

Cette exposition aura lieu samedi et dimanche les 22 et 23 octobre au centre d'enseignement audio-visuel, 1158, rue Bourlamarque, de 2 heures p.m. à 11 heures p.m.

Les visites de la population ne pourront qu'encourager les handicapés à poursuivre leurs travaux.

$40,000
"LA RONDE DES ETIQUETTES CO-OP et HARMONIE"
ATTRIBUES EN PRIX DE TOUTES SORTES PENDANT 26 SEMAINES CONSECUTIVES



GROS LOT
UN VOYAGE A NASSAU
POUR 2 PERSONNES
SUR LES AILES D'UN REACTE D'AIR CANADA
"Passez 15 jours sous les palmiers"
PLUS
$500. EN ARGENT DE POCHE
OU
$1000. SI VOUS AVEZ VOTRE CARTE DE SOCIETAIRE

2e PRIX
Prix de consolation
Un CONGELATEUR
CO-OP VALEUR $279

CONDITIONS DU CONCOURS
Achetez les produits CO-OP et Harmonie, écrivez vos nom et adresse ainsi que le numéro de téléphone à l'endos de chacune des étiquettes. Déposez le tout à chaque semaine à votre Magasin CO-OP dans la boîte-concours "La Ronde des Etiquettes CO-OP et Harmonie".
Vous avez ainsi la chance de gagner :
1-Le prix hebdomadaire
2-Le prix mensuel
3-Le gros lot
N.B. Le gagnant doit répondre à une question facile. Le personnel des Magasins CO-OP et leur famille ne sont pas éligibles au concours.

125 sociétaires et clients ont la chance de gagner à chaque semaine un prix de grande valeur. En plus, le gagnant reçoit un bon de $5.00 en marchandise s'il est porteur d'une carte de sociétaire

PAMPLEMOUSSES
FLORIDE - GROSSEUR 48
6 pour .49

TOMATES CELLO 2 livres .39 FLORIDE
CHOUX DU QUEBEC GROSSEUR 18 2 pour .25

LAIT INSTANT CRINO 3 LBS 1.15
FROMAGE TRANCHE CANADIEN KRAFT - 2 LBS 1.35
FROMAGE GRUYERE BURKI KRAFT - 12 port. .53
MACEDOINE CO-OP 20 OZ 6/1.00
MARINADES SUCREES RAYMOND 24 oz .37
SAUCE St-Hubert B.B.Q. env. 1 oz 2/.49
SAUCE Hot Chicken Cordon Bleu 20 oz .29
SIROP pour le rhume Sapin Fortin 16 oz 1.29
COLGATE Pâte dentifrice Format géant 2/.99
AJAX Nettoyeur à évier Format géant 2/.63
WINDEX Nettoyeur à vitres 20 oz .43

REMPLISSAGE A TARTE VACHON
Bte 20 oz fraises .49 cerises .49 bleuets .55

Nouveau
FLING DE CHRISTIE
Fromage suisse - fromage Cheddar - farine de maïs
Boîte 4¼ oz 3 btes 1.00

ESSENCE A LA VANILLE Suprême
Gratis: cuillères à mesurer 8 oz .65

SOUPE STUART POULET ET NOUILLES env. .10
NESTLE QUIK BREUVAGE INSTANT CHOCOLAT Boîte 1 lb .55

A gagner cette semaine:
125 PLANCHES A REPASSER en métal. Valeur de 15.95
plus 125 bons d'achats de $5.00 si vous êtes sociétaires. Ce qui porte la valeur cette semaine à $2625.00.

BAS DE NYLON Magic 1ière qualité sans couture la paire .39
MIR détergent liquide 2 bouteilles 24 oz 1 bouteille 12 oz les 3 pour .79



FESSE DE JAMBON CUIT .61 lb un bout ou l'autre
STEAK ROTI DE CENTRE DE LA FESSE DE JAMBON CUIT lb .89
QUART DE FESSE DE JAMBON CUIT désossé lb .99
BOEUF HACHE frais haché à toutes les heures lb .49
CRETONS Format familial 12 oz .57
HUITRES Malpeck régulière 3 lbs .95

Les item de viandes annoncés sont de marque CCS pour les régions du Saguenay et Lac St-Jean.

SERVICE A SALADE $4.49 EN VERRE 9 MORCEAUX PRIX REG. $6.95 PRIX CO-OP

CEREALES Post Honey Comb 9 oz .39
MELANGE A GATEAUX Twinkle Ogilvie 3/.69 15 oz
MOUTARDE CO-OP 16 oz .19
KLEENEX Blanc ou couleurs asst. Boîte 200's 4/.69
Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au 22 octobre

Pendant la durée du concours
6 TELEVISEURS ET 6 RADIOS ADMIRAL
sont attribués à raison d'un appareil de télévision et un appareil de radio par mois

QUE SERONS-NOUS DEMAIN!
Des consommateurs exploités?
Des consommateurs protégés?
MAGASINS CO-OP — PROTECTION DES CONSOMMATEURS
ECONOMIE COOPERATIVE — FORCE DES CONSOMMATEURS
Demain il nous FAUT une ECONOMIE COOPERATIVE au QUEBEC!
Devenez SOCIETAIRES du Magasin CO-OP de votre localité.

MAGASINS CO-OP REGION DE QUEBEC
Duberger 2030, Boul. Père Lelièvre
Charlesbourg 7370, 3ième Ave Ouest
Loretteville 62, Boul. Valcartier
Montmorency 79, avenue Ruel
Ancienne-Lorette Route Aéroport
St-Redempteur 34, 1ère Avenue



Une série de dix articles de M. l'abbé Lucien Pageau qui a passé quatre ans et demi avec l'équipe de prêtres québecois qui oeuvre au Paraguay. Ces articles, un par semaine, serviront de préparation au dimanche liturgique de l'Amérique Latine, le 4 décembre prochain. M. l'abbé Pageau est actuellement vicaire à la paroisse Notre-Dame de Recouvrance, de Québec.

La réalité brutale de l'Amérique latine

L'Amérique latine : ce n'est pas seulement les belles plages sablonneuses d'Acapulco, le bruyant carnaval de Rio, les folles nuits de Caracas, les heureux hasards du Casino de Vina del Mar, les gratte-ciel de Buenos-Aires, les vestiges des admirables civilisations précolombiennes ou la douceur de vivre dans les grandes haciendas. Pour le touriste, l'Amérique latine peut évoquer le symbole de la chaleur, du repos idéal au son des guitares et des sérénades romantiques au clair de lune. Mais pour qui ouvre les yeux et regarde au dehors de soi, l'Amérique latine montre un visage qui enlève tout repos et va même jusqu'à inquiéter l'observateur réaliste.

Des chiffres qui parlent par eux-mêmes.

L'Amérique latine, pour nous, se résume davantage par ces chiffres, effrayants dans leur sécheresse :

- 21 nations;
- 225 millions d'habitants, avec prévisions démographiques de 255 millions pour 1970;
- 225 millions d'hommes et de femmes pour qui l'espérance de la vie va de 40 à 50 ans;
- 140 millions de serfs, de gens qui dépendent entièrement d'un maître;
- 140 millions de sous-alimentés;
- 100 millions d'analphabètes;
- 100 millions de malades endémiques.

Et aussi par ces paroles d'un célèbre auteur mexicain à l'endroit des Etats-Unis; mais qui valent aussi pour nous du Canada :

> "Au sud de votre frontière, mes amis des Etats-Unis, s'étend un continent en pleine fermentation révolutionnaire, un continent qui possèdent d'immenses richesses et qui vit pourtant dans une misère et une désolation que vous n'avez jamais connues et que vous imaginez à peine..."

CONTRASTE SCANDALEUX

Partout en Amérique latine, on voit ce contraste scandaleux qu'offrent la richesse et la pauvreté. A côté d'une minorité de gens colossalement riches, c'est la misère des paysans et de la masse prolétaire. A côté du luxe écrasant des villas des riches c'est la misère des bidonvilles, des favellas, des chacaritas où croupit un sous-prolétariat.

CAUSES DE CETTE SITUATION TRAGIQUE

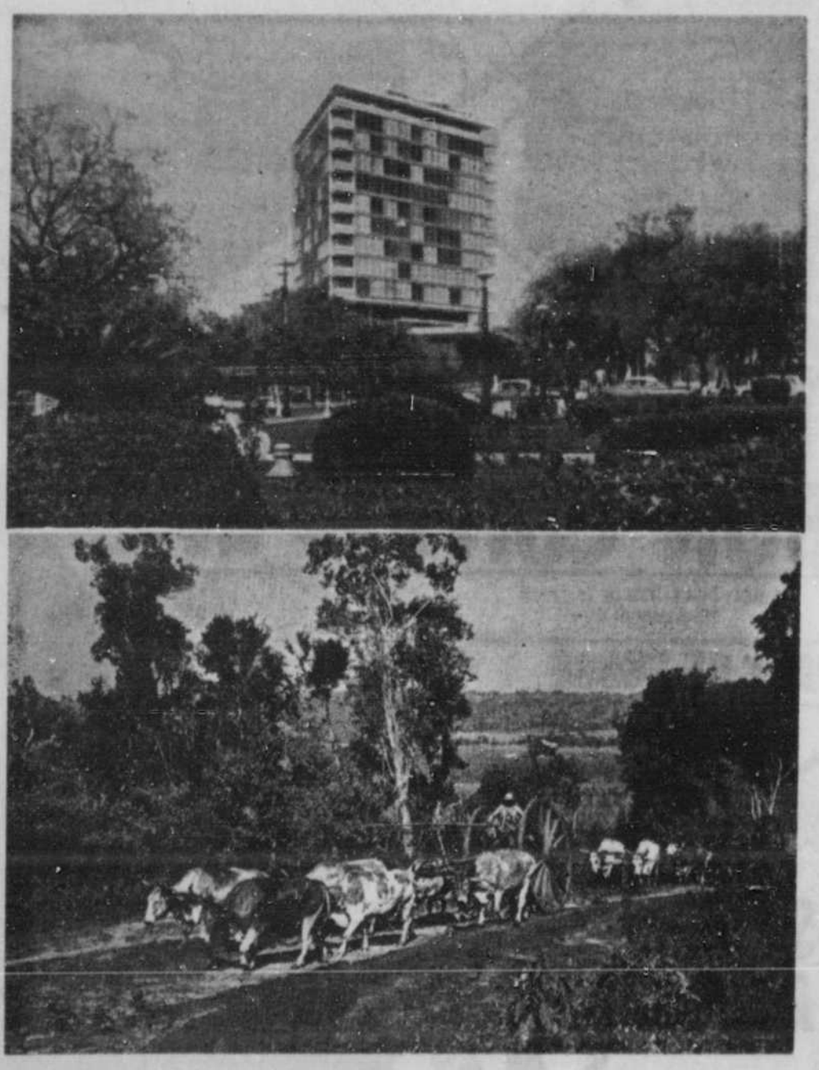
Parmi les causes de cette situation sociale tragique en Amérique latine, mentionnons celle qui, à notre avis, illustre ce contraste frappant des classes et que nous appellerons le scandale des "latifundia" joint à l'égoïsme économique de l'oligarchie latino-américaine.

Dans l'ensemble de l'Amérique latine, 5% de la population possède 50% des terres. On trouve des pays, comme le Chili, le Brésil, le Vénézuela, où le système des "latifundia" est encore plus frappant puisque la moitié des terres cultivables du Brésil et du Chili appartiennent à 2% seulement de la population tandis qu'au Vénézuela, 3% de la population possède à lui seul 90% des terres. Ces "grands propriétaires" non seulement exploitent des millions d'êtres humains travaillant à leur service et vivant dans des conditions inhumaines, mais de plus exportent leurs capitaux à l'étranger refusant ainsi de collaborer à la promotion économique de leur propre pays. On estime à plus de 14 milliards de dollars les dépôts de la classe aisée latino-américaine dans les banques étrangères de Suisse et de New-York.

D'autres structures comme la dépendance vis-à-vis de la monoproduction et des capitaux étrangers qui contrôlent plus de la moitié des exportations comme des importations latino-américaines, l'accroissement démographique et une mauvaise repartition de la population expliquent, elles aussi, la situation latino-américaine.

BOMBE A RETARDEMENT

En face de l'injustice sociale causée par les 5% de la population latino-américaine qui reçoit 50% des revenus nationaux; à la vue de ces millions d'êtres humains entassés dans des taudis et pour qui des problèmes aussi primaires que la faim, l'habitat et l'éducation reste la préoccupation quotidienne; pensant à l'avenir de cette partie du monde déjà en effervescence sur les plans social, politique et économique, il est permis d'affirmer avec le journaliste Paul L. Bonny que l'"Amérique latine prend les apparences d'une bombe à retardement dont le tic-tac a déjà commencé".



Les causes de la hausse des prix

Explications qui jettent une lumière nouvelle sur le coût de la vie et celui des produits de consommation

Ottawa (PC) — Les spécialister du Bureau fédéral de la statistique ont donné des explications qui jettent une lumière nouvelle sur les causes de la hausse des prix. Comparaissant il y a quelques jours devant le comité parlementaire d'enquête sur le coût de la vie, ils ont rappelé aux sénateurs et aux députés que l'indice des prix à la consommation n'est pas suffisant pour établir le coût de la vie.

En d'autres mots, coût de la vie et coût des produits de la consommation ne sont pas calculés de la même façon. Ainsi, ils ont expliqué que le coût d'un meilleur emballage n'intervient pas dans le calcul de l'indice des prix à la consommation, car l'emballage, aux yeux des statisticiens, est classé dans la catégorie de la qualité.

Entendant ces explications, un député néo-démocrate, M. Max Saltsman, a déclaré que pareilles considérations tendent à tromper la consommatrice. M. Saltsman déclare à ce propos: la consommatrice constate que le prix des aliments augmente, mais le Bureau de la statistique affirme qu'il n'a pas augmenté.

L'abolition de la distinction chez les membres des Jésuites a porté à une certaine confusion

CITE DU VATICAN. (AFP). Une confusion s'est faite à propos de la décision prise par la Congrégation générale des Jésuites de remettre à plus tard l'abolition de la distinction existant entre les membres de la compagnie depuis saint Ignace

La distinction que l'on avait proposé d'abolir est celle qui sépare en deux groupes les religieux ayant reçu l'ordination sacerdotale, mais dont les uns ont prononcé les voeux solennels de la profession religieuse, tandis que les autres n'ont prononcé que les voeux simples de pauvreté, chasteté et obéissance. Ces derniers, que saint Ignace a appelés les "coadjuteurs spirituels", ne peuvent pas être élus, comme les autres, aux postes majeurs de préposé général ou de provincial ni participer aux congrégations générales. Il ne s'agissait donc pas, comme on avait pu le croire, d'abolir la distinction qui sépare les prêtres des frères laïcs.

On sait que la congrégation générale a décidé de confier à une commission spéciale le soin d'étudier la question de l'abolition de la distinction entre les prêtres profès et ceux ayant émis les aveux simples. Cela dans un délai de trois ans. Le pères provinciaux devront décider ensuite s'il y a lieu de convoquer une autre congrégation générale pour voter sur la question.

Coopération, coordination

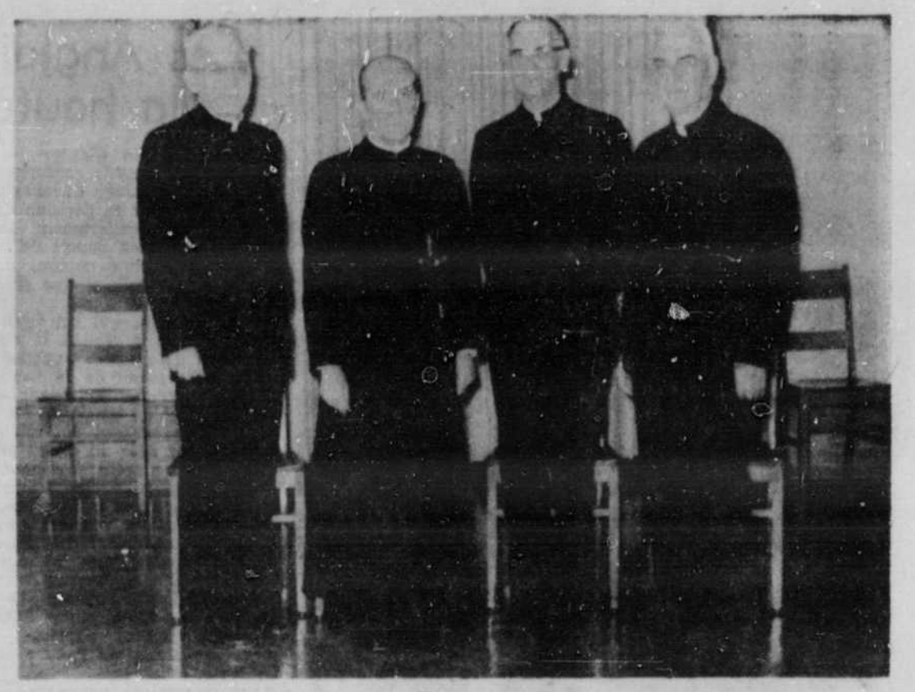
MONTREAL (P.C.) — Le Dr Albert E. Berry, secrétaire de l'Institut canadien du contrôle de la pollution des eaux, a déclaré lundi qu'aucun effort ne doit être épargné pour établir un contrôle efficace de la pollution des eaux.

Au cours d'une conférence qu'il a prononcée devant les membres de l'industrie de la pulpe et du papier, il a émis l'opinion que la coopération et la coordination de tous les groupes étaient nécessaires pour rendre ce contrôle possible.

"Dans les circonstances actuelles, cela ne peut se faire qu'à l'aide de la coopération de toutes les provinces".

Le gouvernement canadien pourrait-il établir une politique dans certaines questions actuellement sous la juridiction provinciale ? "Ceci n'est qu'une partie du problème", a-t-il ajouté. Tout nous porte à croire qu'une certaine agressivité serait nécessaire pour accomplir cette tâche dont bénéficierait le Canada tout entier. "Le principe fondamental doit être le suivant: les déchets doivent être traités de telle sorte qu'au moment où ils sont rejetés à l'eau, ils ne puissent affecter la pureté de cette dernière".

Réal-L. Demers, de la Régie des eaux du Québec, a déclaré à l'ouverture de la conférence de l'industrie de la pulpe et du papier que tout délai apporté à trouver une solution immédiate à la crise actuelle de pollution des eaux ne fait que rendre la tâche extrêmement plus difficile.



● COMITE EXECUTIF DE LA CONFERENCE OBLATE — De gauche à droite : R. P. L. Engel, o.m.i., vice-président; R. P. Stanislas LaRochelle, assistant général; R. P. Henri Légaré, président; R. P. Georges-Marie Latour, secrétaire.

Conférence Oblate du Canada

OTTAWA — Les treize Provinciaux de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée au Canada, réunis dernièrement à Ottawa sous la présidence du R. P. Paul-Henri Barabé, provincial de la province du Saint-Rosaire (Québec) et en présence du R. P. Stanislas-A. LaRochelle, assistant général de la Congrégation, ont jeté les bases de ce qui sera désormais connu sous le nom de Conférence Oblate du Canada.

Le Chapitre général de la Congrégation des Oblats de M.I., tenu à Rome en janvier 1966, ayant prescrit, dans de nouvelles Constitutions, la création de Conférences interprovinciales dans les diverses parties du monde, les Provinciaux du Canada, fidèles au mandat reçu, ont donc mis sur pied une Conférence couvrant tout le territoire du Canada. Il existe également d'autres Conférences Oblates à travers le monde : Conférence des Etats-Unis, de l'Amérique latine, Conférence européenne, Conférence africaine, Conférence asiatique.

Le but de ces Conférences est de permettre une plus étroite collaboration entre les diverses provinces et avec l'ensemble de la Congrégation, de participer à son gouvernement, d'étudier ensemble des problèmes communs et de leur chercher une solution, d'assurer une collaboration plus étroite encore si possible avec la Hiérarchie au service de laquelle les membres de la Congrégation oeuvrent dans un si grand nombre de diocèses au Canada, où leur nombre est de deux mille.

Après l'adoption d'une constitution, il fut procédé aux élections. Le R. P. Henri Légaré, provincial de la province du Manitoba, fut élu président, le R. P. Léopold Engel, provincial de la province Sainte-Marie (Saskatoon), vice-président, et le R. P. Georges-Marie Latour, provincial de la province d'Alberta, secrétaire. Le R. P. André Guay fut nommé secrétaire exécutif de la Conférence et chef du secrétariat permanent. La Conférence a son siège à Ottawa.



TELEVISEUR *Emerson*
écran de 25 pouces,
cabinet de style
contemporain
fini noyer. Valeur
$1,149.95
avec contrat de service

Concours T

PARTICIPEZ AU CONCOURS TV EN COULEUR JATO ET GAGNE

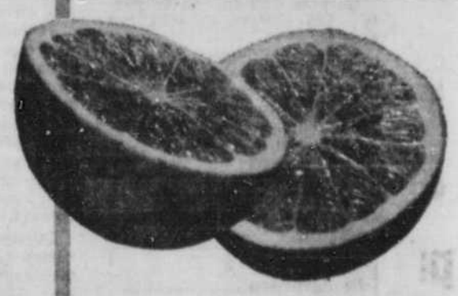
Nouvelle et délicieuse
CREME GLACEE
"Jato", choix d'essences
Cont. pratique en nylon 3 chop.
47¢
REGULIER .69 CH. — EPARGNEZ .22 CH.

GATEAUX FRAIS
"Stuart", boîte familiale, assortis
Ble 8s
33¢
REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

JUS POMME
"Rougemont", pur, vitaminé
Ble 48 oz
29¢
REGULIER .37 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

SOUPE CATELLI
POULET ET NOUILLES, DELICIEUSE ET RAPIDE, REGULIER .25 CH. — EPARGNEZ .06
POIS VERTS
"LIBBY", ASSORTIS, DE FANTAISIE, REGULIER 2/.45 — EPARGNEZ .14
MAIS DORE
"LIBBY", GENRE CREME DE FANTAISIE REGULIER 2/.45 — EPARGNEZ .14
MARGARINE
"BLUE BONNET", ECONOMIQUE POUR FRITURES, REGULIER $1.15 CH. — EPARGNEZ .20 CH.
LAIT BONLAC
EN POUDRE INSTANTANE, VITAMINE, REGULIER $1.15 CH. — EPARGNEZ .20 CH.

PAMPLEM



TOMATES ROSES NO 1 JUTEUSES DES SERRES CHAUDES D'ONTARIO REG. .59 LB — EPAR. .20 LB — 39¢
BROCOLI NO 1 VERT ET TRES GROS IMPORTE REG. .49 CH. — EPAR. .10 CH. — CH. 39¢
CEREALES A DEJEUNER "HONEY COMB", SUCREES, FRAICHES, REG. .47 CH. — EPAR. .08 CH. — 2 pqts 39¢
PEPSODENT DENTIFRICE A L'IRIUM, REG. .69 CH. — EPAR. .16 CH. — Format géant 53¢
DETERGENT BREEZE NOUVEAU LIQUIDE A VAISSELLE INCLUS, REG. $1.09 CH. — EPAR. .34 CH. — Format géant 85¢
CIRE CRISTAL LIQUIDE DE "SUCCES", TRANSPARENTE, REG. $1.35 CH. — EPAR. .36 CH. — Bte 32 oz 1.09

815 AVE MYRAND STE-FOY
3190 BOUL. NEILSON EST-FOY

L'inflation ne serait pas la cause du retard de l'assurance-maladie

MONTREAL (P.C.) — L'inflation ne serait pas la cause du retard de l'assurance-maladie, mais bien les intérêts privés et politiques.

A l'occasion d'un carrefour d'études réunissant les divers représentants des services sociaux publics et privés, M. René Lévesque a catégoriquement accusé Ottawa de retarder l'établissement d'un système d'assurance-santé dans notre pays — qui est, selon l'ancien ministre de la Famille et du Bien-être, "une génération en retard sur la plupart des autres pays", — pour des raisons politiques et non constitutionnelles, comme on voudrait le faire croire.

Toujours selon M. Lévesque, Ottawa voudrait faire croire à la population que ce retard est causé par l'inflation; or, dès l'année prochaine, alors que nous traverserons probablement une période de récession, la situation ne fera que s'aggraver.

En ce qui regarde les raisons politiques, M. Lévesque accuse les conservateurs qui sont à Ottawa. Quant aux raisons d'intérêt privé, elles sont simples: certains groupes, dont plusieurs compagnies d'assurance, craignent de voir leurs profits diminués, comme il arrive chaque fois qu'une grande mesure sociale est prise. Il faut se demander, avec M. Lévesque, si les intérêts privés, même s'ils sont légitimes, doivent indéfiniment primer les intérêts de l'ensemble de la population.

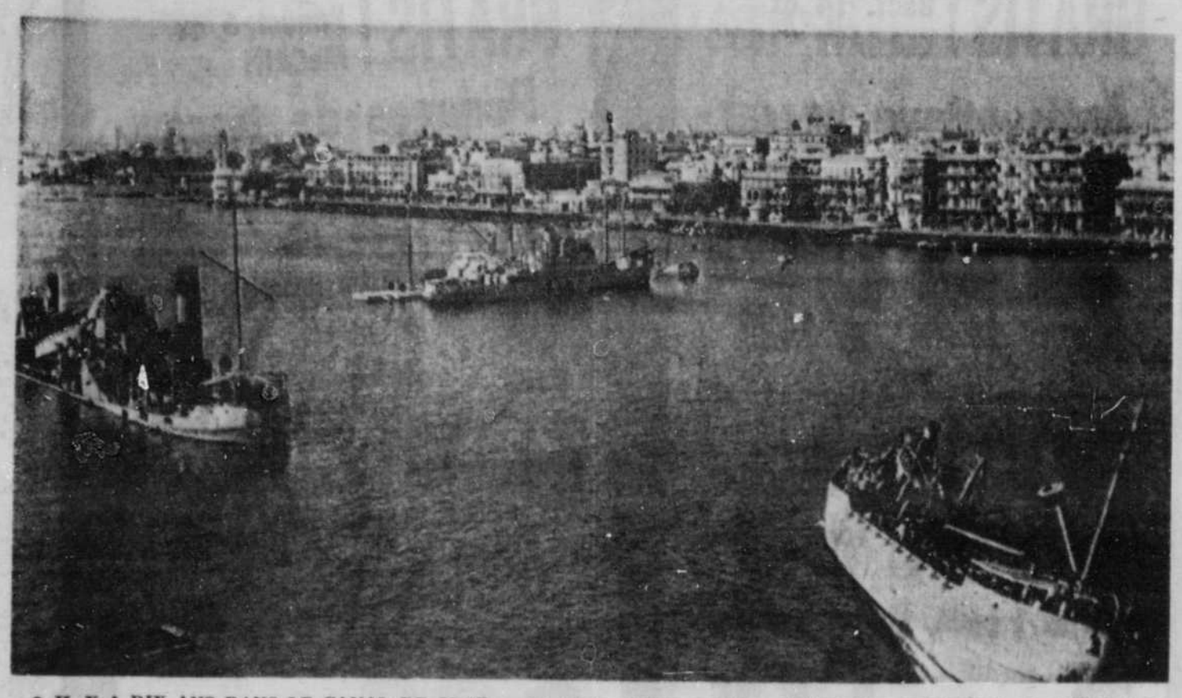
Une récente enquête faite conjointement par le magazine Châtelaine et le ministère de la Famille a révélé que 75 pour cent des femmes du Québec sont en faveur d'un établissement immédiat d'un programme d'assurance-santé, même s'il doit en résulter un accroissement des impôts.

Le "racket" des médicaments

M. René Lévesque s'est ensuite attaqué à ce qu'il a appelé le "racket" des médicaments. En effet, la partie de la population qui doit recourir aux services d'un médecin se voit dans l'obligation d'acheter les médicaments que celui-ci lui prescrit. Or, il n'y a aucun contrôle sur les prix de ces médicaments, lesquels sont la plupart du temps d'un prix si élevé que ceux qui sont assistés médicalement n'ont pas les moyens de se les procurer. L'ancien ministre a qualifié de scandaleux les profits réalisés par certaines compagnies de produits pharmaceutiques. "Il faudrait d'abord contrôler ce vol organisé", a-t-il déclaré, "avant d'instaurer l'assistance-médicaments".

"Le mieux-être social"

Le thème de ce carrefour d'études était "le mieux-être social". Dans un système idéal, les priorités envisagées par M. Lévesque, en plus de l'assurance-santé, étaient les suivantes: éducation, logement, allocations familiales répondant aux besoins des familles, régionalisation des services sociaux, loi unique d'assistance publique. M. Lévesque est d'avis qu'il faut décentraliser systématiquement les services, en tenant compte de l'étendue de la province, et en donnant la priorité aux milieux les plus défavorisés. Pour cela, il faudra rompre avec une longue tradition de compartimentation des services.



● IL Y A DIX ANS DANS LE CANAL DE SUEZ — Quand les forces anglaises et françaises entreprirent de s'emparer du canal de Suez, en 1956, les Egyptiens coulèrent 47 navires dans le grand passage maritime international, afin de rendre inutilisable ce canal. Sur cette photo datant de 1956, on voit des bateaux coulés et bloquant l'entrée nord du canal, au Caire. Au centre, un navire de secours est affecté au déplacement de débris partiellement cachés. (Téléphoto: U.P.I.)



M. R.-B. Bennett



M. Lester B. Pearson



M. Louis Saint-Laurent

Des personnalités politiques du Canada vues par le comte Swinton

Par Carl MOLLINS

LONDRES. (P.C.) — De tous les premiers ministres canadiens quil a connus, le comte Swinton affirme que M. Louis S. Saint-Laurent était "le Canadien le plus authentique".

M. Lester B. Pearson, qui était secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à l'époque où Swinton était secrétaire du Commonwealth, a également fait bonne impression. Mais, ayant été actif dans le gouvernement britannique et les affaires du Commonwealth pendant près d'un demi-siècle, le comte Swinton, aujourd'hui âgé de 82 ans a eu affaire à deux autres premiers ministres canadiens qu'il a jugés moins sympathiques, en l'occurrence Mackenzie King et R. B. Bennett.

Dans ses mémoires qu'il a intitulées "Soixante années de pouvoir", Swinton dit que de tous les premiers ministres canadiens auxquels il a eu affaire en sa qualité de membre du gouvernement britannique, de 1920 à 1955, M. Louis S. Saint-Laurent fut celui avec lequel il était le plus facile de s'entendre.

Affirmant que "M. Saint-Laurent était toujours franc et donnait toujours une réponse claire et prenait une décision ferme", Swinton ajoute: "Quel changement avec Mackenzie King".

Lors de la conférence économique impériale de 1923, écrit Swinton, "King m'avait donné l'impression que sa principale préoccupation consistait surtout à ne pas s'engager en quoi que ce soit".

"Bien que je l'aie mieux connu par la suite, cette impression première ne s'est jamais dissipée".

Qualifiant M. Saint-Laurent "de collègue merveilleux avec qui discuter", Swinton ajoute qu'il avait "des qualités morales et intellectuelles ainsi que du courage et de l'intégrité".

Ce qui procurait tant de satisfaction à travailler avec M. Saint-Laurent ou avec M. Pearson c'est que non seulement nous procédions à un échange complet d'informations et de renseignements, mais nous en faisions l'appréciation ensemble.

Impressions

Philip Cunliffe-Lister devenu le comté Swinton, a parcouru le Canada d'un océan à l'autre à l'issue de la conférence impériale de 1932 qui s'était déroulée à Ottawa et il a fait une seconde et dernière tournée transcanadienne en 1954. Il signale qu'il a été frappé les deux fois par "la diversité du Canada et par l'individualité, presque du séparatisme, des provinces canadiennes.

"Ces constatations m'ont permis de me rendre compte que le premier ministre canadien est peut-être le seul homme qui voit le Canada dans son ensemble.

"Il ne fait pas de doute que M. Saint-Laurent considérait le Canada dans son ensemble. Non seulement voyait-il le Canada dans son ensemble, mais ce Canadien français était un Canadien plus authentique que n'importe quel de ses prédécesseurs.

Swinton relate qu'à l'époque où il était secrétaire de l'air, de 1935 à 1938, Mackenzie King a rejeté des propositions qui lui ont été renouvelées à plusieurs reprises pour que le Canada participe au programme d'entraînement de pilotes du Commonwealth en vertu duquel les avions d'entraînement seraient fabriqués au Canada et notre pays recevrait une subvention pour chaque élève-pilote qui obtiendrait ses ailes.

Le Canada a attendu le début de la seconde grande guerre, à l'automne de 1939, pour adhérer à ce plan, King ayant refusé d'y participer plus tôt parce que cela aurait eu pour effet d'engager par anticipation le Canada dans la guerre, écrit l'auteur de "Soixante années de pouvoir".

King fait des menaces

Lors de la conférence du Commonwealth de 1937, écrit Swinton, King alla jusqu'à menacer de se retirer de la conférence si le gouvernement de Londres insistait pour faire adopter cette proposition.

Une fois que la guerre eut éclaté et que le Canada eut donné son adhésion au plan, on a demandé à King pour quelle raison le Canada n'y avait pas adhéré plus tôt. King a répondu que lorsque la G.-B. l'eut invité formellement, le Canada a consenti.

"Cela est littéralement vrai", note Swinton avec ironie, "parce que vous ne formulez pas une proposition formellement . . . Quand le premier ministre nous a préalablement fait savoir que so vous faisiez cela, il quitterait la conférence".

R. B. Bennett

Le mandat de R. B. Bennett comme premier ministre à Ottawa a coïncidé avec la période où Swinton fut secrétaire aux colonies, c'est-à-dire à la période où le Commonwealth blanc était considéré comme une association de pays égaux et indépendants, ce qui favorisait les échanges commerciaux entre les membres.

Swinton dit qu'il a fini par bien connaître Bennett et que "contrairement à la majorité de mes collègues britanniques, je m'entendais bien avec lui".

"Il fut le premier ministre le plus dictateur que j'aie connu en temps de paix . . . Bennett ne faisait pas ou peu confiance à ses collègues de cabinet".

Le livre du comte Swinton comporte principalement une série de portraits de 11 premiers ministres anglais qu'il a ou servis ou bien connus, depuis A. J. Balfour jusqu'à sir Alec Douglas-Home.

Alexandre Taschereau

De feu Alexandre Taschereau, qui était premier ministre du Québec à l'époque où Swinton a visité le Canada en 1932, l'homme politique anglais dit qu'il était "soupçonneux" du reste du Canada. M. Taschereau devait d'ailleurs se plaindre à Swinton de ce qu'il n'avait pas été invité à participer à la conférence économique et que cette dernière n'avait rien apporté au Québec.

Swinton dit qu'il avait suggéré au premier ministre Bennett que M. Taschereau entreprenne une tournée transcanadienne à bord d'un wagon de chemin de fer privé, tout comme le ministre anglais venait lui-même de le faire. M. Bennett lui a répondu qu'une semblable offre avait été faite à plusieurs reprises à M. Taschereau mais que le premier ministre québécois avait toujours refusé.

Les jeunes Français:

Ils préfèrent le travail à l'argent

PARIS. — (A. F. P.) — "Ils sont optimistes, ils croient à l'amour, ils préfèrent le travail à l'argent." C'est ainsi que se présentent les jeunes Français, selon les conclusions générales d'une enquête menée à l'initiative de l'hebdomadaire Paris Match.

Dix mille jeunes de 16 à 20 ans ont été interrogés dans tous les lieux et dans tous les milieux. Ils ont dit de leurs aînés, aux enquêteurs : "Nous ferons mieux qu'eux".

Près de 20 pour cent de ces jeunes se sont déclarés enthousiastes quant à l'avenir et 57.2 pour cent se sont dits optimistes. Les trois-quarts ont d'ailleurs déjà un but dans l'existence. Au premier plan, figurent la réalisation de leur idéal, le bonheur et l'épanouissement et, immédiatement derrière : la réussite dans le travail et l'harmonie de la famille, puis le service de l'humanité. Ces jeunes ne sont pas aigris, les trois-quarts se disent très satisfaits ou assez satisfaits de leurs parents. Dans la même rubrique, 63 pour cent d'entre eux estiment que le confort est une nécessité.

En amour, la moitié des jeunes Français considèrent qu'ils ont plus de chances que leurs aînés d'être heureux. La fidélité figure au premier rang des qualités que l'épouse ou l'époux demande à son conjoint. Soixante-deux pour cent des garçons sont favorables à l'amour avant le mariage, mais 60 pour cent des filles lui sont défavorables.

Bien entendu, plus de la moitié ont l'ambition de devenir des cadres supérieurs et des membres des professions libérales.

On ne trouve que 5 pour cent de vocations pour une fonction d'ouvrier et 2.6 pour cent seulement pour une occupation d'agriculteur. C'est une des grosses surprises de ce sondage, dans un pays qui était naguère de forte tradition paysanne.

CARRIERES REVEES

Selon l'enquête de Paris Match, la carrière médicale vient en tête des professions souhaitées, puis les carrières artistiques et l'enseignement. Cinquante six pour cent des femmes souhaitent exercer une profession jusqu'à la maternité et pas après, et près d'un quart estiment souhaitable ou possible de travailler toute la vie.

Il en reste 5 pour cent pour ne réclamer l'exercice d'aucune espèce de profession.

Les jeunes ont mis un mariage réussi et des enfants bien élevés en tête des réalisations dont ils seraient le plus fiers.

La lacheté de l'égoïsme sont les défauts les plus honnis.

Nouvelles surprises dans le chapitre politique : 62 pour cent des jeunes s'intéressent d'abord aux problèmes internationaux, 17.9 aux problèmes nationaux et 17.8 aux problèmes locaux.

Vingt et un p.c. d'entre eux seulement appartiennent à un club, mouvement ou parti. L'activité culturelle ou éducative, puis sportive, est ce qu'ils souhaitent trouver dans les collectivités qu'ils fréquentent.

Ils ne sont pas très optimistes à la science, puisque la moitié d'entre eux en attendent autant de bien que de mal. En tête des lectures figurent les romans et les magazines.

Enfin, 57.8 pour cent des jeunes interrogés ont déclaré avoir besoin d'une croyance religieuse, 22.4 p.c. ont estimé n'en avoir pas besoin et 19.3 se sont montrés hésitants.

TV en couleur

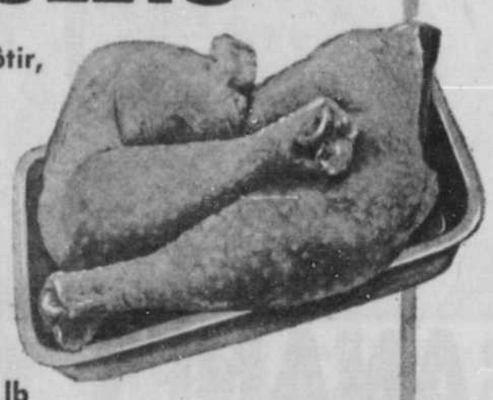


Z CHAQUE SEMAINE UN DES 10 TV EN COULEUR Emerson

5 btes 2 env. 95¢
5 btes 15½oz 95¢
5 btes 15 oz 95¢
3 lbs 95¢
3 lbs 95¢

OUSSES
No 1 - Blancs
Gr. 48 s
les premiers de la Floride
8 pr 55¢

CUISSES DE POULETS
Categorie "A" pour rôtir, fraîches et blanches
47¢ lb



Poitrines blanches .53 lb

SAUCISSE BILOPAGE PURE AU PORC, LA MEILLEURE REGULIER .79 LB — EPARGNEZ .20 LB 59¢ LB
SAUCISSE FUMEE FRAICHE DE "PREMIUM SWIFT" REGULIER .59 LB — EPARGNEZ .16 LB 43¢ LB
SPARE RIBS DE PORC FRAIS, UN VRAI DELICE REGULIER .99 LB — EPARGNEZ .20 LB 79¢ LB
SAUCISSON FRAIS, TRANCHE, MORCEAU REGULIER .43 LB — EPARGNEZ .10 LB 33¢ LB

PIMENT VERT NO 1 FERMES ET GROS DE CALIFORNIE REG. .. LB — EPAR. .10 LB 23¢
AVOCADOS NO 1 (POIRE D'AVOCAT) IMPORTE GR. 18s REG. .49 CH. — EPAR. .20 CH. ch. 29¢
DEJEUNER MINUTE "GENERAL FOODS" NOUVEAU, NOURRISSANT REG. .79 CH. — EPAR. .14 CH. 6 env. 65¢
BEURRE CARAMEL "VACHON", LISSE ET CREMEUX, REG. .63 CH. — EPAR. .10 CH. Bocal 32 oz 53¢
DESSERT PARFAIT "NONAICH", COMPLET ET RAPIDE, REG. .49 CH. — EPAR. .06 CH. Pqt 10 oz 43¢
RAGOUT CLARK BOEUF, POULET OU ISLANDAIS, REG. .39 CH. — EPAR. .04 CH. Bte 15 oz 35¢

Félicitations à
Mme Jean Poulin
28 Rivière Nord, Cap-Rouge, P Q.
Gagnante de la semaine du concours TV en couleur Jato



CONDITIONS DU CONCOURS
Inscrivez vos nom, adresse et téléphone au dos de chaque ruban de caisse. Déposez dans la boîte à cet effet à votre marché Jato. Notre personnel ainsi que leur famille ne sont pas éligibles. Voyez un de ces merveilleux appareils dans son marché. L'attribution du prix de chaque semaine se fera le samedi à 4.30 hres, à l'un des marchés Jato.
(Une personne chanceuse devra répondre à une question facile)

TELEVISEUR: Emerson
Ecran de 25 pouces, cabinet de style contemporain fini noyer, valeur $1,149.95 avec contrat de service

Jato
où magasiner est VRAIMENT un plaisir
2455 CH. ST-LOUIS SILLERY
2235, 1ère AVENUE QUEBEC

SEUL MANUFACTURIER A QUEBEC
à employer ce genre d'empaquetage





conserve à la saucisse sa fraîcheur et son bon goût.
DEMANDEZ-LA CHEZ VOTRE EPICIER

Steinberg vous permet

A tous les jours de la semaine

vous trouverez une variété complète de produits offerts à plus bas prix chez Steinberg. Ils ne sont pas toujours annoncés dans les journaux, mais les épargnes sont bien là pour votre bénéfice. Les maîtresses de maison à la recherche d'aubaines s'en voudroit de ne pas en profiter. Voilà une autre excellente occasion pour vous d'étirer votre budget. Chez Steinberg, le choix est varié de produits de qualité. Et à tous les jours, il vous est possible d'y faire toutes vos emplettes et de réaliser de réelles économies.

Epargnez en tout temps chez Steinberg.

GRATIS ! Bout. 64 oz STEINBERG
EAU DE JAVEL
Achetez 1 bout., l'autre gratuite
2 BOUT. 64 OZ **39¢**

GRATIS ! Boîte 11 oz NESTLE
Fixatif à cheveux "naturel"
Achetez 1 boîte, l'autre gratuite
2 BOITES 11 OZ **99¢**

GRATIS ! Deux btes 8 oz NOURRITURE POUR CHIENS "SOCIETY"
MORCEAUX DE FOIE OU BOEUF
Achetez 4 btes 2 autres gratuites **6** Btes 8 oz **49¢**
Ragoût de boeuf ou morceaux de poulet (6 b 43c)

GRATIS ! UN GROS TUBE
PATE DENTIFRICE "McLEANS"
Achetez 2 tubes au bas prix de 79¢
Obtenez le 3e gratuit **3** Gros tubes **79¢**

GRATIS ! Bout. 14 oz COLGATE "100"
Antiseptique buccal
Achetez 1 bout., l'autre gratuite
2 BOUT. 14 OZ **98¢**

GRATIS ! Bout. 4¾ oz HAZEL BISHOP
DÉCAPANT POUR POLIS A ONGLES
Achetez 1 bout., l'autre gratuite
2 BOUT. 4¾ OZ **59¢**

Mélange "100 biscuits" Le paquet **79¢**
Frais de STEINBERG

Lait écrémé Donne 12 pintes boîte 3 lb **99¢**
Instantané, en poudre, STEINBERG

Fèves au lard 6 boites 15 oz **$1.00**
ET SAUCE TOMATE
Ou sans lard, STEINBERG, 11¢ de moins

GRATIS ! Paquet 6 oz McCAIN
Pommes de terre en purée instantanée
Achetez 1 paquet, l'autre gratuit
2 PQTS 6 OZ **31¢**

GRATIS ! Paquet 10 oz SMOKEY BEAR
Biscuits Educator
Achetez 2 paquets, le 3e gratuit
3 PQTS 10 OZ **70¢**

Sacs de thé 100 par paquet **75¢**
ENCORE, Orange Pekoe, 4¢ de moins

Ketchup 14¢ de moins **3** bout. 15 oz **79¢**
Aux tomates, riche, de STEINBERG

Beurre d'arachide Pot 24 oz **55¢**
Homogénéisé, STEINBERG, 4¢ de moins

DE NOTRE NOUVELLE BOULANGERIE MODERNE



BEIGNES
FRAIS, GENRE GATEAU DE STEINBERG
10¢ DE RABAIS
12 PAR PAQUET **19¢**

PAIN BLANC enrichi, tranché
STEINBERG, OFFRE DE LANCEMENT
2 PAINS 16 OZ **29¢**

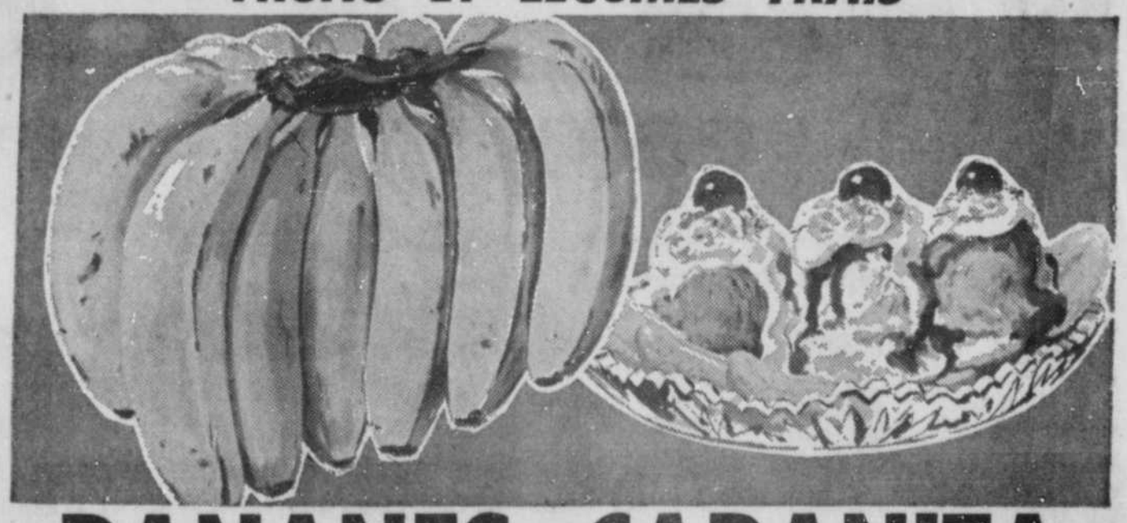
25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS, AUCUN COUPON REQUIS...
A L'ACHAT D'UN PAQUET DE 12
PETITS PAINS AU BEURRE
CHAQUE PAQUET **29¢** SERVEZ-LES AUX REPAS

Tarte à l'ananas fraîche, succulente
DE STEINBERG, 16c DE MOINS
GROSSE TARTE DE 24 OZ POUR **43¢**

Gâteau étagé aux cerises
Délicieux gâteau à pâte blanche. Glaçage et garniture de cerises au Marasquin.
CHACUN POUR SEULEMENT **39¢** PRIX DE RABAIS 20¢ DE MOINS

Brioches aux framboises
Succulentes brioches à la confiture
CHAQUE PAQUET **29¢** DATEES POUR EN GARANTIR LA FRAICHEUR

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS



BANANES CABANITA
DORÉES ET MÛRES, DE QUALITÉ CONTRÔLÉE
PETITES, DANS UN SAC POLY
LA LB **8¢**
UN DELICIEUX FRUIT DES TROPIQUES, FERME ET SUCRE
Servez-en dans vos salades, coupes de fruit ou autrement.

Pamplemousses
Blancs, nouvelle récolte de la Floride, U.S. No 1
sucrés, juteux et riches en vitamines
10 Dans un sac poly pour seul. **69¢**

Carottes équeutées 5 livres par sac **29¢**
Fraîches et fermes, culture du Québec No 1

Oignons de cuisson 5 livres par sac **39¢**
Très gros, culture du Québec No 1

Raisins Almeria 3 livres par pqt **69¢**
Juteux et gros, verts, de la Californie, U.S., No 1
Ou Raisins Rouges "EMPEROR", 3 lb par pqt 59¢

STEINBERG

JOUEZ "Allons aux courses"

d'étirer votre budget

STEINBERG

GRATIS 5 boîtes de 6 oz, congelé, concentré
ORANGE SUNNY
Achetez 5 boîtes, 5 autres gratis
10 boîtes de 6 oz **$1.00**

GRATIS Un sac de 12 oz de marque Carnaval
Bonbons à la Menthe D. T.
Achetez 1 sac, l'autre gratis
2 sacs 12 oz **39¢**

Tomates entières 3 boîtes 28 oz $1.00
Orchard King, qualité de Choix, 5¢ de moins

Maïs en grains 6 boîtes 14 oz $1.00
Entiers, Orchard King, 11¢ de rabais

Marinades sucrées Pot 16 oz 29¢
Orchard King, 4¢ de moins

GRATIS Un paquet de 12 Village Inn
Croûtes pour pâtisseries
Achetez 2 paquets, l'autre gratis
3 paquets de 12 **78¢**

GRATIS Un paquet de 3, congelées, Dixie Club
CROÛTES DE TARTE 9"
Achetez 2 paquets, l'autre gratis
3 paquets de 3 **$1.06**

Achetez 1 pqt, l'autre GRATIS
Sauce Bar-B-Q 2 pqts 1 oz 29¢
De marque Lesna, GRATIS : 1 paquet 1 oz

Cocktail de fruits 2 boîtes 28 oz 89¢
Orchard King, de Fantaisie, 5¢ de moins

Poires à dessert 4 boîtes 15 oz 89¢
Moitiés de Choix, Orchard King, 5¢ de moins

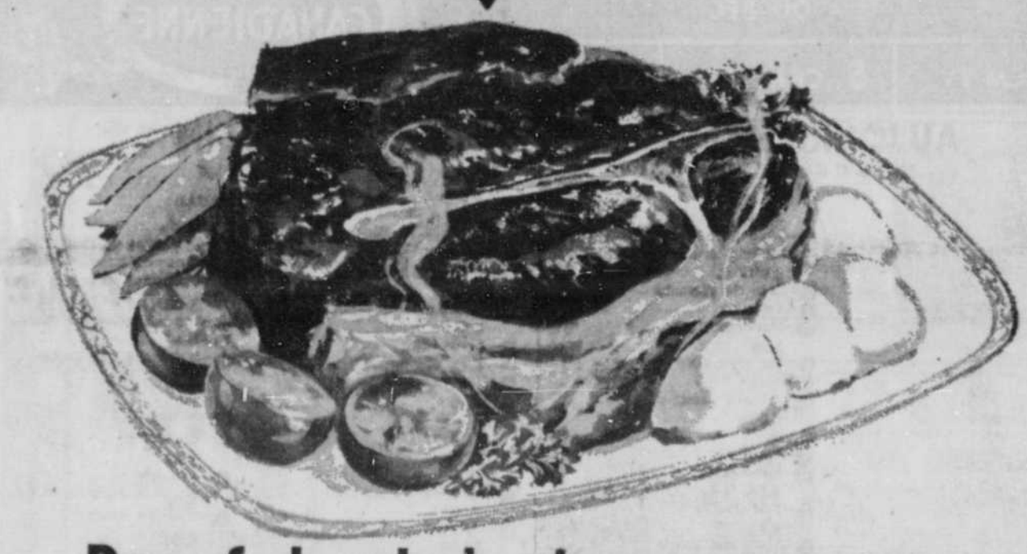
LE BOEUF DE MARQUE ROUGE EST LE MEILLEUR

La viande importe le plus. Le reste du menu s'élabore d'après ce plat principal. Avec un peu d'imagination et de temps, vous pouvez préparer de succulents et nourrissants repas.

Une experte en questions culinaires comme madame Jehane Benoît saura vous aider à résoudre bien des problèmes culinaires qui peuvent vous arriver tout en vous permettant de faire de réelles économies sans pour autant sacrifier la saveur.

Chez Steinberg, nous vous offrons un choix complet de boeuf de marque rouge inspecté par le gouvernement aux plus bas prix possibles. Cette viande garantie à 100% est de coupe sans perte; l'excès de gras et les cartilages ayant été enlevés avant la pesée. Le boeuf de marque rouge est le meilleur au Canada et le meilleur, vous le trouverez chez Steinberg.

Alors profitez-en !



Boeuf de choix de marque rouge

LE MEILLEUR AU CANADA, INSPECTE PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL

Rôti de palette tendre LA LB **43¢**

Rôti de côtes croisées LA LB **65¢**

BACON TRANCHÉ
JACK SPRATT OU PREMIUM SWIFT
1 LB PQT **89¢** SANS COUENNE VARIETE A DEJEUNER

BIFTECK de PALETTE de MARQUE ROUGE
TENDRE ET SUCCULENT
LA LB **59¢** INSPECTE et APPROUVE

Pizza au fromage ch. 39¢
Fraiche de STEINBERG, 16¢ de moins

Côtelettes d'Agneau
IMPORTE, TENDRE ET NUTRITIF
DE COTES LA LB **49¢** Prêtes-à-cuire !
DE LONGES LA LB **59¢** Coupe sans perte !

BOEUF HACHÉ TRÈS MAIGRE
100% PUR BOEUF
LA LB **53¢** HACHE A TOUTES LES HEURES

Fromages savoureux
FROMAGE TRANCHÉ
FIELDS O'CLOVER, 5¢ DE MOINS
Nutritif, savoureux **3** Pqts 8 oz **$1.00**

Fromage en crème 3 boîtes 4 oz $1.00
Fouettée, variée, KRAFT, 5¢ de moins

Fromage Velveeta Paquet 1 lb 75¢
De KRAFT, pour sandwiches, etc.

Cheez Whiz Pot 16 oz 75¢
De KRAFT, un fromage versatile

Mets congelés
POIS VERTS STEINBERG
DE FANTAISIE, 8¢ DE MOINS
Prêts en quelques minutes **5** Pqts 10 oz **$1.00**

Pâtés variés 4 paquets 8 oz $1.00
STEINBERG, 11¢ de moins

Haricots verts 5¢ de moins 4 paquets 10 oz 89¢
A la Française, STEINBERG, de Fantaisie

Tarte aux pacanes Paquet 18 oz 69¢
FARM HOUSE, 10¢ de moins

BAS DE NYLON

DE PREMIERE QUALITE, SANS COUTURE 400 AIGUILLES, MICRO-MAILLE

La paire seulement **29¢** Plus 25 timbres PINKY supplémentaires avec le coupon de l'autre page.

Petits tapis 18" x 27" chacun 77¢
Plus 100 timbres Pinky supplém. avec le coupon

Pantoufles pour femme 2 paires pour 99¢
Pour l'intérieur

L'ENCYCLOPEDIE DE LA FEMME CANADIENNE
PAR MICHELLE TISSEYRE
EN EXCLUSIVITE CHEZ STEINBERG
CHAQUE SECTION **99¢** Cette semaine : section no 6

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, le samedi 22 octobre 1966, aux magasins d'alimentation STEINBERG. — Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché. Les offres gratuites sont disponibles en quantités limitées.

GAGNEZ de $5. à $500.

ciné BULLETIN

BIENVILLE. — La mort frappe trois fois (A) à 7.30. Les sept voleurs de Chicago (A) à 9.05.

CANADIEN. — Gaia (P) à 1.00, 3.00 5.00, 7.00, 9.00. Deux sujets courts. Fin à 11.0u hres. (3e et dernière semaine).

CANARDIERE. — Merveilleuse Angélique (D) à 12.15, 3.23, 6.30, 9.45. Cent briques et des tuiles (AR) à 1.53, 5.10, 8.15 Fin à 11.30 hres.

CAPITOL. — Double masques et agents doubles (A) à 1.00, 4.25, 8.00. Quand l'inspecteur s'en mêle (AR) à 2.45, 6.10, 9.45. Fin à 11.25 hres.

CARTIER. — Cartes sur table (A) à 1.00, 4.25, 7.50. Films à venir à 2.30, 9.30. Agent 3-S-3, passeport pour l'enfer (AR) à 2.35, 6.00, 9.30, Nouvelles à 4.15, 7.45. Fin à 11.10 hres.

CINEAC. — Those Magnificent Men in Their Flying Machines (T) (en anglais) à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Fin à 11.00. (2e semaine).

EMPIRE. — Le lit à deux places (D) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Sujet court à 1.00, 4.27, 7.43. Samson contre tous (A) à 1.11, 4.30, 7.49. Opération F.B.I. à Cap Canaveral (A) à 2.44, 6.00, 9.19. Fin à 11.02 hres.

LAIRET. — Cartes sur table (A) à 1.00, 4.26, 7.52. Agent 3-S-3, passeport pour l'enfer (AR) à 2.38, 6.04, 9.30. Nouvelles à 4.19, 7.45. Films à venir à 2.32, 5.38 et 9.24. Fin à 11.11 hres.

LE BIJOU. — Séduite et abandonnée(A) à 6.00, 10.00. Amours célèbres (D) à 8.00 hres.

LEVIS. — Brenno le tyran (AA) à 6.00, 9.00. La môme aux dollars (D) à 7.3 0hres.

LIDO. — Onibaba (P) à 6.00, 9.14. Le secret de l'île sanglante (A) à 7.50 hres.

PARIS. — La religieuse de Monza (AR) à 12.05, 3.25, 6.30, 10.00. Agent X-17 Top Secret (AR) à 1.40, 5.05, 8.2e hres. (3e et dernière semaine).

PIGALLE. — Le géant de Thessalie (AA) à 12.30, 3.50, 6.30, 10.05. Parachutage d'espions (A) à 2.00, 5.20, 8.30. Actualités à 3.40 et 8.20 hres.

PRINCESSE. — Mandrin met le feu aux poudres (A) à 12.50, 5.18, 9.46. L'araignée blanche (A) à 3.21, 6.46. Sujet court à 3.59, 8.24. Des filles pour un vampire (P) à 4.02, 8.30. Fin à 11.14 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 1.00, 4.14, 7.39. Sujet court à 4.21, 7.44. La crypte du vampire (AR) à 1.07, 4.31, 7.54. Annonces à 2.32, 5.56, 9.19. Rome contre Rome (A) à 2.36, 6.02, 9.25. Fin à 11.01 hres.

SILLERY. — Aimez-vous Brahms ? (D) à 7.00. Goldfinger (AR) à 9.35. Fin à 11.25 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (36e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Persée l'invincible (A) à 1.00, 3.52, 6.44, 9.36. Kwaheri (D) à 2.29, 5.31, 8.13. Films à venir à 3.46, 6.38, 9.30. Fin à 11.05. (Pas de matinée lundi, mardi, jeudi et vendredi).

ST-ROMUALD. — Un gosse de la butte (AR) à 7.30. Seigneur d'Hawaï (AR) à 9.10 hres.

STUDIO 9. — Sandra (AR) à 7.30 et 9.45 hres. (2e semaine).

VICTORIA. — Sujet court à 1.00, 7.30. Rome contre Rome (A) à 1.20, 4.30, 8.00. La crypte du vampire (AR) à 3.05, 6.05, 9.45. Fin à 11.10 hres.



Spectacle sous la tente de l'Expo '67 aux Etats-Unis

NEW YORK (P.C.) — Un spectacle "sous la tente" en rapport avec l'Expo 67 doit débuter jeudi à Buffalo; cette manifestation fait partie d'une campagne de recrutement dans le but d'attirer 6,000,000 d'Américains à l'exposition universelle de Montréal, l'année prochaine.

"C'est notre activité la plus importante, d'un type unique et spécial, concernant l'Expo 67", a déclaré Harry Carlson, chef d'une équipe de relations publiques composée de 10 hommes; cette équipe a été formée ici pour promouvoir l'exposition universelle. Des films de réclame seront présentés et des documents sur l'Expo 67 seront exposés au public dans une tente extensible en forme de dôme.

Le spectacle sera présenté dans les centres d'achats sur une étendue en forme de triangle ayant pour base la frontière canado - américaine, avec Chicago et Boston comme extrémités ouest et est, et Baltimore à l'extrême pointe.

Selon M. Carlson, les recherches conduites jusqu'ici ont démontré que la plupart des Américains qui se rendront à l'Expo 67 viendront de ces régions.

Une firme spécialisée en relations publiques, Robert B. Wolcott Association, Inc., s'occupe de la publicité de l'exposition universelle depuis le mois de mai. Carlson, ancien journaliste maintenant à la tête de l'équipe qui s'occupe de ce projet, possède de hautes qualifications. En 1962, ce fut à lui que l'on confia, à titre de président de General Public Relations, la section des relations publiques pour l'Exposition universelle de Seattle, dont on connait l'immense succès.



(De Paris, par Jacques Jobin)

Puisque le Général ne manque pas d'y aller tous les ans, puisque 150,000 Parisiens s'y sont massés en un seul dimanche, alors, pourquoi pas moi ? D'ailleurs, être à Paris au début d'octobre et ne pas aller au Salon de l'auto, ça ne se fait pas.

J'y suis donc allé à ce fameux Salon de l'auto et, il faut l'admettre immédiatement, j'en ai eu plein la vue. Des modèles grand sport aux carosseries dessinées par les plus grands couturiers de l'auto, des modèles hors série pour les rallyes et les grands circuits jusqu'aux trottinettes, 2 cv, on y trouve à peu près tout ce que vous pouvez imaginer roulant sur quatre, trois ou deux roues.

Dans plusieurs amphithéâtres du parc des expositions, à la porte de Versailles, grands comme à peu près tous les bâtiments de l'Exposition provinciale de Québec, vous pouvez passer des heures et des heures à contempler à peu près tout ce qu'il y a de nouveau en fait de voitures et rêver devant les Ferrari, Rolls Royce, Lancia, Porche Spider, Cadillac à traction avant, Aston-Martin ou Alfa-Roméo.

Pour mieux vous faire tout voir on n'hésite nullement à scier des voitures en deux, en quatre ou en huit, puis, on les ouvre et on les referme sous votre nez ébahi.

On comprend assez facilement l'engouement des Européens pour une exposition du genre de celle du Salon de l'auto puisque, de plus en plus, ils ont les moyens de s'en acheter une. Près d'un million de personnes s'y rendront durant les 10 jours du Salon de l'auto, c'est une année record, puisqu'en un seul jour, on a enregistré 150,000 entrées. Record aussi, parce que durant les douze mois précédant juillet dernier, 1,683,423 automobiles ont été vendues en France, soit une augmentation de 29.2 pour cent sur la période correspondante de l'année précédente.

Si, cependant, on jette des yeux émerveillés sur les Jaguar, Mercedes, les grandes carrosseries américaines, les vraies réalités de la vie, celles du portefeuille ramènent le plus grand nombre des visiteurs à séjourner beaucoup plus longtemps au kiosque des trois grands de l'automobile française : Peugeot, Renault et surtout Citroën qui, avec toute une gamme de voitures au-dessous de $2,000., rencontrent en même temps que l'aspiration de posséder un quat'-roues, les disponibilités du gousset. Pour un étranger qui achète une auto en payant en devises américaines, devises si chères à M. de Gaulle, une 2 cv Citroën reviendra à $871; une Renault R-4 à $1,015, et une Volkswagen à $1,200.

Cette année, toutefois, les grands spécialistes ne trouvent vraiment rien de très nouveau au Salon de l'auto. A peine 50 nouveaux modèles et surtout, aucune innovation dans la fabrication même des autos, dans leur principe de fonctionnement. Si l'attention est momentanément attirée vers la nouvelle cabriolet Peugot 204 les voitures japonaises exposées pour la première fois, où la Volvo 144, dernière-née de Suède, le gros des innovations à ce salon se situent au niveau des améliorations intérieures et c'est donc sur des détails qu'insistent les exposants.

Personnellement, considérant comme des rêves en rose l'idée de posséder un jour l'un de ces vrombissants véhicules à carrosserie scintillante, j'ai plutôt été interloqué par un petit produit anglais de vive allure que l'on commence à voir circuler beaucoup à Paris : la Mini-Moque, de Austin. Une petite jeep à $1,075, genre voiture tous-terrains, idéale pour un pays où le soleil est roi et maitre au moins 350 jours par année. Car elle a son défaut : une toiture assurée seulement par une bâche ne couvrant même pas les côtés de la voiture. C'est fort joli et fort sportif, mais chez nous, ce serait assez malsain pour les courants d'air.

Me sentant plutôt frustré par cette contemplation impuissante d'une semblable féerie, après deux heures et demie ou trois heures de zigzags, je passai dans la partie certes la plus française de l'exposition, après avoir jeté un furtif regard à toute une panoplie d'accessoires tous plus inimaginables les uns que les autres. Cette autre partie du salon, c'est celle réservée aux deux roues.

Digne d'un pays où le cyclisme a autant de vogue que chez nous le hockey, cette exposition est tout à fait remarquable pour un profane qui a roulé sa jeunesse sur un CCM 26. Des vélos qui se plient rapidement et que vous pouvez même transporter dans l'autobus, d'autres vélos avec pas moins de 15 vitesses, des gammes de pneus qui vont du pneu-ballon au mini-pneu pas plus gros que le pouce, il y a de tout. Le moins que l'on puisse dire, aussi, c'est que l'on n'a pas ménagé sur la quantité.

Mais ce qui est plus intéressant encore, c'est de voir les discussions interminables qui s'engagent entre spécialistes ou pseudo-spécialistes sur les qualités exceptionnelles d'une nouvelle selle de vélo de course, conçue après des études poussées et plusieurs années de recherches. Pour un Nord-Américain habitué à voir les bicycles remisés au fond du garage dès que l'adolescent dépasse les 15 ans, cette passion pourrait porter à sourire si on ne la savait si authentique.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-66-11239
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 29 novembre 1966
Centrale Outardes 3
FOURNITURE DE QUATRE (4) TRANSFORMATEURS ,ELEVATEURS DE TENSION TRIPHASES, 175 MVA — 12.6/301.4 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de quatre-vingt mille dollars ($80,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 12 octobre 1966

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-66-11238
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 29 novembre 1966
Centrale Outardes 4
FOURNITURE DE QUATRE (4) TRANSFORMATEURS ELEVATEURS DE TENSION TRIPHASES 175 MVA 12.6/301.4 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLES de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de quatre-vingt mille dollars ($80,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 12 octobre 1966

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV



AUJOURD'HUI
MERCREDI

CANAL
7.30 A.M.
A—Musique
7.45
A—Dessins animés
8.00
A—Programme St-Georges Côté
8.30
A—36 - 24 - 36
8.45
A—Toast et café
9.00
S—Music
9.28
S—Opening
9.30
S—Quebec Schools
M—Musique
9.45
A—TV-Bingo
10.00
S—Canadian Schools
10.15
A—Ciné-matinée —
"Les deux gamines" — Tous —Mélodrame, avec Jany Vallières et Marie-France.
10.28
M—Aujourd'hui à CBVT
10.30
S—Friendly Giant
"Les roues"
M—Le théâtre des coucous —
10.45
S—Chez Hélène
11.00
S—Butternut Square
M—Petit théâtre —
"Un homme si calme", avec Georges Chamarat. Un chambreur gênant s'incruste dans un foyer.
11.25
S—Emergency Ward Ten
11.30
M—Long métrage —
"Les joyeux locataires", avec Gustav Frolich. Une décoratrice meuble par erreur l'appartement d'un riche jeune homme qu'elle croit être l'amant d'une danseuse de music-hall.
11.45
A—Palmarès — (*)
11.55
S—CBC-TV News
12.15 P.M.
A—Horaire commenté
12.20
A—Actualité
12.28
A—Editorial
12.30
A—De tout, de tous
1.05
M—Téléjournal
1.10
A—Qui suis-je ?
1.15
M—Ciné-feuilleton —
"Janique aimée"
1.30
A—Féminité
M—Long métrage —
"Les feux de la bataille" — Tous —Drame de guerre, avec Scott Brady et Elaine Edwards. Au cours de la guerre de Corée, un lieutenant américain s'éprend d'une infirmière. Quelques bonnes scènes de guerre.
2.15
A—La sieste —
"La citadelle du silence" — Adultes et adolescents —
2.30
S—Music
2.58
S—Opening
3.00
S—Take Thirty
M—Femmes d'aujourd'hui
3.30
S—Edge Of Night
4.00
A—Le Zoo du capitaine Bonhomme
S—Communicate
M—Bobino — (*)

CANAL
4.30
S—Time For Adventure
M—La boite à surprises
5.00
A—Epée de Florence
S—Cartoons
M—Monsieur Pipo
5.30
A—Les sentinelles de l'air — (*)
S—Music Hope
M—Richard Coeur de Lion
6.00
A—Où ?
S—Provincial Affairs
M—Rond-Point
6.05
A—Télé-Québec
6.15
S—News and Sports
6.29
A—L'air du temps
6.30
M—Téléjournal
6.34
A—Nouvelles sportives
6.35
S—Lost In Space — (*)
6.44
A—Actualité
6.46
M—Aujourd'hui
6.58
A—Editorial
7.00
A—Banque-Bont
7.30
A—Echec et Mat
S—Bewitched — (*)
M—Magazine régional
8.00
S—Green Acres — (*)
M—Septième Nord — (*)
8.30
A—A la Catalogne
S—Bob Hope Théatre — (*)
M—Cinéma du mercredi —
"L'auréole de plomb" (—), avec Daniel Gélin et Macha Méril. Une toile attribuée à Vermeer est trouvée dans la collection de Goering. La police est alertée. Il semble que le trésor national hollandais ait été pillé. On recherche les responsables de la transaction.
9.00
A—Réal Giguère Illimité
9.30
S—Festival —
"Prelude To Expo" — Canadian Pacifique
M—Spectacle Music-Hall Expo
10.00
A—Devinez juste
10.30
A—Histoire vécue
S—Thomas Elegy
M—Tirez au clair
11.00
A—Actualité — Météo — Editorial
S—CBC-TV News
M—Téléjournal
11.14
A—Nouvelles sportives
11.19
S—Late Scores
11.20
A—Où ?
M—Supplément régional
11.25
A—Heure exquise —
"Face au crime" — Adultes — Drame social, avec James Whitmore et John Cassavetes. Un jeune délinquant complote le meurtre d'un homme qui l'a insulté. Soigné. Sadisme.
11.30
M—Nouvelles sportives
11.36
M—Les Intrépides (*)
12.30 A.M.
M—Fin des émissions
1.05
A—Fin des émissions
1.06
S—Sign Off
(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN
JEUDI

CANAL
7.30 A.M.
A—Musique
7.45
A—Dessins animés
8.00
A—Programme St-Georges Côté
8.30
A—36 - 24 - 36
8.45
A—Toast et café
9.00
S—Music
9.30
M—Musique
9.45
A—TV-Bingo
9.58
S—Opening
10.00
S—Canadian Schools
10.15
A—Ciné-matinée —
"Fantaisie d'un jour" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Yves Deniaud et Gaby Morlay.
10.28
M—Aujourd'hui à CBVT
10.30
S—Friendly Giant
M—Théâtre des coucous —
"Les couleurs"
10.45
S—Chez Hélène
11.00
S—Butternut Square
M—Déesse d'or —
L'oncle et les trois garçonnets retrouvent les trois bandits dans les ruines du Caillon.
11.25
S—Emergency Ward Ten
11.30
M—Long métrage —
"L'enseigne de vaisseau Panine" (—)
11.45
A—Palmarès — (*)
11.55
S—CBC-TV News
12.15 P.M.
A—Horaire commenté
12.20
A—Actualité
12.28
A—Editorial
12.30
A—De tout, de tous
1.05
M—Téléjournal
1.10
A—Qui suis-je ?
1.15
M—Ciné-feuilleton —
"Janique aimée"
1.30
A—Féminité
M—Long métrage —
"Graine au vent" — Adultes et adolescents, avec Jacques Dumesnil et Carlettina.
2.15
A—La sieste —
"Lune de miel à Bali" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Fred MacMurray et Medeleine Carroll. — Un amour entre la directrice d'une maison de couture et un planteur de Bali rencontre quelques obstacles avant de s'affirmer définitivement.
2.30
S—Music
2.58
S—Opening
3.00
S—Take Thirty
M—Femmes d'aujourd'hui
3.30
S—Edge Of Night
4.00
A—Le Zoo du capitaine Bonhomme
S—Communicate
M—Bobino — (*)
4.30
S—Mark Of Zorro
M—La boite à surprises

CANAL
5.00
A—Les héros du jour
S—Cartoons
M—Guillaume Tell
5.30
A—Les sentinelles de l'air — (*)
S—Music Hope
M—Bidule de Tornacadam
6.00
A—Où ?
S—Autumn Edition
M—Rond-Point
6.05
A—Télé-Québec
6.29
A—L'air du temps
6.30
M—Téléjournal
6.34
A—Nouvelles sportives
6.35
S—It's About Time (*)
6.44
A—Actualité
6.46
M—Aujourd'hui
6.58
A—Editorial
7.00
M—Comment ? Pourquoi ?
S—Dean Martin
7.30
A—Adam ou Eve
M—L'extravagante Lucie
8.00
A—Les enfants de coeur
S—The Man From U.N.C.L.E. (*)
M—Sauve qui peut — (*)
8.30
A—Cinéma Kraft —
"Maigret voit rouge" — Adultes et adolescents —
9.00
S—Telescope
M—L'âge tendre
9.30
S—Hogan's Heroes — (*)
10.00
A—Un peu, beaucoup
S—F.B.I. — (*)
M—Au fond des coeurs
10.30
A—Théâtre des étoiles
11.00
A—Actualité — Météo — Editorial
S—CBC-TV News
M—Téléjournal
11.14
A—Nouvelles sportives
11.19
S—Late Scores
11.20
A—Où ?
M—Supplément régional
11.25
A—Heure exquise —
"Leguignon guérisseur" — Adultes — Comédie, avec Yves Deniaud et Jane Marken. Leguignon se découvre un jour un don de guérisseur, ce qui va lui valoir une foule d'ennuis. Comédie satirique agréable.
11.30
M—Nouvelles sportives
11.36
M—L'abonné de la ligne U —
Etienne Tavernier reçoit avec émotion Mme Colet et lui propose de venir loger chez elle après les menaces qu'elle vient de recevoir de l'abonné.
12.06 A.M.
M—Cinéma —
"Scandale aux galeries"—Non coté — Comédie, avec Pierre Larquey et Roland Toutain. Un homme d'âge mûr tente de convaincre son amie que son fils de vingt ans est un bambin. Etriqué. Invraisemblances Dialogue scabreux.
12.55
S—Fin des émissions
1.00
M—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

EXERCICE D'UN ENGAGEMENT FERME

Silver Town Mines Limited : Le 3 octobre 1966, la compagnie a notifié la Bourse Canadienne, qu'elle a reçu paiement pour 200,000 actions à 30 cents chacune, représentant l'exécution d'un engagement ferme, conformément à l'accord en date du 26 août 1966, conclu avec W. D. Latimer & Co. Limited. Il n'y a pas d'autres options en cours, en vertu de cet accord.

AVIS

Le Centre Culturel
SAINT-JEAN EUDES
informe son public
que le récital de
Luis Mariano
annoncé pour jeudi,
le 20 octobre
a été cancellé

Ce récital devait être également présenté dans quatre autres villes, mais l'Agence Artistique du Québec Inc. n'avait pas obtenu les droits de Canadian Concerts and Artists Inc.

PALAIS MONTCALM
JEUDI - 27 OCT. - 8:30 hres
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?
D'Edouard Albee
adaptation française de Jean Cau, avec
MONIQUE LEPAGE
PAUL HEBERT
SUZANNE LEVESQUE
REJEAN LEFRANCOIS
mise en scène:
JEANINE BEAUBIEN
du Théâtre "La Poudrière"
"Sans aucun doute, la plus belle pièce que nous avons vue cette année"
(Jean Basile, Le Devoir)
RESERVATIONS : 529-0786
PRIX : $1.50 à $4.00



● Harcourt Syms, un vendeur d'articles d'art, sourit d'allégresse depuis son achat d'un Rubens authentique pour le prix de $25,000. Peinte depuis 1630 environ par le maitre flamand, cette toile est estimée d'une valeur de $300,000. (Téléphoto UPI)

Le code civil du Canada français

SHERBROOKE (P.C.) — L'Université de Sherbrooke a décerné des doctorats honorifiques à trois personnalités, M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo 67; M. Maximilien Caron, juriste et professeur de droit à l'Université de Montréal; et M. Léopold Escande, professeur à la faculté des sciences de l'Université de Toulouse, France.

M. Caron a déclaré qu'à l'occasion des fêtes du centenaire, le code civil du Canada français devrait être revisé entièrement, pour tenir compte de l'évolution du Québec depuis 25 ans. Il a ajouté que ce Code ne répondait plus aux exigences sociologiques de l'heure.

CITE DE GIFFARD
AVIS

Province de Québec,
Cité de Giffard.

Je donne avis aux électeurs de la Cité de Giffard, que la présentation des candidats pour les charges de maire et d'échevins pour la dite Cité, aura lieu à 3095, chemin Royal, à l'hôtel de ville de Giffard, dans la cité de Giffard, le trente-et-unième jour du mois d'octobre, en l'année mil neuf cent soixante-et-six, entre midi et deux heures de l'après-midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le septième jour du mois de novembre dans l'année mil neuf cent soixante-et-six, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé Mlle Yolande Parent, secrétaire, 3576, chemin Royal, Giffard, ma secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing, à Giffard, ce 19e jour d'octobre 1966.

L'officier-rapporteur,
JACQUES SIMONEAU.

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

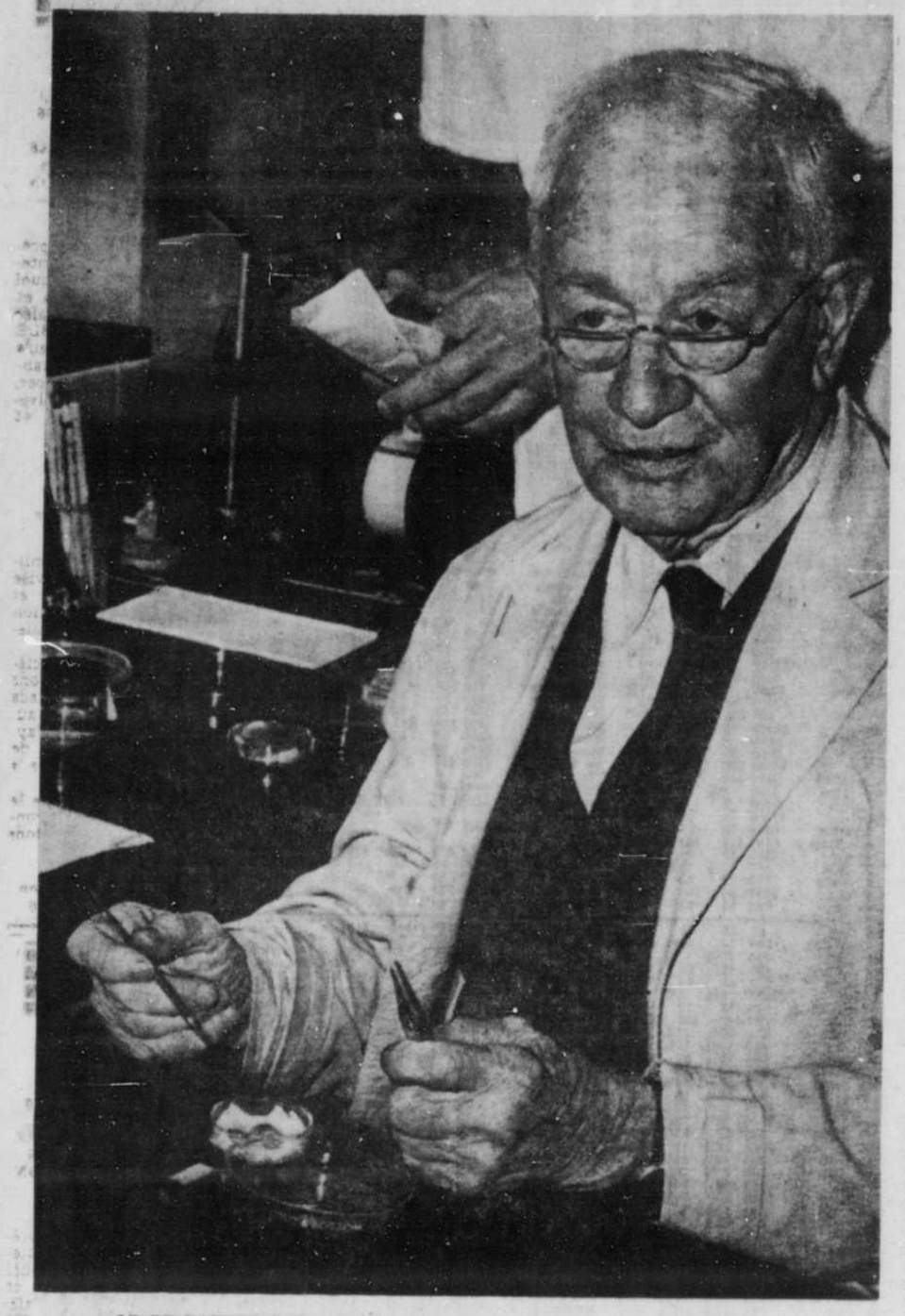


Le Dr Payton Rous prix Nobel de médecine

L'importance de sa découverte d'un virus en 1910 n'a été comprise qu'au cours de la dernière décennie

STOCKHOLM. (A.F.P.) — En exposant les motifs qui l'ont amené à attribuer le prix Nobel, pour moitié, au professeur Peyton Rous, du Rockefeller Institut, le Collège des professeurs de l'Institut "Karolinska", de Stockholm, fait l'historique des recherches et des découvertes de Rous sur les virus.

Peyton Rous, qui est âgé aujourd'hui de 87 ans, a découvert en 1910 le premier virus provoquant chez les poules des tumeurs malignes du type sarcoce. Cette découverte fut confirmée immédiatement dans de nombreux laboratoires, mais elle ne put être reproduite chez les mammifères. Tout en étant considérées comme justes, les découvertes de Rous restaient des curiosités, valables uniquement pour les oiseaux. Rous lui-même abandonna ce domaine pour se consacrer à d'autres problèmes.



● LE DR PAYTON ROUS, âgé de 87 ans, est ici photographié au travail dans son laboratoire à l'Université Rockfeller à New York. Il a mérité, avec Charles B. Huggins, 65 ans, de l'Université de Chicago, le prix Nobel de médecine. Le Dr Payton Rous est généralement appelé "le grand vieil homme de la recherche sur le cancer". (Téléphoto UPI)

Théorie des virus

Mais son intérêt fut à nouveau attiré lorsque Shope, de l'Institut Rockefeller également, découvrit en 1932 qu'un papillome bénin chez un lièvre pouvait être extrait par des filtrats sans cellules. Et Rous démontra peu après que le virus du papillome de Shope provoquait en effet des tumeurs bénignes mais que celles-ci pouvaient, dans certaines conditions, se transformer en cancer. Cette transformation pouvait être accélérée par l'addition de petites quantités de matières chimiques cancérigènes. Il était le premier à démontrer qu'un tel concours, prétendu synergétique, entre le virus et les matières chimiques, pouvait jouer un rôle important pour l'induction des tumeurs. Il était également le premier à décrire les processus histologiques de la dégénérescence cancéreuse.

Dans les années 1930, Bittner découvrit qu'un virus chez les souris, transmis par l'allaitement, pouvait provoquer le cancer mammaire. Mais la théorie de virus n'eut pas encore beaucoup de succès. En 1940, encore au congrès international du cancer, à Paris, il n'y avait qu'une seule conférence importante sur le virus et le cancer, faite par Duran-Reynalds, un des champions de la théorie du virus. Elle fut accueillie très froidement et fut fortement critiquée par les chercheurs du cancer qui étaient réunis.

Leucémie des souris

C'est seulement dans les années 1950 que la situation a commencé à changer. En 1951, Gross a découvert le premier virus provoquant la leucémie — cancer du sang — chez les souris. Mais ce résultat fut encore accueilli avec beaucoup de scepticisme et ce n'est que cinq ans plus tard que ces résultats, ayant été confirmés par un assez grand nombre de laboratoires, furent généralement acceptés. Toutefois, au congrès international du cancer de 1958, à Londres, les virus de tumeurs ont joué un rôle secondaire.

Pendant la dernière décennie, on a découvert que le virus de Rous pouvait altérer les cellules normales en cellules de tumeurs dans les cultures de tissu. Ce progrès a donné une possibilité, jusqu'ici inespérée, d'étudier la transformation de tumeurs provoquées par les virus.

Développement

Le virus de Rous, qu'on considérait auparavant ne pouvoir être transmis qu'aux oiseaux, a provoqué des tumeurs chez un grand nombre d'espèces d'animaux différents, les mammifères y compris. Plusieurs chercheurs suédois ont apporté d'importantes contributions à ce développement.

On ne peut encore affirmer qu'une forme de tumeurs malignes chez l'homme quelle qu'elle soit, peut être provoquée par des virus. Par contre, il existe des tumeurs bénignes qui, sans aucun doute, sont provoquées par des virus. De grandes difficultés se présentent cependant lorsqu'il s'agit de prouver l'existence des virus de tumeurs pathogènes à l'homme.

En conclusion, déclare le communiqué de l'Institut "Karolinska", on peut dire que l'importance de la découverte originale de Rous, en 1910, s'accentue chaque année depuis l'isolement, en 1951, du virus de la leucémie des souris, et que sa véritable importance et son étendue n'ont été comprises qu'au cours de la dernière décennie.

Question de temps

Après de vaines recherches anticancéreuses pendant de longues années, la virologie des tumeurs a maintenant pris une place capitale dans la recherche du cancer. Il n'y a plus de discussion sur le rôle important que joue le virus de tumeurs pour toutes ou de nombreuses formes de cancer, et on considère généralement que l'identification des virus de tumeurs cancérigènes pour l'homme n'est qu'une question de temps. La discussion se déroule plutôt pour établir si les virus jouent un rôle décisif dans l'origine de toutes les formes de tumeurs, ou bien dans un grand nombre de celles-ci, ou encore s'ils ont une importance seulement dans certaines tumeurs.

Les avis à ce sujet sont partagés, mais ce fait ne peut en aucune façon influencer la grande importance qu'on donne aujourd'hui aux virus de tumeurs.

En cas de RHUMES et de GRIPPE...

1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX

ASPIRIN Bayer Véritable SOULAGEMENT RAPIDE MAUX DE TÊTE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario



Le Champlain fait maintenant le trajet Québec-Montréal en 2h. 59 min. (Sainte-Foy-Montréal: 2h. 32 min.). Rapidité, commodité, confort. Le Champlain est le train des hommes d'affaires. Il quitte la gare du Palais tous les jours à 7h. a.m., sauf le dimanche. Le samedi départ à 9h. a.m. Tous les horaires du CN sont maintenant à l'heure avancée. Voitures coach, voitures-salons, voitures-restaurants. Billet simple de voiture coach: à partir de $4.90.

Toutes les places sont réservées.

CN

STEINBERG

TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PETIT TAPIS DE LONGUE DUREE 18" x 27" CHACUN 77¢ Nul après sam. 29 oct. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PANIER A LESSIVE OVAL, 30c DE MOINS Chacun pour seulement 99¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BAS DE NYLON sans couture, de première qualité, 400 aiguilles, micromailles LA PAIRE 29¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: QUICK WHIP MONARCH 4 Pqts de 2 oz $1.00 Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DETERSIF A mousse contrôlée de marque Steinberg Bte 4 lb 11 oz au bas prix de $1.39 Nul après sam. 29 oct. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DESODORISANT Contre la fumée de tabac Aérosol Bte 6 oz 89¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CIRE A MEUBLES AEROSOL, TONE Boite 6½ oz 97¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BETTERAVES Entières, Del Monte 2 Pots 15 oz 49¢ ou tranchées, pot 15 oz 2 pour 43¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FEVES BLANCHES De marque St-Arnaud Gros paquet de 2 lb 43¢ Nul après sam. 29 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CUBES DE POULET Savoureux, Maggi 24 cubes par pqt 59¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: GARNITURE A TARTE AU CITRON, JELL-O Paquet de 16 oz 49¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Bonbons Lowney's BRIDGE MIXTURE Sac de 13 oz our 49¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CEREALES HONEY COMB Sucrées, de marque Post Boite 6 oz 33¢ Boite 9 oz 47¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.



25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MELANGE A GATEAU ETAGE ET VARIE, ROBIN HOOD 2 pqts de 19 oz 86¢ A bas prix Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.



25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DETERSIF BREEZE BLEU avec serviette en ratine gratis à motif de roses 55¢ GROS $1.09 GEANT $1.99 ECONOM. Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.



25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DESSERTS A LA GELEE Jello-O, saveurs variées 2 pqts 6 oz 45¢ 4 pqts 3 oz 49¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.



25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MARGARINE BLUE BONNET 2 Paquets 1 lb 77¢ COLORATION RAPIDE Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.



25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: RAGOUTS CLARK Boeuf, irlandais ou poulet 2 Btes de 8 oz 49¢ Réchauffez et servez Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.



25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: TABLETTES A 10¢ de CHOCOLAT aux CERISES VAN KIRK 4 PAR PQT 39¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BISCUITS au chocolat Cadbury, doigts, gaufres au chocolat au lait, assortiment Régal ou biscuits sandwich à la crème. CHAQUE PAQUET 41¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MAIS A ECLATER 3-MINUTE Paquet 1 lb pour 25¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CIRE LIQUIDE "Beautifloor" Johnson Boite 1 chopine 75¢ Boite 1 pinte $1.29 Boite de 50 oz $1.69 Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: EMPOIS A VAPORISER EASY ON Boite 15 oz 69¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DETERSIF LIQUIDE DE MARQUE MIR 2 bout. de 24 oz p. pqt 87¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MELANGE A GATEAU DORE, EPONGE DE ROBIN HOOD Paquet de 9 oz 33¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: LEGUMES MELANGES, LIBBY'S 2 boites de 10 oz 33¢ ou bte 15 oz, 2 pr 41¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SHORTENING Fluffo, 3c de moins 2 Pqts 1 lb 76¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: HUILE VEGETALE Crisco, 5c de moins Bouteille de 24 oz 74¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CONFITURES de FRAISES De marque Aylmer Pot de 24 oz pour 59¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: OIGNONS MARINES GRAND VALLEY Gros pot de 24 oz 39¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Chocolat instantané QUIK DE NESTLE Bte de 1¼ lb pour seul. 59¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SAUCE H. P. Piquante et savoureuse Bouteille de 7½ oz 35¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 25 LB (OU PLUS) POMMES DE TERRE DE TABLE TOUTES VARIETES Catégorie Canada no 1 Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 2 LB (OU PLUS) TOMATES FRAICHES TOUTES VARIETES Catégorie Canada no 1 Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 3 LB (OU PLUS) POIRES FRAICHES TOUTES VARIETES Catégorie Canada no 1 Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PATE CHINOIS STEINBERG Pâté de 2 lb pour 99¢ Nul après sam. 22 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FILETS D'AIGLEFIN BOOTH OU RUPERT Paquet 1 lb pour 67¢ Nul après sam. 22 oct. aux magasins Steinberg.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SAUCISSES FUMEES JUMBO STEINBERG Gros paquet de 22 oz 99¢ Nul après sam. 22 oct. aux magasins Steinberg.

ECHANGEZ CES COUPONS ET OBTENEZ JUSQU'A 1200 TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BOISSONS COCKTAIL HOLLAND HOUSE SAVEURS VARIEES Bouteille de 16 oz 97¢ Nul après mardi, 25 oct. aux magasins Steinberg.

STEINBERG

La déclaration de Ian Sinclair

Une mauvaise interprétation ou une absurdité choquante

Le "Globe & Mail" d'hier donnait en première page une nouvelle pour le moins étonnante. Selon ce journal, le président du Canadien Pacifique, M. Ian D. Sinclair voit la possibilité d'une dévaluation prochaine du dollar. De deux choses l'une : ou les propos du président du CP ont été mal rapportés par le journaliste du Globe & Mail où M. Sinclair a tenu des propos dont l'absurdité ferait rire s'ils ne pouvaient entraîner de si graves conséquences. Toujours d'après ce journal, "M. Sinclair a dit que dans l'économie canadienne qui est exposée sur le plan international, des hausses de salaires excessives doivent conduire au chômage ou à la dévaluation, ou aux deux." C'est là s'avancer très loin, surtout quand on considère les arguments invoqués. En effet, M. Sinclair s'en prend uniquement aux augmentations salariales comme si ce facteur était à l'origine des pressions inflationnistes qui existent actuellement.

Ces propos attribués à M. Sinclair soulignent un phénomène qui se produit de plus en plus souvent depuis quelques mois. Des directeurs de grosses entreprises capitalistes craignant les revendications salariales qui se font toujours plus exigeantes, veulent créer la panique au sein de la population. Se servant de façon fort peu louable du prestige qui est attaché à leur nom, à leur position sociale ou à leur titre, certains messieurs font des déclarations intempestives qui tentent d'utiliser les travailleurs et en même temps les syndicats comme bouc émissaire pour leur faire porter tout l'odieux d'une situation dans laquelle ils n'ont joué qu'un rôle secondaire. Ceci ne met pas nécessairement en doute la bonne conscience et la sincérité de ces messieurs puisque très souvent ils sont eux-mêmes victimes d'une espèce d'affolement psychologique presque collectif.

Pour en revenir à la déclaration qu'aurait faite le président du CPR je crois pouvoir affirmer en toute modestie qu'elle est indéfendable dans les conditions actuelles de l'économie nord-américaine. Tout d'abord il est impensable que l'on songe à dévaluer le dollar canadien si les Américains ne dévaluent pas le leur. S'ils le faisaient ce serait différent. Mais peut-on songer, ne serait-ce qu'un instant, que le gouvernement américain accepterait de dévaluer son dollar alors que la question du système monétaire international et de l'étalon-or est remise en question avec plus de vigueur que jamais? Il préférerait plutôt se faire couper la gorge! Aujourd'hui, les mouvements conjoncturels sont épidémiques : si les U.S.A. dévaluaient leur dollar, toutes les monnaies du monde occidental en souffriraient, même celle de la France qui pourtant est la plus à l'abri avec ses réserves d'or considérables. Non, ce n'est vraiment pas possible.

D'autre part, les derniers résultats statistiques ne permettent absolument pas une telle crainte. M. Sinclair a soulevé la question des salaires. Il a dit que l'augmentation du salaire horaire a augmenté de 6% dans le secteur manufacturier, de 7% dans les mines et de 11% dans la construction et qu'à cause de cela, la hausse des prix à la consommation est passée de 1% qu'elle était au début de la période d'expansion à 4% cette année. Tout d'abord disons que ces augmentations ne sont pas les seuls ni peut-être même les principaux facteurs de la hausse des prix. Deuxièmement, il faut tenir compte que le secteur qui a bénéficié du taux d'augmentation le plus important, la construction, était dans une condition particulière. Tout le monde sait que l'activité de ce secteur baissera sensiblement après l'Expo '67; or les syndicats le savent eux aussi depuis longtemps c'est pourquoi ils ont agi en conséquence. C'est-à-dire qu'ils ont profité de leur position solide l'an dernier pour obtenir des bénéfices importants à leurs membres de façon à compenser pour la période de vaches maigres qu'il fallait prévoir. Ce n'est que normal et on ne peut les en blâmer. Et troisièmement, les salaires sont loin d'être les seuls indices à considérer dans une économie.

On sait que les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique pour le dernier trimestre, le second de l'année, ont montré un ralentissement sensible dans l'activité. Il est vrai, comme je le mentionnais hier, qu'une grande partie de ces ralentissements sont redevables au rythme d'activité particulièrement rapide du premier trimestre qui ne pouvait être conservé. Il est tout aussi vrai cependant qu'une partie du fléchissement du second trimestre est la conséquence directe des différentes mesures monétaires, budgétaires et fiscales qui ont été prises tant aux Etats-Unis qu'au Canada. On en a d'ailleurs la preuve avec les premiers résultats du troisième trimestre qui commencent à paraître. On peut constater d'après ces données, un ralentissement de l'augmentation des prix et un fléchissement de la demande de capitaux. Ceci confirme donc l'opinion émise ces derniers temps, selon laquelle l'économie serait de plus en plus solidement prise en mains et qu'on y verrait de moins en moins de signes de surchauffe.

Quant à la question du chômage qu'a soulevée M. Sinclair, il s'agit là d'une question fort académique sur laquelle il est possible de discuter indéfiniment sans en arriver à une solution satisfaisante. Il convient d'abord de garder en mémoire que le plein-emploi porte en lui la genèse de l'inflation, que l'inflation est indispensable dans une économie dynamique et qu'il appartient au gouvernement de doser selon les besoins.

Jean d'AUTANE

Les bestiaux

MONTREAL PC — Les prix dans toutes les catégories étaient stables hier aux marchés aux bestiaux de Montréal. La demande était bonne et les transactions généralement actives.

Les arrivages étaient les suivants: 366 bovins, 539 veaux, 106 porcs et sept agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix de $25.75 à $27.35; de bonne qualité de $24 à $25.50; de qualité moyenne de $822.50 à $24.25; ordinaire de $15.75 à $23.

Les génisses de qualité moyenne de $20.50 à $21.75; ordinaire de $14.50 à $21.25.

Les vaches de bonne qualité de $18.25 à $25.75; de qualité moyenne de $17 à $18.50; ordinaire de $15.75 à $17.50; les sujets destinés à la mise en conserve de $12 à $15.75.

Les taureaux de bonne qualité de $22.50 à $22.75; moyenne à $21.50; ordinaire de $16.50 à $17.25.

Les veaux de bonne qualité de $35 à $42; moyenne de $28 à $34.50; moyenne de $28 à $34.50; ordinaire de $20.50 à $30.

Les prix des porcs n'ont pas été établis. Il n'y a pas eu de ventes d'ovins.

Le dollar

MONTREAL PC — Le dollar américain est demeuré inchangé à $1.07 13-16 en monnaie canadienne.

La livre sterling est demeurée inchangée à $3.01 7-16.

NEW YORK PC — Le dollar canadien est demeuré inchangé à 92 61-64 en monnaie américaine. La semaine dernière: 92 21-32.

EMISSION DU SEMINAIRE ST-VINCENT-DE-PAUL ENTIEREMENT SOUSCRITE

Nous apprenons de la maison Jacques Légaré & Cie Limitée que la nouvelle émission de $250,000 d'obligations première hypothèque du Séminaire Saint-Vincent-de-Paul, portant intérêt au taux de 6 1-2 p.c. et échéant du 1er septembre 1967 au 1er septembre 1976 inclusivement, a été entièrement souscrite. Le Séminaire Saint-Vincent-de-Paul est situé à Charlesbourg, près de Québec.

(**)

CITE DE Saint-Romuald d'Etchemin

AVIS PUBLIC

Aux Electeurs propriétaires d'immeubles imposables de la Cité de Saint-Romuald, Cté. Lévis, Qu.

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 393 de la Loi des Cités et Villes, que le Conseil municipal a adopté le règlement C-284 décrétant l'extension des services d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial sur les rues projetées, connues comme étant les subdivisions 30-2-34, 30-2-35, 30-2-36 et 30-2-37 du cadastre de St-Romuald d'Etchemin, pour desservir tous les lots en bordure des dites rues projetées; ce règlement est de secteur et décrète l'exécution des travaux sus-mentionnés et l'emprunt de l'argent requis pour en payer le coût et impose une taxe spéciale sur les immeubles riverains et qui seront desservis par ces services.

Avis vous est de plus donné que le Conseil a fixé au Jeudi, 27 octobre 1966, à sept (7) heures du soir, la date à laquelle les lecteurs-propriétaires intéressés sont convoqués, en la salle d'audience de l'hôtel de ville, pour approuver ou désapprouver le susdit règlement C-284.

Fait et donné à Saint-Romuald d'Etchemin, ce 18ème jour d'octobre 1966.

Antoine Gosselin, sec. trés.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL PC — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

POMMES: de fantaisie, Wolf River $2.25, fameuses $2, McIntoch $2.75 à $3.00, Russet $4.50 à $4.75, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4 la boîte à verger.

BETTERAVES: .50 à .60 la douzaine de paquets, en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $2.

BROCOLI: $3 à $3.50 la douzaine.

CAROTTES: .50 à .60 la douzaine de paquets, $1 à $1.25 les 50 livres.

CHICOREE ET ESCAROLE: $1 à $1.25 la douzaine.

CELERI: $2.50 à $3.50 le cageot de 24.

CHOUX DE BRUXELLES: $3.50 à $3.75 les 16 pintes.

CHOUX: Verts $1.25 à $1.50, Rouges et Savoie $2 pour 16, gros $1.75, en sac de 50 livres $1.25.

CHOUX-FLEURS: $2.50 à $3 la douzaine.

CHOUX CHINOIS: $1.50 à $1.75 la douzaine.

CITROUILLES: $2 à $3 la douzaine.

COURGES: marrow $1 à $1.25 la douzaine, Hubbard $2.50, Pepper $1.50 la douzaine.

EPINARDS: $1.25 à $1.50 le boisseau, $2 à $2.50 les 12 cellos de 16 onces.

LAITUE: Boston ou Romaine $1.50 à $1.75 les deux douzaines, Iceberg, $1 à $2 le cageot de 18.

NAVETS: $2 à $2.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le boisseau.

POIREAUX: .75 à .90 la douzaine.

OIGNONS: échalotes et gros .50 à .60 la douzaine, jaunes $2.50, Rouges $3 les 50 livres, en sacs de 10 livres, jaunes .40, rouges .45.

PANAIS: $2.50 à $4.50 le boisseau, $2 la douzaine de cellos de 24 onces.

PERSIL: .75 la douzaine de paquets.

POMMES DE TERRE: lavées $1.50 à 1.75 le boisseau, .90 à $1 les 50 livres.

RADIS: .50 à .60 la douzaine de paquets, $2 les 20 cellos de 8 onces.

TOMATES: rouges $1.25 à $1.50, roses $2 la boîte, vertes $1.25 le boisseau.

Change

Autriche (schilling)	4.21¾ cents
Belgique (franc)	2.16⅞ cents
Angleterre (livre)	$3.02
Bulgarie (lev)	92.62½ cents
Tchécoslovaq. (couronne)	15.18 cents
Danemark (couronne)	15.73 cents
France (franc)	21.56 cents
Allemagne (mark)	27.23 cents
Hollande (florin)	29.95 cents
Hongrie (forient)	09.33⅛ cents
Italie (lire)	.001739 cent
Mexique (peso)	8.69 cents
Norvège (couronne)	15.17 cents
Pologne (zloty)	27.9⅛ cents
Roumanie (leu)	18.05⅝ cents
Suède (couronne)	20.95 cents
Suisse (franc)	24.99 cents
Etats-Unis (dollar)	$1.08⅛
Vénézuéla (bolivar libre)	24.17 cents
Yougoslavie (dinar)	09.67 cents

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente du 14 octobre 1966, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LA MAISON DOMINO LTEE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec le 17ième jour de octobre 1966, sous le numéro #396308.

Ce 17ième jour de octobre 1966.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Dumont-Express Ltée ayant sa principale place d'affaires à Lévis en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 23 septembre 1966, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Lévis, le 1er octobre 1966, sous le no 144991.

Banque Canadienne Nationale

QUEBEC, le 1er octobre 1966.

Montréal

MONTREAL PC — Les cours ont effectué une belle reprise hier à la Bourse de Montréal dans un climat de transactions peu nombreuses.

La place de Montréal semble a voir suivi le mouvement à Wall Street où le marché a connu une séance active.

A New York, les courtiers attribuaient cette relance à des facteurs purement techniques. En place locale, la reprise était due, semble-t-il, à des rumeurs encourageantes sur les fonds de retraite et les ventes dans l'industrie de l'automobile.

Les uranifères ont été les titres-vedettes de la séance en dépit du démenti qu'a donné le ministre du Commerce M. Robert Winters au sujet des rumeurs qui ont couru sur une transaction avec le gouvernement français.

Falconbridge a monté de deux points à 83 1-2. La compagnie contrôle les mines du lac Dufault dont un porte-parole a annoncé hier qu'on avait dé couvert des champs cuprifères dans les limites d'une de ses concessions à Noranda au Québec.

Les banques étaient fermes et ont réalisé des gains.

Toronto

TORONTO PC — La place de Toronto a connu hier une de ses séances les plus fortes de l'année et une reprise spectaculaire des cours.

La Bourse de Toronto qui connait sa sixième journée de hausse sous la pression des pétroles de l'Ouest a été le théâtre d'une journée d'euphorie.

Les pétroles de l'Ouest poursuivent leur mouvement amorcé il y a deux semaines.

Les industrielles qui avaient gagné des fractions durant la séance ont effectué un ralliement de dernière heure et en fin de séance leur indice avait monté de 1.22.

Les constructeurs mécaniques, les papeteries et les banques ont tous gagné des points.

Les uranifères ont poursuivi leur mouvement à la hausse, Denison montant de 2 1-4 à 61 1-4, Rio Algom de 1 1-8 à 34 7-8 et Roman filiale de Denison de 3-4 à 16 1-4.

New York

NEW YORK PA — La Bourse de New York a connu une autre séance qui dans le sens d'une reprise en profondeur. Les valeurs de tout repos et les titres-vedettes ont réalisé hier des gains remarquables dans un climat d'activité relative.

L'indice Dow-Jones a monté de 12.98 à 791.87.

Les valeurs de tout repos ont gagné jusqu'à trois points et les titres-vedettes ont gagné huit et parfois davantage.

Cette reprise avait comme chef de file la valeur peut-être la plus sûre à Wall Street, General Motors qui a monté de 1-8 à 72 sur un bloc de 152,000 actions vendues dont 54,100 d'un seul coup.

General Electric, qui a gagné 3 3-4 à 92 3-8, a favorablement ressenti l'annonce qu'un projet d'accord était intervenu avec le puissant syndicat sur les modifications à la convention collective que réclament les syndiqués.

Du côté des valeurs canadiennes: International Nickel a gagné 1 3-8, Alcan 1 1-8, Walker Gooderham 3-8 et McIntyre Porcupine 1-8. Canadien Pacific a perdu 5-8, Distilliers Seagrams 1-8, Dome Mines 1 1-8, Granby Mining 1-2 et Hudson Bay Mining 1-2.

Londres

LONDRES AFP — Les fonds d'Etat et autres valeurs à rendement fixe ont occupé la vedette hier à la Bourse de Londres. La Bourse est d'avis que le gouvernement ne tardera pas longtemps à abaisser le taux d'escompte, établi actuellement à 7 pour cent.

Les titres cotés en dollars se sont raffermis bien que parmi les valeurs canadiennes, International Nickel a baissé de 1 1-2, Canadien pacifique a avancé de 1 3-4 et Consolidated Paper a progressé d'autant.

La majorité des titres canadiens ont progressé. Les banques canadiennes ont aussi gagné du terrain.

NOMINATION A MARINE INDUSTRIES



RENE BARRIERE, C.A.

Monsieur Gérard Filion, président de Marine Industries Limited, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur René Barrière, C.A., au poste de contrôleur de la Société et de ses filiales. M. Barrière est à l'emploi de Marine Industries depuis plus de vingt ans et il occupait jusqu'à présent les fonctions de contrôleur-associé.

(**)

Nomination à L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances



JACQUES BRETON

M. Jean-A. Bégin, surintendant des Agences de l'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jacques Breton au poste de Gérant des Ventes — Division de Québec (Assurance sur la Vie).

M. Breton occupe actuellement le poste de vice-président de l'Association Locale des Assureurs-Vie, et jouit d'une expérience de nombreuses années dans le domaine de l'assurance sur la vie.

M. Breton profite de cette occasion pour assurer les courtiers d'assurance de ses services et anticipe le plaisir de les rencontrer.

FONDS MUTUELS

Adanac	2.40	2.63
Andrea Equity	3.01	3.29
All Cdn Com	6.31	6.92
All Cdn Div	8.02	8.79
American Growth	4.68	5.11
Associated Investors	5.14	5.19
Beaubran	35.94	39.02
Canadian Growth	5.19	5.70
Canada Security	4.74	5.20
Cdn Gas Energy	9.65	10.58
Cdn Investment Fund	3.58	3.93
Cdn Trusteed	4.57	4.99
Canfund	46.03	48.33
Champion Mutual	6.33	6.89
Collective Mutual	6.17	5.62
Commonwealth Intl	9.10	9.97
Commonwealth Intl Lev	8.25	9.04
Corporate Investors	5.18	5.66
Diversified Income A	1.23	1.35
Diversified Income B	4.89	5.37
x-Dividend Shares	3.20	3.51
Dominion Compound	3.98	4.23
Dominion Equity	5.26	5.48
x-Dreyfus	11.34	12.38
Entarea Investment	13.30	13.43
European Growth	6.05	6.61
Exec Fund of Canada	6.26	6.86
Federated Financial	3.99	4.36
Federated Growth	5.55	6.07
Fonds Collectif A	6.37	6.93
Fonds Collectif B	5.22	5.38
Fonds Collectif C	7.26	7.89
Fonds Desjardins A	4.36	
Fonds Desjardins B	4.72	
Fraser	9.31	9.56
Gis Compound	7.09	7.75
Gis Income	3.28	3.69
Growth Equity	4.32	4.72
Growth Oil and Gas	12.73	
Guardian Growth	4.27	4.64
Harvard	8.81	9.58
Investors Growth	7.97	8.66
Investors Intl Mutual	5.07	5.51
Investors Mutual	4.48	4.87
x-Keystone Cust S-1	4.60	5.05
x-Keystone Cust S-4	4.60	5.05
x-Keystone Cust K-2	5.73	6.25
Keystone of Canada	6.82	7.49
Le Fonds P.E.P.	3.82	4.15
Molson M Fund	3.31	3.58
Mutual Bond	8.22	8.59
Mutual Accumulating	4.79	5.24
Mutual Income	5.69	6.22
Natural Resources	5.55	6.07
One William Street	14.45	
Prêt et Revenu Mutuel	6.42	7.02
Provident Mutual	5.43	5.96
x-Putnam Growth	10.15	11.79
Radisson	4.28	4.70
Regent Fund	6.98	7.53
Research Investment	11.97	13.08
Savings Investment	6.42	7.02
x-Ty Electronics	8.32	9.07
Thred Investment Fund	6.01	6.47
United Accumulative	8.07	8.82
Universal Svgs Equity	4.79	5.23
Western Growth	4.75	5.19

x — Fonds américains

Fonds américain

Affil Fund	7.98	8.63
American Bus Shares	3.83	4.15
Boston Fund	8.72	9.53
Bullock Fund	13.46	14.70
Keystone Cust S-1	18.92	20.64
Keystone Cust S-4	4.60	5.05
Keystone Cust K-2	5.73	6.25
Mass Inv Growth	9.67	10.57
Wellington Fund	12.91	14.08

Cotés en $ américains.

Cours des denrées

MONTREAL PC — Cours de denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 69.7, A-gros 67.2, A-moyens 64.3, A-petits 47.9.

BEURRE: arrivages courants 92.58, 93 .59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole .61.

FROMAGE: livré à Montréal, cité, arrivages courants, québecois blanc en gros 42 1-2; coloré 42 3-4.

POMMES DE TERRE: prix de gros Québec .90 à $1 les 50 livres, .28 à .30 les 10 livres; .30 à .32 les 10 livres; I.P.E. $1.95 à $2.10 les 75 livres, $1.35 à $1.40 les 50 livres, .33 à 35 les 10 livres.

POUDRE DE LAIT ECREME: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 15 1-2 à 16 1-2, autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13 3-4. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12 1-2. Poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accre	452	12½	11	12½
Acme Gas	44	27	27	27
Advocate	600	360	340	350
Agena Mg	3000	18	17½	17½
Agnico	200	128	128	128
Akaitcho	1000	57	57	57
All Pitch	2000	19	18½	18½
Am Larder	2467	23	22	22
Am Moly	1400	50	50	50
Ang Ruyn	1900	134	130	133
Ang UD	15200	89	81	89
Ansil	1000	9	9	9
Area	92400	385	350	380
Argosy	6033	50	47	50
Armore	14500	22	20	21½
Arcadia	1000	26	26	26
Atl C Cop	100	120	120	120
Atlas Yk	3525	5	4½	4½
Aunor	200	297	297	297
Bankeno	500	95	95	95
Bankfield	2000	12	11½	11½
Barnat	100	55	55	55
Belcher	8000	39	39	39
Belletere	5600	22	21	21
Bethlm	3000	630	620	625
Bidcop	42600	5½	4½	5
Big Nama	1100	40	40	40
Black Bay	4000	10½	10	10½
Bl. Hawk	5600	85	85	85
Bralorne	800	198	192	194
Br Reef	12300	16	15	16
Brunswk	2324	995	985	990
Bunker H	5343	19	17	17
Cam Mine	2000	16	16	16
Camflo	6575	390	375	380
Camp Chib	1200	565	540	565
C Tung	4700	155	146	154
C Dyno	2100	140	132	132
C Faraday	1700	286	285	285
C jamieson	8500	105	102	104
Cdn Keely	2500	6½	6½	6½
C Lencourt	1000	13	13	13
C Malart	507	11	11	11
C Nisto	41200	28½	20	26
Candor	20400	27	26½	27
Can-fer	500	80	80	80
Cantre	150	15	15	15
Captain	2000	14	14	14
Cassiar	200	15	14¾	15
Chestrvlle	6404	21	20½	20½
Chib Kay	3000	16	16	16
Chib M	2125	58	58	58
Chimo	72	74	74	74
Coch Will	700	300	297	297
Coin Lake	1266	31	31	31
Comb Met	126	18	18	18
Coniagas	2000	50	50	50
Conlaur	500	23	23	23
Con Shaw	2500	26	26	26
C Bellek	6000	8	8	8
Cons Brew	2500	18	17½	17½
C Callinan	1324	10	10	10
C Hall	15400	64	61	63
C Marben	100	210	210	210
C Mogul	2470	370	360	365
C Mrsn	10510	211	207	209
Con Negus	6000	15½	15	15
C Nichi	13580	20	19½	19½
C Rambler	1200	208	205	208
C Red P	20500	19	18	18½
Conwest	985	565	565	565
Coprcorp	7500	58	57	57
Cop Fields	1950	129	125	125
Cop-M	55049	20½	20	20½
Coulee	9800	41	38½	41
Cpwic	37300	20	15	17
Cruigmt	925	12¾	12½	12½
Cstland	500	23½	23½	23½
Cr.wpal	2580	14	13	14
Daering	5300	16	15	16
D'Aragon	2000	15	14	14
Deer Horn	1300	25	25	25
D'Eldu	108800	94	88	89
Delhi Pac	2000	16	15	16
Denison	5514	62½	59	61¼
Dickan	230	395	390	390
Discovry	1100	160	155	155
Dome	150	40¾	40¾	40¾
Donalda	2000	17	17	17
Dunraine	1000	5¢	5¢	5¢
East Mal	1000	150	145	145
East Sull	1180	635	630	630
F'west T	1000	10	10	10
F Mar	100	275	275	275
F Orenada	500	29	29	29
Ernor	13000	14	13	13
Frobex	182058	395	355	390
Genex	4500	17	16½	17
Giant Yk	225	975	975	975
Goldrm	42200	85	79	82
Gortdrm	4600	235	219	235
Gradore	37600	53	50	51
Grandroy	2000	22	22	22
Granduc	950	385	375	375
Granisle	1300	460	460	460
Green Pnt	500	31½	31½	31½
Gulch	10000	12	11	11
Gulf L	4800	8½	8	8
Gunnar	100	157	157	157
Hard Rock	1500	11½	10½	11½
Hasaga	3500	13½	13½	13½
Hastings	1200	165	164	164
Headway	3500	21	20	21
Heath	4000	7	7	7
High-Bl	810	845	810	810
Holinger	775	21⅝	20⅝	21⅜
Huds Bay	103	69	69	69
Hydra Ex	460	17½	17	17⅜
Int Bibis T	2200	110	102	106
Irish Cop	1500	21	20½	20½
Iron Ba y	1600	240	240	240
Iso	840	140	136	136
jave	27000	18	16	17
jelex	100806	36	28	34
joliet	2590	33	32	32
jonsmith	3500	17	17	17
joywsy	64472	115	99	106
Kam Kotia	1700	345	340	340
Ker Ad	25665	12¼	11¾	11⅞
K Anacon	250	155	155	155
Kid Coper	2800	55	55	55
Kirk Twns	3000	13	13	13
Kopan	1000	10	10	10
Lab Min	210	28	28	28
L Duf	29365	11⅜	10⅝	11½
Lakehead	3000	23½	23½	23½
L Osu	5300	14½	13	14½
L Shore	4	205	205	205
La Luz	893	18½	18¼	18½
Latin AM	2000	9	9	9
Leitch	1900	560	550	560
Liberian	10	10¾	10¾	10¾
LL Lac	350	185	181	181
Lorado	7400	105	99	104
Louviert	4200	22	23	23
Macassa	340	206	205	206
MacL	11000	65	65	65
Madsen	2800	118	112	118
Man Bar	833	20	20	20
Marchant	200	175	175	175
Martin	2000	39	39	39
Match	3125	8	8	8
Mattgmf	1210	13⅞	13¾	13¾
Maybrun	4800	14	13½	14
Mc Adam	1350	49½	49½	49½
Mc Intyre	100	97¼	97¼	97¾
McWat	3600	42	40	41
Mentor	1100	64	64	64
Merrill	6200	75	68	75
Meta	500	10	10	10
Metal Min	87	110	110	110
Midrim	2000	35	34	35
Min Ore	267750	20½	17	20
Moneta	100	69	69	69
Mt Wright	5425	29½	29	29½
Multi-Mt	6350	184	182	184
Nat Expl	500	10¼	10½	10½
Nealon	31400	11½	10	10
New Ath	4000	22	21	21
New Bid	2000	4½	4½	4½
N Cal	12000	35	32	33
Newconx	600	545	545	545
Ncnx	11100	60	50	57
N Goldvue	6016	6	6	6
N Harri	2000	13	13	13
N Hos	16150	295	276	284
N Imperial	2600	140	138	140
New jason	3500	5½	5	5
N Kelore	2000	8	8	8
Nlund	11000	19	18	18½
N Mylama	5500	19	18	18
N Que Ragl	1100	475	465	475
N Sen	10500	30	28	30
Nick Rim	800	12½	12½	12½
Nor Acme	1500	10	10	10
Norbaska	2700	56	53	55
Norbeau	400	95	91	95
Norgold	5000	11	10½	11
Norlex	3500	15½	15½	15½
Normetal	650	400	400	400
Norpax	9000	11	10	10
N Bordu	7000	10	10	10
Norcal	10500	36	35	35
N Coldtm	300	75	75	75
N Gate	11250	520	480	520
N Rock	340	19	17	19
Nso A	11100	29	25	25
North Can	1000	155	153	153
Nudui	3500	14	13½	14
O'Brien	215	115	115	115
Opemska	1785	965	950	960
Orchan	900	265	261	265
Ostsk	38500	73	68	69
Pamour	100	168	168	168
Paramaq	4500	12½	12	12
Patino	79	960	920	920
Pax Int	5000	19	17	18
Pce Exp	34000	27½	26	27½
Priess	123800	19½	17½	18½
Perron	2000	9	8	9
Pine Point	1121	57½	57	57
Placer	419	23¾	23	23
Porc Pay	2000	11	11	11
Preston	4936	15½	14½	14⅞
Probe M	2500	19	18	18½
Purdex	4500	9	8½	9
Pyramid	3220	590	590	590
QMI	200	218	218	218
Q Ghib	15000	13	12	12
Que Lith	1200	185	185	185
Que Man	3000	28	28	28
Q Matta	34625	107	101	104
Quemont	850	985	950	975
Radnore	2850	52	52	52
Rayrock	4975	139	135	136
Reeves	200	180	180	180
Renabie	500	161	161	161
Rio Alg	16692	25	23¾	24⅞
Rio Pr	80	97¾	97¾	97¾
Rio Alg	750	13	12½	12¾
Rix Athab	3600	26	26	26
Rckwn	38900	130	124	129
Roman	20390	16½	15½	16¼
Rowan Cn	8000	9	8	8
Satel	18100	31½	30	31
Sherritt	2790	440	430	440
Sigma	100	475	475	475
Sil Eureka	1000	110	110	110
Silvrflds	1400	310	300	305
Sil Miller	2200	15	15	15
Slimq	53600	77	74	75
Sil Stand	1700	75	75	75
Siscoe	100	300	300	300
Stanrck	3250	206	190	206
Steep R	3445

LES TIMBRES-PRIMES (2)

La description du système

par Jean d'Autane

Le système des timbres-primes comprend un certain nombre d'opérations que l'on peut ramener à cinq et qui impliquent différents secteurs d'une économie donnée. La première de ces opérations est évidemment la conception et la fabrication de timbres, la seconde consiste à fabriquer ou à se procurer les primes qui seront échangées contre les livrets de timbres ,la troisième est l'achat de timbres par les marchands et enfin, le processus se termine par l'échange des timbres par les consommateurs.

A ceci il faut ajouter des obligations connexes qui sont assumées par la société qui émet les timbres-primes comme la publication d'un catalogue et une certaine forme de publicité pour annoncer que des timbres "X" sont donnés à tel endroit et qu'ils permettent de se procurer des primes intéressantes.



● Billie, un perroquet âgé de 18 ans, est légalement assez vieux pour boire à petits coups la mousse du verre sur lequel il se perche quoiqu'il ne doit pas aimer cette boisson. Cet oiseau favori de Janice Pought est considéré de par le monde comme un perroquet des plus vieux bien qu'il vient juste d'atteindre l'âge légal pour boire de la bière dans l'Etat du Wisconsin à Lacrosse. (Téléphoto UPI)

Les élévateurs du port ne seront pas affectés

Par Pierre POURCHELLE

La levée des restrictions concernant le transit de grain d'exportation venant des Etats-Unis dans les silos canadiens n'affectera pas du tout les élévateurs du port de Québec, parce que la saison est assez avancée pour songer à ensiler du grain domestique qui servira à la consommation locale pendant l'hiver.

Actuellement, il y a dans les élévateurs du port de Québec, 5,000,000 de boisseaux de grain d'exportation et 3,000,000 de boisseaux de grain destiné à la consommation domestique. On va s'arranger graduellement pour que le grain d'exportation soit remplacé par du grain domestique, afin qu'il ne reste que du grain domestique dans les silos au début de l'hiver.

"On n'a pas suffisamment de place pour le grain canadien, a déclaré un porte-parole des autorités du port de Québec. Comment pourrait-on prendre le grain américain?"

Les restrictions avaient été imposées l'an dernier à la suite d'une invasion de charançons qui avaient fait cesser le trafic du grain dans le port de Québec pendant 11 jours.

Les expéditions de grain canadien vers l'étranger ont été très intenses cette année, et s'il n'y avait pas eu les grèves qui ont paralysé le port de Québec pendant six semaines, le volume de trafic aurait dépassé celui de l'an dernier. Autrement, il est parti du grain de Québec vers l'étranger chaque semaine.

On vient d'ailleurs de finir de remplir le cargo K.D. Lemos, qui est parti pour la Chine avec 450,000 boisseaux de grain. Le Skausund est parti aussi pour la Chine avec 200,000 boisseaux. On attend vendredi un navire russe, le Leninogorsk, qui emportera 400,000 boisseaux de grain pour la Russie.

Pour compenser ces expéditions, le Montréalais a apporté 1,000,000 de boisseaux de grain, dont la moitié pour l'exportation et la moitié pour la consommation domestique. Le Georgian Bay a délivré 700,000 boisseaux et le Belvoir, 250,000 boisseaux, tous deux pour la consommation locale.

150 navires gouvernementaux sur le fleuve en 1967

Par Pierre POURCHELLE

On estime que le fleuve Saint-Laurent recevra, à l'occasion de l'Expo '67, la visite de 150 navires gouvernementaux étrangers, sans compter les paquebots et autres navires de compagnies diverses qui feront des croisières spéciales dans les eaux canadiennes l'été prochain.

Les autorités canadiennes prévoient que 22 flottes étrangères enverront des navires sur le fleuve Saint-Laurent l'an prochain et il est plus que probable qu'elles comprendront plusieurs navires chacune. On y trouvera vraisemblablement tous les navires-écoles, dont certains sont très pittoresques, comme les magnifiques voiliers que certaines marines entretiennent encore pour former leurs officiers.

La perle de la marine marchande française, le France, viendra à Québec le 9 mai et y restera quatre jours. Il n'est pas question pour cet immense paquebot de remonter le fleuve jusqu'à Montréal, son tirant d'eau ne le permettant pas.

Il mesure plus de 1,000 pieds de longueur et cet impressionnant bâtiment occupera une grande partie des quais de l'Anse au Foulon. Le Flandres, autre paquebot français, effectuera deux visites dans le Saint-Laurent, le 10 et le 28 juillet.

On attend également deux autres paquebots, des navires battant pavillon américain, de la Moore-McCormick Line, le SS Argentina et le SS Bresilia, qui font habituellement des voyages entre le port de New-York et l'Amérique du Sud.

Ces paquebots, à la différence des paquebots que l'on voit habituellement à Québec, seront en croisière et amèneront des touristes, alors que les navires des lignes régulières débarquent une forte proportion d'immigrants.

LES TIMBRES

Lorsqu'une société se lance dans l'industrie ou le commerce des timbres-primes, elle doit d'abord se choisir un timbre distinctif. Celui-ci doit avoir certaines qualités qui sont propres à la monnaie ou aux timbres-postes en général pour éviter toute contre façon possible. C'est-à-dire que le papier sur lequel seront imprimés le nom de la société et la valeur du timbre sera de préférence d'une texture particulière et orné de filigranes.

Ces timbres sont fabriqués chez un imprimeur au nom de la société qui les émet et c'est cette dernière qui les vendra aux différents marchands qui se montreront intéressés à employer cette forme de promotion commerciale.

LES PRIMES

Il existe deux genres de primes bien distinctes. Les premières sont des produits de grande marque fabriqués par des maisons de réputation. Les secondes sont des marchandises qui, sans être nécessairement de second ordre, ne sont pas très connus dans le public.

Dans la première catégorie, les primes les plus en demande sont, de l'avis des sociétés consultées, les articles de literie tels que draps, taies d'oreiller, couvertures et serviettes, de même que les fers à repasser à la vapeur ou les grille-pain. Il en existe un grand nombre d'autres, mais ces articles sont ceux qui jouissent de la plus grande demande auprès des ménagères.

La seconde catégorie est constituée d'articles fabriqués à la demande de la société de timbres ou encore il s'agit de stocks qui lui sont offerts à des prix très bas, ce qui permet au consommateur de jouir d'une véritable aubaine si il a vraiement besoin de l'article en question. Ceux-ci sont généralement des bibelots, des petits jouets d'enfants, des ustensiles divers et ce sont les primes que le consommateur peut se procurer à meilleur compte puisqu'ils ne demandent en général qu'une quantité restreinte de livrets de timbres.

LE CATALOGUE

L'impression du catalogue constitue une opération importante tant à cause du coût qu'elle implique pour la compagnie que pour son rôle auprès du public.

Pour que les primes soient le plus attrayantes possibles, il importe que le catalogue qui les présente soit de bonne facture. On choisit généralement un papier glacé de bonne qualité, on utilise la couleur le plus possible, les illustrations doivent être conçues avec soin par un expert, une grande attention doit être portée à la mise en page et aux caractères d'imprimerie, etc.

Tout cela pour que le consommateur soit séduit dans la plus grande mesure possible et qu'il désire se procurer quelques-uns des articles illustrés. Pour ce faire, il devra thésauriser le nombre de timbres-primes nécessaires, ce que désirent la compagnie et le marchand.

L'ACHAT DES TIMBRES

De façon générale, le marchand qui veut donner des timbres-primes à ses clients n'a pas beaucoup de démarches à faire. Un représentant des ventes de la compagnie de timbres vient lui rendre visite et lui fait voir tous les avantages qu'il est censé retirer du système des timbres-primes. Il se produit souvent que le marchand a le choix entre deux ou trois sociétés compétitrices.

Lorsqu'il a fait son choix, le commerçant achète les timbres à un prix qui peut varier entre $15. et $20. pour 10,000 timbres ce qui représente $1,000. de ventes. On estime que pour le marchand, l'achat de timbres-primes représente un coût de l'ordre de 1½% à 2% par dollar de vente.

L'ECHANGE DES TIMBRES

Et enfin, la dernière opération est celle qui consiste à échanger un certain nombre de livrets de timbres contre des produits de son choix mentionnés dans le catalogue.

A ce moment la façon de procéder peut varier selon le marchand et la compagnie de timbres.

Plusieurs marchands n'ont rien à voir avec l'échange des timbres. C'est-à-dire que le consommateur transige alors avec la compagnie de timbres-primes. Celle-ci n'est pas autorisée par la loi à faire des ventes au détail, mais elle ne peut que vendre des produits contre le paiement en timbres-primes émis par elle.

Dans d'autres cas, le marchand se charge de remettre les carnets de timbres à la compagnie et lui commande la prime qu'à choisie le client.

Et le processus s'arrête là à la satisfaction ou au mécontentement du consommateur et du client selon les cas. Les compagnies de timbres-primes, pour leur part, semblent toujours satisfaites du système.

Prétention d'un chauffeur-mécanicien

LE CN ABANDONNERAIT LA VILLE DE QUÉBEC

Par Pierre POURCHELLE

Un chauffeur-mécanicien au Canadien National, M. Gerry Légaré, président du local 879 de la Fraternité des mécaniciens et chauffeurs de locomotives, prétend que le CN veut abandonner graduellement la ville de Québec, et que le regain d'intérêt actuel n'est causé que par l'influence de l'Expo. Ensuite, il ne restera plus rien, dit-il.

M. Légaré appuie sa thèse sur le fait que la compagnie a pratiquement fermé ses ateliers de Limoilou, déménagé certains de ses services à Charny, qu'elle a diminué notablement ses livraisons avec le Saguenay, que les arrivages de fruits ont été réduits des deux-tiers, et que l'on parle de ne plus utiliser la gare du Palais pour les voyageurs, à cause des passages à niveau.

Les ateliers de réparation des wagons de Limoilou employaient 265 hommes il y a 10 ans. Maintenant, il ne reste qu'une équipe de cinq hommes. On a transféré certains services à Charny, mais selon M. Légaré, un programme de cinq ans débuté il y a deux ans comprendrait la fermeture des ateliers de Charny également. A Limoilou, maintenant, on dispense simplement le combustible et l'eau pour les locomotives. On répare aussi les wagons à Jonquière.

Ceci, selon M. Légaré, implique le déménagement d'une partie de la population, et il est d'avis que, sans le chemin de fer, les industries ne resteront pas à Québec.

Si l'on veut prendre le train pour aller à Chicoutimi, il faut faire 56 milles en auto jusqu'à Rivière-Pierre, où l'on peut prendre le train Montréal-Saguenay Il n'y a qu'un train tous les deux jours entre Québec et Chicoutimi. Auparavant, il y avait trois trains de nuit et deux trains de jour.

"Avant, de dire M. Légaré, les gens du Lac Saint-Jean venaient acheter dans les magasins de Québec. Maintenant, ils vont directement à Montréal".

Selon lui, on décourage les gens de voyager par le train. Il cite l'exemple du Quebec Railway qui faisait la liaison de Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le CN l'a acheté vers la fin de la guerre pour le double de sa valeur. Il y avait beaucoup d'ouvriers qui le prenaient. Mais le CN a changé les horaires, qui ne convenaient plus aux ouvriers, les habituant à voyager en auto. Ensuite on a enlevé les trains qui ne transportaient plus beaucoup de monde, et on a brûlé les wagons au lieu de les vendre.



● Les conteurs professionnels d'histoire en Irlande, dont la langue d'argent rapportait plus d'une fois les leçons des siècles derniers, diminuent dans le silence des jours passés. Le dernier des conteurs, James McCauley, âgé de 88 ans, regarde le monde autour de lui sous l'aspect avantageux de sa longue vie bien qu'il n'aime pas trop ce qu'il voit. (Téléphoto UPI)

Il y a quelques années, on recevait à l'ancienne gare louée à un négociant, une quinzaine de wagons de fruits des Etats-Unis tous les matins. On s'est aperçu un jour que le nombre des wagons diminuait, mais que, par contre, de gros camions apportaient des fruits des Etats-Unis. Loin de défendre ses intérêts le CN a voté une somme de $2,000 pour construire un passage à niveau pour faciliter l'entrée des camions. Maintenant, on ne reçoit plus que cinq à six wagons de fruits par jour.

Le CN défend mal ses intérêts. Une nouvelle industrie s'étant installée à La Malbaie, il a fallu sept mois au CN pour se décider à construire un embranchement qu'une semaine suffisait à installer. Le résultat, c'est que le transport routier s'est installé dans la place avant les chemins de fer, et que pour chaque wagon qui sort par jour, en moyenne, il y a quatre camions.

A Québec, prétend M. Légaré, un garagiste loue un bâtiment et un terrain $4,000 par an, alors que cette propriété coûte au CN $6,000 en taxe annuellement.

Par curiosité, nous lui avons demandé ce qu'il pensait du salaire du président, M Donald Gordon, qui reçoit .$75,000 par an. "A mon avis, répondit-il, il n'y a pas un homme qui vaille plus de $25,000. Mais pour lui, c'est facile, c'est lui qui décide.

"On critique les employés du CN parce qu'ils demandent des augmentations, et on les rend responsables de l'inflation. Mais l'exemple vient d'Ottawa, lorsque nos députés se votent $8,000 d'augmentation, sans négociation et sans arbitrage".

LA VERSION PATRONALE

M. Louis Poitevin, directeur du secteur de Québec pour le CN, a déclaré que le déménagement des ateliers de Limoilou se trouvait justifié depuis l'avènement des locomotives diesel, il y a une quinzaine d'années. Mais pour ne pas être obligé de transférer un trop grand nombre de ses employés, les ateliers sont restés en service pendant plusieurs années encore en attendant que bon nombre d'employés prennent leur retraite, et qu'il ne reste plus à en déplacer qu'un petit nombre

Au temps des locomotives à vapeur, il fallait arrêter une locomotive tous les 150 milles, pour la graisser, la vérifier, faire les pleins de charbon et d'eau... Maintenant on peut faire un trajet Montréal-Halifax aller-retour avant d'avoir à faire une inspection à une locomotive diesel. Ce qui a permis de centraliser les ateliers de réparations. On ne fait que des réparations sommaires à Charny et à Jonquière.

Les liaisons Québec-Saguenay sont devenues désuètes le jour où on a ouvert le boulevard Talbot et qu'on a mis Chicoutimi à 140 milles de Québec. Par le chemin de fer, c'est un voyage de 212 milles par Rivière-à-Pierre. C'est difficilement concurrentiel, car le chemin de fer ne peut s'aventurer dans les montagnes comme peut le faire la route. On n'accepte qu'une pente de un pour cent dans les constructions de voies ferrées, tandis qu'on tolère cinq et même sept pour cent dans les constructions routières.

Quant aux arrivages de fruits, pour faciliter les inspections douanières, certains wagons arrivent ailleurs qu'à l'ancienne gare, a dit M. Raymond Gosselin, adjoint de M. Poitevin.

M. Gosselin, qui était auparavant directeur de l'expansion industrielle pour la région du Saint-Laurent, a par ailleurs réfuté les allégations concernant l'usine de La Malbaie. Il a dit que dans le plan initial de l'entreprise, on avait prévu un embranchement de chemin de fer, mais que les dirigeants de cette industrie ne pensaient pas en avoir besoin dès le début. L'embranchement a été construit aussitôt que la compagnie l'a désiré. Le CN requiert une participation de l'industrie au coût de construction afin de s'assurer qu'il y a bien un intérêt commun et une rentabilité pour les deux parties.

"Nous sommes très avides d'aider au développement d'industries le long de nos lignes", a insisté M. Gosselin. Par exemple, le CN a installé trois-quarts de mille de voie le long des quais du port de Québec, sur les battures de Beauport, parce qu'on prévoit une expansion industrielle importante le long de ces quais.

M. Gosselin a affirmé que le garagiste déjà mentionné avait acheté le terrain et le bâtiment. Il a fait remarquer, de plus, que le CN, lorsqu'il signe un contrat avec un locataire, laisse la charge des taxes au preneur.

FUTURE GARE

Avec les discussions entourant les passages à niveau et de nombreuses autres considérations, il est des gens au CN qui envisagent de centrer le service des voyageurs sur la gare de Sainte-Foy. Le train prend 27 minutes pour se rendre de la gare du Palais à Ste-Foy en faisant le détour par Cap-Rouge. On éliminerait ce délai indu, et cet emplacement serait particulièrement bien situé par rapport au nouveau réseau routier qui viendra avec le nouveau pont de Québec. Des études sont en cours. On a déjà envisagé l'utilisation d'autres endroits, comme la gare maritime Champlain, par exemple, qui ne répondent pas aux exigences.

VENTE GEANTE 8e anniversaire

GEM Roi des bas Prix



BOEUF DE L'OUEST
STEAK de RONDE
tranche complète lb .89

POITRINES DE POULET CAT. "A" lb .59
CUISSES DE POULET CAT. "A" lb .49
CRETONS FRANCAIS BILOPAGE .45

CAROTTES FRAICHES QUALITE NO 1 DU QUEBEC 5 lbs .25
POMMES McINTOSH QUALITE, FANTAISIE DU QUEBEC 5 lbs .59
ECHALOTES FRAICHES QUALITE NO 1 DU QUEBEC 3 pqts .29

TOMATES
FRAICHES IMPORTEES NO 1 DE LA CALIFORNIE ROUGES, FERMES
2 lbs .39

GRATIS 1 JARRE de MIEL LIQUIDE CANTIN 8 oz. Valeur 25¢ AVEC L'ACHAT DE: 1 BOUT. SIROP TABLE CANTIN 32 OZ TANT QU'IL Y EN AURA SPECIAL 39¢

EXTRA-SPECIAL BISCUITS CHOCOLAT WHIPPET DE VIAU Pqt 24 REDUCTION .10 39¢

GRATIS 1 BTE LAIT EVAPORE CRINO 16 oz. Valeur 19¢ AVEC L'ACHAT DE: 1 BTE LAIT INSTANTANE CRINO 3 LBS TANT QU'IL Y EN AURA PRIX REG. 1.29 SPECIAL 1.19

EXTRA-SPECIAL MARGARINE MOM'S POUR VOS CUISSONS OU FRITURES REDUCTION .08 LB. TANT QU'IL Y EN AURA 3 lbs 1 lb pour 89¢

GRATIS 1 JARRE BETTERAVES SURES GAUVIN 24 oz. Valeur 31¢ AVEC L'ACHAT DE: 1 JARRE CONFITURES AUX FRAISES GAUVIN 24 oz TANT QU'IL Y EN AURA SPECIAL 55¢

EXTRA-SPECIAL EAU JAVEL CONCENTREE MIX-O GALLON 128 OZ REDUCTION .19 69¢

GRATIS 1 BTE SAUCE HOT CHICKEN ESTA 7 oz. Valeur 12¢ AVEC L'ACHAT DE: 2 BTES POULET DESOSSE ESTA 7 OZ TANT QU'IL Y EN AURA 2/79¢

ST-ARNAUD FEVES BLANCHES Sac 2 lbs .29 REDUCTION .05
SCOTOWELS ESSUIE-TOUT EN PAPIER Pqt 2 roul. .49 REDUCTION .08
MIR VENTE 3 POUR 1 DETERGENT LIQUIDE Spécial .83 REDUCTION .08
CUT-RITE PAPIER CIRE 2 roul. 100 pds .69 REDUCTION .03
HEINZ ALIMENTS POUR BEBES 6 Boîtes 5 oz .79 REDUCTION .07
DUNCAN HINES MELANGES A GATEAUX 2 Bte 19 oz .89 REDUCTION .09

Produits de qualité Idéal à .95

IDEAL POIS VERTS 5 Bte 20 oz .95 REDUCTION .12
IDEAL BLE D'INDE 5 Bte 20 oz .95 REDUCTION .08
IDEAL FEVES JAUNES 5 Bte 20 oz .95 REDUCTION .09
IDEAL MACEDOINE 5 Bte 20 oz .95 REDUCTION .08
IDEAL POIS, CAROTTES 5 Bte 20 oz .95 REDUCTION .08
IDEAL CAROTTES EN CUBES 7 Bte 20 oz .95 REDUCTION .07

SCOTTIES MOUCHOIRS BLANCS 3 Bte 200 .99 REDUCTION .06
AYLMER SOUPE AUX TOMATES 8 Bte 10 oz .99 REDUCTION .11
AYLMER SOUPE AUX LEGUMES 8 Bte 10 oz .99 REDUCTION .11
CORDON-BLEU RAGOUT BOULETTES Bte 20 oz .59 REDUCTION .04
MARQUISE CHOCOLATS ASSORTIS DE VIAU Bte 2 lbs 1.99
CHEEZ-WHIZ FROMAGE KRAFT Bte 2 lbs 1.25 REDUCTION .20

LIVRAISON GRATUITE AVEC COMMANDE MINIMUM DE $3.00

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 OCTOBRE

Intégration de l'enseignement professionnel agricole au système scolaire de la province

Par Jean Martel

Dans un rapport présenté hier au gouvernement, le comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole propose l'intégration de cet enseignement au système scolaire de la province et la démocratisation de ses cadres.

Les recommandations

Voici les principales recommandations du comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole :

— le ministère de l'Education devrait assumer lui-même directement, au moins pour les quelques années à venir, la rétribution du personnel enseignant agricole tant au niveau secondaire qu'au niveau pré-universitaire et professionnel;

— la direction et le contrôle administratif de tous les enseignements agricoles, sauf ceux du niveau universitaire, devraient être transférés au ministère de l'Education pour que celui-ci en ait la juridiction complète et exclusive;

— il devrait y avoir un ministère de l'Education un coordonnateur provincial de l'enseignement agricole responsable de l'impulsion, de l'orientation, de la coordonnation et de la supervision de l'enseignement agricole dans la province;

— l'enseignement agricole de niveau secondaire devrait relever directement de la direction des commissions scolaires régionales;

— le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation devrait procéder sans délai à la création d'un service provincial d'établissement et de gestion agricole;

— le ministère de l'Education devrait créer un comité provincial de l'enseignement agricole;

— il faut accorder une grande importance à l'organisation et au développement de l'éducation permanente agricole (pour les adultes);

— il faudrait inclure au niveau secondaire un enseignement agricole de caractère plutôt général et polyvalent, orienté vers la gestion et destiné à la formation d'exploitants agricoles;

— au niveau pré-universitaire et professionnel, il devrait y avoir deux types d'enseignement agricole spécialisé, nettement orientés vers la gestion et destinés à la formation d'exploitants agricoles, l'un, dit abrégé, qui s'étendrait sur une partie du niveau pré-universitaire et professionnel, et l'autre, dit de plein exercice, qui s'étendrait sur la totalité de ce même niveau.

Tel est l'essentiel du rapport qui contient en tout 79 recommandations et qui a été remis au ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, et au ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent.

Le comité juge irrationnel de concevoir l'enseignement agricole comme un "enseignement à part". Au contraire, cet enseignement doit s'insérer le plus efficacement possible dans les structures générales du système d'éducation.

Cette intégration signifie que le ministère de l'Education doit avoir la responsabilité de la direction et des contrôles académiques et administratifs de cet enseignement, y compris la responsabilité de cette partie de l'enseignement professionnel agricole dispensé par les deux instituts de technologie agricole de la Poeatière et de Saint-Hyacinthe.

Cependant, fait remarquer le comité, on doit pouvoir retrouver à l'intérieur des structures générales du système scolaire une organisation fonctionnelle permettant d'adapter l'enseignement agricole aux conditions propres à l'agriculture.

Le comité croit que, pour garder cette optique, l'on doit nommer un responsable de l'enseignement agricole au niveau de chacune des institutions appelées à dispenser cet enseignement; nommer un conseiller technique agricole responsable de la coordination de l'enseignement agricole au niveau de chacune des régions d'enseignement et nommer un responsable chargé de coordonner les mesures relatives à l'enseignement agricole à l'échelon provincial.

Le comité recommande l'organisation d'un enseignement professionnel agricole qui, "tout en se prétendant fonctionnel, devient l'instrument d'intégration de la classe agricole à la société".

DEMOCRATISATION

L'autre dimension de l'orientation nouvelle proposée par le comité d'étude concerne directement la démocratisation de l'enseignement agricole en accord avec les exigences de l'éducation et de l'agriculture.

Soutenant que l'on doit donner à chacun "une formation maximum, le comité dégage trois caractéristiques que doit avoir l'enseignement agricole :

1) l'accessibilité de l'enseignement tant au point de vue de la formation générale que de la formation professionnelle;

2) l'accessibilité de l'enseignement en fonction des aptitudes, des besoins et des intérêts des étudiants;

3) une centralisation relative de l'enseignement pour offrir en même temps l'éventail des services pédagogiques prévus par les programmes d'études.

En outre, le comité est d'avis que l'enseignement professionnel agricole doit se donner comme objectif général de dispenser un maximum de formation professionnel à la totalité des agriculteurs et une formation plus poussée à une élite sans cesse grandissante.

En face du phénomène de la spécialisation et de la commercialisation de l'agriculture, de l'internationalisation des échanges et à l'intérieur d'un système d'économie concurrentiel, c'est l'efficacité qui prévaut. "Ceci pose l'obligation de la compétence technique économique sociale pour celui qui se destine au métier d'agriculteur."

LES MOYENS

Comment assurer la démocratisation de l'enseignement agricole ? 1) La diffusion de l'enseignement agricole aux niveaux secondaire, pré-universitaire et professionnel, auxquels niveaux doivent venir se greffer des services d'éducation permanente. 2) La création d'une série de comités consultatifs permanents, locaux régionaux et provincial auxquels seraient appelés à siéger autant les milieux de l'éducation que ceux de l'agriculture.

DIFFICULTES

En raison de la situation économico-sociale actuelle de l'agriculture et de certains préjugés psycho-sociologiques qui l'entourent, le comité se dit conscient que la démocratisation de l'enseignement agricole ne se réalisera pas sans difficultés sérieuses.

Cependant, il n'existe guère d'autre choix si l'on veut rattraper les retards que l'agriculture peut avoir accusés sur les autres secteurs de l'économie et concrétiser l'objectif de l'intégration de la classe agricole à la société.

Les résultats obtenus demeurent en-deçà des besoins à satisfaire

Par Jean Martel

Le rapport du comité d'étude de l'enseignement professionnel signale que, malgré une progression et une nette amélioration de l'enseignement professionnel agricole au Québec au cours des dernières années, les résultats obtenus jusqu'à ce jour demeurent quantitativement et qualificativement en deça des besoins à satisfaire.

Cet enseignement a fourni, à la province, une petite élite d'exploitants qui ont indiscutablement contribué au progrès de l'agriculture. Cependant, l'écart demeure considérable entre ceux qui qu'il touche et ceux qui seraient aptes à recevoir cet enseignement.

Le rapport mentionne que le nombre de diplômes représente approximativement 10 pour cent des nouveaux exploitants de ferme qui s'établissent chaque année, sans parler des autres activités agricoles.

Qualificativement, si l'on établit une relation entre les exigences d'une agriculture en pleine évolution et la formation requise des agriculteurs, on ne peut que constater une insuffisance certaine du côté de cette dernière.

Face aux nouvelles exigences de l'agriculture et de l'éducation, l'enseignement professionnel agricole doit, selon le comité d'étude, évoluer radicalement dans la plupart des secteurs de son organisation générale. Autrement, il risque de former une classe de citoyens à part et d'être considéré, plus que jamais auparavant, au rabais par rapport aux autres types d'enseignement.

Ces constatations ont été faites par le comité après qu'il eut étudié la situation de l'enseignement professionnel agricole au Québec.

Juridiction

Le comité signale qu'avec l'adoption du bill 60, la situation est devenue confuse quant à la juridiction de l'enseignement professionnel agricole.

Le bill 60 crée apparemment une situation de conflit entre le ministère de l'Education et le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation en matière de planification de l'organisation et de l'administration des établissements d'enseignement professionnel agricole.

Cependant, la situation s'est clarifiée un peu en 1965, puisque le gouvernement a conféré le contrôle exclusif des écoles moyennes et des régionales d'agriculture au ministère de l'Education. Toutefois, la situation est restée ambiguë quant à l'enseignement dispensé par les instituts de technologie agricole.

L'éducation permanente pour la classe agricole

L'évolution de l'agriculture commande une action immédiate

par Claude Bédard

Les retards accusés par les agriculteurs au plan de la formation générale et professionnelle commandent une action immédiate en matière d'éducation permanente pour la classe agricole.

C'est ce qu'affirme le rapport du comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole remis hier au gouvernement du Québec.

En préconisant l'insertion de l'enseignement agricole dans l'ensemble du système scolaire québécois, le Comité d'étude se fonde sur l'évolution de l'agriculture et de l'éducation, sur les nouvelles exigences de mobilité scolaire, sociale et professionnelle, et sur la nécessité de l'intégration de la classe agricole à la société par des objectifs de parité scolaire et socio-économique.

Il précise d'ailleurs que l'enseignement agricole comporte un certain nombre d'exigences caractéristiques qu'il se doit de satisfaire à l'intérieur des structures scolaires auxquelles il s'intègre.

Les écoles d'agriculture

Le comité recommande que l'enseignement agricole de niveau secondaire relève de la direction des commissions scolaires régionales et que l'enseignement agricole abrégé et de plein exercice de niveau pré-universitaire et professionnel, relève de la direction des corporations des instituts.

Au niveau secondaire, l'exploitation agricole familiale devra servir de base à l'enseignement pour son orientation, son illustration et son expérimentation. Elle devient le laboratoire par excellence, le point de convergence de tous les programmes d'étude et le centre d'intérêt commun à tous.

Au niveau pré-universitaire et professionnel, le comité propose la création d'une ferme attenante à l'institution et dont elle aurait la propriété. Cette ferme serait à l'enseignement pré-universitaire et professionnel ce que l'exploitation familiale est à l'enseignement de niveau secondaire.

L'éducation permanente

D'autre part, il importe, selon lui de combler les lacunes de formation économique par l'organisation de cours de gestion des fermes, sans négliger les aspects techniques et sociaux.

Afin de réaliser cette priorité, le comité recommande de greffer des services d'éducation permanente agricole à toutes les institutions qui dispensent un enseignement agricole, et sous leur responsabilité, quel que soit le niveau considéré.

Tous les mémoires qui traitent des cercles de jeunes agriculteurs et qui sont parvenus au Comité font l'unanimité autour du besoin de repenser complètement cette formule d'enseignement, signale le rapport.

Deux dimensions

L'orientation professionnelle des agriculteurs recouvre deux dimensions: l'orientation scolaire au cours des études et l'orientation post-scolaire vers une fonction spécifique de travail.

La première doit être le résultat de la collaboration entre les professionnels et les agronomes-professeurs. La seconde, selon le Comité, devrait être assurée par le "service d'établissement et de gestion", organisme à être créé par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

La création de ce service représente en fait le premier geste concret à poser en vue de réaliser l'intégration des investissements intellectuels agricoles au plan général des agricoles.

Le comité estime qu'une excellente façon d'assurer l'impulsion nécessaire à la formation des futurs agriculteurs serait d'exiger de ces derniers, la poursuite d'études en agriculture couronnées d'un titre professionnel pour l'obtention de certains prêts d'installation et autres avantages de diverses natures.

La consultation

Afin de donner une signification complète à la démocratisation de l'enseignement agricole, le comité prévoit des cadres qui permettront d'associer le milieu agricole à la mise sur pied et à l'évolution des services d'enseignement agricole en regard des besoins de formation à satisfaire.

Au niveau de chaque institution appelée à dispenser un enseignement agricole, il propose un comité permanent de travail ou d'orientation formé des représentants des organisations et des services agricoles et para-agricoles les plus représentatifs du milieu.

Un comité semblable au niveau d'une région d'enseignement serait appelé à jouer un rôle précieux sur le plan de la coordination régionale en assistant le conseiller technique régional de l'enseignement de l'agriculture.

Un organisme analogue, nommé "Comité provincial de l'enseignement professionnel agricole", existerait à l'échelon provincial. Il collaborerait à dresser les grandes lignes d'un plan et d'une politique d'action en matière d'organisation, de fonctionnement, de promotion et de développement de l'enseignement agricole dans la province.

Par sa composition même, ce comité provincial favoriserait la collaboration prévue entre le ministère de l'Education et le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation en matière d'enseignement agricole.

Les membres du comité d'étude

Le comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole était composé de M. Jean-Paul Lettre, président, directeur du service de l'enseignement agricole au ministère de l'Education, de M. Gérard Rivard, vice-président, directeur de l'école d'agriculture de Nicolet, et de sept autres membres.

Ces membres sont M. Maurice Dirren, directeur des étudiants à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière; M. Fernand Dufour, directeur des études à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Martine; M. Jean-Bernand Prieur, directeur des études à l'Ecole d'agriculture de Saint-Rémi; M. Paul-Henri Robitaille, chef de la division des écoles d'agriculture du service de l'enseignement agricole au ministère de l'Education; M. Olivier Tremblay, chef de la division de la carte scolaire au ministère de l'Education; M. Jean Bourgeois, agronome à la division des écoles d'agriculture du ministère de l'Education, et M. Bruno Houle, conseiller pédagogique au service de l'enseignement agricole au ministère de l'Education.

Mandat

Formé le 5 juillet 1963 le comité d'études de l'enseignement professionnel agricole a eu notamment pour rôle de prendre une vue d'ensemble de la situation de ce type d'enseignement et de préparer un projet de rénovation.

M. E. Dubé nommé agent de liaison entre l'Expo et le ministère de l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce que M. Ernest Dubé assumera le poste d'agent de liaison entre son ministère et l'organisation de l'Exposition universelle de 1967. M. Dubé aura pour tâche principale de coordonner toutes les activités du ministère au pavillon de l'agriculture sur le site de l'Expo 67.

M. Clément Vincent a également annoncé que la direction de l'Exposition universelle recevrait le personnel des cadres de son ministère sur le site de l'Expo, le dimanche, 6 novembre prochain. Le groupe comprendra tous les chefs de service, les chefs de division, les agronomes de comté, les chefs d'agences administratives, des médecins-vétérinaires, des ingénieurs agricoles, etc... Les invités visiteront les chantiers de l'Expo 67 et pourront se faire une juste idée de ce que sera cette foire universelle.

Une des premières tâches qui incombera à M. Dubé sera justement de mettre au point le programme de cette journée du 6 novembre.

Deux phases dans la formation agricole

Par Jean Martel

Pour satisfaire aux nouvelles exigences de la formation agricole, le comité d'étude préconise l'élaboration de deux phases dans l'ensemble de la formation professionnelle agricole : une phase générale et polyvalente qu'il situe au niveau secondaire et une phase spécialisée qui relèverait du niveau pré-universitaire et professionnel.

Au niveau élémentaire, il n'est évidemment pas question, de souligner le comité, d'inclure une forme d'enseignement professionnel.

Au niveau secondaire, le Comité préconise la mise sur pied de deux types généraux de formation agricole : une formation destinée à préparer une main-d'oeuvre qualifiée pour l'agriculture et les métiers connexes, et un deuxième type de formation destiné à préparer des exploitants de ferme.

Le comité fait remarquer que pour plusieurs années à venir, c'est probablement au niveau secondaire que se situera la formation de la majorité des exploitants agricoles.

Pour répondre adéquatement au besoin de la formation d'une élite agricole et lui assurer une spécialisation plus poussée, le Comité recommande l'organisation d'un enseignement agricole s'échelonnant sur une partie ou sur la totalité du niveau pré - universitaire et professionnel.

"Dans une perspective d'avenir, l'enseignement agricole de niveau pré-universitaire et professionnel devrait constituer le principal réservoir d'agriculteurs qualifiés, exploitants agricoles à la hauteur de la mission complexe qui les attend".

Le comité affirme que c'est à ce stade que l'on pourra prétendre former les éléments agricoles les plus évolués, les exploitants agricoles les plus dynamiques et les plus progressifs qui sauront encadrer les masses des agriculteurs et les entraîner dans une marche ascendante vers le progrès.

C'est facile ! ... C'est amusant ! ... C'est formidable ! ...

VENEZ FAIRE TOURNER "LA ROUE DE FORTUNE" CHEZ J.-B. LALIBERTÉ ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER DES PRIX FABULEUX!



Suivez les foules chez J.-B. Laliberté ! En plus d'économiser, chaque achat vous donne le privilège de faire tourner la Roue de Fortune une ou plusieurs fois, selon le montant de votre facture. A chaque tour, vous recevez un certificat d'éligibilité correspondant au prix indiqué à l'endroit où la Roue de Fortune s'est arrêtée. Remplissez-le et déposez-le dans la boîte chanceuse au rez-de-chaussée, près des ascenseurs. Chaque semaine jusqu'à Noël, un certificat est choisi et la personne gagne le prix indiqué sur son certificat. Vous avez ainsi la chance de gagner LA BANQUE qui vaut cette semaine $1100. ou l'un des superbes appareils et accessoires électriques ADMIRAL et WESTINGHOUSE. De plus, chaque certificat vous rend éligible au Gros Lot de Noël, soit la magnifique Cuisine Electrique de rêve, valeur $3200. une réalisation de TURGEON & JOBIN LTEE. Oui, ça vaut vraiment la peine de magasiner régulièrement chez J.-B. LALIBERTE !

SPECIAUX DE LA SEMAINE

POUR FILLETTES



JOLIS SOULIERS DE TOILETTE

Souliers en cuir verni, arrière en cuir simili-alligator, enjolivés d'une boucle. Talons nouveaux. Pointures : 11 à 4..... 4.99

Plusieurs modèles, prix depuis 2.99

● Véritable grand choix de chaussures "Savage" et "Lola" d'inspiration italienne.

● Souliers et bottillons en peau de porc : beige, gris.

POUR LES JEUNES

Souliers à prix populaires

UN CHOIX INCROYABLE

Souliers de styles récents avec courroie. En cuir de porc et autres. Couleurs : tan, gris, de marque "Shaggy Pups". Talons dernière nouveauté. 8.99



Nous avons une collection fabuleuse de styles et de cuirs à des prix variant de : 5.99 à 10.99

SOULIERS

Mon Copain

Exclusif GAGNON & FRÈRE ENR.

POUR HOMMES

Grand choix de souliers pour hommes. Veau noir, "Goodyear" ou cimenté dans plusieurs modèles. Pts : 6 à 11 — Val. de 14.99 — SPECIAL 12.99

Dites simplement : Portez à mon compte.

credico

GAGNON & FRÈRE ENR.



Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 h. 30.

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE CHAUSSURES A QUEBEC

260 ST-JOSEPH-E. | 896, ST-JOSEPH-E. | 180, ST-VALLIER-O. | 568, 3e AVENUE

A 260 ST-JOSEPH-E. — DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS.

GAGNON & FRÈRE ENR. vous offre L'OCCASION DE GAGNER UNE

SUPERBE AUTOMOBILE "ANGLIA 1967"



Vendue par Montcalm Automobiles 901, 1ère Avenue

CHAQUE FACTURE VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER L'AUTOMOBILE

Déposez vos factures ou fac-similés dans les boites à cet usage dans nos magasins. Ces preuves d'achats seront accumulées jusqu'au 31 décembre 1966. Attribution de l'auto le 4 janvier 1967.

EN PLUS

TIRAGE CHAQUE SEMAINE

à chacun de nos 4 magasins

Si votre facture est choisie, nous vous ferons parvenir UN BON D'ACHAT AU MONTANT EGAL A CELUI DE VOTRE FACTURE

Vos factures seront déposées à nouveau dans les boites, vous rendant éligibles pour le tirage de l'automobile.

GAGNANTS DE SAMEDI LE 15 OCTOBRE 1966

ST-SAUVEUR
M. Robert Morillon, 323, Jackson, Duberger

JACQUES-CARTIER
Mlle Cl. Laflamme, 1590 de l'Eglise, Ste-Foy

LIMOILOU
Mlle Linda Lainé, 522, de la Canardière

ST-ROCH
M. Gilles Miller, 643, 3e Avenue

Au cours de la campagne électorale

Les journaux ont tracé du parti libéral une image moins avantageuse que celle de l'UN

Conclusion d'une analyse scientifique entreprise par le professeur G. Bourassa, de l'U. de Montréal

par JACQUES A. LUPIEN

MONTREAL (P.C.) — "Les journaux du Québec ont tracé du parti libéral, au cours de la campagne électorale qui a précédé les élections du 5 juin 1966, une image moins avantageuse que celle du principal parti d'opposition, l'Union Nationale. En outre, l'image du Rassemblement pour l'indépendance nationale — RIN — fut particulièrement favorable alors que, dans le cas du Ralliement national, les traits défavorables ont été mis en évidence."

Ce sont là les deux principales conclusions qui se dégagent d'une analyse scientifique du contenu des journaux du Québec entreprise par M. Guy Bourassa, professeur au département des sciences sociales de l'université de Montréal, à la demande expresse de l'Union canadienne des journalistes de langue française qui en a assumé les frais.

C'est à la suite des violentes attaques dont les journaux avaient été la cible pendant et après la dernière campagne électorale que l'UCJLF avait pris l'initiative de favoriser la tenue d'une enquête impartiale sur le contenu des journaux et partant, sur le bien-fondé des allégations de l'ancien premier ministre, M. Jean Lesage, et de ses principaux lieutenants, ainsi que des dirigeants du Ralliement national.

Six journaux
Quatre tests

Assisté de Mme Francine Dépatie, du département de science politique, M. Guy Bourassa a étudié le contenu de six journaux entre le 1er mai et le 5 juin 1966, date des élections générales québécoises. Ces quotidiens sont : "La Presse", "Le Devoir" et le "Star", trois journaux de Montréal, "Le Soleil" de Québec, le "Nouvelliste" de Trois-Rivières et "La Tribune" de Sherbrooke.

Pour parvenir aux constatations consignées plut haut, les auteurs de l'enquête ont soumis quelque 1,400 articles à quatre tests principaux : 1 — Quelle a été la répartition de l'espace accordé aux différents partis ? 2 — Quelle orientation a-t-on donnée aux titres ? 3 — Quels rapports a-t-on établis entre les thèmes de la campagne électorale et les partis en lice ? 4 — Dans quel sens allaient les prédictions électorales et quels ont été les qualifications attachées aux partis et aux hommes politiques ?

Mise en garde

Il faut prendre garde de tirer une conclusion générale à partir de l'un ou l'autre de ces quatre tests, précise M. Bourassa dans son rapport. L'auteur insiste sur le fait que seul le portrait qui se dégage de l'ensemble de ces tests permet de se représenter avec une certaine exactitude ce qu'a été le comportement de la presse écrite du Québec durant la campagne électorale du printemps dernier.

Répartition de l'espace

Pour ce qui est de l'espace accordé par les journaux, le parti libéral a un net avantage. Les deux petits partis — le RIN et le RN — ont obtenu environ le tiers du nombre d'articles consacrés au parti libéral et à l'Union Nationale. Quant aux hommes politiques, le chef du parti libéral s'est vu accorder un peu plus d'espace que le chef de l'Union Nationale. De même, les principaux ministres libéraux, surtout M. René Lévesque, sont dans une position privilégiée alors que seul M. J.-J. Bertrand, outre M. Johnson, a obtenu pareil traitement du côté de l'opposition.

Si l'on tente pourtant de voir de plus près la nature et les caractéristiques de l'espace accordé aux partis, l'avantage accordé au parti libéral demeure, mais avec des nuances qui en diminuent l'importance, constate le rapport Bourassa.

Si le parti libéral fait l'objet de premières manchettes deux fois plus souvent que l'Union Nationale, si les deux grands partis obtiennent aussi souvent la première page des six journaux soumis à cette analyse scientifique, l'Union Nationale est en avance quand on étudie la troisième page des journaux, qui est aussi une page considérée comme importante.

De plus, pour ce qui est du nombre d'articles publiés avec la photo du chef ou d'un homme politique important, le leader libéral vient en quatrième place. Le quart des articles publiés au sujet du leader du RIN sont accompagnés d'une photo de Bourgault. Et encore note le rapport, le chef du parti libéral est en quatrième position pour le nombre d'articles genre analyse qui lui ont été consacrés.

Toutes proportions gardées, le leader du RIN est encore ici en première place alors que le chef de l'UN fait l'objet de tels articles deux fois plus souvent que M. Jean Lesage.

Orientation des titres

Pour ce qui est du second test, l'orientation des titres, des quatre partis officiels, c'est le RIN qui vient nettement en tête pour la proportion de titres favorables, suivi par l'Union Nationale, tandis que le parti libéral vient au troisième rang, se situant même, à quelques rares occasions, en quatrième place derrière le Ralliement national.

Par comparaison avec le parti libéral, l'Union Nationale a bénéficié de titres favorables quatre fois plus nombreux. De son côté, le Ralliement national a reçu deux fois plus de titres défavorables que le parti libéral.

Thèmes de la campagne

Dans ce domaine, l'analyse a porté sur trois aspects : programmes des partis, sujet d'intérêt politique et campagne électorale. Dans ce dernier cas, on constate que le thème "assemblées réussies" est associé à l'Union Nationale plus souvent qu'à tout autre parti.

Si l'on relie les thèmes et les hommes, la différence joue alors en faveur du RIN et de l'UN.

Prédictions électorales

Le quatrième et dernier test portait sur le sens des prédictions électorales et les qualificatifs attachés par les journaux aux partis et aux hommes politiques. A titre de parti au pouvoir, le parti libéral a été désavantagé mais les leaders libéral et unioniste se retrouvent à peu près sur le même pied.

Conclusions

Il ne fait pas de doute, conclut le rapport des experts, que "l'image du parti libéral est moins avantageuse".

M. Bourassa note dans ses explications que tout parti au pouvoir risque nécessairement d'être quelque peu défavorisé au cours d'une campagne électorale. L'élection est le moment de la lutte pour la conquête du pouvoir et on peut s'attendre à ce que celui qui est en place soit plus souvent amené sur la défensive que ses adversaires.

"Nous croyons que ce facteur a beaucoup joué dans le cas présent", affirme M. Bourassa, qui note également que l'image transmise par les moyens d'information peut dépendre pour beaucoup de l'organisation des partis eux-mêmes. Enfin, le comportement de la presse peut être envisagé aussi bien comme le reflet de certains secteurs de l'opinion publique que comme la cause de cette opinion.

Ce sont là les trois facteurs majeurs qu'il faut retenir. Pour ce qui est de savoir lequel a prédominé, M. Bourassa conclut qu'il serait aussi téméraire de vouloir trancher la question que de prétendre que les orientations démarquées correspondent à une volonté entièrement délibérée, à une sorte de vaste plan concerté.

10 droits civils

MONTREAL — (P.C.) — M. Frank Scott, professeur à la faculté de Droit de l'université McGill, a suggéré au Québec d'affirmer 10 droits civils dans le nouveau code civil, en plus de donner suite aux recommandations de la Commission de revision du code.

Me Scott a exprimé l'espoir que ces déclarations de droit influeront de plus en plus profondément sur les juges et les tribunaux qui appliqueront et interpréteront le nouveau code et même les lois statutaires.

Dans un court exposé à la Ligue des droits de l'homme, Me Scott a donné ainsi le signal du début d'une série de conférences que la ligue doit présenter chaque mois durant 1966-67.



Il aurait pu publier le livre blanc au moment de la campagne électorale

Laporte réclame l'application de la politique culturelle qu'il a conçue

res culturelles du Québec, M. Pierre Laporte, a réclamé de son successeur l'application intégrale du livre blanc sur une politique culturelle au Québec, qu'il avait conçu.

Parlant au dîner d'un club social de la métropole, M. Laporte a affirmé que la culture pour toutes les classes de la société dépasse infiniment les querelles politiques qui peuvent surgir.

"Il faut, a-t-il dit, tirer le maximum de fruit du livre blanc pour un Québec fort, dynamique et cultivé, peu importe son auteur".

Le conférencier a souligné qu'il avait souvent appuyé sur la priorité de la langue française, alors qu'il était ministre.

"Je n'ai pas changé d'attitude, a-t-il enchaîné, et j'ose seulement croire que le gouvernement qui vient de remplacer celui de M. Lesage, mettra en application le programme que nous achevions d'élaborer à ce sujet et qui constitue un des chapitres les plus importants du livre blanc".

M. Laporte a affirmé qu'il aurait pu publier le livre blanc au moment de la campagne électorale mais qu'il s'est refusé à ce genre de publicité qu'il juge répréhensible.

NOS BESOINS

M. Laporte a regretté que le ministre actuel des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, ait repoussé le livre blanc. Cela, a-t-il souligné, ne diminue en rien nos besoins, notamment au sujet de la priorité du français.

A-t-on moins besoin d'une déconcentration culturelle ?, s'est demandé l'ancien ministre.

Il s'est également interrogé à ce sujet sur la tournée d'automne qui devait faire suite à celle qui a eu lieu dans une vingtaine de villes du Québec le printemps dernier, villes qui ont accueilli trois de nos meilleurs artistes québécois, en plus de l'Orchestre symphonique et de la Compagnie de théâtre.

En résumé, a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité d'une bibliothèque d'Etat, d'une protection de nos trésors artistiques, d'un musée de l'homme, de subventions pour le théâtre et le ballet, d'une maison d'opéra, d'une fonderie d'art, et d'une aide de l'Etat aux écrivains, éditeurs et libraires, il nous faut avec célérité créer au Québec une vie culturelle qui sera à l'avant-garde, car ce n'est pas par le nombre que nous allons nous imposer mais par la qualité de ce que nous aurons à offrir au reste de l'Amérique et du monde.

LE FRANCAIS

"Il est inouï, a ajouté M. Pierre Laporte, de songer que nous formons 80 pour cent de la population du Québec et qu'en dépit de cette majorité écrasante c'est notre langue à nous qui est menacée. Le gouvernement devra d'abord faire le ménage dans sa propre maison, accepter de faire l'effort gigantesque que représente la refrancisation de nos lois et de tous les textes officiels".

"Il faudra que le français soit accepté comme langue prioritaire à l'usine, dans l'affichage, pour les contrats collectifs, partout. En somme, il s'agit d'un revirement complet de la situation actuelle".

Urgence de mettre en application un programme d'aménagement rural dans le Nord-ouest québécois (A. Alain)

AMOS (PC) — "Il est très urgent qu'un programme rationnel de l'aménagement rural soit mis en application dans le nord-ouest québécois".

C'est en ces termes que s'est exprimé M. Albert Alain, président de la Fédération de l'UCC du diocèse d'Amos et premier vice-président général de l'Union catholique des cultivateurs du Québec, au cours d'une entrevue à Amos.

M. Alain a longuement fait état de la situation qui prévaut actuellement dans le nord-ouest québécois, "situation peu réjouissante, a-t-il souligné, où de toute urgence il faut mettre en oeuvre un plan rationnel d'aménagement. Dans cette région de la province de Québec, a déclaré le vice-président provincial de l'UCC.

L'apport des gouvernements devra être plus considérable que dans la plupart des autres régions du Québec, si l'on veut que ce secteur agricole soit maintenu et placé sur une base viable.

"Dans cette région du nord-ouest québécois, déclare M. Alain, l'économie agricole passe pour une quantité négligeable auprès des autorités politiques et administratives". Blâmant sévèrement le gouvernement fédéral, il déclare que la députation du Québec à Ottawa n'a pas pris ses responsabilités sur des questions aussi vitales que les lois de faillites et l'agence desg rains de l'Est.

Selon le vice-président général de l'UCCC le prix du 100 livres de lait devrait être porté à $5.00.

La situation financière de l'UCC est bonne

BEAUPORT (P.C.) — La situation financière de l'Union catholique des cultivateurs est bonne, a fait savoir hier le trésorier général de l'organisme, M. Jules St-Pierre, aux délégués au 42e congrès annuel qui a débuté hier à Beauport, en banlieue de Québec.

M. St-Pierre qui faisait lecture du rapport financier à l'assemblée générale, a précisé qu'au cours du dernier exercice, le compte surplus de l'union a augmenté d'environ $58,000.

Le trésorier général a par ailleurs souligné que la cotisation des 56,576 membres et les revenus nets de "La terre de chez nous", organe de l'UCC ont augmenté considérablement, l'an dernier.

M. St-Pierre s'est dit confiant que les spécialités tant agricoles que forestières, une fois sur pied, "apporteront elles aussi de l'eau au moulin afin que la roue continue de tourner".

Les revenus pour la période allant du 1er août 1965 au 31 juillet 1966 ont atteint $315,333.03 et les dépenses, $285,268.85, ce qui laisse un excédent de $30,064.18.

Quant à "La terre de chez nous", ce journal a eu des revenus de $207,720.73 et des dépenses de $180,096.55.

L'UCC : seul mouvement capable d'organiser le domaine forestier

— L. Lévesque

(Par Réjean Lizotte)

M. Léopold Lévesque de l'UCC (Service forestier provincial) a révélé aux membres de la Confédération réunis en congrès que ,d'après certaines études qui viennent d'être complétées, l'industrie du bois de sciage et des pâtes et papier serait rentable dans la province. M. Lévesque a assuré les congressistes que le marché pourrait recevoir 10 fois et plus la production qui viendrait d'un tel secteur industriel.

Nous avons appris d'autre part que M. Lévesque avait eu connaissance du rapport qui est présentement à l'agenda du Conseil des ministres même s'il n'a pu en révéler les détails publiquement, hier. Une autre de nos sources nous a communiqué que la rentabilité de moulins de bois de sciage et de pâtes et papier dans la région de Québec-Nord, était prouvée et l'on sait qu'il y aurait suffisamment d'ouverture sur le marché, local et international, pour écouler la production. Nous sommes aussi avertis que la région de Québec-Nord aurait les fonds nécessaires pour se lancer dans l'entreprise. Nous pouvons même affirmer, sur la foi de nos informateurs, que la première usine de transformation de ce plan aurait pour site Sacré-Coeur, dans le bas du fleuve.

Toujours dans le domaine forestier, M. Lévesque a lancé hier que l'année qui vient serait celle des "chantiers coopératifs". Il a également annoncé officiellement aux quelque 500 délégués réunis à Beauport, en banlieue de Québec, que les membres de l'UCC contrôlaient plus de 60% de la production du bois dans la province de Québec. Ils ont produit à eux seuls plus de 3,700,000 cordes de bois l'an dernier. M. Lévesque en a déduit tout naturellement que l'Ucc avait son mot à dire dans la mise en valeur de cette richesse naturelle. Il a de plus affirmé, avec ces chiffres à l'appui, que l'UCC était le seul mouvement capable d'organiser le domaine forestier.

Mise en garde du président général de l'UCC

La famine nous guette si nous ne revisons pas les problèmes agricoles en fonction des besoins futurs de la population

Le président général de l'UCC, M. Lionel Sorel de St-Michel (Napierville) a pratiquement prédit hier que le monde entier crèvera de faim d'ici peu si la stiuation continue à se détériorer. Selon lui, ni le Québec ni le Canada ne seront épargnés. C'est la faim et la famine qui nous attend si nous ne revisons pas les problèmes agricoles en fonction des besoins alimentaires à venir de la population.

Le président Sorel a eu au moins une bonne nouvelle à annoncer aux délégués et c'est l'augmentation marquée du nombre des effectifs de l'UCC. De 35,088 membres qu'ils étaient en 1961, ils en sont rendus à 56,576 actuellement.

Les résultats obtenus dans l'industrie laitière ont permis aux producteurs de lait industriel de voir leur revenu net s'améliorer de façon sensible au cours de la dernière année, selon M. Sorel. Il n'en reste pas moins cependant que l'on peut voir au cahier des résolutions une demande au gouvernement fédéral pour que celui-ci assure aux producteurs de lait un prix de $5.00 le cent livres pour chacune des diverses catégories de produits laitiers. Souvenons-nous que l'an dernier, on demandait $4.00 le cent livres.

Cette surenchère viendrait du fait que les "producteurs de lait industriel vendaient leur lait en bas du coût de production" nous apprend le discours du président.

Dans le domaine des chantiers coopératifs, M. Sorel a signalé que "les conditions d'opération qui dépendent du ministère provincial des Terres et Forêts sont telles présentement que tous les résultats positifs atteints au cours des dernières années courent le risque d'être annulés rapidement. Les tracasseries, les retards et les refus au niveau des contrats, les embarras créés au niveau des droits de coupe sont autant de bâtons dans les roues qui ralentissent et même arrêtent la marche en avant des chantiers coopératifs". M. Sorel a assuré le support de l'UCC à ceux qui s'occupent de ces chantiers.

M. Sorel a tenté d'expliquer également que la hausse des prix en alimentation n'est pas due au producteur qui ne touche que $0.40 sur chaque dollar dépensé par le consommateur en denrées alimentaires à base de produits agricoles canadiens. Il a signalé au consommateur que les prix sont partout à la hausse, et non pas seulement dans le domaine de l'alimentation.

L'écart des prix des denrées est due, selon la Commission royale d'enquête de 1959, à l'augmentation des services attachés au système de vente des denrées alimentaires. Il a alors fait allusion à la généralisation des épiceries géantes, aux nouveaux procédés techniques de transformation et aux nouvelles méthodes de stimulation des ventes comme, par exemple, l'emballage, la réclame, les cadeaux et les concours. C'est ainsi, dit-il, que de 1949 à 1958, le coût de la mise en marché d'une quantité déterminée de denrées alimentaires a grimpé de 84%.

M. Sorel a été jusqu'à se demander, devant la situation actuelle, si le Canada, qui a toujours été considéré comme un pays exportateur de produits agricoles pour 30% de sa production totale, devra devenir un pays importateur.

C'est hier soir que les délégués ont commencé leur étude des 74 résolutions inscrites au cahier.

Le congrès général appuie sans réserve les 300 travailleurs forestiers qui ont déclenché une grève à minuit le 17 octobre dernier, afin de faire valoir leurs droits vis-à-vis de la compagnie Price.

Les travailleurs forestiers de la région concernée demandent au moins $1.70 l'heure comme il est payé dans la région du Lac St-Jean.

L'inflation, aux Etats-Unis, est moins prononcée que dans les autres pays

Montréal (PC) — Le secrétaire américain au Travail, M. Williard Wirtz, a affirmé hier que l'inflation aux Etats-Unis est moins prononcée que dans les autres pays occidentaux possédant un système économique comparable.

Parlant au congrès du syndicat international des travailleurs de l'industrie chimique, M. Wirtz a souligné qu'au cours d'une période de six ans, seulement 10 pour cent de l'augmentation des prix ont été causés par l'inflation.

Selon lui, ces 10 pour cent de hausse desp rix causés par l'inflation aux Etats-Unis étaient bien en-dessous des 20 et 25 pour cent enregistrés dans d'autres pays du bloc occidental.

Parlant du conflit des droits civils qui agite son pays, le secrétaire au Travail a soutenu que le sujet des droits civils a fait plus de progrès dans les dernières six années que durant le siècle dernier.

Nord-ouest de la province

Comité chargé d'étudier les avantages et désavantages de la formation d'une onzième province

VAL D'OR. — (P. C.) — Lundi soir les représentants de huit villes du nord-ouest du Québec ont jeté les bases d'un comité chargé d'étudier les avantages et les désavantages de la formation d'une onzième province et par conséquent la séparation de la région du nord-ouest de la province de Québec.

Le comité sera formé de M. Wilfrid Sabourin, courtier d'assurances, de Val d'Or, qui présidera. Les autres membres sont : MM. Georges Labelle, pharmacien et hommes d'affaires; Jean-Pierre Bélanger, homme d'affaires; Louis Hiller, agent de réclamations; François Bélanger, homme d'affaires; Robert Provost, président de la Chambre de Commerce de Cadillac; Jacques Rouleau, technicien, de Senneterre; Edgar Collin, industriel, de Malartic; Maurice Lavigne, agent d'assurances, de Rouyn-Noranda; Martin Bossé, d'Amos; Léo Côté, de Louvicourt, journalier; et Me André Lavigne, notaire, de La Sarre.

L'assemblée, qui groupait une centaine de personnes à Val d'Or, avait soulevé l'intérêt de personnes appartenant à différents partis politiques, d'hommes d'affaires, de mineurs, de journaliers, de professionnels et même du candidat libéral qui avait subi la défaite aux mains de M. Réal Caouettte lors de la dernière consultation générale d'Ottawa.

AIDE SOCIALE

C'est M. Wilfrid Sabourin qui a exposé les raisons motivant l'étude approfondie du projet de formation d'une onzième province. Il a fait un historique de la région et a interrogé l'auditoire sur l'attitude des gouvernements du Québec qu'ont occupé le pouvoir depuis 50 ans. Pour lui il semble que les régions riches vivent des régions pauvres; que les gouvernements provinciaux, qui s'étonnent des charges du nord-ouest dans le domaine de l'aide sociale devraient songer un peu à la situation qu'ils ont créé eux-mêmes. "Les gens n'ont pas été mis en mesure de vivre, a-t-il dit, sur les terres offertes par les gouvernements, avec le résultat qu'on a un groupe de gens aujourd'hui qui vivent au crochet des gouvernements, qui ont perdu l'habitude du travail, et pour tout cela, on blâme l'Abitibi."

D'abord surpris du nombre de personnes qui s'étaient présentées à l'assemblée, M. Sabourin a précisé que les gens qui font partie des mouvements ne représentent pas une association ou un corps public, mais y sont parce qu'ils sont intéressés à étudier la situation et à choisir entre l'option de la séparation ou du statu quo.

Une seule personne dans l'assistance, s'identifiant comme étant de Québec, s'est opposée à toute idée de séparation. Pour les autres c'est le commencement d'un travail d'étude qui mettra les citoyens en face d'une décision à prendre, d'un choix à faire.

Le comité actuellement a l'oeuvre s'occupera de réunir les données finales; faire un relevé des législations du gouvernement central qui avantagent les provinces pauvres; faire un inventaire des richesses naturelles de la région; cartographier la partie du Québec qui formerait la 11e province.

A la prochaine réunion, dans un mois, les responsables de l'organisation se présenteront devant le public avec des données préliminaires et rencontreront les membres d'un comité qui poursuit un but identique dans la partie nord de l'Ontario.

Entre-temps des cellules seront formées dans chaque ville de la région pour sensibiliser la population à l'idée d'une 11ème province afin de grouper le plus de personnes possible.

Nous avons tenté de rejoindre Me Lucien Cliche, député d'Abitibi-Est et ancien ministre des Terres et Forêts dans le cabinet de M. Lesage mais il était à l'extérieur de la ville. Nous savons cependant que M. Cliche s'opposait à ce projet il y a quelques mois.

CONCOURS
"De L'Action à CJLR"
Les gagnants d'hier :

Madame YVES BROCHU, 508, St-Cyrille Ouest, Québec. $25.00
Madame ROLAND OUELLET, 22, St-Laurent, Lauzon. 50.00
Madame GERARD MARCOUX, 1336, 13e Avenue, Charny. Co. Lévis. 50.00
Madame JEANNETTE PRUNEAU, 251, ave Plante, Ville Vanier. 25.00
Madame EMILIEN BEDARD, 250, des Oblats, Québec 8.

$2969 distribués à date

Dorénavant, un prix substantiel, en l'occurrence un ensemble de 3 casseroles SUPREME avec couvercles enduits de TEFLON est remis à chaque personne qui est appelée . . . en plus du montant qu'elle gagne.

Les ustensiles en aluminium "SUPREME" sont en vente chez:

La Compagnie PAQUET inc.
Rayon des ustensiles de cuisines.

A Québec, on parle 64 langues... chez Berlitz!

64 fois, Berlitz a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez Berlitz, vous apprendrez l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien ou le Russe... ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez parler Anglais à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite. Composez 529-6161

ÉCOLES Berlitz — LANGUES VIVANTES
500 Grande Allée — Québec

ÊTES-VOUS MALHEUREUX ?
Il y a différentes façons d'être malheureux.
Madame TREMBLAY écrit : "Depuis que j'ai suivi les précieux conseils contenus dans le livre que vous m'avez envoyé, j'ai enfin une vie heureuse. Je ne suis plus sourde. Avant cela, ma vie était misérable. J'étais toute seule dans mon coin. Je fuyais ma parenté, j'évitais de sortir. J'étais excessivement nerveuse. La solution à mon problème de surdité vous l'avez trouvée. La renaissance à la vie d'une femme qui entend de nouveau et qui n'est plus infirme.
Je ne puis que conseiller aux personnes ayant de la difficulté à entendre d'écrire au :
CENTRE BELTONE
J.-R. Peyrot, dépt 16
487 est, boul. Charest
Québec 2
pour recevoir ce livre précieux GRATUITEMENT, dans un emballage ordinaire.

Exploitation des richesses naturelles

Un problème de transport

N.D.L.R. — Le Grand Nord recelle de richesse naturelles mais il faut des moyens de transport pour les exploiter sur une grande échelle. Ce problème est abordé par un journaliste de la Presse Canadienne qui a effectué une tournée du Grand Nord avec une mission économique.

Par James NELSON

INUVIK, T.-N.-O. — (P. C.) Si le potentiel de gaz naturel des Territoires du Nord-Ouest peut être extrait et combiné de façon économique avec le seule gisement de fer déjà connu du Grand Nord, cette région du Canada pourrait suffire à tous les besoins d'acier du Japon pendant 100 ans ou encore à ceux des Etats-Unis pour un quart de siècle.

Mais la découverte fondamentale a été faite par accident. En effet, California Standard Co., une filiale de Standard Oil Co., de California Ltd, se livrait à de la prospection pétrolifaire dans les Territoires du Nord-Ouest. Au lieu de trouver du pétrole, les géologues ont découvert un immense gisement de fer en bordure de la rivière Snake, qui constitue la frontière en-....tre le Yukon et les T.-N.-O., à environ 200 milles d'Inuvik, centre administratif du bassin du Mackenzie. La compagnie Crest Corporation a été formée par California Standard dans le but d'exploiter la mine de fer.

La compagnie prétend qu'il y a eu moins 3,000,000,000 et peut être même de 20 à 30,-000,000,000 de tonnes de minerai d'une teneur en fer de 43.8 p.c. le reste étant composé principalement de silice rouge et de phosphore.

Obstacles

Mais deux obstacles viennent compliquer l'exploitation de ce riche gisement de fer et ces difficultés sont typiques des problèmes rencontrés partout dans le Grand Nord en ce qui concerne le développement des richesses naturelles.

La mine en question est située à 420 milles du port de mer le plus rapproché, Skagway, à l'extrémité septentrionale de l'enclave de l'Alaska, et il faudra un chemin de fer pour acheminer le minerai jusqu'à ce point.

Le second problème est que le minerai de fer, tout en étant d'une haute teneur, n'est pas suffisamment riche pour justifier le coût élevé de l'extraction et son transport vers d'éventuels marchés à moins d'être raffiné sur place.

Aussi, les techniciens ont-ils mis au point une nouvelle méthode concernant la réduction en grains de minerai de fer. Ces grains peuvent être facilement transportés par camion ou par rail vers les hauts fourneaux. Ces grains sont 60 p.c. purs. La prochaine étape dans les recherches technologiques consiste à trouver le moyen d'exécuter sur l'emplacement de la mine le travail accompli par les hauts fourneaux. Dans ces derniers, le minerai ou les grains sont combinés à du charbon et à de la pierre calcaire pour faire fondre le fer.

Combustible bon marché.

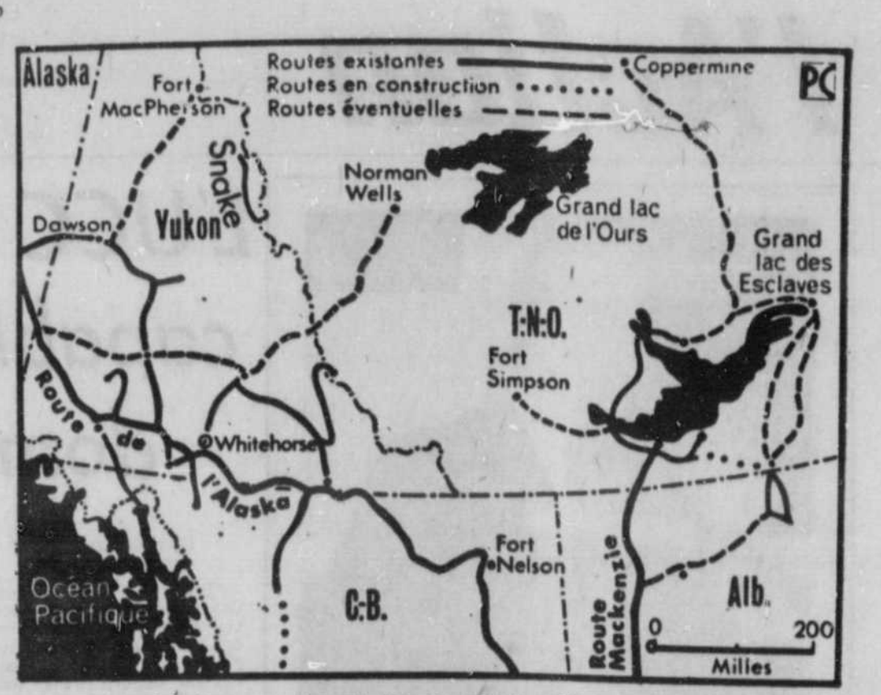
Crest Exploration se propose d'utiliser du gaz naturel, le combustible le meilleur marché qu'on puisse trouver, pour extraire le fer dans sa forme brute, ce qui produirait ce que les ingénieurs appellent des grains préréduits qui sont 90 p.c. purs.

La compagnie travaille sur un plan visant à produire de 5,000,-000 à 10,000,000 de tonnes de ces grains de fer par année. Si cette technologie pouvait être utilisée, le Canada serait en mesure de faire concurrence à l'Australie sur les marchés japonais.

L'exploitation de la mine à ciel ouvert à Snake River pourrait éventuellement procurer du travail à 1,000 hommes, dont un grand nombre d'Indiens et d'Esquimaux. Cela exigerait l'aménagement d'une nouvelle ville dont la population atteindrait 5,000 âmes en comptant les familles des mineurs et de celles des travailleurs autres industries que la ville intéresserait.

Les spécialistes en géologie et en métallurgie affirment que les problèmes techniques peuvent être surmontés. Ce dont on a besoin, c'est découvrir un puits de gaz naturel dans la région. Personne n'a encore fait la découverte tant souhaitée mais les autorités du ministère fédéral des Affaires du Nord affirment qu'une telle découverte demeure une possibilité.

Demain : Une montagne de minerai et fer de haute teneur.



L'étudiant doit améliorer la société, la femme prendre ses responsabilités et l'homme d'affaires aider la démocratie

L'engagement social d'un étudiant consiste à travailler pour le bien commun et non pas pour son propre bien-être. Quant à la femme, elle devrait prendre conscience de ses responsabilités. L'homme d'affaire, lui, ne doit pas cesser de participer à la démocratie.

M. Jean Taillon, président de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval; Mlle Lise Lachance, directrice des pages féminines au journal l'Action; M. Raymond Côté, industriel, ainsi que M. Jean-Louis Bussière, président de la fédération des jeunes chambres du Canada français, étaient les panellistes invités jeudi à une séance d'information que la jeune Chambre de Québec a organisée dans la salle du conseil à l'hôtel de ville.

Pour Jean Taillon, l'étudiant reçoit de l'aide de la part de l'Etat pour financer ses études. Ce service, l'étudiant doit le rendre à la société au lieu d'exploiter cette même société, comme la chose s'est souvent produite. D'après lui, l'étudiant s'il est honnête envers la société, travaillera à l'améliorer dès sa sortie de l'université, au lieu "de chercher à remplir ses poches".

Découverte d'un important gisement de fer dans l'Arctique

Serait-ce la réponse à l'avenir économique du Grand Nord?

N.D.L.R. — Le Grand Nord pourra-t-il un jour se suffire à lui-même? La découverte d'un important gisement de fer dans l'est de l'Arctique pourrait fournir la réponse. Un journaliste de la Presse Canadienne qui a accompagné les membres du Conseil économique du Canada dans une tournée du Grand Nord explique pourquoi.

Par James NELSON

MARY RIVER, T.-N.-O. (PC) — Une montagne de minerai de fer d'une si haute teneur qu'il pourrait être envoyé directement vers les hauts fournaux, attend d'être exploitée par un puissant consortium international. Sa mise en production pourrait avoir une portée considérable sur tout l'Est de l'Arctique.

Le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing, qui pilotait une mission économique de 40 membres dans une tournée du Grand Nord, a donné son approbation personnelle au projet situé à Mary River, localité située à 130 milles au sud de Lancaster Sound et à l'extrémité septentrionale de l'île de Baffin.

Son approbation est cependant sujette à l'endossement d'un groupe de techniciens qui étudieront le projet en détails au cours des prochains mois après quoi un rapport sera soumis au cabinet fédéral.

Une nouvelle conception de l'aide fédérale destinée à la mise en valeur du Nord est impliquée dans ce projet. Comme l'explique M. Laing lui-même, il est essentiel d'abandonner l'idée que le développement du Nord devrait comporter une subvention, défrayée par tous les contribuables, au profit d'un petit nombre de Canadiens, y inclus les Esquimaux, qui habitent ce pays désert.

M. John Macdonald sous-ministre adjoint des Affaires du Nord, a déclaré aux hommes d'affaires qui se trouvaient sur les lieux mêmes de la mine que l'aide fédérale pourrait être justifiée dans la mesure où elle favoriserait un développement économique plus considérable au lieu d'assurer le succès uniquement d'une seule entreprise privée.

Montagne de fer

La mine à ciel ouvert est en fait une montagne composée de riche minerai de fer et qui ressemble, en apparance, au Mont Rundle, de Banff, reproduit sur une carte postale fort populaire. D'après les géologues, il y aurait trois autres montagnes du Grand Nord qui seraient riches en minerai de fer.

D'après le rythme d'extraction projeté, il y aurait du travail pour une période de 65 ans quoique les géologues sont convaincus que sous ce qu'ils ont déjà perforé au diamant, il y a encore autant de minerai si non plus, de sorte que l'exploitation de la mine pourrait "durer à tout jamais".

Les sociétés intéressées à ce projet sont elles-mêmes extrêmement riches. Baffinland Iron Mines Ltd détient les intérêts de la concession de Mary River acquis de British Ungava Explorations Ltd, tandis que Baffinland appartient à un consortium composé de Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd, Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada Ltd, Madsen Red Lake Gold Mines Ltd, Falconbridge Nickel Mines, Asbestos Corp. Ltd, et le puissant syndicat financier international, Anglo-American Corp., d'Afrique du Sud, pour ne nommer que les principaux.

Parmi les autres actionnaires, mentionnons M. Murray Watts, l'ingénieur minier qui a découvert la fameuse montagne de fer. Maintenant président de Baffinland Iron, le prospecteur a fait sa prodigieuse découverte en 1962 lors d'une reconnaissance aérienne de la région.

Nécessité d'une voie ferroviaire

Le principal obstacle auquel les actionnaires devront faire face c'est le transport du minerai dans cette région rugueuse et à travers les eaux glacées du Nord canadien à destination des hauts fournaux d'Europe, des Etats-Unis et de l'Est du Canada. Les financiers ont déjà investi $2,500,000 mais il leur faudra investir encore $10,000,00 pour que la mine puisse entrer en production.

A part la mise en valeur de la mine elle-même et de la ville adjacente, il faudra construire une ligne de chemin de fer de 65 mines jusqu'à Milne Inlet où le minerai sera entreposé en attendant d'être chargé au cours de l'été à bord de cargos.

En dépit des rigueurs du climat arctique, les mineurs affirment qu'ils peuvent creuser, concasser le minerai et le transporter jusqu'à la mer pendant 1 mois sur 12. Par contre, à cause des mouvements de la glace dans le détroit de Lancaster, la baie de Baffin et le détroit de Davis, les armateurs pourront se compter chanceux si leurs navires peuvent naviguer dans ces eaux pendant seulement trois mois par année.

Demain : Les gens de l'extérieur ont les gros salaires.

Un récit folklorique de l'an 2070

SUDBURY, Ont (PC) — Un récit dont l'origine remonte à l'an 2070 avant Jésus-Christ se retrouve dans le folklore d'aujourd'hui, affirme le R. P. Germain Lemieux, s.j.

Cette histoire impliquant un héros ancien et un aventurier errant nommé Gilgamesh a été découverte il y a 25 ans inscrite en langue sumérienne sur les tablettes en glaise mises au jour en Mésopotamie devenue aujourd'hui l'Iraq.

"Nous retrouvons ce même récit aujourd'hui", déclare le Père Lemieux. "Il y a des personnages différents, il est vrai, mais c'est foncièrement le même récit."

Pendant des milliers d'années, cette histoire peut avoir contribué à conserver la santé d'esprit de personnes qui vivaient dans des endroits éloignés et isolés.

Mais l'art de compter des histoires dans le fond des bois pour passer le temps durant les longues soirées d'hiver dans les camps de bûcherons du Canada ou à bord des navires est à peu près éteint depuis l'avènement de la radio, déclare le Père Lemieux.

Cet art n'est plus pratiqué que dans des camps isolés du pays, selon ce Jésuite historien.

Celui-ci a été à tel point captivé par ces anciens récits qu'il consacre maintenant tout son temps à fouiller le passé pour découvrir et préserver pour la postérité le monde merveilleux du folklore. Agé de 52 ans, le Père Lemieux est directeur de l'Institut de folklore de l'Université Laurentien de Sudbury. Il donne également des cours sur le folklore à l'Université Laval. Originaire de Cap-Chat, dans la péninsule de Gaspé, il détient un doctorat en histoire te l'Université Laval avec spécialisation en littérature orale.

Les derniers conteurs autrefois si populaires ainsi que les chanteurs des camps de bûcherosn du bon vieux temps sont aujourd'hui des vieillards âgés de 60, 70 et leurs meilleurs jours, ces hommes étaient réputés pour leur talent comme conteur d'histoires intriguantes.

De nombreux bûcherons refusaient de s'engager pour une longue saison en forêt à moins qu'un conteur professionnel n'ait été engagé pour combattre l'ennui du long et froid hiver.

"Pendant des siècles, les camps de bûcherons, en raison même de leur isolement, créaient une atmosphère dans laquelle le folklore était préservé", explique le Père Lemieux.

"Les personnes qui travaillaient dans ces camps étaient pour la plupart des gens simples et illettrés qui étaient obligés d'apprendre les chansons par oreille.

"Ils s'assoyaient en cercle par groupe allant jusqu'à 200 personnes pour passer le temps en écoutant des récits et des chansons. Ces personnes se souvenaient de ces récits et de ces chansons et plusieurs années plus tard, ils les transmettaient verbalement à leurs enfants et petits-enfants sans jamais les mettre sur papier."

Pas de temps à perdre

A titre de chasseur de récits et de chansons folkloriques, le Père Lemieux est un homme pressé. Il explique qu'il ne peut en être autrement parce que les vieillards qui ont enregistré dans leurs mémoires ces richesses folkloriques n'ont plus grand temps à vivre. Pour l'aider dans son travail, le Conseil des Arts du Canada lui a octroyé une subvention de $4,000.

BAS PRIX tous les jours AUBAINES chaque semaine

COMPAREZ

SERVICE TELEPHONIQUE LIVRAISON rapide SERVICE PERSONNEL

SERVICE & PRIX SP

Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. 681-4141

PARTICIPEZ
AU NOUVEAU CONCOURS du TIMBRE PROVINCIAL
SYNTONISEZ: Tous les matins vers 10.38 A.M. — C.H.R.C. — C.H.G.B. — C.K.R.B.
CINQ GAGNANTS TOUTES LES SEMAINES
L'attribution des prix du concours se fera le 22 décembre 1966. Vous êtes cordialement invités à être présent à chaque tirage, tous les mardis à 10 heures précises au centre d'échange des primes du TIMBRE PROVINCIAL situé à 1450 rue Provinciale, Ville Duberger, Québec 8.
A la remise des prix, chaque gagnant devra répondre à une question facile. Demandez votre formule de participation au distributeur de timbres Provincial.

BIFTECK DE RONDE
TRANCHE COMPLETE - SANS PERTE - DESOSSE
CROUPE SEMI-DESOSSEE BIFTECK HACHE
la livre .89
ROSBIF DE POINTE DE SURLONGE TENDRE ET JUTEUX TOUT SURPLUS DE GRAS ENLEVE LA LIVRE $1.09

COTELETTES LEVEES "SPARE RIBS" POUR METS CHINOIS LA LIVRE .79
SAUCISSE PUR PORC LA BELLE FERMIERE LA LIVRE .65
TOURTIERES LA BELLE FERMIERE CHACUNE .69
CROQUETTES DE POISSON CUITES ENROBEES DE CHAPELURE LA LIVRE .59

VENTE A 10¢
SAUCE AUX TOMATES Boîte 8 oz .10
SPAGHETTI PREPARE Boîte 8 oz .10
SOUPE HEINZ PRETE A SERVIR Boîte 8 oz .10
JUS CONCENTRE REAL GOLD ORANGE, RAISINS, PUNCH, LIMONADE Boîte 6 oz .10
SARDINES BRUNSWICK La boîte .10
KOOL AID SAVEURS VARIEES 2 env. .10
MACARONI AU FROMAGE CATELLI Boîte 7 oz .10

BISCUITS WHIPPET VIAU La boîte .39 RABAIS 14

RAISIN ROUGE EMPEREUR DE LA CALIFORNIE FERME ET JUTEUX 3 livres .49

SUCRE GRANULE Sac 10 livres .73

TOMATES DE LA CALIFORNIE, MURIES A POINT. CELLO DE 2 LIVRES LE CELLO .39
CHOUX BRUXELLES DU QUEBEC. CASSEAU DE 1 PINTE CH. .35
CITRONS DE CHOIX - CALIF. GROSSEUR 140 6 pour .29

CONCENTRE DU CHEF Bocal 7 oz .59
LAIT CARNATION EVAPORE 6 btes 16 oz $1.00 RABAIS .14
PECHES "DIET" AYLMER ADOUCIES DE SUCARYL Boîte 15 oz .33
PECHES DEL MONTE DEMIES Boîte 28 oz .39 RABAIS .04
FEVES JAUNES COUPEES IDEAL 5 btes 20 oz .89 RABAIS .14
MACEDOINE IDEAL 5 btes 20 oz .89 RABAIS .09
GRUAU QUAKER Boîte 3 lbs .51 RABAIS .04

JUS DE TOMATES LIBBY 7 boîtes 20 oz 1.00 RABAIS .26
DETERSIF BREEZE NOUVEAUX MOTIFS DE ROSES FORMAT GEANT .85 RABAIS .24

SAUCE A LA VIANDE AUX CHAMPIGNONS BOY-AR-DEE VOTRE CHOIX Boîte 15 oz .33
SALADE DE FRUITS HEART DELIGHT Boîte 28 oz .45
BLE D'INDE EN CREME CARNERE 6 btes 20 oz $1.00 RABAIS .11
MIEL KRAFT LIQUIDE OU CREMEUX Bocal 2 livres .65 RABAIS .08
TAMPONS JET 2 btes de 10 .55
MELANGE A GATEAU MONARCH ENVELOPPE 10 OZ 5 pour .89 RABAIS .09
RASOIR GILLETTE REGLABLE Chacun 1.69 RABAIS .26

MIR DETERGENT LIQUIDE POUR LA VAISSELLE OFFRE 2 POUR 1 .79 RABAIS .13
PRONTO NOUVEAU NETTOYEUR A PLANCHERS Canette 8 oz .69 Canette 17 oz 1.19
TOMATES CARRIERE CHOIX 3 boîtes 28 oz .89

Le coût du transport est inclus pour Rivière-du-Loup, Les Pères, Trois-Rivières, Shawinigan, Drummondville, Sherbrooke, Granby, Farnham, Valleyfield, Huntingdon, Châteauguay, Beauharnois, Salaberry

Un appel en faveur des sinistrés de la Guadeloupe



Mgr Guay

Mgr Jean Gay, C.S.Sp., évêque de la Guadeloupe aux Antilles Françaises, se permet de lancer un appel pressant à ses frères et amis du Canada pour l'aider à réparer l'immense désastre dont son diocèse a été victime. Le Cyclone Inez a ravagé l'île de Guadeloupe à peu près complètement : 33 morts, 160 blessés graves, des milliers de gens sans abri, 15 églises gravement endommagées, l'une d'entre elles totalement disparue, 6 presbytères détruits.

Tous ceux et toutes celles qui pourraient aider Mgr Jean Gay peuvent lui envoyer leur don directement (Evêché de Basse-Terre, Guadeloupe, Antilles Françaises) — ou le faire passer par son frère, le R. P. Paul Gay, c.s.sp., qui se dévoue au Canada depuis 30 ans. (R. P. Paul Gay, c.s.sp., Collège St-Alexandre, Limbour, via Hull, Qué.) — Merçi de tout coeur à tous.

Société des études juridiques

Vendredi, le 21 octobre prochain,
Société des Etudes Juridiques de Québec,
Dîner-causerie à 6.00 heures, Hôtel Holiday Inn,
Conférencier : Me André Morel,
"Sujet, La codification devant l'opinion publique de l'époque".

Cette manifestation a lieu dans le cadre des fêtes du centenaire du Code civil de la province de Québec.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 229

HORIZONTAL

1—Peu serré — Lien plat.
2—A une grande distance — Louange — Fin d'une durée.
3—Anc. forme de oui — Proverbe, maxime — Vaste étendue d'eau.
4—Ville de Chaldée — Plus mal — Rongé — Article.
5—Gorger par force, de nourriture — Possédée.
6—Sorte de balai (Vx) — Parti, coterie (Fg).
7—Donation entre vifs — Habitation — De taille élevée.
8—Barre servant à fermer une porte — Rivière d'Espagne — Joindre l'un à l'autre.
9—Personne d'une puissance extraordinaire — Petite pomme rouge — Du verbe être.
10—Filet pour prendre des oiseaux — Aromatisé avec de l'anis.
11—Durillon — Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement.
12—Letire grecque — Royaume de l'Afrique du Nord — Epoque — Adj. possessif.
13—Première femme — Prénom masculin — Partie de la charrue.
14—Tendon des muscles — Petit oiseau des îles Canaries — Mouvement circulaire.
15—Roi légendaire de Thrace — Hésitation (Fam).

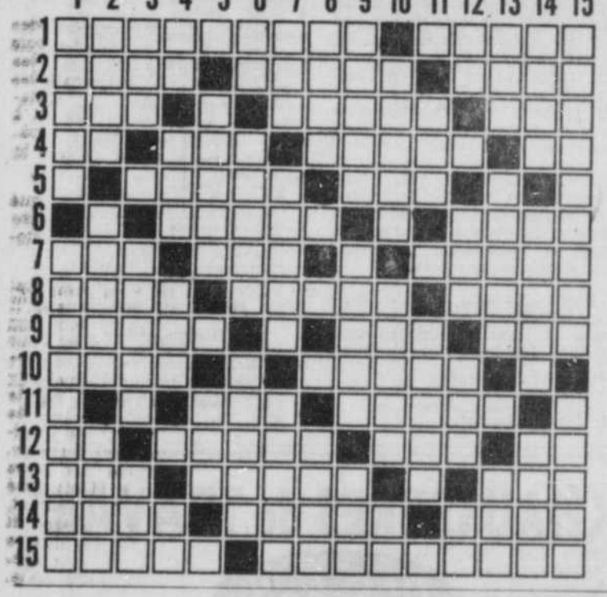
VERTICAL

1—Troisième fils de Clodomir — Dommage, tort.
2—Mammifère rongeur — Exemplaire d'un film (Cin) — Anc. nom de la choroïde.
3—Oignon à odeur très forte — Tissu de joncs entrelacés — Lettre allemande.
4—Préfixe — Préposition — Coupé jusqu'à la peau — Symbole chimique.
5—Canapé sans bras ni dossier — Conjonction.
6—Pronom personnel — Terrain ensemencé — Cyclade.
7—Roi d'Israël — Errer çà et là — Habiter.
8—Former, méthode — Rivière de France.
9—Troublé, hagard — Tête — Ordre prescrit des cérémonies religieuses.
10—Pente d'un toit — Cheville conique de bois (Mar) — Négation.
11—Ville des Pays-Bas — Chamois des Pyrénées.
12—Préposition — Non préparé — Division du compas — Pronom personnel.
13—Mot dit aussi substantif — Outil à deux poignées pour dégrossir les pièces de bois — Ce qui frappe l'ouïe.
14—Combat entre deux adversaires — Prénom féminin — Etendard ture.
15—Oppresser (Fg) — Consacré au culte.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 228

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	L	I	R	E	■	D	O	■	B	A	V	A	L	
2	S	I	L	O	■	S	A	N	G	V	I	N	E	■	I
3	C	O	I	■	D	O	N	T	■	T	R	V	C	■	
4	A	N	■	B	R	I	S	■	L	I	S	■	T	R	I
5	R	■	B	R	I	N	■	L	I	N	O	N	■	E	T
6	B	I	L	A	N	■	P	O	T	E	R	I	E	■	E
7	O	Y	I	N	■	P	I	F	■	R	I	E	■	L	■
8	T	A	N	■	M	■	S	O	C	■	A	■	R	O	C
9	■	N	■	U	R	■	T	O	N	■	R	O	T	I	
10	C	■	L	O	R	E	L	E	I	■	R	A	B	O	T
11	H	E	■	L	E	■	C	O	N	■	T	O	L	E	R
12	A	L	E	■	T	O	T	■	P	O	S	E	■	D	O
13	R	U	S	E	■	U	■	P	A	G	E	■	F	I	N
14	G	■	U	S	U	R	A	I	R	E	■	B	I	E	N
15	E	R	S	E	■	S	■	C	E	■	D	I	L	U	E



Le Canada : l'un des pays les plus tolérants vis-à-vis le pluralisme culturel

— le Dr John Farina

Montréal (PC) — Le conférencier invité lundi soir aux carrefours sur le "Mieux-Etre social" était le Dr John Farina, professeur à l'école de service social de l'université de Toronto. S'adressant en anglais aux représentants des services sociaux, le Dr Farina a émis l'opinion que la très grande mobilité de la société canadienne jointe à l'immigration massive ont changé peu à peu les conceptions traditionnalistes des canadiens.

Il a décrit le Canada comme l'un des pays les plus tolérants vis-à-vis le pluralisme culturel.

"Le francophone est en minorité dans son pays, le protestant anglais en minorité sur le plan religieux, le juif l'est dans les deux cas, et ainsi de suite".

Un nouveau facteur responsable des changements de notre mode de vie, l'automatisation, est en train de prendre des proportions importantes qui ne feront que s'accroître avec les années. On en arrivera à une époque où les gens ne travailleront que pendant la moitié de la semaine.

Lors d'une enquête effectuée dans la rue par des chercheurs de l'université de Toronto, la plupart des personnes interrogées ont affirmé vouloir travailler, soit pour éviter un complexe de culpabilité, soit une dépression physique ou nerveuse.

Selon le Dr Farina, il est primordial "d'organiser les loisirs par des recherches ou des expérience que pourraient ensuite mettre à profit les agences sociales".

Certains individus, en très grand nombre, pourraient être utilisés à organiser les loisirs des autres. De plus en plus, ces loisirs devront être pensés en fonction de la famille: sports, voyagés, etc. "Il faut absolument que les loisirs apprennent aux hommes la musique, les arts et tout ce qui les aidera à vivre, sans division ou barrière linguistiques ou religieuses".

En vue des heures de loisirs qui deviendront de plus en plus nombreuses, la philosophie fondamentale consiste à utiliser ces loisirs, et non seulement occuper" la population.

M. Raymond Gagnon devant la Société de Météorologie

La Société de Météorologie de Québec tiendra sa première réunion d'information mercredi, le 19 octobre 1966, à 20:00 heures (8:00 p.m.) à l'amphithéâtre de l'Aquarium de Québec.

Le conférencier-invité sera M. Raymond Gagnon, du Service de Météorologie au ministère des Richesses naturelles, qui nous entretiendra du "Climat du Nouveau-Québec". M. Gagnon est diplômé de la faculté des Sciences de l'université Laval (physique 1962). Il obtint une maîtrise en sciences (météorologie) de l'université McGill en 1964. Il est, depuis 1964, attaché à la division des études et recherches du Service de Météorologie.

Les membres de la Société ainsi que leurs amis sont cordialement invités à cette première réunion d'information de la saison 1966-1967.

Visibilité des satellites

La division de l'astronomie du ministère des Terres et Forêts annonce que les satellites artificiels :

Echo I : Demain matin, le passage le plus au nord, à 4 h. 40, direction O-E; un autre passage 112 minutes plus tard, un peu plus bas au SO.

Echo II : Passages S-N, ce soir : à 18 h. 31, dans le crépuscule, (à la verticale à Montréal, St-Jérôme, Chibougamau; à 20 h. 19, passage bas au NO; passage N-S, demain matin : à 5 h. 42, à l'Est (à la verticale à Bathurst, New-Richmond, Mont-Louis, Sept-Iles).

Pageos : Ce soir, à 19 h. 33, passage à hauteur moyenne à l'Est, et de nouveau 3 h. après, à hauteur moyenne au NO.

L'Eclipse du 10 juillet 1972.

La durée de la phase totale de cette éclipse sera de deux minutes, soit le double de celle de 1963; elle s'étendra sur une bande deux fois plus large : 100 milles.

JEUDI

Echo I : Vendredi matin, à 5 h. 01, passage élevé d'Ouest en Est; on ne le voit que dans la seconde partie de son trajet, après sa sortie de l'ombre de la Terre.

Echo II : Jeudi soir, dir. S-N, passage élevé à l'Ouest (à la verticale à Val-d'Or, Amos, Matagami); demain matin, dir. N-S, à 5 h. 01 (en même temps que l'Echo I), passage bas à l'Est.

Pageos : Jeudi soir, à 19 h. 43, hauteur moyenne à l'Est; à 22 h. 44, hauteur moyenne à l'Ouest.

La Lune

Premier quartier, jeudi soir.

Activité solaire

Une tache est visible à l'oeil nu (protégé d'un verre fumé), sur le côté ouest. La rotation du Soleil la fera disparaître lundi. Même tache qui a passé du 12 au 28 septembre, mais sensiblement diminuée.

10 millions de visiteurs à l'Expo

D'après unep remière enquête des autorités de l'Expo 67, il est à prévoir que 10 millions de visiteurs et 3 millions de voitures viendront à la grande exposition en 1967.

Il en vietndrait 21.1 p. cent de l'agglomération montréalaise, 13.3 p. cent de l'Etat de New York et 12 p. cent de la région du Canada située dans un rayon de 200 milles de Montréal (Montréal non comprise).

L'Expo s'attend à la venue du plus grand nombre (23.07 p. cent) en août; juillet suivra de près (21.16 p. cent); puis juin (17.34) et ensuite mai (14.34).

M. Keith H. MacDonald, président général du Conseil canadien de la Sécurité-routière (CCSR), a averti que l'année 1967 sera témoin du pire carnage routier de l'histoire du pays, si rien ne se fait avant le début de l'Expo. Il se base sur le fait que Montréal compte déjà un taux de mortalités et de blessures qui est le double de la moyenne du reste du pays.



● **LE PAVILLON DU QUEBEC A L'EXPO — Les murs de verre de ce pavillon de $7,000,000 permettent des effets de transparence étonnants la nuit et réfléchissent le ciel et le paysage comme un miroir pendant le jour. L'idée-force qui en a présidé la conception est de représenter de façon globale le Québec en devenir.**

A l'Expo '67

Le Québec de 1534 à l'an 2000

Représentation globale du Québec en devenir : telle est l'idée-force qui a présidé à la conception du pavillon du Québec à l'Exposition universelle de 1967 à Montréal. L'objectif est de taille : révéler aux visiteurs, y compris les Québecois, la nation canadienne-française dans sa globalité passée, présente et à venir.

Le pavillon lui-même symbolisera cette volonté de vision en profondeur : entièrement construit en verre, il sera le siège d'effets de transparence uniques, particulièrement après le coucher du soleil. Le jour, par sa légère inclinaison, le verre réfléchira le ciel et donnera au pavillon une coloration variant avec les saisons, les jours et les heures.

L'agencement intérieur a été conçu autour de trois thèmes principaux; le milieu naturel québecois et le défi qu'il lance à l'homme, le combat de l'homme avec le milieu naturel et la société et ses aspirations, c'est-à-dire l'élan du peuple québecois vers l'avenir.

La visite du pavillon se fera donc en trois étapes : le défi, le combat, l'élan.

Le visiteur commencera sa découverte du Québec par une montée relativement lente dans un ascenseur transparent, où il sera enveloppé par un spectacle animé du milieu naturel. Il sera mis l'accent sur deux aspects : l'immensité des distances et la rudesse du climat, qui caractérisent le défi.

La seconde étape montrera comment l'homme québecois a relevé ce défi. Sept cellules communiquantes illustreront la conquête du milieu naturel, la mise en valeur de l'eau, de la forêt, du sol et du sous-sol, le développement industriel et l'urbanisation. A certains points du parcours, tous les moyens les plus variés seront conjugués pour donner une sorte de spectacle global : cinéma à écrans multiples, fonds sonores, maquettes animées, panneaux lumineux, etc.

La sortie de la deuxième étape mènera le visiteur au sommet d'une rampe hélicoïdale accrochée aux parois d'un cône renversé occupant tout le centre du pavillon. L'héritage et la métamorphose actuelle de la société québecoise, et ses aspirations économiques, sociales, politiques et culturelles y seront illustrées.

En guise de conclusion, le visiteur trouvera une projection du Québec en l'an 2000. Utilisant les méthodes les plus rigoureuses de prospective, telles qu'appliquées récemment en France pour 1985, cette présentation montrera où en seront notamment la conquête du territoire, l'exploitation des richesses naturelles, l'industrie, les principaux centres urbains, la vie sociale, l'éducation.

Le Québec consacre $7 millions à la conception, la construction et l'agencement du pavillon. Celui-ci couvrira 25,000 pieds carrés de terrain et aura 50 pieds de hauteur.

En somme, le pavillon du Québec illustrera la conception canadienne-française de la Terre des Hommes.

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

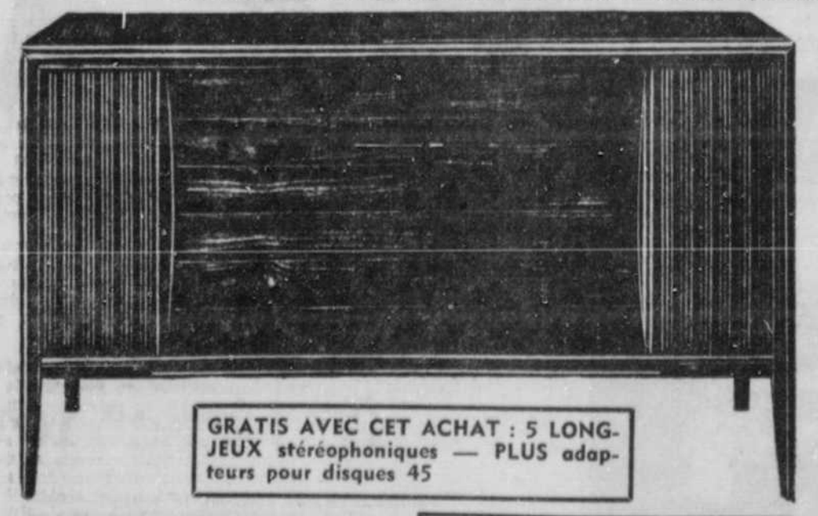
Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

N'acceptez pas de succédanés—Exigez le PLAN NARAN

Disponible dans tontes les pharmacies

VENTE 10e ANNIVERSAIRE C. ROBITAILLE inc.



GRATIS AVEC CET ACHAT : 5 LONGJEUX stéréophoniques — PLUS adapteurs pour disques 45

STEREO COMBINE — RCA VICTOR

- Radio-Stéréo AM-FM MPX avec C.A.F.
- Changeur automatique Garrard
- Tout transistors
- Châssis à 30 transistors et 21 diodes
- Sortie pour haut-parleurs extérieurs

289.95



GRATIS avec cet achat: BASE d'une valeur de 12.95

TV RCA VICTOR - 19 pouces

- Syntonisateur New Vista
- Transformateur de 18,000 volts.
- Ecouteurs et fil de 15 pieds
- Image de 172 po. ca.
- Fini noyer

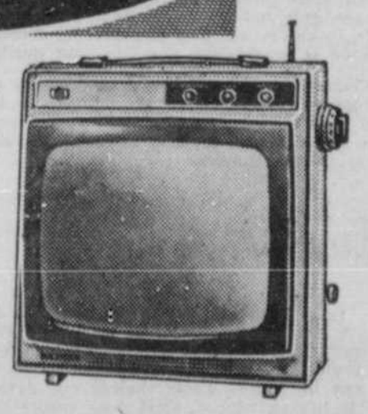
Rég. 229.95 Prix spécial 189.95



TELEVISEUR RCA VICTOR - ECRAN DE 23 pouces

- Transformateur puissant.
- Châssis New Vista.
- Fonction de 25 lampes.
- Puissance d'image de 20,000 volts.
- Circuits "état solide" en cuivre garantis pour la vie.
- Contrôle de tonalité.
- 2 haut-parleurs.

249.95



LA PORTATIVE RCA VICTOR

ECRAN DE 12 POUCES
ECOUTEURS PERSONELS inclus

- Légère, ne pèse que 12 livres
- Châssis de 12,000 volts
- Circuits scellés garantis à vie

NOIR ET BLANC Seulement 129.95

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT dans tous les parcs de St-Roch avec tout achat de $2.00 ou plus

C. ROBITAILLE INC. - 200 EST, ST-JOSEPH - TEL.: 529-2141 - FACILITES DE PAIEMENT

l'Action sportive



Par Jacques REVELIN

Au tour des grandes vedettes de faire leur entrée en scène



Les quatre clubs "américains" de la gue Nationale seront sur la glace ce soir, uand débutera la cinquième saison de la NH par deux joutes disputées simultanément à New York et à Boston.

Ainsi, telle une grande étoile de music-hall faisant son entrée en scène la dernière, la LNH a laissé se remettre en mouvements tous les circuits inférieurs avant de reparaître. Il s'agira toutefois d'une avant-première car c'est seulement samedi soir qu'entreront en action les Canadiens groupés au sein de la formation-vedette de la ligue. Plusieurs centaines de projecteurs nouvellement installés sous la toiture du Forum scintilleront alors pour illuminer le premier match de la saison télédiffusé en couleurs.

Ce retour dans l'actualité des six équipes de la LNH rétablit évidemment le hockey au premier plan des attractions sportives au Canada. Aux Etats-Unis c'est par contre différent. Le football et le basketball retiennent davantage l'attention et l'ordre des priorités ne sera pas bouleversé avant longtemps, même quand se sera matérialisée "l'expansion".

A partir d'aujourd'hui nous revoici donc en pleine ambiance hivernale et les préoccupations de bien des sportifs seront centrées sur ce qui surviendra dans les six grandes villes de la LNH. Beaucoup ont déjà hâte d'avoir des détails sur le match qui se jouera ce soir au Madison Square Garden, et la curiosité des Québécois devrait être surtout axée sur Bernard Geoffrion, le "revenant". Fera-t-il parler de lui immédiatement? Si les Rangers enfilent quelques buts, Boum Boum sera-t-il l'un des compteurs?

Non moins curieuse sera la rentrée des Black Hawks dont l'alignement a subi une assez importante modification causée par plusieurs retraits volontaires de joueurs-clés, comme Bill Hay et Glenn Hall. Bobby Hull sera encore là néanmoins, ce qui accentuera l'intérêt de cette joute disputée dans la métropole américaine, là où l'on achève de bâtir un immense amphithéâtre sportif qui remplacera le vieux Madison.

L'autre partie se déroulant à Boston ne sera pas dépourvue d'attraits. Les Bruins vont être dirigés par un nouveau pilote et semblent nettement renforcis, notamment par l'acquisition du déjà célèbre Bobby Orr, la jeune recrue ayant fait le saut de l'échelon supérieur du hockey sous l'impulsion d'un très gros boni. Quant aux Red Wings qui n'ont pas fait beaucoup parler d'eux durant la saison morte, on se demande généralement s'ils pourront compenser leur affaiblissement défensif dû au départ définitif de Gadsby, un valeureux vétéran difficile à remplacer sur le champ, à moins que se replie à la ligne bleue Gordie Howe, l'inusable général des Wings qui entame sa 21e saison.

En somme passionnant s'annonce encore ce nouveau chapitre de l'histoire du hockey majeur. Quand six autres équipes grossiront le circuit, il n'est pas dit que cette passion demeurera aussi forte, car l'éparpillement des joueurs pourra causer alors un fâcheux déséquilibre des forces.

Qui a soumis dans l'ombre la candidature de Québec ?

?

Québec est donc parmi les neuf villes ayant posé leur candidature en vue de l'organisation des Premiers Jeux d'été canadiens. On vient de l'annoncer officiellement sans qu'on sache en même temps de façon officielle qui est en dessous de cette demande en provenance de la cité de Champlain.

On peut évidemment s'imaginer que cette candidature québécoise est purement symbolique. C'est une impression découlant du manque absolu de publicité pour soutenir une telle offre dont le maire Gilles Lamontagne n'était peut-être pas au courant. Dans le cas contraire, on ne peut certes douter de son intérêt comparativement à celui que manifesta son collègue Jean Drapeau envers la candidature de la métropole pour les Jeux Olympiques. Son retentissant appui prouva que la candidature de Montréal était très sérieuse.

Nul besoin de s'interroger cependant pour identifier ceux ayant placé Québec sur la liste d'attente des premiers Jeux d'été. Ils appartiennent fort probablement au groupe des organisateurs des prochains Jeux d'Hiver de février '67. Cette devinette est facile à résoudre car la presse sportive licole fut consultée à ce sujet, voici plusieurs mois. Les opinions alors émises n'étaient pourtant pas de nature à encourager ceux qui les sollicitaient mais, pour de curieux motifs, ils ont malgré tout poursuivi les démarches jusqu'au dépôt de la candidature que l'on peut qualifier d'insolite.

Commenter davantage cette affaire sera possible quand sortiront de l'ombre les responsables de la demande maintenue jusqu'alors voilée. La révélation des candidatures les oblige à étaler publiquement les raisons ayant justifié, selon eux, celle de Québec...

En souplesse...

● Les manitous de la LNH sont harcelés de toutes parts. En plus d'un avocat suivant de près l'évolution de l'affaire "Brewer", voici qu'une mère de famille se dresse maintenant devant eux, pour défendre les intérêts de son fils, Mike Walton, que les Maples Leafs veulent voir davantage "mûrir" dans le hockey mineur. C'est donc encore sur Imlach que s'abat ce nouveau tracas...

● Le rallye automobile de la presse aura lieu samedi prochain et il est fort possible que L'Action soit représentée par au moins deux voitures dans cette épreuve disputée entre Québec et Trois-Rivières et du côté de la rive nord seulement...

● Nous souhaitons tardivement la bienvenue à notre confrère Pierre Pourchelle rédigeant pour les pages sportives plusieurs articles et une chronique hebdomadaire sur le sport du vol à voile. C'est également lui qui met en évidence les exploits du Québec XV, une équipe de rugby qu'il n'est pas facile de bousculer et encore moins de vaincre...

● La liste de paie des As s'allonge tous les jours, alors que plane encore la crainte du retour sur la glace du Colisée de certains athlètes qu'on ne souhaitait plus revoir...

Voilà déjà les As en tête de leur section

Ils disposent une 2e fois des Bisons

(Par Jean POULIOT)

Les As de Québec ont donné chaud à Phil Watson pendant 30 minutes hier soir, mais ils se sont ressaisis dans la deuxième moitié de la joute pour remporter la victoire par 4 à 2. Après bien des sueurs, Philémon a pu goûter à une sensation nouvelle, celle de se trouver au premier rang, un poste qu'il n'a jamais occupé depuis qu'il est pilote chez les professionnels. En d'autres termes, la dernière fois où un tel honneur lui est échu, c'était à Québec même, avec des juniors.

Gordie Labossière a joué sa meilleure partie de la jeune saison en marquant un but et fournissant deux aides. René Drolet Wayne Hicks et Claude LaForge ont réussi les autres filets. Pat Hannigan fut le seul à déjouer le cerbère Ronald Gilbert, ce qu'il fit à deux réprises, mais il ne put voler la vedette à Roy Edwards qui repoussa 37 rondelles.

CHADWICK BLESSE

Ed Chadwick avait commencé la joute dans les filets des visiteurs, mais il dut se retirer après le premier lancer d'André Lacroix. Le joueur de centre roula par-dessus le cerbère qui se retira en patinant de façon très recourbée.

Une punition à Billing permit aux As d'ouvrir le pointage. Labossière, placé à l'entrée du but, convertit sans difficulté le lancer de Morrison. Les Bisons, qui avaient connu leur meilleure tenue à la deuxième période dimanche, attaquèrent dès le début cette fois-ci, probablement dans l'espoir de surprendre le cerbère-recrue Ronald Gilbert. Mais ce dernier bloqua 10 lancers durant le premier vingt et fut rarement occupé par la suite.

Gilbert sortit pour couper l'angle à Larkin à la 14e minute et son sang-froid surprit la foule. Pendant une punition à Lacoste, il sauva une première fois sur un lancer voilé de la pointe, mais sur la mise au jeu qui s'en suivit, Hannigan reçut la rondelle de Carter et frappa la barre horizontale avec un lancer qui resta à l'intérieur du filet. Ron sauva superbement de la mitaine contre Richardson quelques instants plus tard.

1er DE DROLET

Une punition à Wayne Larkin permit aux As de prendre les devants à nouveau au début de la 2e période. Sur le retour d'un lancer de Labossière, René Drolet lança dans le haut du filet, au moment où Edwards plongeait, pour se mériter son premier but professionnel.

Les As se firent jouer de la belle façon lors d'une attaque en masse de cinq vétérans. Personne ne porta attention à Pat Hannigan qui se sauva par le milieu grâce à une passe à point de Billy Dea. Hannigan fut seul du centre de la glace jusqu'au but de Gilbert dont il trouva le coin inférieur droit.

FORMIDABLE BLITZ

C'est à partir de la 30e minute que les As sortirent leur jeu sensationnel et tour à tour les trois lignes donnèrent lieu à un "up & down" continuel jusqu'à ce que finalement Wayne Hicks, frustré d'un but par Edwards à son tour précédent fasse dévier derrière le cerbère le lancer de la ligne bleue décroché par Don Johns.

Les Bisons ne réussirent pas à organiser la contre-attaque à la période finale, même s'ils eurent l'avantage d'un homme par suite d'une punition à Wayne Hicks 26 secondes avant la fin du deuxième vingt.

Edwards continua à voler des buts aux dépens de Hicks et de Nolet. Le joueur Dave Richardson, qui venait d'avoir une discussion avec le juge de lignes Florent Roy, profita de la mise au jeu pour lui jouer du bâton sur les mollets et il en fut quitte pour une punition de mauvaise conduite qui lui vaut une amende automatique de $25.

Simon Nolet et Roger Lafrenière s'en tirèrent avec des mineures quand ils laissèrent leurs gants, parce que Raymond Larose se chargea d'éloigner deux joueurs des Bisons du centre de l'arène, mettant fin au combat.

Jouant à quatre contre quatre, les As prirent la position du jeu de puissance en zone ennemie et quand Jim Morrison vit sa chance, il passa à Bill Sutherland qui relaya à Claude Laforge, porté à l'angle opposé du filet pour ne laisser aucune chance à Edwards et clore le pointage à 4-2.

Gilbert sauva sur la dernière montée dangereuse des visiteurs à la 16e minute, sortant avec la rondelle d'une mêlée en face des buts.

EN VOYAGE

Les As se mettent en route pour Montréal à 3h.30 cet après-midi en vue de rendre la politesse au Canadien par une joute hors-concours au Forum. Puis ils se rendront à Baltimore vendredi et à Rochester dimanche pour leur premier test sérieux de la saison.

Ils seront de retour devant leurs supporteurs mardi prochain en recevant les Bears de Hershey.

ALIGNEMENTS

BUFFALO — Buts : Chadwick, Edwards; Défenses : Walsh, N. Smith, Lafrenière, Lanyon; Avants : Carter, Dea, Hannigan, Wilson, Kassian, Billing, Larkin, Richardson, Ouellette, B. Smith.

QUEBEC — Buts : Gilbert; Défenses: Pelletier, Morrison, Larose, Johns Price; Avants : Labossière, Hicks, Gendron, Rivard, Drolet, Lacoste, Lacroix, Nolet, Sutherland, Laforge.

Arbitre : Wally Harris; Juges de lignes : Florent Roy et J.-P. Turcotte.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Labossière (Morrison, Gendron) ... 8.15
2—Buffalo, Hannigan (Carter) ... 16.42
Punitions : Billing 7.25, Lacoste 15-15.

Deuxième période

3—Québec, Drolet (Labossière, Gendron) ... 2.47
4—Buffalo, Hannigan (Dea) ... 6.21
5—Québec, Hicks (Johns, Labossière) ... 14.43
Punitions: Larkin 1.29, Hicks 19.34

Troisième période

6—Québec, Laforge (Sutherland, Morrison) ... 14.15
Punitions : Richardson, mauvaise conduite 12.45, Nolet, Lafrenière 13.19.

Arrêts

Chadwick	1			—
Edwards	7	10	11	— 37
Gilbert	10	5	3	— 18

Assistance : 3,564.



● Claude LAFORGE (6) a marqué le but d'assurance pour les As hier lors de leur triomphe de 4-2 sur les Bisons de Buffalo. Même s'ils jouaient alors à quatre contre quatre, les As déclenchèrent un véritable jeu de puissance et, de la pointe, Jim MORRISON passa à Bill SUTHERLAND (11) qui relaya de l'autre côté du but à LaForge, avant que Norm SMITH (21) et Keith WALSH (6) ne puissent esquisser le moindre geste. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Dans l'orbite de la joute

Arrivé au Colisée à 7h.55, Ed Hoekstra a parlé affaires avec le gérant Frank Carlin durant la première période et il était prêt à signer son contrat à l'intermission.

X X X

Ed a signé pour sensiblement le même salaire que l'an dernier, à l'exception qu'il a subi une coupure de cinq joutes. Il demeurera à Québec pour tenter de reprendre le temps perdu par l'entraînement manqué.

X X X

Sammy Pollock a suivi la joute derrière le banc du pénitencier en compagnie de Roland Lacroix. Le gérant général du Canadien a ensuite eu un entretien avec l'hon. Gérald Martineau, après la joute.

X X X

Disposant de 20 costumes, Phil Watson a l'intention d'habiller 20 joueurs pour la joute de ce soir au Forum, après quoi il faudra couper pour le voyage à Baltimore et Rochester.

X X X

La nouvelle prématurée lancée à la radio et à la TV lundi, sur une information officielle, à l'effet que René Drolet ne jouerait pas, a coûté bon nombres de spectateurs qui se sont dits: Ca recommence encore!"

X X X

Un spectateur qui était assis derrière Roy Edwards à la première période a changé de place après avoir été effleuré par un lancer. Quelques secondes plus tard un autre lancer atteignait son nouveau siège.

X X X

Si l'augmentation de 1,100 spectateurs en deux joutes n'est pas spectaculaire, il faut dire qu'elle est affectée par la baisse sensible du nombre de billets de saison. Bien des gens attendent de connaître l'alignement définitif avant de s'engager pour la saison entière.

X X X

Le Yearbook 1966 de l'Américaine sera en vente vendredi dans les arénas de la ligue. A Québec, ça va habituellement plus tard à cause des douanes.

Rendement des As

	Cle	Buf	B	A	Pts
Hicks	1-0	2-3	3	3	6
Labossière	0-0	2-4	2	4	6
Morrison	0-1	0-5	0	6	6
Gendron	0-1	1-3	1	4	5
Nolet	0-0	1-1	1	1	2
Sutherland	1-0	0-1	1	1	2
Drolet	0-0	1-0	1	0	1
Lacoste	0-0	1-0	1	0	1
Lacroix	0-0	1-0	1	0	1
Laforge	0-0	1-0	1	0	1
Johns	0-0	0-1	0	1	1
Rivard	0-0	0-1	0	1	1

GARDIENS DE BUTS

		Mins	BC	Moy.
Bauman :	Au Colisée	60	2	2.00
	Sur la route	60	2	2.00
	Total	120	4	2.00
Gilbert :	Au Colisée	60	2	2.00
L'équipe :	Au Colisée	120	4	2.00
	Sur la route	60	2	2.00
	Total	180	6	2.00

COMPARAISON DES ASSISTANCES

Nombre de parties	Geoffrion et les vieux	Watson et les jeunes	Augmentation ou diminution
2	8,123	9,261	+1,138

L'élan victorieux des Hornets se maintient

BALTIMORE (PA) — Deux buts rapides, comptés en moins de 10 secondes à mi-chemin de la troisième période hier soir, ont permis aux Hornets de Pittsburgh d'enregistrer leur troisième victoire consécutive dans la ligue Américaine de hockey, un gain de 4-3 aux dépens des Clippers de Baltimore.

Ken Schinkel, aidé de Jean-Marie Cossette et Bob Cunningham, avait donné une avance de 2-0 aux locaux dans le premier engagement.

Jimmy Peters et Terry Gray ont égalé les chances dans la deuxième reprise, puis Brent Hughes et Tony Goegan ont assuré le gain aux visiteurs avec deux buts rapides dans la dernière période.

Sandy McGregor a réduit la marge à 4-3 à 10:16 du dernier engagement.

Première période

1—Baltimore, Schinkel (Cossette, Cunningham) ... 2.12
2—Baltimore, Schinkel (Cossette, Cunningham) ... 14.26
Punitions : Goegan 6.14, Gray 9.57 Bartlett 10.53.

Deuxième période

3—Pittsburgh, Peters (Hughes, A. McDonald) ... 10.00
4—Pittsburgh, Gray (MacDonald, Goegan) ... 16.31
Punitions : Bartlett 4.44, Hughes 10.21, Lebrun 12.59, Ingram 13.29, Goegan 20.00.

Troisième période

5—Pittsburgh, Hughes ... 7.27
6—Pittsburgh, Goegan (Lebrun, Hampson) ... 7.36
7—Baltimore, McGregor (Brinkworth, Knibbs) ... 10.16
Punitions : Baltimore, punition de banc 14.07, Guidolin 15.50.

Arrêts

Daley	11	12	8	— 31
Villemure	17	11	7	— 35

Assistance : 5,467.

Les Leafs de Trois-Rivières sont toujours invincibles

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Les Maple Leafs de Trois-Rivières ont remporté leur quatrième victoire en autant de joutes dans la ligue Junior A du Québec, hier soir, en l'emportant 6-5 sur les As Juniors de Québec, qui en étaient à leur quatrième revers en cinq matches.

Louis Deveault et Gary Brown ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun tandis que Michel Delage et Jean-Marie Bouchard complétaient leur total.

Denis Marion, Claude Bernier, Claude Genest, Yvon Drapeau et Henri Genois se sont partagé les buts des visiteurs.

SOMMAIRE

Première période

1—T.-Riv., Deveault (Bouchard, Brown) ... 3.2;
2—Québec, Marion ... 5.03
3—T.-Riv., Brown (Deveault, Bouchard) ... 7.36
4—Québec, Gosselin (Paris) ... 13.10
5—Québec, Genest (Beaulieu) ... 13.41
Punitions : Longpré 8.03, Marion 15.23, Bruneau 18.29.

Deuxième période

6—T.-Riv., Deveault (Longpré) ... 1.02
7—Québec, Drapeau ... 8.07
8—T.-Riv., Delage (Deveault, Longpré) ... 16.26
9—Québec, Genois ... 18.08
10—T.-Riv., Brown (Deveault, Bouchard) ... 18.14
Punitions : Delage, Paris 3.18, (2) 19.59, Rondeau (maj.), Aubry (maj.) 5.24, (2), 19.59, Gélinas 7.37, Marion 19.42, Bruneau 14.24.

Troisième période

11—T.-Riv., Bouchard (Brown, Deveault) ... 7.21
Punitions : Robert 3.24, Rondeau 5.24, Joseph 7.36, Bernard, Dupont 7.56.



HIER

Ligue Américaine
Buffalo 2, Québec 4
Pittsburgh 4, Baltimore 3
Ligue Junior A du Québec
Québec 5, Trois-Rivières 6

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Chicago à New York
Détroit à Boston
Ligue Américaine
Pittsburgh à Hershey
Exhibition au Forum
Québec (LA) vs Montréal (LN)

LES CLASSEMENTS
LIGUE AMERICAINE
Division EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	3	2	0	1	12	6	5
Springfield	2	2	0	0	11	3	4
Hershey	2	1	1	0	13	6	2
Baltimore	3	1	2	0	8	11	2
Providence	3	0	3	0	5	19	0

Division OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	3	3	0	0	13	7	6
Rochester	2	1	1	0	6	5	2
Cleveland	1	0	0	1	2	2	1
Buffalo	3	0	3	0	4	15	0

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
T.-Rivières	3	3	0	0	19	14	6
Sherbrooke	3	2	1	0	18	17	4
Sorel	3	2	1	0	13	11	4
Thetford	2	1	1	0	8	8	2
Drum'ville	3	1	2	0	11	15	2
Québec	4	1	3	0	18	19	2
Shawinigan	4	1	3	0	14	17	2

La mère de Mike Walton lance un ultimatum aux Maple Leafs

TORONTO (PC) — Mme R. C. Walton, mère du centre prométteur Mike Walton, a déclaré hier que, si son fils ne pouvait évoluer dans la ligue Nationale de hockey", il ne jouerait pas du tout".

Walton, considéré comme une future étoile des Maple Leafs de Toronto, a quitté les Américains de Rochester, de la ligue Américaine, en raison d'une dispute de salaire et a été suspendu lundi soir.

Il en fut de même pour Eddie Joyal, Bill Fleet et Gary Smith, qui ont abandonné l'équipe en même temps que Walton.

En l'absence de Walton à la demeure de ses parents à Toronto, sa mère a déclaré :

"Mike aime jouer au hockey et il savait bien que, avant d'évoluer dans la LNH, il devrait faire son apprentissage dans les mineures".

Walton, âgé de 21 ans, a porté les couleurs du Tulsa, de la ligue Centrale, en 1964-65 et des Américains l'an dernier. Il a compté 75 buts au cours de ses deux saisons dans les mineures.

Il s'est mérité le titre de "recrue de l'année" dans la LAH l'an dernier et dans la LCP la saison précédente.

"La direction des Leafs devait avoir une bonne opinion de lui pour le protéger pendant deux ans", a ajouté Mme Walton.

"Toutefois, pour une raison quelconque, le pilote et directeur général Punch Imlach tient à le garder à Rochester. Au fait, on a fait savoir qu'il jouerait à Rochester tant que les négociations dureraient. On veut donc qu'il attire les amateurs à Rochester.

SUGGESTIONS

"M. Imlach prétend qu'il l'a envoyé à Rochester afin qu'il retrouve sa condition physique après avoir manqué quelques jours à cause de la grippe. Il n'a toutefois pas agi ainsi avec d'autres joueurs qui avaient manqué des séances d'entraînement. Si M. Imlach croit que Mike n'est pas assez bon pour les Leafs, pourquoi ne l'échange-t-il pas à une autre équipe de la LNH"?

Après avoir participé à une joute hors-concours avec les Leafs, Walton a été envoyé à Rochester, où son salaire serait de $8,500 à $9,000.

Les rumeurs veulent que Walton tente d'obtenir un salaire de $13,000, plus boni, tandis que les Leafs lui auraient offert $11,000, plus boni.

De son côté, Joe Crozier, directeur général du Rochester, a déclaré lundi soir qu'il avait offert de "bons contrats" aux quatre joueurs.

"Nous ne pouvons leur offrir des salaires de la LNH dans la LAH. Ils ont abandonné l'équipe et je n'avais pas d'autre choix que de les suspendre. J'ai avisé la ligue par télégramme de leur suspension".



● Mike WALTON



VEUVE SEVERY
le gin joyeux
10 oz (No 168-A): $2.10
25 oz (No 168-B): $4.80
40 oz (No 168-C): $7.30
Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt.

CHAUSSURES de TRAVAIL
Dr Scholl's
confortables et durables pour pieds actifs



Modèle 6596B
Bottine brune avec semelle en "Vulcork"
Largeurs : C-EE
Pts : 7 à 12
17.50

Modèle 5398
Kip noir ou brun avec semelle et talon en Néoprène
Largeurs : B-EE
Pts : 7 à 12
16.95

Ces chaussures robustes assurent le confort exigé par les hommes qui passent de longues heures chaque jour sur leurs pieds. Travailleurs d'usines, fermiers, facteurs, etc., apprécieront ces chaussures en cuir durable et aux semelles résistantes. Conçues pour un ajustement confortable, un support reposant et amplement d'espace pour les orteils.

SERVICE COMPLET DE TRAITEMENT DU PIED

Magasin Dr Scholl
pour le confort du pied
495 est, boul. Charest — Québec — Tél. : 525-7949

LA LNH AMORCE LE DERNIER VIRAGE AVANT L'EXPANSION

50e chapitre d'un demi-siècle d'histoire



● TOE BLAKE
(Montréal)



● PUNCH IMLACH
(Toronto)



● BILLY REAY
(Chicago)

Par la Presse Canadienne

La 50e saison de la ligue Nationale de hockey, probablement une des plus critiques de son histoire, débute dans deux villes américaines aujourd'hui alors que les Black Hawks de Chicago rendent visitent aux Rangers à New York tandis que les Bruins de Boston reçoivent les Red Winks de Détroit.

Les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs de Toronto se lanceront dans la mêlée samedi soir.

D'ici le 22 avril 1967, soit à la fin du calendrier régulier, les directeurs devront décider quels vétérans ils abandonneront et quelles recrues ils protégeront à l'occasion du repêchage de l'expansion la saison prochaine.

Le circuit actuel de six équipes agrandira ses cadres à 12 formations l'an prochain et chaque franchise actuelle devra céder 20 joueurs aux six nouvelles venues.

OUVERTURE

Dès la soirée d'ouverture deux équipes affamées tenteront de se mériter une place dans les séries éliminatoires aux dépens de rivales qui essaient de combler des vides importants

Ainsi, Chicago, qui sera privé des services du gardien Glenn Hall, du centre Red Hay et de la défense Elmer Vasko, affrontera l'équipe la plus lourde dans l'histoire des Rangers.

Quant à Détroit, qui manquera certes la présence de Bill Gadsby et Doug Barkley à la ligne bleue, il affrontera les Bruins qui sont en voie de rebâtir l'équipe.

Par ailleurs, les Hawks alignent toujours des étoiles telles que Bobby Hull, Stan Mikita, Pierre Pilote et Pat Stapleton tandis que les Rangers misent sur la présence de nouveaux joueurs tels que Bernard Geoffrion, qui effectue un retour après une absence de deux ans, Red Berenson, Orland Kurtenbach, Bill Collins et la défense Al MacNeil

Les Rangers désirent donc évacuer la cave du classement où ils ont terminé l'an dernier.

WINGS-BRUINS

Chez les Wings, Gordie Howe a signé son 21e contrat dans les majeures tandis que Norm Ullman et Paul Henderson acceptaient hier les conditions de l'équipe. Seul, le gardien Roger Crozier n'est pas encore sous contrat.

D'autre part, Détroit a embauché deux recrues prometteuses, soit Pete Mahovlich, frère de Frank, des Leafs, et Bart Crashley, qui portaient les couleurs du Hamilton, de la ligue junior de l'Ontario, l'an dernier.

Pour leur part, les Bruins présenteront également des recrues, y compris le jeune pilote Harry Sinden ainsi que le brillant Bobby Orr, considéré comme une future étoile.

En somme, les Bruins veulent compler rapidement la différence de 26 points qui les a privés d'une place dans les séries éliminatoires la saison dernière.

Enfin, Eddie Shack, des Leafs, s'est blessé hier en venant en collision avec un poteau des buts et on ignorait s'il serait capable de débuter contre les Rangers samedi soir.

HAWKS-RANGERS

Emile Francis, directeur général des Rangers, a qualifié son équipe "améliorée de 25 pour cent en comparaison de l'an dernier".

Francis et Geoffrion étaient très optimistes hier. "Nous gagnerons demain soir et nous avons de bonnes chances de participer aux séries éliminatoires", a déclaré Geoffrion, qui a déjà compté 371 buts au profit des Canadiens.

"Nous possédons de meilleurs réservistes qu'auparavant et, à l'exception de Montréal, toutes les autres équipes du circuit connaissent des difficultés", a dit Francis

Incidemment, les Rangers éprouvent certaines difficultés eux-mêmes.

Ainsi, leur capitaine Bob Nevin ne pourra participer aux trois premiers matches de l'équipe en raison d'une blessure à un genou; Harry Howell souffre d'une mauvaise foulure à une cheville et Kurtenbach est handicapé par une blessure au genou et n'est pas assuré de jouer ce soir.

Chez les Hawks, Bobby Hull sera encore l'étoile. Le pilote Billy Reay a formé un nouveau trio avec le frère de Bobby, Dennis, Fred Stanfield et Ken Hodge.



● SID ABEL
(Détroit)



● HARRY SINDEN
(Boston)



● EMILE FRANCIS
(New York)

Palmarès des 49 saisons passées

1965-66—Montréal Canadiens
1964-65—Détroit Red Wings
1963-64—Montréal Canadiens
1962-63—Toronto Maple Leafs
1961-62—Montréal Canadiens
1960-61—Montréal Canadiens
1959-60—Montréal Canadiens
1958-59—Montréal Canadiens
1957-58—Montréal Canadiens
1956-57—Détroit Red Wings
1955-56—Montréal Canadiens
1954-55—Détroit Red Wings
1953-54—Détroit Red Wings
1952-53—Détroit Red Wings
1951-52—Détroit Red Wings
1950-51—Détroit Red Wings
1949-50—Détroit Red Wings
1948-49—Détroit Red Wings
1947-48—Toronto Maple Leafs
1946-47—Montréal Canadiens
1945-46—Montréal Canadiens
1944-45—Montréal Canadiens
1943-44—Montréal Canadiens
1942-43—Détroit Red Wings
1941-42—New York Rangers
1940-41—Boston Bruins
1939-40—Boston Bruins
1938-39—Boston Bruins
1937-38—Toronto Maple Leafs
1936-37—Détroit Red Wings
1935-36—Détroit Red Wings
1934-35—Toronto Maple Leafs
1933-34—Détroit Red Wings
1932-33—Toronto Maple Leafs
1931-32—New York Rangers
1930-31—Boston Bruins
1929-30—Boston Bruins
1928-29—Boston Bruins
1927-28—New York Rangers
1926-27—Ottawa Senators
1925-26—Montreal Maroons
1924-25—Montreal Canadiens
1923-24—Montréal Canadiens
1922-23—Ottawa Senators
1921-22—Toronto St. Pats
1920-21—Ottawa Senators
1919-20—Ottawa Senators
1918-19—Montreal Canadiens
1917-18—Toronto Arenas

La passion du hockey se répand dans le monde

N.D.L.R. — Le sport qui connaît à l'heure actuelle l'extension la plus rapide est notre jeu national, lisait-on, dans un article de Sélection du Reader's Digest, intitulé "La fièvre du hockey se répand dans le monde". En effet, notre sport rude et splendide passionne maintenant les foules de Leningrad à Mexico.

Dans cet article, reproduit dans le monde entier par les éditions internationales du Reader's Digest, on peut lire encore que la passion du hockey gagne des milliers de fervents à Mexico, où l'on compte cinq équipes seniors et 12 clubs juniors.

L'année dernière, les équipes de la Ligue Nationale de Hockey ont attiré 3,000,000 de spectateurs dans leurs arènes, remplies à 97%, et totalisé $12,000,000 de recettes. Lorsque la LNH s'agrandira en 1967-68, il y aura six nouvelles équipes : Los Angeles, San Francisco, Minneapolis-St. Paul, Philadelphie, Pittsburgh et St. Louis ou Baltimore. Selon le "New York Times", la LNH est "l'affaire la plus lucrative de toute l'histoire du sport".

Par David MacDonald
condensé de "Hockey Pictorial"

Au Forum de Montréal, l'hiver dernier, on a vu Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, zébrer la glace en longues foulées pour recevoir une passe rapide devant les buts des Canadiens. Le gardien de buts "Gump" Worsley plongea toutes jambes dehors pour arrêter le lancer de Howe; mais le colosse de six pieds et 200 livres pivota délicatement sur ses patins et d'un coup adroit logea la rondelle dans les filets puis lança un hurlement de joie. C'était le 600e but de sa carrière dans la Ligue Nationale de Hockey — record jusque-là réputé inaccessible — et un exploit si palpitant que les 15,000 partisans acharnés des Canadiens acclamèrent Howe à tout rompre.

Deux minutes après ils réclamaient sa tête. Un Canadien avait bousculé Howe sur la bande et il avait riposté du coude, brisant l'os molaire de son adversaire.

Lors d'un autre match, après avoir, d'une charge terrible mais régulière, envoyé un autre joueur tout droit à l'hôpital, Howe avait déclaré :

— Cela peut sembler fou, mais je suis payé pour cela.

Fou ou non, le jeu rude et splendide que Howe pratique si bien est maintenant le sport d'équipe qui connaît la plus grande expansion dans le monde. Ce spectacle de vitesse et de couleur, absolument emballant, passionne les foules de Leningrad à Mexico.

En fait, de la façon que jouent les professionnels de la LNH, aucune compétition, en dehors de la tauromachie, n'offre un mélange aussi excitant de beauté et de brutalité. Jean Béliveau, des Canadiens, est toute grâce et élégance, un patineur de grand style dont le jeu de passe éblouit l'oeil. L'explosif Bobby Hull, de Chicago, patine si vite (44 pieds par seconde) et lance si fort (120 m/h) que la *Tribune* de Chicago l'appelle "l'athlète le plus extraordinaire que connaisse aujourd'hui le sport". Quand Johnny Bower, le gardien de buts de Toronto, fait le grand écart dans une forêt de patins, il ressemble à un Noureiev aux nerfs d'acier.

Version perfectionné d'un jeu sans règle auquel les Canadiens s'adonnèrent au 19e siècle pour lutter contre les rigueurs de l'hiver, le hockey sur glace est devenu, en Amérique du Nord, l'un des sports professionnels les plus populaires. Selon le chroniqueur Arthur Daley du *New York Times*, la Ligue Nationale de Hockey est "l'affaire la plus lucrative de toute l'histoire du sport". L'année dernière, ses équipes à Montréal, Toronto, Chicago, Détroit, New York et Boston ont attiré 3,000,000 de spectateurs dans leurs arènes, remplies à 97%. Les recettes de ces joutes rapides et brutales, qu'on a comparées à "un mélange de football, de golf, de boxe et de vendetta", ont totalisé près de $12,000,000.

Et cependant le hockey est unique en son genre. Comme l'a fait remarquer l'écrivain Paul Gallico : "Aucun sport ne provoque des déplacements si rapides, si constants, si poétiques. Les hommes qui le pratiquent comptent parmi les plus violents et les plus téméraires que l'on puisse trouver à la surface du globe."

— Le grand attrait du hockey pour les spectateurs, dit le Dr John Lohrenz, psychanalyste de Montréal, ancien instructeur de hockey lui-même c'est l'impression de vitesse et de danger qu'ils y goûtent, sans encourir eux-mêmes de risques.

Ainsi, bien que les propriétaires des équipes de la LNH déplorent souvent la brutalité et l'esprit bagarreur des autres équipes, ils n'insistent pas trop.

— Si on n'y met pas le holà, disait ironiquement un officiel après une violente bagarre, vous allez voir, on va être obligé d'imprimer plus de billets.

En fait, le public a un tel appétit d'émotions fortes et de culbutes que la LNH a récemment décidé d'accorder des franchises à six autres grandes villes des Etats-Unis, à raison de $2,000,000 la franchise.

Né au Canada où il est une passion nationale, le hockey s'est répandu dans 30 autres pays, dont le Mexique et le Japon, et a conquis des millions de nouveaux fanatiques.

En 1946, la Russie n'avait pas de joueurs de hockey; aujourd'hui elle est fière d'en compter 500,000, et des foules de 50,000 spectateurs envahissent, par des froids de 30° sous zéro, l'immense patinoire découverte de Moscou. En Suède, le hockey ne le cède en popularité qu'au soccer, et il est devenu le jeu par excellence en Tchécoslovaquie et en Finlande. Pour le championnat du monde du hockey amateur qui aura lieu ce mois-ci en Yougoslavie, toutes les places aux parties importantes sont retenues depuis un an.

— C'est un signe des temps, déclare Helge Berglund, président de la Fédération suédoise de hockey. Les gens veulent que tout aille vite.

La patinoire de glace étincelante (200 pieds sur 85) sur laquelle on joue au hockey est, de tous les terrains de sport, celui sur lequel les déplacements sont le plus rapides. On sélectionne les joueurs en fonction de leur rapidité sur glace, de la force de leur lancer, de leur faculté d'improvisation et, dans la mesure où un règlement indulgent l'autorise, de leur aptitude à "sonner" l'adversaire.

Quand deux de ces équipes s'affrontent, chacune décidée à expédier la rondelle dans les buts de l'adversaire, le jeu ne peut que passionner tout le monde. Un dicton veut que "pendant une partie de hockey, la seule personne sensée dans l'arène soit l'arbitre".

C'est vraisemblable. Quand des gens, d'autre part très normaux, pratiquent ce sport ou simplement le regardent, il se passe, en effet, d'étranges choses.

Au cours d'une joute de la ligue métropolitaine de New York, dont les quatre équipes amateurs s'affrontent uniquement par amour de l'art, un professeur de mathématiques de l'Université Columbia cassa un bâton sur la tête d'un chauffeur de camion.

Et ce n'est pas nouveau. "King" Clancy raconte que, durant sa première saison dans l'équipe des Maple Leafs de Toronto, en 1930, un prêtre le persuada d'endosser une soutane et de jouer dans une partie entre deux séminaires.

— Bon sang ! ajoute Clancy, un des joueurs les plus durs de sa génération, j'ai rarement participé à un match aussi rude.

— Allez seulement voir une partie de hockey, explique le psychanalyste Lohrenz, et inconsciemment vous voilà prêt à jouer. Votre tension artérielle s'élève, vous sécrétez un surcroît d'adrénaline. Bref, la pression monte dans la chaudière et, quand elle se libère, les gens les plus timides peuvent devenir des tigres.

Une autre raison de cet emportement réside dans la relative exiguïté des arènes, qui permet aux fanatiques du hockey d'entendre, de ressentir presque, les fracassantes mises en échec.

— Nos clients ne sont pas de simples spectateurs, dit Clarence Campbell, le président de la LNH, ils *participent* à l'action.

Comme tels, il hurlent, ils acclament ou ils se rongent les ongles. Certains lancent sur les forces ennemies de l'encre ou des oeufs; un partisan de Détroit a même lancé un jour une pieuvre, Quelques-uns se battent dans les tribunes. Mais la plupart trouvent un exutoire purement vocal à leur fureur.

D'après le Dr Lohrenz, le hockey est une bonne soupape de sûreté.

— Plus que dans tout autre sport, dit-il, le spectateur s'identifie au joueur. Par exemple, pour une femme, un joueur de défense solidement bâti peut représenter son despotique époux; quand elle le voit écrasé sur la glace, elle se sent mieux. Et quand Jean Béliveau compte un but pour Montréal dans les filets d'un gardien anglophone c'est une victoire pour tous les Canadiens français.

Facile à comprendre, le hockey est peut-être un des sports les plus difficiles à pratiquer avec maîtrise. Comme la plupart des grands athlètes, un joueur de la LNH doit posséder rapidité, résistance, agilité, équilibre et force, des réflexes au dixième de seconde — avec, en plus un don appelé le "sens du hockey".

Avant tout, ce sport étant particulièrement brutal, sa pratique réclame des individus rudes, qui ne flanchent ni devant la douleur ni à la vue du sang. Un véritable professionnel se reconnaît aux points de suture qui ornent son visage : le joueur de défense Bill Gadsby, de Détroit, en a 500 !

Et aux fausses dents : "On n'est pas vraiment un joueur de hockey, dit un vétéran, tant qu'on n'a pas perdu quelques dents."

Pendant les éliminatoires de 1963, Bobby Hull joua une partie pour Chicago avec un nez cassé et si enflé qu'il pouvait à peine y voir. Malgré cela, il marqua trois des quatre buts de son équipe et prépara le quatrième. Une autre fois, en 1964, on fit trébucher Dean Prentice de Boston par-derrière; il s'écrasa sur la bande. Ce ne fut qu'après avoir logé avec succès un lancer de punition dans les buts qu'il accepta de sortir — avec une vertèbre fracturée.

Un jour, l'ex-gardien de buts de New York, Chuck Rayner, fit remarquer au médecin de service qui suturait une entaille de quatre pouces sur sa figure :

— Vous savez, on pourrait se faire mal à ce jeu-là.

Les gardiens de buts sont d'une race à part. Leur travail, le plus périlleux du sport, consiste tout bonnement à braver patins et bâtons, risques presque normaux du métier afin de se jeter sur des rondelles qui peuvent leur briser les os et les défigurer. Il faut pour cela des mains rapides, l'audace d'un pilote de Kamikaze, et près de 40 livres d'équipement protecteur. Il y a quand même des rondelles qui blessent les gardiens de but à travers leurs énormes gants et les quatre pouces d'épaisseur de leurs jambières.

Blessures à part, le métier de cerbère vous met les nerfs à vif. Le brillant Roger Crozier, de Détroit, s'était déjà payé un ulcère de l'estomac à 17 ans, dans une équipe junior, tandis que Glenn Hall, de Chicago, éprouve encore des nausées avant presque toutes les joutes. Il n'y a rien là d'extraordinaire si l'on pense que la moindre faute ou un hasard malheureux peuvent avoir des conséquences désastreuses. En période supplémentaire de la finale de la Coupe Stanley de 1954, Gerry McNeil, des Canadiens, s'apprêtait à cueillir un lancer long et facile, lorsqu'un de ses joueurs de défense passant devant lui, lui boucha la vue et dévia la rondelle dans ses filets. Cela coûta à chaque membre de l'équipe $1,500 en bonis. Après avoir ruminé ce coup du sort durant tout l'été, McNeil abandonna le métier et ses $15,000 annuels.

— Aucune somme d'argent, dit-il, ne vaut un tel supplice.

La tension nerveuse requise par cette responsabilité suprême fait souvent vieillir prématurément les gardiens de buts. Un jour, un vieil employé de la LNH regardait Terry Sawchuk dans les buts de Détroit.

— Quel âge a ce garçon? demanda-t-il.

— Vingt-quatre ans.

— L'an prochain, prédit-il tristement, il en aura trente-quatre.

Si les conditions de travail sont moins qu'idéales pour les 119 Canadiens et l'unique Américain de la ligue majeure de hockey, les heures et les salaires sont excellents. En fait, le revenu moyen des joueurs de la LNH dépasse celui de toute autre profession au Canada ($21,600, y compris bonis et autres gratifications, pour sept mois de labeur) et certains gagnent deux fois plus. De nouvelles recrues deviennent du jour au lendemain des figures populaires, des vedettes.

Parmi les plus sensationnels, notons le blond Bobby Hull, qui était un fils de fermier de 13 ans quand un recruteur de Chicago le découvrit sur une patinoire. Aujourd'hui, à 27 ans, il gagne environ $100,000 par an, salaires et autres avantages compris, et reçoit plus de courrier que beaucoup de vedettes de cinéma.

Cependant Hull lui-même n'atteint pas l'extraordinaire popularité dont a joui Maurice (le "Rocket") Richard, le Canadien le plus célèbre peut-être de tous les temps. Dans ses 18 années avec l'équipe de Montréal, cet as des as est devenu une idole canadienne-française. Il ne pouvait pour ainsi dire pas faire un pas dans la rue sans provoquer des embouteillages. En 1960, comme sa vitesse décinait queque peu et risquait de le faire tomber au niveau d'une vedette ordinaire, on lui octroya $25,000 pour ne pas jouer.



Fera-t-il de nouveau BOUM BOUM ?

En fait, les Canadiens, s'ils sont divisés par la langue, sont unis par un amour profond pour leur sport national. "Le hockey, écrivait récemment un éditorialiste canadien, n'est pas seulement un jeu, c'est un élément essentiel de notre culture".

A Toronto, la plus grande des villes canadiennes-anglaises les Maple Leafs ont toujours rempli les 14,000 sièges de leur stade depuis 1946. Les abonnements de saison y sont tellement prisés qu'on en a légué par testament et il y a 10,000 personnes sur la liste d'attente. A Montréal, coeur du Canada français, le culte rendu au Club de Hockey Canadien frise le fanatisme. En 1955, après la suspension de Maurice Richard pour assaut contre un arbitre, ses admirateurs firent pour $100,000 de dégâts au cours d'une violente manifestation.

A travers tout le pays, chaque samedi soir, d'octobre à avril, 6,500,000 Canadiens, soit un tiers de la population, suivent à la télévision les joutes de la LNH. C'est un rite sacré auquel on ne peut manquer. L'hiver dernier, dans une maison d'Ottawa, une violente bagarre éclata entre un mari et sa femme. La police étant intervenue, le mari plaida l'extrême provocation.

— Elle a fermé la télévision pendant la partie de hockey! dit-il.

La passion des Canadiens pour ce sport atteint parfois des proportions étranges, incroyabes. Déjà, en 1906, à l'occasion d'une joute mémorable entre Cobalt et Haileybury, Ont., un avocat de Cobalt paria $45,000, une fortune à l'époque, et se ruina. L'heureux gagnant, un habitant de Haileybury, récompensa son équipe royalement : il lui fit don d'une mine d'argent. Plus récemment, à Glace Bay, N.-E., 5,000 mineurs, s'étant cotisés, construisirent une arène pour leur équipe semi-professionnelle. Un jour, ils menacèrent de se mettre en grève, leur vedette, le gardien de buts, ayant été suspendu pour une infraction technique.

Les fanatiques du hockey sont notoirement inconstants. Pendant des années, par exemple, les partisans de Toronto acclamèrent Gordon Drillon, un avant très bon compteur mais d'un style en apparence indolent. Puis, brusquement, sans raison apparente, ils se mirent à le conspuer pour sa fainéantise. A l'enterrement du médecin de l'équipe des Maple Leafs six équipes furent photographiées portant le cercueil. Un journal ayant publié la photo, un farceur l'envoya à l'instructeur après avoir griffonné au-dessus ces mots : "Drillon portait-il sa part du fardeau?".

L'actuel favori de Toronto est le brouillon Eddie Shack. Quand il se joignit aux Leafs, on le disait illettré. Mais il n'en était rien. Un jour, alors qu'il remontait la glace, l'instructeur de Détroit lui cria :

— Va donc, idiot, tu ne sais même pas épeler !

Quelques secondes plus tard Shack compta, puis il patina jusqu'au banc des Red Wings et, se penchant pour faire face à l'instructeur, il épela : "BUT".

La ligue majeure de hockey est, par ailleurs, une affaire aussi sérieuse que n'importe quelle autre industrie multimillionnaire. Sa matière première pousse impétueusement sur des milliers de patinoires où la plupart des jeunes garçons canadiens se lancent dès qu'ils savent marcher. Comme les autres recruteurs industriels, ceux de la LNH, à l'affût de nouveaux talents, vont explorer les petites ligues dans tout le Canada et pénètrent même dans les Etats américains où l'on joue au hockey, tels que le Massachusetts, le Michigan et le Minnesota, voire jusqu'en Suède.

Ils recherchent particulièrement la rapidité, la taille et la fougue. Connie Smythe, de Toronto ,engagea un jour un athlète appelé Syl Apps après l'avoir regardé jouer une seule et unique partie... de football.

— Quiconque possède une telle fougue, déclara-t-il, doit devenir un grand joueur de hockey. ,

Et, de fait, Apps figure actuellement au Temple de la Renommée du Hockey.

Dès l'âge de 15 ans, un sujet prometteur peut faire l'objet de surenchères de la part de plusieurs recruteurs de la LNH. Une fois qu'il a signé, disons à Montréal, le prodige commence à grimper les échelons des différentes équipes fermes, de junior à professionnel de ligue mineure, espérant un jour la consécration : le Forum.

Toutefois, développer le hockey professionnel au degré où il est parvenu a coûté cher en prestige au Canada au Tournoi mondial de hockey amateur. Né en 1920, ce tournoi s'est disputé, ces derniers temps, avec une grande âpreté.

Durant des années, le Canada domina tellement le jeu qu'il pouvait gagner le titre avec n'importe quelle équipe de troisième catégorie. Or, en 1954, à Stockholm, l'URSS participa pour la première fois au championnat... et gagna. Les Canadiens furent atterrés, leur fierté cruellement blessée.

L'année suivante, en Allemagne, une équipe canadienne plus forte reconquit le titre, étrillant l'équipe soviétique par 5 à 0. Depuis lors, cependant, les Russes ont repris l'avantage en gagnant les trois derniers championnats. En 1965, lorsque le Canada finit pauvrement quatrième, les journaux crièrent scandale, et cela fit même l'objet d'interpellations au Parlement.

Le fait est que les meilleurs joueurs canadiens — 600 professionnels et des centaines d'excellents "amateurs" — sont trop occupés à gagner de l'argent au Canada pour aller défendre l'honneur national à l'étranger. (L'équipe envoyée en Yougoslavie en mars dernier était constituée d'étudiants et de quelques super-patriotes).

En URSS, 32 clubs fermes cultivent les talents pour l'équipe nationale. Les meilleurs joueurs sont faits officiers de l'Armée Rouge, puis affectés à Moscou. Ils sont payés pour s'entraîner ensemble toute l'année. Il en résulte un jeu d'équipe meilleur que celui de nombreux professionnels canadiens.

Chose curieuse, il y a une sombre rivalité entre l'URSS et son satellite, la Tchécoslovaquie, qui compte 80,000 joueurs de hockey. Quand les favoris tchèques furent battus par les Russes en 1964, les citoyens irrités de Prague manifestèrent devant le domicile de l'instructeur national.

La troisième grande puissance de hockey en Europe est la Suède, où le nombre des joueurs est passé de 3,000 à 130,000 depuis 1948. L'un d'eux est le jeune prince héritier, Charles-Gustave. Le héros no 1 du sport suédois est "Tumba" Johansson, qui se fait environ $40,000 par an, sans que cela affecte d'aucune manière son statut d'amateur.

Aux Etats-Unis aussi, le hockey est plus florissant que jamais. Le nombre de patinoires de glace artificielle est passé en 15 ans de 96 à 2,000, ce qui a entraîné une augmentation proportionnelle du nombre des équipes d'écoliers. Dans la seule ville de Détroit, 4,000 jeunes pratiquent ce jeu au sein de ligues organisées. Il y a à Princeton, N.J. ,une école de hockey si réputée que de nombreux pères y inscrivent leur fils dès leur naissance pour être sûrs qu'ils puissent y entrer. Et qui plus est, le hockey professionnel mineur prospère maintenant dans des endroits aussi peu glacés que Memphis, Tennessee, et Houston, Texas. Lorsque la LNH s'agrandira en 1967-68, il y aura six nouvelles équipes : Los Angeles, San Francisco, Minneapolis-St. Paul, Philadelphie, Pittsburgh et St. Louis ou Baltimore.

La passion du hockey gagne des milliers de fervents... à Mexico, où ce sport fut introduit en 1948 par des universitaires canadiens. Aujourd'hui, la capitale du Mexique compte cinq équipes seniors et 12 clubs juniors.

L'ardeur et la combativité que l'on déploie à ce jeu attirent les Latins, déclare le président de la ligue junior, Jaime Roberts, dont le grand-père était Canadien. Pour les grandes joutes nous devons faire appel à d'importantes forces de police.

Il n'en est pas ainsi au Japon, qui compte 70 équipes de hockey.

— Nos habitués se maîtrisent bien, dit le prince Tsyneyoshi Takoda, cousin de l'Empereur et président de l'Union nationale japonaise de patinage. Ils font rarement du tapage.

Si l'extension du hockey va toujours croissant, le jour viendra peut-être où nous verrons une participation vraiment mondiale à la Coupe Stanley, que les fervents du hockey vénèrent depuis 73 ans. Si une éliminatoire oppose un jour la Russie aux Canadiens, cet événement ne risque pas de concurrencer La Semaine de l'Amitié. En effet, comme le note "Sports Illustrated", les Soviets jouent "comme si l'avenir du communisme dépendait de leurs bâtons et de leurs patins". Quant aux Canadiens, leur soif de vaincre au hockey ne connaît pas de limites, et ignore même les liens de famille.

Récemment, un joueur des Canadiens, qui manqua un lancer facile, fut peiné de s'entendre siffler par son propre fils. Plus tard, à la maison, il demanda une explication

— Quand tu comptes, d'accord, tu es mon père, répliqua l'enfant, mais quand tu manques des buts vides, papa, tu ne vaux rien !



● Sandy KOUFAX



● Gary PETERS

Un autre record pour Sandy Koufax

NEW YORK (PA) — Les lanceurs gauchers Sandy Koufax, des Dodgers de Los Angeles, et Gary Peters, des White Sox de Chicago, ont alloué le moins grand nombre de points mérités dans les majeures en 1966.

L'étoile des Dodgers a établi un record dans les majeures en dominant pour la cinquième saison consécutive.

Koufax n'a alloué que 62 points mérités en 323 manches en présentant une moyenne de 1.73, soit la meilleure dans la ligue Nationale.

Le brillant lanceur gaucher, qui a enregistré 27 victoires, partageait les honneurs du plus grand nombre de titres consécutifs dans ce domaine avec Lefty Grove, qui avait dominé la ligue Américaine avec les Athletics de Philadelphie de 1929 à 1932.

Peters l'a emporté dans la ligue Américaine avec une moyenne de 2.03, n'allouant que 46 points mérités en 204 manches tout en remportant 12 gains contre 10 revers. Peters avait déjà dominé le circuit en 1963 avec une fiche de 2.33.

Mike Cuellar, du Houston, a pris le deuxième rang dans la LN avec une moyenne de 2.22 tandis que Joel Horlen, des White Sox, se classait deuxième dans l'autre circuit avec une fiche de 2.43.

MINNEAPOLIS (PA) — Les Twins de Minnesota ont congédié hier le vétéran lanceur Johnny Klippstein, qui avait débuté dans les majeures en 1950 et qui était lanceur de relève avec l'équipe depuis 1964. Après avoir débuté avec les Cubs de Chicago en 1950, Klippstein a ensuite porté les couleurs du Cincinnati, Los Angeles, Cleveland, Washington et Philadelphie avant de se joindre aux Twins. Il a pris part à 500 parties dans la ligue Nationale et à plus de 200 dans la ligue Américaine.

LOS ANGELES (PA) — Les Angels de la Californie ont congédié hier les vétérans Jimmy Piersall et Frank Malzone.

Hockey mineur

Les bases d'un nouveau circuit mineur de hockey Nap. Côté ont été jetés lundi soir à une réunion qui réunissait des clubs de Québec et de la banlieue. Le circuit est susceptible de connaître une excellente saison.

La ligue groupera pas moins de seize clubs dans les catégories pee-wee, bantam et midget. Les équipes représentées étaient St-Albert, le collège des Jésuites, Giffard, Terrasse Bon-Air, Loretteville, St-Grégoire.

St-Emile et Ste-Thérèse ont manifesté le désir de joindre la ligue.

Le circuit a été affilié à la Q.A.H.A. et les arbitres de cet organisme auront charge des parties. Un calendrier de 20 parties a été suggéré pour chacune des équipes. Les activités débuteront vers le 10 décembre. Il est attendu que les rencontres se disputeront à l'extérieur. Les cadres du circuit seront formés définitivement le 14 novembre prochain.

A cette fin, un dépôt sera alors exigé lequel sera remis aux clubs à la fin des hostilités. Entre-temps, ceux qui désirent des informations les recevront de Jean-Claude Laprise.



● La gagnante "made in France" : ROQUEPINE

Un autre grand succès pour le turf français

YONKERS, N.Y. PA — La jument française Roquepine a remporté le trot des Nations unies, doté de bourse de $100,000, à la piste Yonkers hier soir.

Elle a devancé Speedy Rodney, qui tentait de triompher une seconde fois de suite dans cette classique, par trois-quarts de longueur au fil d'arrivée.

Earl Laird, un autre cheval américain, a pris le second rang officiel quand Speedy Rodney a été disqualifié, puis Short Stop, une autre inscription française, s'est vu attribuer la troisième place.

Roquepine, qui a parcouru le mille et demi en 3:06 1-5, a rapporté $4.80, $3.20 et $3.00. Earl Laird a rapporté $4.60 et $3.20 et Short Stop, $3.80.

C'était le sixième triomphe de la jument française depuis qu'elle avait subi un revers devant le cheval canadien Armbro Flight dans le Roosevelt International en juillet dernier.

Les deux chevaux russes Apex Hanover et Osman ont terminé aux 5e et 8e rangs respectivement.

ON REDOUTERA LES GOLFEUSES NORD-AMERICAINES A MEXICO

MEXICO AFP — "Les Canadiennes et surtout les Américaines seront nos plus redoutables rivales", telle est l'opinion des trois Françaises Claudine Cros, Catherine Lacoste et Brigitte Varangot qui, du 20 au 23 octobre, vont défendre, à Mexico, le titre de championnes du monde de golf par équipes qu'elles ont conquis il y a deux ans à Paris.

Dix-neuf équipes, l'Australie, la Belgique, les Bermudes, le Brésil, le Canada, le Chili, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du sud, l'Espagne, la Suède, les Etats-Unis, le Vénézuéla, sont engagées dans ce championnat du monde dont c'est la seconde édition, la première ayant eu lieu en France il y a deux ans.

La formule en est celle du "medal play". Il n'y a pas de classement individuel, mais seulement un classement par équipes qui s'effectue en additionnant les deux meilleurs scores individuels quotidiens de chaque équipe.

Il y a deux ans, l'équipe de France avait battu d'un point, 588 contre 589, les Américaines et de neuf points les Anglaises. A l'issue de l'avant-dernière journée, les Américaines menaient d'un point. Cette année, la rencontre s'annonce également très serrée entre les deux équipes, les Canadiennes, quatrièmes il y a deux ans, pouvant jouer les trouble-fête.

EQUIPE CANADIENNE

Dans l'équipe canadienne, la meilleure joueuse semble être Marlene Steward-Streit, qui a d'ailleurs fait grosse impression à l'entraînement. Elle a remporté 7 fois le championnat Open du Canada et une fois le championnat international amateur des Etats-Unis. Elle sera épaulée par Gail Harvey-Moore qui avait déjà disputé le premier championnat du monde il y a deux ans et par Gayle Hitchens.

Le parcours du club Campestre de Mexico, où aura lieu le championnat du monde, est long de 6,250 verges. Le trou le plus long, le 17e est de 530 yards et le plus court, le 10e, de 100 yards. C'est un parcours plat et relativement facile, assez peu sélectif, mais qui est en excellent état.



LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Régina	14	8	5	1	302	259	17
Winnipeg	14	6	7	1	221	210	13
Calgary	14	5	8	1	172	215	11
Edmonton	14	5	8	1	202	278	11
Vancouver	14	5	9	0	234	226	10

Conférence de l'Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	12	11	1	0	226	141	22
Hamilton	12	8	4	0	228	138	16
Montréal	12	6	6	0	141	84	12
Toronto	12	3	9	0	139	254	6

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Lawrence	2	2	0	0	44	19	4
St-J. Eudes	3	2	1	0	73	45	4
Séminaire	3	0	3	0	45	98	0

LIGUE NATIONALE

Conférence de l'Est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
St-Louis	5	0	1	148	87	1.000
Dallas	4	0	1	193	55	1.000
Cleveland	3	2	0	135	86	.600
Washington	3	3	0	121	131	.500
Philadelphie	3	3	0	119	154	.500
Pittsburgh	1	4	1	112	166	.200
New York	1	4	1	97	183	.200
Atlanta	0	6	0	75	194	.000

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Green Bay	5	1	0	129	71	.833
Los Angeles	4	2	0	118	100	.667
Baltimore	3	2	0	139	102	.600
S Francisco	2	2	1	102	117	.500
Chicago	2	3	0	60	89	.400
Détroit	2	4	0	80	112	.333
Minnesota	1	3	1	105	106	.250

Les CATS ne sont pas encore sortis du bois

Par la Presse Canadienne

Les Tiger-Cats de Hamilton n'ont guère raison de se réjouir du fait qu'ils n'ont cédé que par deux points devant les Rough Riders d'Ottawa dimanche.

En effet, alors que les Riders s'assuraient alors le championnat dans la Conférence de football de l'Est, les Cats ne sont pas sortis du bois.

Ils doivent vaincre les Alouettes à Montréal samedi, sinon envisager la possibilité de terminer au troisième rang et de perdre ainsi l'avantage du terrain lors de la semi-finale-suicide du circuit.

Par ailleurs, en éliminant les Argos de Toronto samedi dernier, les Alouettes ont conservé leurs minces chances de supplanter les Cats en deuxième place.

Entre-temps, les Riders peuvent prendre les choses aisément au cours de deux prochaines semaines en raison de leur premier titre depuis 1951.

Les champions disputeront leur prochain match à Toronto dimanche prochain et, même si les Argos doivent être une proie facile, le pilote Frank Clair, des Riders, demeure pessimiste sous prétexte que "les gars pourraient bien subir des blessures graves en prenant les choses aisément dans un tel match sans importance".

Toutefois, Clair s'est inquiété pendant toute la saison alors que les Rough Riders s'avéraient la meilleure équipe dans la ligue Canadienne de football.

ARGOS

C'est toute une autre histoire dans le camp des Argos, car, même si leurs supporteurs sont optimistes et loyaux, des saisons de défaites répétées découragent même les plus fanatiques.

Les Argos devront dévoiler à leur public un vaste programme dans le but de bâtir une équipe qui sera bientôt une aspirante sérieuse au titre, sinon leur franchise et la LCF connaîtront probablement des difficultés.

Le sénateur Keith Davey, qui deviendra commissaire du circuit le 1er janvier, a laissé entendre que le problème de Toronto relevait de la LCF et qu'il sera probablement un des premiers qu'il étudiera dès son entrée en fonction.

Les Alouettes perdent un joueur

MONTREAL (PC) — Le flanqueur Donnie Davis, des Alouettes de Montréal, a été hospitalisé hier en vue d'une opération au genou qui le tiendra probablement à l'écart du jeu pour la balance de la saison.

Les Alouettes espéraient encore lundi qu'ils pourraient revenir au jeu le 30 octobre, mais des examens plus poussés ont révélé un état plus grave.

Le pilote Derrell Mudra a déclaré que Davis n'aurait pas assez de temps pour se rétablir tandis que l'instructeur Ralph Goldston prévoyait que Bob Paremore le remplacerait comme flanqueur dès samedi prochain.

Trophées Schenley

Les noms des 27 joueurs élus lors du premier scrutin pour le choix des candidats aux trophées de football de Canadian Schenley ont été anoncés aujourd'hui à Montréal. Les joueurs ont été choisis par les rédacteurs sportifs et les commentateurs de la radio et de la télévision de chacune des neuf régions de football du Canada.

Un seul des finaliste de l'année dernière apparaît sur la liste des candidats. Il s'agit de Wayne Harris des "Stampeders" de Calgary qui avait été choisi comme joueur de ligne de l'année en 1965.

Les deux autres gagnants de l'année dernière étaient George Reed, des "Roughriders" de Saskatchewan, choisi comme le joueur qui s'est fait le plus remarquer et Zeno Karcz, des "Tiger Cats" de Hamilton, choisi comme joueur canadien de l'année.

Le vétéran Don Luzzi des "Stampeders" de Calgary, qui avait été choisi comme joueur de ligne de l'année en 1958, a été choisi par les électeurs de Calgary comme candidat au titre de joueur qui s'est fait le plus remarquer.

Russ Jackson, quart-arrière des "Rough Riders" d'Ottawa, a été choisi encore une fois cette année comme candidat au titre de joueur qui s'est fait le plus remarquer et joueur de l'année. Il avait gagné ces deux trophées en 1963 et il avait également été le joueur canadien de l'année en 1959.

Le prochain scrutin de Canadian Schenley au début de novembre portera le nombre des candidats de 27 à 6. Les électeurs choisiront 3 joueurs de la Conférence de l'Ouest et trois joueurs de la Conférence de l'Est.

Les résultats du troisième et dernier scrutin seront connus mardi le 15 novembre, lorsque les noms des gagnants des trois catégories seront dévoilés.

BOXE

PHOENIX, Arizona — Don Fullmer, 163, de West Jordan, Utah, a gagné par décision sur Tony Montano 163, de Phoenix, en 10 rounds.

WALPOLE, Mass. — M.C. Cardova, 126, de New York, a gagné par décision sur Richie Gonzales, 125, d'Elisabeth, N.J., en 6 rounds.

WORCHESTER, Mass. — Beau Jaunes, 127, de Lowell, Mass., a arrêté Dick Peterson, 122, de St-Jean, N.-B. au premier round.

PARIS — George Foster, de Cincinnati, a gagné par décision sur Ray Adigu, de Nigéria, lors d'un combat de poids légers qui a duré 10 rounds; Ernie Burford, de Memphis, Tennessee, et Joseph Gonzales, de France, ont fait match nul, lors d'un match de poids moyens qui a duré 10 rounds.

NOUVELLE-ORLEANS — Herschel Jacobs, 176, de White Plains, N.-Y., a knockouté Joe Dorsey, 175 1-4, de Nouvelle-Orléans, en 10 rounds.

Au club Cambrai

COMPETITION PRESIDENT & VICE-PRESIDENT

Voici les résultats de la 1ère ronde: Fernand Lessard 8, Russel Rourke 6; Jules Delisle 8, Georges Bellev 3; Jacques Pelletier 7, Roger Guy 4; Guy Breton 8, Guy Letarte 4; Benoit Cantin 8, Winston Belley 6; Marcel Bergeron 7, James Cornell 6; Guy Germain 8, Sam Coughlin 3; Gerry Dempsey 7, Herman Morud 9; Pierre Levesque 10, John Rourke 4.

Un boxeur imaginatif

Par JIM CRERAR

TORONTO (PC) — Ces actions ne seront jamais inscrites à la Bourse mais contrairement à certains des investisseurs d'aujourd'hui, ceux qui achèteront ces actions auront une "force de frappe" de réaliser des bénéfices.

Frankie Bullard, fils, un poids lourd de Toronto âgé de 21 ans, met sur le marché 100 actions sur lui-même à raison de $100 chacune dans le but de trouver suffisamment de fonds pour consacrer tout son temps à la boxe.

Il devra atteindre le sommet au cours des trois prochaines années. Au cours de cette période, il touchera un salaire hebdomadaire de $125, le reste de l'argent allant à ses investisseurs pour défrayer les dépenses.

Un bon nombre de boxeurs ont vendu des actions sur leur personne à des amis et à des associés — le champion poids lourd Cassius Clay est de ce nombre — sauf que Bullard va beaucoup plus loin en faisant de lui-même un service public.

Bullard, qui pèse 195 livres et mesure 6 pieds un pouce, possède une fiche de 7 victoires et une défaite dont cinq triomphes par K.O. depuis ses débuts professionnels. Dans les rangs amateurs, il avait une fiche de 38-2.

L'idée de vendre des actions appartient à son père, Frank Bullard, père, qui fut boxeur amateur mi-moyen à Toronto, il y a un quart de siècle.

Frankie, qui est marié et père d'un garçonnet de 18 mois, trouvait qu'il n'était pas facile de s'entraîner comme il le souhaitait alors qu'il travaillait comme commis préposé à l'expédition. C'est alors que le paternel a conféré avec le gérant de son fils, Irving Ungerman, ainsi qu'avec l'avocat torontois John Pollock, pour élaborer une formule financière.

L'écoulement de toutes les actions fournirait à la compagnie, connue sous la raison sociale de "Nonpareil Promotions" et dirigée par Ungerman et les deux Bullard, un capital de $10,000, ce qui serait plus que suffisant pour que le jeune pugiliste se consacre exclusivement à la boxe pendant une première année. L'argent provenant des bourses serait ajouté à la cagnotte.

Les actionnaires sont libres de se retirer après la fin de la première, deuxième ou troisième année. Autrement, ils sont susceptibles d'être invités à investir d'autres économies pour que Bullard demeure solvable.

Au cours de la première année, Bullard ne recevra que son salaire hebdomadaire de $125, mais la situation financière s'améliorera par la suite. Au cours de la seconde année, il aura droit à son salaire et à 40 p.c. de ce qui restera dans la cagnotte. A même ce 40 p.c. ses patrons investiront 10 p.c. dans un fonds de fiducie dans lequel il ne pourra puiser avant cinq ans

Son salaire demeure le même pour la troisième année sauf que s'il reste des fonds dans la cagnotte, il aura droit à 50 p.c. de cette somme dont un montant de 10 p.c. sera néanmoins versé dans le fonds de fiducie.

VENTE DES ACTIONS

"Nous avons déjà vendu 25 actions de $100" a annoncé le gérant de Frank, Irving Ungerman, qui a également été gérant du champion poids lourd canadien George Chuvalo. "Mais il n'y aura probablement que 50 actionnaires ou moins la première année", confia-t-il.

Frank Bullard a déjà servi de partenaire à Chuvalo et Ungerman voit en lui un successeur éventuel de George lequel a perdu par décision aux mains de Cassius Clay et de Ernie Terrell au cours des 18 derniers mois.

"Si Chuvalo devait se retirer dans deux ou trois ans, je crois que Bullard serait l'aspirant logique au titre canadien. Une fois qu'il sera devenu champion poids lourd du Canada, il sera reconnu aux Etats-Unis, ce qui lui ouvrira bien des portes", a commenté son manager.

"Mais Bullard ne peut prendre une éternité pour atteindre les sommets de sorte que s'il n'y parvient pas en l'espace de trois ans, c'en sera fait de lui", de conclure Ungerman.



● LE COMITE DES SPORTS DE LA "F.S.S.C.", qui est une organisation composée de personnes sourdes et s'occupant de promouvoir le sport parmi ses membres, lance un appel à la population en vue de recueillir les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses de voyage de deux athlètes sourds qui iront représenter le Canada à Berchtesgadener (Allemagne) lors des VIe Jeux Internationaux d'Hiver du 20 au 26 février 1967. Il est à noter que tous les participants des quinze pays représentés, sont des personnes sourdes qui prouveront au monde que la perte de l'ouie ne les empêche nullement de se faire valoir dans le domaine sportif. Que tous ceux qui aimeraient encourager ces athlètes, envoient leurs dons en chèques ou mandats d'argent à l'adresse ci-jointe : "Le Comité des Sports de la F.S.S.C.", Boite Postale 308, Montréal 3, P.Q. On espère que l'accueil du public sera chaleureux et le remercions à l'avance du support accordé à la cause des personnes sourdes. Sur la photo sont groupés les officiers du "Comité des Sports de la F.S.S.C."; 1ère rangée: Mlle Lucette Boulé, trésorière, M. Paul Arcand, président, Mme Lise Fuoco, conseillère; 2ième rangée: M. John A. Gregory, vice-président, M. Bernard Collette, secrétaire-publicitaire.



EN PARLANT DU SEXE "FAIBLE"

C'est samedi dernier que se déroulait sur le terrain du Collège des Jésuites le concours athlétique féminin interscolaire de la région de Québec.

La température idéale de ce samedi après-midi a certes contribué à la réussite de ce concours tenu annuellement depuis quelques années.

Un fort imposant groupe de participantes se sont disputés les honneurs de la journée dans chacunes des épreuves au programme de cette compétition.

Plusieurs institutions féminines étaient représentées sur le terrain athlétique, ce sont: le collège Bellevue, le collège Jésus-Marie, le St-Pat's high school, l'Institut St-Joseph, l'école secondaire Sts-Martyrs, Marie de l'Incarnation, Thévenet, Marguerite Bourgeoys, l'Académie de Québec et l'école St-Esprit.

Le groupe de ces étudiantes étaient divisé en quatre catégories treize ans et moins, quatorze et quinze ans, seize et dix-sept ans et finalement dix-huit ans et plus.

Le concours était organisé par les étudiants en Education Physique de l'Université Laval, sous la direction de mademoiselle Françoise Doucet.

La compétition fut vive tout au long de l'après-midi et les résultats très serrés en attestent clairement. Même si toutes n'étaient pas de valeur égale, on peut dire que chacune des participantes y allait de tout son coeur pour obtenir un gain en faveur de son institution.

Soulignons tout particulièrement la brillante tenue des représentantes du collège Bellevue qui ont obtenu l'excellent total de dix premières positions, quatre deuxième et une troisième position au cours de l'après-midi. Elles ont ainsi remporté la victoire sur leurs plus grandes adversaires, les représentants du collège Jésus-Marie.

Les étudiantes du collège Bellevue ont surtout affirmé leur supériorité chez les plus âgées en obtenant quatre premières positions plus deux secondes dans la catégorie 16-17. Dans la catégorie de dix-huit ans et plus, elles ont raflé quatre première, deux secondes et une troisième.

Encore une fois bravo aux participantes et aux organisateurs. Souhaitons le renouvellement annuel d'une telle compétition et de son succès de samedi dernier.

ENCORE UN AUTRE

Si les étudiantes ont brillamment prouvé leur potentiel athlétique, les étudiants se lanceront eux-aussi à l'assaut des records dans un concours devant se dérouler samedi, le vingt-deux octobre prochain, de nouveau sur le terrain du Collège des Jésuites.

L'organisation de ce concours a été confié au révérend père André Montpetit S.J.

Pas moins de cinq institutions tenteront alors de déloger les athlètes du Collège des Jésuites du piédestal sur lequel ils se sont installées depuis sept ans, même s'ils ne veulent absolument pas en descendre. La rivalité opposant les institutions en présence se révèlera donc très forte.

Le concours débutera à 1.30 heures de l'après-midi et sera sous la responsabilité des étudiants en éducation physique de l'Université Laval professeurs: MM. Jacques Vandeen Abeele et Jacques Roy.

La plupart des épreuves usuelles au programme d'une compétition olympique sont prévues pour cette compétition.

On prévoit de très bonnes performances de la plupart des athlètes et on s'attend même à ce que de nouvelles marques soient établies, surtout dans les épreuves de piste qui seront probablement les plus chaudement disputées.

Nous prévoyons la domination du collège des Jésuite dans les épreuves de piste, tandis que le Séminaire, l'Académie et le St-Lawrence collège se disputeront les épreuves de pelouse: les lanceers en particulier, car dans les sauts le collège ne sera pas facilement vaincu...

Au risque de nous compromettre osons déterminer le classement final à la fin de cette compétition.

1 — COLLEGE DES JESUITES.
2 — SEMINAIRE DE QUEBEC.
3 — ACADEMIE DE QUEBEC.
4 — ST-LAWRENCE COLLEGE.
5 — ST-JEAN-EUDES.
6 — ECOLE NORMALE LAVAL.

TOURNOI DE BALLON-PANIER

On annonce pour le vingt-sept novembre prochain la tenue d'un tournoi de ballon-panier qui se déroulera au Patro Roc-Amadour.

Ce tournoi groupera des jeunes de catégories bantam (nés après le 1 janvier 1952), midget B (nés après le 1 janvier 1951), et midget A (nés après le 1 janvier 1950). Le tournoi aura la forme d'une compétition dite élimination.

Ce tournoi se déroule à chaque année, mais habituellement entre patros. Cette année on lance une invitation à divers collèges.

Il y aura, entre autre, le Séminaire de Québec, le Collège des Jésuites, le Collège St-Jean-Eudes, le Campus de Cap-Rouge, les écoles Jean de Brébeuf, Cardinal Roy, Joseph-François Perrault et Secondaire Ste-Foy. De plus, il y aura les patros de Lévis, Laval, St-Vincent, Charlesbourg, Ottawa et Roc-Amadour.

Cette compétition sera donc assurée d'un calibre de jeu assez intéressant et promet des moments très palpitants.

Souhaitons que le public ira voir évoluer ces jeunes au Patro Roc-Amadour.

STATISTIQUES

Ordinairement, les statistiques rendent compte de la valeur d'un club participant à un sport quelconque dans une ligue bien organisée. Il arrive certes que le language des statistiques tarde à faire connaître la réelle valeur d'une équipe, comme ce fut le cas pour les Rough-Riders d'Ottawa, mais on peut dire que ce n'est pas le cas pour l'équipe du St-Lawrence College.

En effet, les joueurs de cette institution ont tenu à montrer leur supériorité dans la plupart des domaines. Ainsi, ils mènent la ligue pour les points produits à leur avantage et ils possèdent la meilleure défensive de l'Association Athlétique.

De plus, les deux premiers compteurs sont des étudiants du St-Lawrence College: Barry Roman et Peter Bruneau. Ce même Bruneau possède une moyenne fantastique de 9.6 verges par courses et il est le meilleur porteur de ballon de la ligue. De même Dave Price et Richard Philips ont une interception chacun, tout comme Jean-Louis Roy (SJE) et Jean-Guy Emond (SQ).

Les porte-couleurs de l'institution anglaise sont aussi les plus punis avec 138 verges de punition. Le Séminaire en a 95 et St-Jean-Eudes 86.

Les deux meilleurs passeurs du circuit sont Louis Gourdeau et Jean-Maurice Plourde, du Séminaire. Dans le domaine des passes acceptées, Plourde est le second derrière son coéquipier Réjean Tremblay.

André Dumais est le meilleur botteur de dégagement en ayant conservé la moyenne de 32.6 verges par botté. C'est un porte-couleur du St-Jean-Eudes.

Il reste deux parties au programme de l'Association et toutes deux auront lieu au stade municipal. Celle du vingt-deux opposant le St-Jean-Eudes au St-Lawrence pourrait bien décider du championnat de la saison. Le vingt-neuf, la joute opposant le St-Jean-Eudes au Séminaire pourrait s'avérer tout aussi importante si les porte-couleurs de St-Jean Eudes remportent la victoire samedi, le vingt-deux.

Une fin de saison corsée en perspective. Bonne chance à toutes les équipes.

ENTRE LES COURS

On peut dire que les participantes au concours de samedi dernier n'ont pas manqué de supporteurs. Toutes celles qui ne participaient pas rivalisaient le mieux possible pour encourager les représentantes de leur institution. —

Félicitations à Hélène Amyot de Jésus-Marie pour son record au lancer de la balle dans la catégorie 14-15 ans. —

En tant que professeur de l'équipe victorieuse, Jacques Roy peut s'enorgueillir de n'avoir pas connu la défaite tellement souvent lors d'épreuves athlétiques. En sera-t-il encore ainsi samedi soir prochain? On dit que oui... —

Félicitations aux officiels du concours athlétique féminin qui en ont assuré le bon déroulement. —

Tous ceux qui doivent participer à la compétition de samedi prochain souhaite avoir un temps aussi clément que celui qui a favorisé le concours féminin.

S'il pleut le jour du concours, on le remettra au lendemain. —

Christiane Roland, de Thévenet, a vivement impressionné au saut en hauteur 16-17 ans par sa grande souplesse et sa détermination. —

Bravo à Guy Sirois pour avoir gagné le tournoi de golf du Collège des Jésuites.

JEAN GIROUX



● LIEU DE SEJOUR DU PRESIDENT JOHNSON — A Wellington, en Nouvelle-Zélande, où ils doivent séjourner 24 heures, le président Johnson et son épouse sont les invités du gouverneur général Sir Bernard Ferguson et Mme Ferguson. L'édifice illustré ci-haut est la résidence du gouverneur général en fonction de la Nouvelle-Zélande depuis 1910. C'est en ce même endroit que séjournent habituellement les membres de la famille royale britannique, en visite à Wellington. (UPI Téléphoto)

La Nouvelle-Zélande marque pour le président Johnson le début de "son voyage sentimental" en Asie

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande (PA-AFP) — Le président Johnson inaugurait aujourd'hui ce qu'il a qualifié "son voyage sentimental" en Nouvelle-Zélande et en Australie, première partie de sa tournée de 29,000 milles en Extrême-Orient.

En Nouvelle-Zélande, le moins étendu des six pays qu'il doit visiter, une réception chaleureuse l'attend mais son séjour est déjà marqué par une menace de mort proférée contre le premier ministre néo-zélandais, M. Keith Holyake et des ordres de manifestations contre la guerre du Vietnam.

Le chef de la Maison Blanche a déjà visité la Nouvelle-Zélande alors qu'il était lieutenant-commandant dans la marine de son pays durant la deuxième guerre mondiale.

Le président a inauguré sa spectaculaire tournée en lançant dans un discours prononcé à Honolulu, un nouvel appel à la Chine populaire pour qu'elle abandonne un "dogmatisme anachronique" au profit d'un "pragmatisme raisonnable" et se réconcilie avec les Etats-Unis afin de participer avec eux à l'amélioration des conditions de vie en Asie.

Dans une allocution, M. Johnson a évoqué la conférence de Manille qui réunira les 24 et 25 octobre les dirigeants des pays engagés militairement au Vietnam y compris le Sud-Vietnam. Le président a indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à des initiatives spectaculaires car "c'est aux dirigeants de Hanoï qu'il appartient de faire un geste". Avant son départ de Washington, M. Johnson avait dit que la conférence se consacrerait surtout "aux aspects constructifs et civils du problème vietnamien".

Instabilité

Cependant, à Manille, le président Marcos des Philippines a déclaré que la question d'une pause des bombardements américains sur le Nord-Vietnam serait soulevée au cours de la conférence et qu'il s'agissait même là d'une des raisons de la convocation de la conférence. Le président Marcos a également affirmé que lors de la réunion, les Philippines s'opposeront à toute tentative pour discuter de l'escalade de la guerre.

En ce qui concerne l'éventualité d'une visite du président Johnson au Sud-Vietnam, le journal "New York Daily News" croit savoir que celle-ci aura lieu effectivement. Le président pourrait ainsi séjourner dans une base américaine.

Cependant, si cette visite est vivement souhaitée par les dirigeants sud-vietnamiens, elle risque d'être compromise par la situation de crise qui se développe au sein de l'équipe gouvernementale à Saigon ou sept ministres sont démissionnaires ou en instance de l'être.

Dans l'autre camp au même moment va s'ouvrir à Moscou une conférence des principaux dirigeants des pays communistes européens ainsi que de la Mongolie et peut-être de la Corée du nord et du Nord-Vietnam. On ignore l'objet de cette réunion exceptionnelle. Mais il se pourrait qu'il s'agisse notamment de coordonner l'assistance au Nord-Vietnam et au Vietcong.

Le Pape à Fatima ?

CITE DU VATICAN (A.F.P.) — Un pèlerinage du Pape à Fatima à l'occasion du cinquantième anniversaire des apparitions de la Vierge est-il à prévoir pour 1968 ?

L'évêque de Leiria, dans le diocèse duquel se trouve le sanctuaire, venu à Rome à l'occasion du récent congrès international de théologie, a renouvelé au Saint-Père le souhait de tous les fidèles de le voir rehausser par sa présence l'éclat des cérémonies du cinquantenaire.

Paul VI, dit-on, n'a pas donné de réponse définitive dans un sens ou dans l'autre, ce qui permet de ne pas exclure l'éventualité d'un voyage à Fatima.

L'année 1968 pourra être probablement marquée par de nouveaux grands déplacements de Paul VI. C'est en effet à cette date que se tiendra à Bogota le congrès eucharistique international. Le précédent, qui eut lieu à Bombay en 1964, provoqua la mémorable visite du Pape. On sait que Paul VI nourrit le projet de visiter l'Amérique du Sud. Ce congrès pourrait lui en fournir l'occasion et Fatima, se trouvant tout naturellement sur sa route, pourrait être une étape de son périple.

Dans le monde



WASHINGTON (AFP) — La NASA se propose de placer deux petits singes sur une orbite terrestre, de les y laisser pendant une durée de six mois à un an et de les ramener vivants sur terre.

Ce projet a été annoncé dimanche par l'agence spatiale américaine qui a précisé que les deux singes, attachés dans une petite cabine, seraient lâchés dans l'espace par les cosmonautes d'une cabine "Apollo" déjà sur orbite. Ils seraient récupérés et ramenés sur terre un an plus tard au maximum par un autre véhicule "Apollo" qui effectuera dans ce but les manoeuvres de rendez-vous spatial déjà mises au point par le programme "Gemini".

* * *

NICOSIE (AFP) — Chypre a été rayée de la liste des pays qui recevront l'aide économique des Etats-Unis en 1967, apprend-on dans les milieux politiques de Nicosie.

Le gouvernement chypriote, a confirmé lundi un porte-parole officiel, a reçu copie de la résolution adoptée par le Congrès américain en faveur de la suppression de l'aide des Etats-Unis aux pays dont les bateaux se rendraient à Cuba ou au Nord-Vietnam.

Le gouvernement américain, indique-t-on dans les milieux politiques, a fait également des représentations auprès du gouvernement de Chypre pour que les bateaux battant pavillon chypriote cessent de se rendre au Nord-Vietnam.

* * *

LIMA (AFP) — Quatre-vingt-dix-huit personnes ont trouvé la mort, écrasées sous des pans de murs, au cours du tremblement de terre, lundi, à Lima et dans le port de El Callao, à 8 milles de Lima, à 4 heures 41 de l'après-midi et qui pendant cinquante secondes a secoué la capitale péruvienne. Ce chiffre est cependant provisoire, de nombreuses personnes étant portées disparues. D'autres sont hospitalisées souffrant de troubles cardiaques survenus lors de la catastrophe.

* * *

LISBONNE (P.C. — P.A.) — Le destroyer canadien "Chaudière" a accosté mardi soir dans le port de Lisbonne, trainant derrière lui le petit bateau dans lequel deux jeunes Britanniques avaient entrepris la traversée de l'Atlantique.

Quelque 300 personnes attendaient sous la pluie l'arrivée du Puffin, ce petit bateau à rame de 15 pieds de longueur dans lequel les jeunes aventuriers avaient entrepris la randonnée fatale.

On n'a encore retrouvé aucune trace des deux jeunes gens.

* * *

RIO DE JANEIRO (AFP) — Une épidémie de malaria a fait plus de 3,000 morts en un mois dans la région de l'embouchure de l'Amazone, écrit le "Jornal do Brasil", qui précise que l'épidémie se propage faute d'assistance médicale suffisante.

Dans l'île de Marajo, 2,000 habitants sur 25,000 ont péri. A Muana, on compte 1,200 morts et dans de nombreuses localités de la région, les habitants se sont réfugiés dans les églises et prient pour conjurer le fléau.

* * *

NEW YORK (AFP) — L'hebdomadaire américain "Newsweek" croit savoir que les savants soviétiques sont en train de mettre au point un nouveau vaisseau spatial capable de transporter au moins cinq cosmonautes. Dans sa rubrique "The Periscope", "Newsweek", qui cite l'opinion d'"experts américains" prévoit que le prochain lancement d'un vaisseau soviétique à équipage humain aura lieu d'ici à la fin novembre, le mauvais temps interdisant des lancements de ce type de décembre au printemps.

"Newsweek" entrevoit aussi la possibilité d'un lancement d'une camera spatiale soviétique chargée de prendre des vues de "Mars". Cette mission pourrait avoir lieu en décembre.

* * *

BEYROUTH (AFP) — Début d'une semaine cruciale au Liban où le krach de la banque "Intra" a, par une réaction en chaine, entraîné la fermeture provisoire de toutes les autres banques ainsi que de la bourse de Beyrouth.

Mesure et spectacle sans précédent dans le monde : lundi matin, les 150 établissements bancaires de Beyrouth sont gardés par des cordons de troupes, qui en interdisent l'accès au public. La catastrophe financière qui s'abat ainsi sur le Liban fait tache d'huile. Une centaine de maison de change ont fait savoir ce matin qu'elles ne pouvaient reprendre leurs opérations, leurs avoirs étant bloqués en banque. Aucun chèque n'est plus accepté. Aucune devise étrangère ne peut plus être cotée sur la place.

Les médecins décideront du sort de l'assassin du Dr Verwoerd

LE CAP. — (A. F. P.) — Dès le 17 juin, Dimitrio Tsafendas, accusé d'avoir assassiné le Dr Verwoerd, avait été examiné par un médecin qui l'avait déclaré souffrant de schizophrénie "aiguë", incurable, mais cependant ne pouvant pas être admis dans un asile psychiatrique.

C'est le Dr Ralph Kossew, du Cap, qui l'avait alors examiné à la demande du département de l'assistance sociale qui avait reçu une requête d'aide pour invalidité en faveur de Tsafendas.

C'est en grande partie sur l'opinion des médecins que le tribunal décidera si l'accusé sera pendu ou non.

La thèse du déséquilibre mental a été également soutenue par des coreligionnaires de Tsafendas, qui appartient à la secte des "disciples du Christ", et qui ont déposé aujourd'hui.

Selon M. et Mme P. H. Danielu, l'accusé est fou". C'était ont-ils dit, un "homme étrange" qui ne voulait fréquenter que des gens de couleur et qui même "voulait se faire homme de couleur" car les Blancs le rejetaient.

Les témoins ont été à la fois stupéfaits et inquiets en apprenant l'assassinat du Dr Verwoerd car, "notre doctrine, ont-ils dit, prêche la paix, l'amour, l'humilité et la soumission à toutes les lois, toutes choses en lesquelles Tsafendas disait croire".

La Bulgarie disposée à faciliter l'envoi de volontaires au Vietnam si Hanoï le demande

SAIGON (AFP) — "Le gouvernement de la République populaire de Bulgarie est prêt à donner toutes facilités aux volontaires bulgares pour se rendre au Vietnam si le gouvernement de la République démocratique du Vietnam le demande", déclare notamment un communiqué publié à la suite du séjour à Hanoï d'une délégation bulgare. Pour certains observateurs, l'envoi de volontaires des pays de l'Est au Nord-Vietnam, pourrait être une des conséquences du sommet communiste qui va se tenir à Moscou.

Un autre sommet groupant les représentants des nations actuellement en lutte contre le communisme au Vietnam, se tiendra les 24 et 25 octobre prochains dans la capitale des Philippines. Il y sera question d'une pause des bombardements américains au Nord - Vietnam mais le président Johnson s'est appliqué lundi à décourager systématiquement les optimistes, tous ceux qui voudraient attacher une signification particulière à la conférence de Manille.

Avant qu'elle ne s'ouvre, les dirigeants sud - vietnamiens s'emploient à trouver une solution à la crise politique survenue à la suite de la démission de sept ministres civils du gouvernement de Saigon. On pense qu'elle pourrait intervenir aujourd'hui soit par le retour des ministres démissionnaires, soit par leur remplacement "sans bruit", pour affecter le moins possible le prestige de la délégation sud-vietnamienne.



● REÇU EN HEROS — Le président de Chypre, l'Archevêque Makarios, a été reçu, hier, aux Nations unies, par le secrétaire général U Thant. De passage à New York, avant d'entreprendre une tournée de l'Amérique latine, l'Archevêque fut reçu comme un héros par plus de 1,000 ressortissants Grecs-Américains, lorsque son avion s'est posé à l'aéroport international Kennedy. (UPI Téléphoto)

ACTIVITES MILITAIRES

Des rampes de lancement "Sam", des voies de communications, des dépôts de carburant ont été bombardés lundi au sud du Nord-Vietnam et dans la zone démilitarisée.

Tandis que l'activité vietcong reste surtout caractérisée par des harcèlements de postes militaires, les opérations au sol proprement dites n'ont donné lieu qu'à peu d'engagements mais elles ont permis la découverte par les Américains de nombreuses caches d'armes ou de ravitaillement.

Un train chargé de matériel pour la réparation des voies a sauté hier matin sur une mine à 45 milles au nord-est de Saigon. Les dégâts sont eu importants et on ne signale pas de victime.

Des viandes SUCCULENTES à des prix... SAVOUREUX!

Marché EXCEL NB — UNIS POUR PLUS BAS PRIX — COUPE DES EPICIERS — RIVE-SUD — 60



VIANDES DE CHOIX

ROTI JEUNE LARD FRAIS

BOUT du FILET la livre 69¢

COTELETTES la livre 79¢

POULET B-B-Q Prêt à servir - 2 à 3 lbs la livre .59

FILET DE MORUE CONGELE 2 lbs .45

SAUCE VIANDE CHEF BOY-AR-DEE 2 15 oz pour .65

GRUAU ROBIN HOOD INSTANT OU PLAIN 44 oz .51

PARFAIT DESSERT MONARCH 10 oz .45

CONFITURES FRAISES VACHON PECTINE 48 oz 1.15

DRAIN CLEANER - ODEUR DE PIN 10 oz .31

JUS DE PRUNES NECTAR DEL MONTE 24 oz .37

FEVES JAUNES ASSAISONNEES DEL MONTE 2 15 oz pour .49

EXCLUSIVITE EXCEL NB

Les succès de l'heure !

DISQUES 45 TOURS 49¢

2 nouveaux succès vous seront offerts à tous les 15 jours

Cette semaine

★ "LA POUPEE QUI FAIT NON"

★ "JIMMY ATTENDS MOI"

ALIMENTS BEBE HEINZ 6 pour .79 — 4¾ OZ

GATEAUX DUNCAN HINES 2 pour .89 — VARIES 19 OZ

FIXATIF HALO .89 — SPRAY SET 10 OZ

MOUTARDE SCHWARTZ .31 — 24 OZ

POUDING ROBIN HOOD 2 pour .55 — VARIES 9 OZ

VINAIGRE CANADA .65 — 128 OZ

CEREALES BEBE NOURIC .47 — 14 OZ BTE 6 OZ GRATUITE

CEREALE SUGAR CRISP .35 — POST 8½ OZ

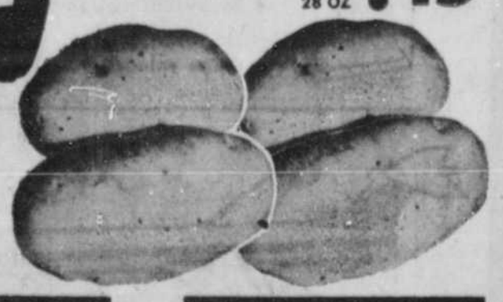
CHEEZ WHIZ KRAFT 2 lbs 1.29

FROMAGE VELVEETA KRAFT (COUPON 7c) 2 lbs 1.35

SALADE DE FRUITS DEL MONTE .45 — 28 OZ

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

POMMES de TERRE LOCALES SAC 25 lbs 59¢



PAMPLEMOUSSES de la Floride - Gr. 48 6 pour .59

CAROTTES Calle 2 lbs .10

CHOUX VERTS LOCAL La lb .05

CAFE INSTANTANE NESCAFE 10 OZ 1.45

BEURRE DE CARAMEL GRENACHE 2 1/4 OZ .49

BREUVAGE AU CHOCOLAT JIFFY 2 LBS .79

EAU JAVEL CONCENTREE JAVEX 64 OZ .49

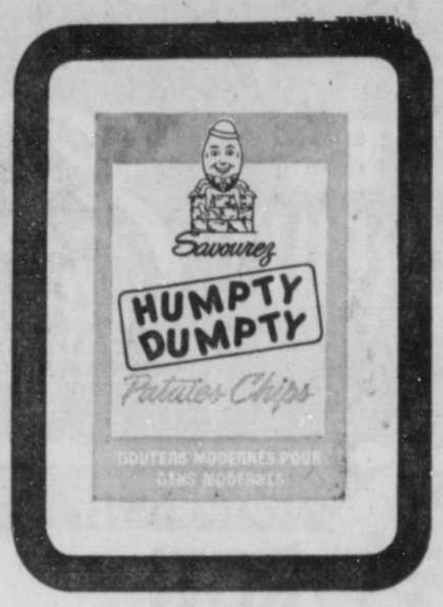
DEMANDEZ A LA CAISSIERE VOS TIMBRES "EXCEL"

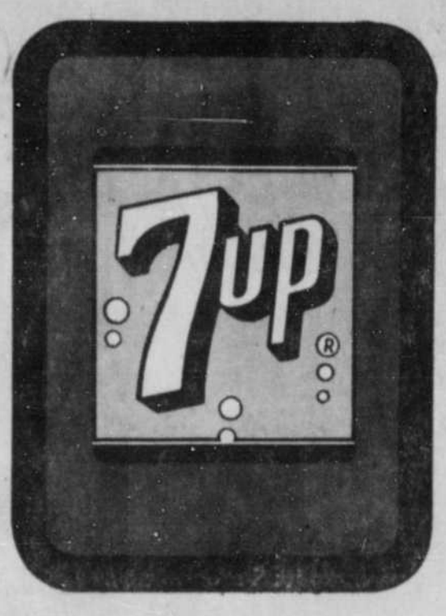
de l'Action à CJLR
RADIO 1060

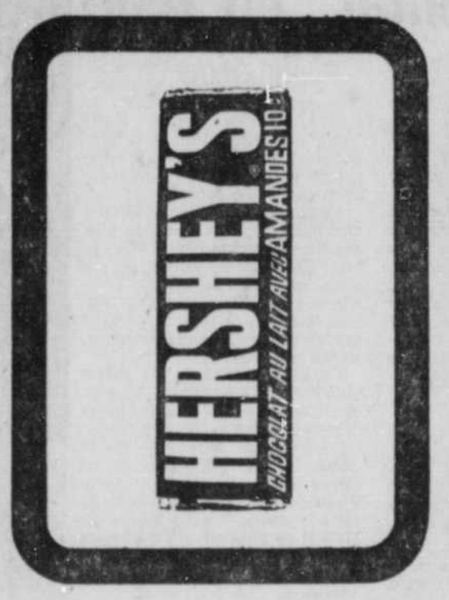
$17,500 EN PRIX

POUR PARTICIPER A CET EXTRAORDINAIRE CONCOURS ACHETEZ LES PRODUITS











PRODUIT VEDETTE de la SEMAINE

écoutez CJLR
RADIO 1060

le poste qui vous offre de l'ORIGINALITE — du DYNAMISME — de l'HUMOUR du SERIEUX — de la RAPIDITE, en un mot des programmes gais, intéressants, agréables.

$17,500 EN PRIX

DONT $10,000 en argent
$7,500 en valeur

Procurez-vous les produits des commanditaires

Chaque semaine dans le courrier de la semaine une lettre sera choisie au hasard et le gagnant recevra la



5e SEMAINE —

UNE CUISINIERE de LUXE WESTINGHOUSE

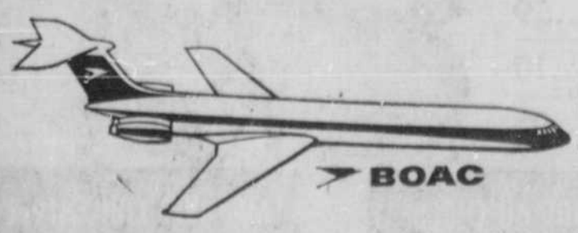
N° KFG3A
d'une valeur de $375.00



6e SEMAINE —

UNE MACHINE A COUDRE SINGER

Touch & Sew - N° 600
d'une valeur de $425.00



7e SEMAINE

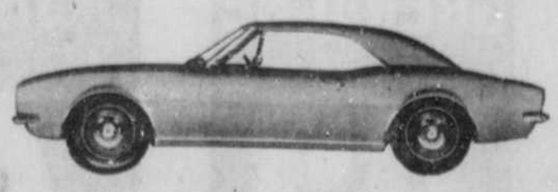
UN VOYAGE DOUBLE A ROME par B.O.A.C.
d'une valeur de $1,100.00

(non échangeable - non remboursable)

8e SEMAINE

Le courrier accumulé pendant les 8 semaines sera utilisé pour déterminer la personne chanceuse et celle-ci recevra une

CHEVROLET CAMARO SPORT 1967



offerte par B.L.P.

Roger Barré Automobiles Ltée
Laporte Automobiles Ltée
Denis Pépin Autos Ltée

lisez l'Action

le quotidien dont toutes les nouvelles commencent et se terminent dans une même page ! Un journal clair, précis, concis lorsqu'il s'agit de nouvelles féminines, sportives, financières, locales, nationales, etc.

CJLR fera 5 appels téléphoniques (du lundi au vendredi) dans différents foyers du Québec métropolitain.

1— SI LA MENAGERE IDENTIFIE DE FAÇON SATISFAISANTE LE **PRODUIT-VEDETTE** (de ce concours) DE LA SEMAINE, ELLE REÇOIT $10.00

2— POUR CHACUN DES AUTRES PRODUITS IDENTIFIES (de ce concours) ELLE REÇOIT $5.00 (x 4) $20.00

3— SI ELLE POSSEDE LES 5 PRODUITS A LA MAISON, ELLE GAGNE UN PRIX BONI DE ..... (moyennant réponse à une question) $20.00

Chaque personne appelée recevra gratuitement un ensemble de 3 casseroles avec couvercle enduits de TEFLON SUPREME valeur de $16.95 — $16.95

Ainsi chaque appel peut valoir — $66.95

Pour participer à ce fameux concours

POSTEZ CE COUPON

No 5

CONCOURS de l'Action à CJLR

Nom .....

.....

Adresse .....

Ville ..... Tél. : .....

Postez à :

l'Action
3, Place Jean-Talon
Québec 2, Qué.

ou

CJLR
1300, boul. Laurier
Québec 6, Qué.

Le plus important exposé présenté jusqu'à maintenant dans la province sur les problèmes constitutionnels

par WILLIAM STEWART

MONTREAL (PC) — Le mémoire soumis au premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, par deux centrales syndicales et une association agricole québecoises est considéré comme étant l'un des plus importants exposés présentés jusqu'à ce jour dans la province sur les problèmes constitutionnels canadiens.

Les auteurs de ce mémoire commun sont la Confédération des Syndicats nationaux, la Fédération du travail du Québec et l'Union catholique des cultivateurs. C'est le 29 septembre dernier que ces trois organismes ont envoyé à Québec une délégation qui avait reçu pour mission de remettre au premier ministre Johnson le document de 7,000 mots. Ce mémoire était destiné à un comité de la législature mis sur pied dans le but d'étudier s'il y aurait lieu de reviser la constitution.

Le mémoire rejette le séparatisme et les Etats associés comme options du Québec dans sa recherche d'une solution à ses problèmes avec le Canada. Le document rejette également l'idée d'un gouvernement central tout puissant de même qu'il n'accepte pas l'état actuel des affaires constitutionnelles. Il contient une série de propositions basées sur l'idée que si les causes de frictions dans les relations canadiennes sont éliminées, le pays fonctionnera ensuite sans heurt et il progressera à la faveur d'un système fédéral.

Ces propositions comportent : 1. L'inclusion dans la constitution d'une déclaration sur les libertés et les droits de tout citoyen; 2. La création d'un tribunal qui serait saisi de tous les différends constitutionnels; 3. Une capitale fédérale bilingue et biculturelle; 4. Des consultations fédérales-provinciales en ce qui a trait à la politique fiscale et monétaire ainsi qu'à l'immigration.

Un certain nombre de propositions complémentaires ont été avancées comme moyens "d'orienter la pensée" et "d'inspirer les décisions" qui pourraient aboutir à l'élimination des crises au sujet de questions constitutionnelles.

Le mémoire est d'une importance capitale parce que c'est un énoncé des opinions de trois organisations dont les effectifs combinés atteignent 500,000 membres, hommes et femmes.

Ce document est le fruit de longues séries de réunions, de consultations et de questionnaires. Certains détails des questions impliquées ont été analysés par des cerveaux électroniques.

Le mémoire a été rendu public au beau milieu des débats sur l'avenir du Québec au sein de la Confédération qui ont éclaté à la suite de la participation du premier ministre Johnson à la conférence fiscale fédérale-provinciale tenue à Ottawa à la mi-septembre et où, à certains moments, il a semblé que les jours du Québec au sein de la Confédération étaient comptés.

La prise de position commune des deux centrales syndicales et du groupement agricole est significative pour une multitude de raisons. Dans leurs préoccupations quotidiennes, la CSN et la FTQ, cette dernière étant la section provinciale du Congrès du travail du Canada, sont des rivales acharnées. Et ces deux rivales dans le domaine ouvrier n'ont généralement pas tellement d'intérêts en commun avec les cultivateurs qui eux ont leur propres problèmes.

Ces trois organisations, qui ont diffusé conjointement des programmes d'information à l'intention de leur membres, représentent la masse du peuple de la province de sorte qu'il serait difficile de prétendre que les opinions communes exprimées dans ce mémoire ne sont pas représentatives.

Ceux qui ont étudié ce mémoire ont signalé que les opinions qu'il contenait étaient caractérisées par la modération. Elles sont considérées comme une sérieuse évaluation de questions qui intéressent vivement les trois groupes puisque les effets de tout bouleversement qui se produirait au Canada, comme par exemple la sécession du Québec, seraient d'abord ressentis par les travailleurs et les agriculteurs et les nombreux autres Québecois qui dépendent d'eux.

Le mémoire, présenté sous forme de plaquette publiée en français et en anglais, dit en substance :

1. Que le séparatisme possède au moins le mérite d'être une idée simple et que les protagonistes de cette option devraient être autorisés à oeuvrer sur cette hypothèse mais que le séparatisme laisse un si grand nombre de questions sans réponse qu'il ne peut être envisagé comme solution.

2. Que les Etats associés formés du Québec d'une part et des autres provinces canadiennes d'autre part, avec une forme et lien constitutionnel entre les deux, "n'est ni plus ni moins qu'un slogan".

3. Qu'un gouvernement central tout puissant est "contraire aux intérêts du Québec" et est une "utopie politique". Il ne pourrait pas s'adapter au Canada tel qu'il est aujourd'hui avec ses diverses sphères régionales d'activité.

4. Que le maintien de la présente situation équivaudrait uniquement à nier l'existence de problèmes constitutionnels provoqués par des causes véritables.

Le mémoire suggère que le conflit interne canadien soit envisagé en prenant en considération les suggestions suivantes :

1. Qu'une déclaration des libertés et des droits fondamentaux, y compris le droit à l'éducation, à la pratique religieuse, à un standard de vie convenable et à l'emploi soit incluse dans la constitution canadienne.

2. Qu'un nouveau tribunal soit créé dans le but d'interpréter la constitution; les autorités fédérales et provinciales participeraient à la formation de ce tribunal pour garantir son impartialité et en éliminer tout soupçon de partialité.

3. Que les ondes de radio et de télévision soient régies conjointement par le fédéral et par le provincial tout en évitant le double emploi ainsi que la double taxation pour les services de radiodiffusion.

4. Qu'une capitale fédérale bilingue et biculturelle soit détachée de tout territoire provincial.

5. Que des consultations fédérales-provinciales soient tenues en matière d'immigration tout en évitant des programmes identiques qui constitueraient un fardeau fiscal additionnel pour les contribuables.

6. Que des consultations fédérales-provinciales soient prévues en matières fiscales et monétaires tout comme dans tous les autres domaines où une politique indépendante pourrait ou bien annuler celle de l'autre gouvernement ou encore faire chevauchement, provoquant ainsi des dépenses inutiles.

7. Que le français et l'anglais jouissent d'une égalité absolue au niveau fédéral, dans les tribunaux ainsi que dans la fonction publique et les forces armées. Puisque l'application immédiate de ce principe ralentirait la marche des affaires gouvernementales, un calendrier ayant force de loi a été proposé. A certains postes où le bilinguisme ne serait pas nécessaire, il ne serait pas exigé des fonctionnaires unilingues dont le travail peut être accompli uniquement en français ou uniquement en anglais selon le cas.

8. Que le bilinguisme soit de rigueur dans les législatures de toute province où la minorité constitue au moins 15 p.c. de la population ou si cette même minorité compterait au moins 500,000 citoyens. Un service d'interprètes serait à la disposition des citoyens appartenant au groupe minoritaire en tout ce qui a trait à leurs relations avec les autorités.

Le mémoire propose également : Que le provincial exerce un contrôle sur les accords culturels internationaux et sur toutes les ententes concernant la sécurité sociale. Néanmoins, n'importe quelle province aurait le droit de renoncer à ses obligations en matière de sécurité sociale au bénéfice du gouvernement central et un organisme serait mis sur pied dans le but "d'harmoniser" toutes les décisions sous ce rapport.

Qu'on se préoccupe du problème de mettre sur pied un organisme qui élaborera une politique économique efficace pour le pays et pour les provinces tout en évitant des conflits d'intérêt de même qu'un double emploi dispendieux.

Qu'on prévoit une clause générale pour la délégation des pouvoirs soit par les autorités fédérales, soit par les autorités provinciales, ainsi qu'une clause pour les payements de péréquation versés aux provinces moins fortunées par le gouvernement central.

Le mémoire exprime l'opinion que même si les Canadiens en général aimeraient que la constitution soit "rapatriée", cette décision ne devrait pas être prise jusqu'à ce qu'on se mette d'accord sur la nécessité de la reviser et de la moderniser.

En ce qui concerne le Québec, le mémoire recommande "un élan plus considérable" dans les domaines culturel, économique et social.

On demande au gouvernement canadien d'adopter une politique étrangère qui soit "plus claire et plus autonome" et "plus favorable aux intérêts nationaux". Le document laisse entendre que la présente politique canadienne se mériterait plus de respect de la part de la population canadienne.

Tous ces points dont il est question dans le mémoire sont considérés par les auteurs étant essentiels. Le document contient un historique des problèmes constitutionnels, des problèmes particuliers aux Canadiens d'expression française, de la négligence, dans certains cas, des autorités provinciales d'assumer des responsabilités que le gouvernement fédéral s'est ensuite arrogées et de divers autres facteurs qui ont provoqué une situation "ambiguë". Il en est résulté des frictions jugées suffisamment sérieuses pour exiger qu'on y remédie afin de ne pas gaspiller une énergie précieuse dans un conflit interminable.



M. Marcel Pépin, président de la Confédération des Syndicats nationaux



M. Lionel Sorel, président général de l'UCC



M. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ)

Journée diocésaine des scouts, le 22

Le samedi 22 octobre, les scouts du diocèse de Rimouski tiendront leur grande journée diocésaine, à laquelle assisteront tous les aumôniers, commissaires, chefs et cheftaines, ainsi que toutes les scoutmaîtrises du mouvement scout du diocèse.

"Le secrétaire diocésain rappelle donc à tous les dirigeants scouts du diocèse de Rimouski, cette grande journée qui se tiendra, à la Colonie de Vacances de Ste-Flavie, sous la présidence du Dr Gilles Bédard, commissaire diocésain et de M. l'abbé Robert Saindon, aumônier diocésain. Le conseil diocésain sera présidé par M. Serge Payeur, chef de la troupe de Mantane, et les sessions d'études seront animées par M. Louis Pronovost, commissaire national et par le R. P. Gaston Rinfret, aumônier national. Au cours de cette journée, Mgr Louis Lévesque, archevêque coadjuteur de Rimouski viendra rendre visite aux dirigeants du scoutisme.

Assemblée générale des parents-maitres

L'Association Parents-Maîtres de St-Jérôme de l'Auvergne de Charlesbourg, convoque une assemblée générale pour jeudi le 20 octobre 1966 à l'Ecole Marie-Rollet à 8 h. 30 précises.

Thème principal : — "exposé sur le classement homogène d'hier et d'aujourd'hui" par M. Jean-Marie Lavoie.



● Les vieux de la vieille qui visitent leurs résidences dans la ville de Cordova en Alaska ont non seulement de la difficulté à reconnaitre leurs maisons mais également leur cité. A deux reprises au cours des trois dernières années, le village côtier a été pratique balayé de la carte, une fois par le feu et l'autre fois par le plus fort tremblement de terre enregistré dans les livres de records. Aujourd'hui, une nouvelle ville Cordova a été reconstruite et se développe. (Téléphoto : U.P.I.)



● Apprenant que chaque Américain doit manger 110 pieds des produits du macaroni à l'occasion de la semaine nationale de cette pâte alimentaire, Harold Chernoff, 5 ans et la jeune Jackie Huang, tous deux de Chicago, mesurent la longueur des spaghetti qu'ils ingurgiteront. La consommation moyenne par tête représentée ici par le plat de spaghetti est de 4,023 pieds, annuellement, un chiffre considérablement plus élevé depuis que Marco Polo apporta le premier les produits macaroni de l'Orient pour l'implanter dans l'ouest du monde au 13e siècle. (Téléphoto UPI)

Surveillez notre CIRCULAIRE qui est remplie de suggestions avantageuses

Bienvenue à notre magasin!

VENTE ANNIVERSAIRE

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 22 octobre 1966.

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

POULET B.B.Q.
CAT. A - FRAIS - EVISCERE - 2 A 3 LBS
la livre .35
3 A 4 LBS .39 la livre

BANANES
MURIES A POINT la livre .10

PAMPLEMOUSSES Floride grosseur 48. 6 POUR .59
CELERI Californie Grosseur 24 .29
CAROTTES Fraîches Cello 5 livres .29

BACON TRANCHE	sans couenne Swift premium	LB .99
SAUCISSE FUMEE	Swift premium	LB .49
SAUCISSON	de bologne Swift premium	LB .39
CRETONS	frais Hygiénic plat ½ livre	LB .59

FROMAGE TRANCHE KRAFT		Cello ½ oz .37
SOUPE TOMATES OU LEGUMES AYLMER		8 boîtes 10 oz 1.00
JUS ORANGE LIBBY		Boîte 48 oz .47
JUS DE PRUNES NECTAR DELMONTE		2 jarres 24 oz .73
BREUVAGE ORANGE GRANADA		2 jarres 64 oz .85
BLE D'INDE EN CREME YORK	CHOIX	4 boîtes 20 oz .89
FEVES JAUNES COUPEES	RAYMOND CHOIX	4 boîtes 20 oz .77
POIS VERTS YORK	NON CLASSES CHOIX	4 boîtes 20 oz .89
COQUETEL DE FRUITS	DELMONTE FANTAISIE	2 boîtes 28 oz .93
GARNITURES POUR TARTES	VACHON FRAISES	Boîte 20 oz .49
GARNITURES POUR TARTES	VACHON BLEUETS	Boîte 20 oz .53
GARNITURES POUR TARTES	VACHON CERISES	Boîte 20 oz .49
MARINADES SUCREES RAYMOND		2 jarres 24 oz .85
OLIVES FARCIES CORONATION	MANZANILLA L.P.	Jarre 15 oz .65
CEREALES HONEY COMB POST		2 boîtes 9 oz .85
SHORTENING MONARCH	.03 RABAIS	3 boîtes 1 lb .89
GELEE EN POUDRE JELL'O	SAVEURS ASSORTIES	4 boîtes 6 oz .85
PUREES POUR BEBES GERBER		6 jarres 4½ oz .77
PEANUTS SALEES BLANCHES	KRISPY KERNELS	Cello 13 oz .45
PEANUTS SALEES BRUNES	KRISPY KERNELS	Cello 13 oz .43
PEANUTS EN ECALLES	KRISPY KERNELS	Cello 16 oz .45
BISCUITS LIDO TARTES AUX FRAISES SANDWICH PEPITO PETIT BEURRE		3 cellos pour 1.00
SPRAY NET HALO	CHEVEUX REGULIER OU REBELLES	Format 10 oz .79
MOUCHOIRS MODERNE DE FACELLE		6 boîtes 200 .95
PAPIER CIRE CUT-RITE		2 roul. 100' .69
DETERGENT BREEZE FORMAT GEANT		.93
NETTOYEUR A EVIERS AJAX		2 formats géants .59
ALLUMETTES TRANS-KEBEC		2 boîtes 50 liv. .49

PRIME DE LA SEMAINE
COUVRE OREILLER en coton blanc neige de bonne pesanteur, modèle à pratique fermoir-éclair à une extrémité. Spécial la paire .99

Trans Aubaines!

Bas de nylon Alli couleur taupe 1ière qualité. Grandeurs assorties. La paire .29

GRATIS: 1 brique de crème glacée 1 chopine avec l'achat de 1 carton 3 chopines crème glacée Trans-Kébec Les 2 pour .69

GRATIS: 1 jarre de betteraves Gauvin avec l'achat de 1 jarre de 24 oz Confitures La Canadienne aux fraises. Les 2 pour .63

GRATIS: 1 format de 32 oz concentré Mix-O avec l'achat de 1 format de 128 oz de concentré Mix-O. Les 2 pour .89

GRATIS: 1 enveloppe 3¼ breuvage Swing orange et ananas avec l'achat de 2 autres. Les 3 pour .49

GRATIS: 1 boite de mokas Vachon avec l'achat de 3 autres boites en spécial à .99 Les 4 pour .89

GRATIS: 1 boite de 30 biscuits Ti-Coq avec 2 autres boites. Les 3 pour .98

GRATIS: 1 boite de lait évaporé Crino avec l'achat de 1 boite de 3 livres, lait instantané Crino. Les 2 pour 1.19

GRATIS: 1 boite 7 oz sauce Hot Chicken Esta avec l'achat de 2 boites 7 oz Poulet désossé Esta. 3 pour .79

GRATIS: 1 boite de 4 oz Grissin Gauthier avec l'achat de 1 boite de 100 Melba Toast Old London. Les 2 pour .65

GRATIS: 1 boite de 40 comprimés pour maux de tête Madelon avec l'achat 1 boite de 100 comprimés (valeur 1.50) Les 2 pour .99

CONCOURS A QUI LA CHANCE !
60 BATTERIES DE CUISINE en Teflon de Du Pont



comprenant
● 1 poêlon 10½"
● 1 tôle à biscuits,
● 1 casserole 80 oz,
● 1 moule à pain,
● 1 rôtissoire utilitaire,
● 1 rôtissoire 5 ptes
● 1 spatule,
● 1 casserole 40 oz
● 1 moule à gâteaux 9 pouces
● 1 poêlon 8½ pouces,
● 1 grille ronde 11 pces.

Une question facile vous sera posée avant la livraison de cette batterie de cuisine.
Les employés des marchés Trans-Kébec n'ont pas droit à ce concours.

Le tout d'une valeur de $49.95 seront données par les marchands Trans-Kébec à la fin d'octobre. Serez-vous l'heureuse gagnante d'une de ces magnifiques batteries de cuisine Teflon Dupont?
Tout ce que vous avez à faire est de demander avec chaque $3.00 d'achat, un coupon à votre marchand Trans-Kébec, le signer et le déposer au magasin.

TK Trans-Kébec MARCHE D'ALIMENTS
VOTRE VOISIN AMICAL

"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Appartements à louer

FLAT de 2 chambres, meublé, chauffé, éclairé. Pour informations: s'adresser à: 151, des COMMISSAIRES. Tél.: 524-1393.
53862 14-10 (6 fs) 13

2 GRANDES PIECES bien éclairées, vue magnifique, chauffées, eau chaude, entrée privée, entièrement meublées, salle de bain; Tél.: le soir après 6 heures, 529-7865, le jour 529-2086.
63839 14-10 (12 fs) 13

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec, Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
63400 29-9 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'a 85%, 10, 15, 20 ans, Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1335, Garnier — 681-2802 — Soir : 523-9820.
63362 27-9 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. inc., 466, de la Couronne. — 529-4982.
63240 26-9 (1ms) 15

PARTICULIERS
PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable — soir: 875-3741.
63240 26-9 (1ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.
MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est St-Joseph, bureau 522-6464, soir 623-0508.
63643 10-10 (1 ms) 15

DISPOSONS de capital sur 1ère et deuxième hypothèque. Transactions rapides et confidentielles. CORPORATION IMMEUBLES et HYPOTHEQUES DE QUEBEC INC. Courtiers, 836 Myrand, 683-4451 ou 681-2404. Demandez M. J.-Ernest Poulin.
63594 4-10 (1 ms) 15

FINANCE rapide pour tous besoins, 1077 Route de l'Eglise, Ste-Foy, 656-6821, 653-9956, Villeneuve, notaire.
62921 7-9 (1 mer. v. au 4-11) 15

A vendre — Divers

CONCENTRES "Du Chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez: 663-3548.
63543 6-10 (1 ms) 21

Ameublement neuf à prix d'occasion vérifié. lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80. Laveuses $98.00, stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévision $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir M. Morin, au FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
63637 12-10 (1 ms) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant ameublement neuf 20 morceaux. Demandez M. Cimon. Tél.: 523-5143.
63636 10-10 (1 ms) 21

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez: GREGOIRE, Tél.: 626-1102.
63768 17-10 (1 ms) 21

LAVEUSE électrique à partir de $20. garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385, 12e Rue. Tél.: 523-7953.
63504 1-10 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
63712 12-10 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
63398 29-9 (1 ms) 21

MEUBLES
APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraîchis. Vendons neufs à crédit — CROTEAU LIMITEE. 25 St-Joseph Est. Québec. Tél : 525-9426.
63800 17-10 (1 ms) 21

PORTES et escaliers en bois verni, aussi poêle à bois, le tout en très bonne condition. Pour informations: Tél.: 829-2460.
63794 12-10 (12 fs) 21

COMPTOIR fruits, légumes, sans réfrigération avec miroir 12 pi. comptoir caisse, caisse enregistreuse $800., pour $200, machine additionner, Mc Cashey, comptoir chêne 14 pieds, balance Toledo, S'adresser, 249, rue St-Joseph, Lauzon. Tél.: 837-8218.
19-10 (3 fs) 21

AUBAINE, calorifères, chassis, portes, moustiquaires. En très bon état. Pour informations: Tél.: 667-2738.
63882 15-10 (12 fs) 21

POELE "Bélanger" au bois et au charbon à vendre, en très bonne condition. Pour informations: S'adresser à: Tél.: 527-9335.
63804 14-10 (4 fs) 21

A VENDRE, set de salon à sections, 3 morceaux, très propre. Aussi matelas pour lit simple. Pour informations; s'adresser à Tél.: 527-5238.
63758 14-10 (12 fs) 21

8 COUVERTS, vaisselle fleurie, bordée or, 8 couverts coutellerie; les deux services $12.00 plus taxe. Commandes postales acceptées, C.O.D. ROMEO CLOUTIER, 1555 de la Ronde, app. 2. Jour 523-2383, soir 524-3198.
63805 14-10 (12 fs) 21

JOLI COSTUME en tricossa, un en toile, robe de toilette d'été et hiver, manteau printemps, le tout de 12 à 14 ans. Pour informations; Tél.: 523-0342.
18-10 (3 fs) 21

LIVRES tout genre, Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, protos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
63910 19-10 (1 ms) 21

TRES BEAU casque en loutre, piqué, noir, pour hommes, état neuf, pourrait faire collet de manteau, moitié prix, $55.00. Tél.: 626-1150.
63836 14-10 (12 fs) 21

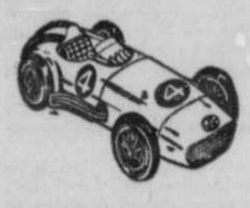
TELEVISIONS à vendre, 17, 21 et 23 pouces, à partir de $25.00. Echange accepté. Aussi réparation sur toutes marques et location également. Pour informations: Tél.: 883-4287.
63975 19-10 (1 ms) 21

EQUIPEMENT de boucheries "Hobart": hache-viande, scies électriques, balances calculatrices, trancheuses à jambon, délitatseurs. Bonnes conditions. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, 775, Côte d'Abraham, Québec.
63521 3-10 (1 mer. s. au 2-11) 21

A vendre — Divers

SECHEUSE "Inglis" à vendre, parfaite condition. Pour informations : Tél.: 656-1889.
63699 8-10 c12(fs) 21

ORGUE électrique Frontolani à l'état de neuf avec méthode, chiffre. Pour informations, Tél.: 832-4107.
19-10 (3 fs) 21



PISTES DE COURSE
"SCALEXTRIC"
"Strombecker"
Trains Lionel
Vente - Réparation
MAISON DES TRAINS ENR.
466, Avenue des Oblats
Québec 8. Tél.: 524-9115
63914 19-10 (mer. v. s. au 17-12) 21

Bicycles

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRARD BICYCLE. 176 Chabot. Ville Vanier. 683-9719.
63396 29-9 (1 ms) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide, L. Parent. 198 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
63765 15-10 (1 ms) 35 A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
63766 15-10 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

LES SAULES, Boulevard Fontinelle, grande chambre, stationnement. Pour informations; Tél.: 527-6026.
63669 7-10 (12 fs) 44

CHAMBRE à louer dans Limoilou. S'adresser à 720, 11ème Rue, Tél.: 523-6250.
63732 11-10 (12 fs) 44

CHAMBRE pour dame, demoiselle âgée ou garde-malade distinguée, bon chez-soi, permis de cuisine, stationnement gratis, Tél.: 681-5165.
63735 11-10 (12 fs) 44

PRES CENTRE D'ACHATS, hôpital des Vétérans. Pour informations. Tél.: 653-7767.
63867 14-10 (12 fs) 44

QUARTIER St-Sauveur, chambre à louer pour dame âgée, permis de cuisine. Pour informations: S'adresser à Tél.: 523-0413.
63860 14-10 (6 fs) 44

MONTREAL, Spacieuse chambre à louer, jour, semaine, année, entrée privée, deux lits, salle de bain privée. Pour réservation, s'adresser à : L. M. Fortier, 1075, Clark, Montréal.
63893 15-10 (8 fs) 44

CHAMBRE avec droit de cuisine et réfrigérateur, stationnement gratuit, entrée privée. Tél.: 663-6292.
63905 18-10 (12 fs) 44

HAUTE Ville, chambre, grande, petite, près de cinéma, écoles I.B.M., restaurants, autobus. Usage du téléphone, maison tranquille. Bon chez soi, cuisine légère, libre immédiatement. Pour informations: Tél.: 523-1836.
63973 19-10 (12 fs) 44

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU. 450 DORCHESTER. Québec. — Tél.: 525-5158.
63589 10-10 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 536, Côte d'Abraham, Québec, — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
63399 29-9 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
63908 19-10 (1 ms) 60

Commerce à vendre

EPICERIE licenciée, bon poste, chiffre d'affaires, $115,000. Propriétaire. Pour informations: Tél.: 622-3283.
63642 6-10 (12 fs) 66

MAGASIN et stock à vendre, pour cause de maladie, centre industriel. Acheteur sérieux seulement. Pour informations, s'adresser à J.W. LANDRY, Marchand. Lyster. Co: Mégantic.
63880 15-10 (6 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. 321, St-Paul. Québec. Tél.: 529-8121.
63767 17-10 (1 ms) 66 j.n.o.

BOUTIQUE à bois à vendre, avec ou sans machinerie, terrain commercial, 100 x 120, prix sacrifice. Tél.: 663-7626 ou 626-4513.
63771 12-10 (12 fs) 66

EPICERIE-BOUCHERIE, très bien située, chiffre d'affaires $93,000.00 Pour informations: Tél.: 529-9031.
63790 12-10 (12 fs) 66

A QUI LA CHANCE ?
RUE ST-PAUL, restaurant licencié, bien équipé, affaires $50,000. par année. Seulement $10,000. pour comptant. Pour informations; s'adresser à Castor 2022 L'ACTION.
63795 13-10 (6 fs) 66

RUND à domicile, thé-café, très intéressant pour bon vendeur. Prouvant se faire salaire $150.00 plus. Clientèle établie, commerce établi plus d'un demi -siècle. Tél.: 661-9723.
63913 18-10 (12 fs) 66

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces
Beatty et McCLARY EASY
SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — Tél.: 529 8479
63553 7-10 (1. mer. v. au 5-12) 21

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Tout: autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.



Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
63544 6-10 (1 ms) 66A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, Sienne Avenue, Québec 2. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
63188 26-9 (1ms) 74

DIVERS

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon. Tél.: 663-3548.
63543 6-10 (1 ms) 75

ENCHERES BROCHU INC
ACHETONS, vendons machinerie de toutes sortes et de tout. Pour informations: s'adresser à 905, Ave Royale, BEAUPORT. Tél.: 667-0101.
63751 15-10 (1 ms) 75

DAME prendrait lavage et repassage à domicile, irait chercher et reporter votre linge, Pour informations: Tél.: 842-2675.
63981 19-10 (8 fs) 75

Ecoles

ECOLE BLUTEAU cours commercial bilingue jour et soir, 5e à 13e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Plaçons nos élèves. 473, Canardière, 524-3215.
63176 20-9 (1 ms) 81

COURS de culture physique, danses, demoiselles seulement, cours privés, lundi au vendredi, 6 à 9 hres. p.m. Prof. Henri Gagnon, 1675 France's 1er. Québec 3. Tél.: 529-3807.
63419 28-9 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse, 530 St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées.
63235 26-9 (1ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
63546 6-10 (1 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 175, rue St-Jean. Tél.: 524-7619.
63906 19-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, CÔTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522 8160 — 653-1853.
63551 6-10 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE
JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-1490.
63182 23-9 (1 ms) 81

COURS d'orgue, méthode rapide, facile. Pour informations, s'adresser à Mme R. Moisan, Tél.: 663-6973.
63956 19-10 (6 fs) 81

Ecoles

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN "836", rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
63518 3-10 (1ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 8e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
63711 12-10 (1 ms) 81

ECOLE SOUDURE MELOCHE
ENSEIGNE soudure électrique gaz, brûleur, haute pression, ouvert à l'année, bureau, 451, 3e Avenue, Québec. Tél.: 523-7979.
62645 27-8 (1 mer. s. au 24-10) 81

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704 St-Jean. 523-3592
63625 7-10 (1 ms) 81A. j. n. o.

Femmes, filles deman.

BEAUTY COUNSELOR désire représentant chance avancement, cadeaux sur catalogue. Pour informations: Tél.: 523-6218.
63894 15-10 (8 fs) 90

JEUNE FILLE désirant continuer ses études demandée, pour partager la tâche de la maison avec maman, travaillant à temps partiel. Pour informations: Tél.: 681-3110.
63802 13-10 (6 fs) 90

AVEZ-VOUS DES PROJETS POUR NOEL ?
Gagnez un bon revenu près de chez vous en représentant Avon. Un travail agréable et lucratif met rapidement des $-$ dans vos poches. Téléphonez:
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: dans St-Dominique, St-Coeur de Marie, St-Roch, St-Sauveur, St-Pascal, Giffard.
19-10 (3 fs) 90

Hommes demandés

COMPTABLE demandé de préférence, expérience nécessaire, références exigées, bilingue. Usine située en banlieue. AVANTAGES: Semaine 40 heures, assurance-groupe, 2 semaines vacances payées Salaire selon compétence. Ecrire Castor 2029, L'ACTION.
63826 13-10 (6 fs) 105

SOLISTE demandé, un an d'expérience. S'adresser à: 498, Avenue NOTRE-DAME des Laurentides ou Tél.: 849-3552.
63943 18-10 (6 fs) 105

CHAUFFEUR demandé, homme âgé de 25 ans et plus, pour livraison d'huile à domicile, expérience au moins 3 ans sur camion lourd et contact avec public, minimum 7e année, références exigées. S'adresser en personne, entre 7 et 9 heures le jeudi et vendredi soir, 6324, boul. Ste-Anne, Ange-Gardien.
63972 19-10 (2 fs) 105

Hommes demandés

PROSPERITE et SECURITE ! Vendez 250 nécessités domestiques, revenu $3.00 de l'heure. Garantis spéciaux, concours. FAMILEX, 1600 Délorimier, Montréal, Qué.
63646 17-19-10 105

VENDEUR DEMANDE
Recherchons vendeur compétent, avec de préférence expérience dans la vente des voitures neuves ou usagées. Rétribution sur base, commission. Bonis importants. Voiture fournie, assurance groupe. Demandez M. MARCHAND.
ST-PASCAL AUTOS LTEE
Veudeur autorisé Renault, 1265, la Canardière, Québec.
Tél. : 529-0628
19-10 (1 fs) 105

Immeubles

AVONS acheteurs pour tous genres de commerce, propriétés. Corporation Immeubles et Hypothèques de Québec Inc., courtiers, 836 Myrand, 683-4451 ou 681-2404. Demandez: M. J.-Ernest Poulin.
63593 4-10 (1 ms) 111

Instruments de musique

Batteries
$99.95
à
$695.

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
63190 26-9 (1. mer. s. au 22-10) 115

Logements à louer

ORSAINVILLE, 4 grandes pièces chauffées, bien éclairées, 2e étage. Libre 1er décembre 1966. Tél.: 623-7768.
63901 15-10 (6 fs) 118

ST-SAUVEUR, logement 3 appartements, bain, moderne. Libre immédiatement, prix $45.00 par mois. Situé rue CHATEAUGUAY. Aussi autre 3 pièces $35.00. S'adresser à Tél.: 524-8314.
63733 11-10 (12 fs) 118

VILLE DUBERGER, 4 pièces, chambre de bain, "220", eau chaude, 1er novembre. Pour informations; Tél.: 527-9574 ou 527-9705.
63775 12-10 (6 fs) 118

QUARTIER ST-FRANCOIS D'ASSISE, 4 pièces, salle de bain, $43.00 par mois. Pour informations; Tél.: 524-4330 de 7 à 9 heures, le soir.
63803 14-10 (6 fs) 118

STE-THERESE DE LISIEUX, 4 pièces, plus salle de bain, 2e plancher, $50.00 par mois. Pour informations; Tél.: 661-5446.
63831 13-10 (12 fs) 118

2 LOGEMENTS de 5 pièces, 1025, de la Ronde, 945, Marguerite Bourgeois. Pour informations; Tél.: 681-1451.
63832 13-10 (12 fs) 118

CAP ROUGE, 4 pièces, plus salle de bain, non chauffé. Pour informations; Tél.: 653-3822.
63833 13-10 (12 fs) 118

STE-FOY, Duplex, 5 grandes pièces, éclairé, près église, autobus, école, $100.00 par mois. Départ immédiatement. Tél.: 653-1059.
63865 14-10 (12 fs) 118

NOTRE-DAME des LAURENTIDES, 4 pièces chauffé eau chaude fournie, 1er plancher, Libre immédiatement; Tél.: 849-4234.
63980 19-10 (12 fs) 118

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes. Aussi entrepôt, S'adresser à Tél.: 523-3370, le jour.
63558 8-10 (12 fs) 119A. j.n.o.

LOCAL commercial, premier plancher, 986, 3e Avenue. Occupation immédiate. Pour informations: Tél.: 525-6055.
63889 14-10 (12 fs) 119A.

Maisons seules

STE-THERESE DE LISIEUX, duplex, 4 pièces, chauffage, eau chaude, $80.00 par mois, chauffé. Pour informations; Tél.: 661-7216.
63601 5-10 (12 fs) 126

MAISON seule à Shannon, Valcartier, 5 pièces, chauffage eau chaude, prix raisonnable. Pour informations: Tél.: 661-7216.
63602 5-10 (12 fs) 126

Maisons à vendre

ST-SACREMENT, maison 2 logements, aucun intermédiaire. Conditions faciles. Pour informations, s'adresser à 635, Vimy ou Tél.: 527-2467.
63881 15-10 (4 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
63179 20-9 (1 ms) 127

ST-ROCH, Maisons de chambre, meublées, en bon état à vendre à prix d'occasion. R. Bélanger "Notaire" Tél.: 523-5352 ou 529-2643.
63598 4-10 (1 ms) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
63545 6-10 (1 ms) 127

PRES Hôpital Lévis, 8 pièces, plus logis ou bureau, 3 pièces, vue sur le fleuve, près écoles et centre d'achat. Acompte $10,000.00. Direct du propriétaire. Tél.: 837-9510.
63641 6-10 (1 ms) 127

ST-PASCAL, près Canardière, 5 logements de 4 pièces chauffés, plus excellent poste d'épicerie licencié. Acompte $10,000. 2e hypothèque, direct du propriétaire. Pour informations; Tél.: 623-5079.
63734 11-10 (12 fs) 127

ST-ALBERT-LE-GRAND, 2 logements, 4½ pièces, fini brique-plâtre, sous-sol à finir, grande cour, $14,500. aucun intermédiaire. Conditions. Tél.: 626-0267.
63522 13-10 (6 fs) 127

VERITABLE occasion, maison à vendre 6 logements, maison brique, grand terrain, quatre garages, coin de rue, près d'un boulevard, direct du propriétaire. Ecrire à Casier 2020. L'ACTION, Que.
63873 14-10 (12 fs) 127

LIBRE A L'ACHETEUR
CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, bont fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8153
63523 3-10 (1 ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
63401 29-9 (1 ms) 128

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500 17e RUE, Limoilou, Québec 3, — Tél.: 524-1480.
63189 26-9 (1 ms) 138

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine, Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
63187 4-10 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny, Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
63909 19-10 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
63907 19-10 (1 ms) 140

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
63549 6-10 (1 ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
63710 12-10 (1 ms) Mdses Sèches

On demande à acheter

COUPE DE BOIS
JE SUIS ACHETEUR de coupe de bois mou ou de bois franc. Pour informations: s'adresser à C.P. 133, Limoilou, Québec 3.
63615 5-10 (1 ms) 155

On demande travail

MENUISIER d'expérience offre ses services pour construction, réparation ou finition. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-2769.
63915 18-10 (1 ms 6 fs) 156A.

Peinture-vernis

RENE HUOT inc.
VITRES et PEINTURES
767, rue FLEURIE
523-7463
63021 17-9 (1.mer.s. au 14-11) 161

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de Conceptologie et psychologie, 750 Est St-Joseph, 524-5849.
63645 7-10 (1 ms) 179A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS laveuses conventionelles, automatiques, sécheuses, poêles 220, toutes marques. Centre des Aubaines Enr., 291 Est St-Vallier, 523-3760.
63554 7-10 (1 ms) 188A. j. n. o.

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
62713 12-10 (1 ms) 188A

Rembourrage

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
63714 12-10 (1 ms) 189

Servantes demandées

JEUNE fille, ouvrage général, dans Ste-Foy, près du centre d'achats, 3 enfants, chambre seule, télévision. Pour informations: Tél.: 653-2244.
63653 7-10 (12 fs) 198

ON DEMANDE deux soeurs ou amies, pouvant fournir de bonnes références, pour travailler dans famille de 7 enfants. Pour informations; Tél.: 623-3860.
63834 13-10 (12 fs) 198

Jeune fille demandée. — Ouvrage général pour couple dans Sillery. Chambre seule — télévision — accessoires électriques. Informations : 527-7501.
63942 17-10 (12 fs)

BONNE demandée, bon salaire. Au début de Charlesbourg. Chambre seule, accessoires électriques. Bonnes conditions. S'adresser à Tél.: 623-1045
63917 18-10 (12 fs) 198

Téléviseurs à vendre

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
63715 12-10 (1 ms) 209B.

Terrains à vendre

ST-PASCAL, 100,000 pieds de terrain, en entier ou partiel, 5 maisons, gros revenu. Coin d'Estimauville et boulevard Montmorency. Direct du propriétaire, LAUREAT DUPUIS, 1605, d'Estimauville, Québec. Tél.: 663-6292.
63510 1-10 (1 ms) 210

Terres demandées

ACHETERAIS terre à culture abandonnée en banlieue de Québec. Paierais comptant. Tél.: 626-0813.
63357 3-10 (1 ms) 213

Mort d'Elizabeth Arden

NEW YORK. — (A. F. P.) — Elizabeth Arden, la fondatrice de la célèbre marque de produits de beauté qui porte son nom, est morte mardi matin à New York d'une crise cardiaque.

Elizabeth Arden, qui était âgée de 84 ans, semblait en parfaite santé jusqu'à il y a quelques jours. Elle revenait d'un voyage à Los Angeles où elle avait assisté à une présentation de mode.

AUTOMOBILES
ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

SPECIAUX DE LA SEMAINE

1963 CHRYSLER N.Y.,	$2,100.	1960 OLDSMOBILE sed.	$1,050.
1962 CADILLAC	$2,350.	1964 CONSUL	$ 975.
1961 CHEVROLET sedan	$1,075.	1963 G.M. Décapotable	$1,150.

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière Tél. : 529-3335
63911 19-10 (1 mer. s au 24-10) A.V.

FRADET AUTO, Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel. Tél.: 681-6281.
63696 10-10 (1 ms) A.V.

PLYMOUTH Belvedère II 1966, bleu foncé, automatique, radio, pneus blancs 1,200 milles, comme neuf: $2,600. Tél.: 524-7377, préférence entre 7h. et 9h. p.m.
63691 8-10 (12fs) A.V.

METEOR 63, modèle Mercury, sedan custom, V-8, automatique, tout équipé, parfaite condition. Pour informations; Tél.: 623-3120.
63640 6-10 (12 fs) A.V.

STATION WAGON, Rambler Classic 1965, V-8 automatique, radio, "660", vitres électriques arrière, peinture neuve, Support à bagages sur toit; 1109, ST-EUGENE, Anciennne-Lorette. Tél.: 872-9451.
63773 12-10 (12 fs) A.V.

CAMIONNETTE 1958, Chevrolet 6 cylindres, en parfaite condition, avec moteur reconditionné à neuf par garage reconnu, $300.00. T 1.: 683-9408.
63902 15-10 (6 fs) A.V.

HUDON AUTOS
AVEC GARANTIE. — 1966 Ford sédan 1966 Ford Hard-Top, 1965 Camionnette Chevelle, 1965 Pontiac, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Décapotable Pontiac, 1964 Buick, 1964 Mercury Météor, 1963 Station Wagon "1500" Volkswagen, 1963 Pontiac, 1963 Renault, 1962 Vauxhall, 1962 Corvair, 1962 Renault, 1962 camionnette Pontiac, 1961 Volkswagen panel, 1961 Gordini, 1960 Oldsmobile, 1960 Chevrolet, 1960 Triumph, 1959 Lark, 1959 Vauxhall "6", 1958 Chevrolet, 1956 Buick, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Dodge camionnette, 1956 Oldsmobile, 1955 Cadillac, 1955 Dodge, 1953 Buick et plusieurs autres. 1299 DORCHESTER. Coin Julien, Tél.: 525-4769.
63912 19-10 (1 ms) A.V.

AUBAINE, Chrysler 1966, 2 portes, Hard Top, servo frein, servo direction, radio, pneus double eagle, 14,000 milles. Direct du propriétaire, prix: $3,300.00. Tél.: 653-3380 ou 653-8128.
63789 12-10 (12 fs) A.V.

Volkswagen '67
$1825.
TOUT EQUIPE
Ceinture de sécurité, lumières de recul et chaufferette à gasoline incluses.
$100. COMPTANT
plus taxe de vente
$15. PAR SEMAINE
Attention spéciale aux étudiants
JOS. LAHOUD
AUTO LTEE
34 Dorchester
Québec — Tél.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

MERCREDI, LE 19 OCTOBRE

Une donne du Championnat du Monde.

L'avant-dernière séance débuta par un faux-pas italien que le destin, par un caprice indulgent de la distribution, refusa de sanctionner :

Nord donneur; N-S vulnérables.

♠ A R
♥ A R 8 7 6
♦ R V 10 9 2
♣ R

	N	
	O	E
♠ 10 8 7		♠ 9 6 5
♥ D V 4 3		♥ 10 2
♦ 4 3		♦ 8 7 6
♣ V 10 5 4		♣ A D 9 6 3

S

♠ D V 4 3 2
♥ 9 5
♦ A D 5
♣ 8 7 2

Les enchères en salle ouverte, Amérique en Nord-Sud, sont excellentes.

SUD (Becker)	OUEST (Chiaradia)
1 Pique	Passe
4 Carreaux	Passe
5 Carreaux	Passe

NORD (Crawford)	EST (D'Alelio)
1 Coeur	Passe
3 Carreaux	Passe
4 S. Atout	Passe
6 Carreaux	Tous passent

En enchères naturelles, dont les Américains se rapprochent dans une grande mesure, le soutien d'une seconde couleur, même annoncée avec jump, doit être solide (4 atouts ou 3 atouts par deux honneurs), surtout s'il s'agit d'une mineure. Après les Quatre Carreaux de Sud, Nord est donc en bonne position pour demander le Blackwood, puis le petit chelem lorsqu'il connait un As en face.

Six Carreaux est un bon contrat qui ne chuterait qu'en cas de distribution défavorable. Telles que sont les cartes, on peut le gagner soit en défilant les Piques après avoir débloqué As, Roi et tiré trois fois atout en finissant au mort, soit en coupant deux fois Coeur du mort pour les affranchir.

C'est naturellement cette dernière solution que choisit Crawford puisqu'elle tolère un partage 4-1 des atouts, plus probable qu'un partage 5-1 des Coeurs.

Dans la salle fermée l'Italie courut un grand danger car ses champions inventèrent l'affreux contrat de SIX PIQUES. L'adversaire ayant attaqué Trèfle et renvoyé Trèfle, le mort dut couper du Roi de Pique, ce qui rendait bien précaire la position des atouts du déclarant. Il fallut trouver les atouts adverses distribués 3-3 (36%) pour gagner ce coup aléatoire, ... et 1 MP pardessus le marché à cause de la différence de marque entre Pique et Carreau.

N. B. — Et voilà chers bridgeurs un exemple de divergences de déclarations entre deux experts de différents pays . . . le jeu de la carte dans son ensemble ne varie pas beaucoup, on peut dire qu'il est international ce sont plutôt les conventions d'enchères qui varient selon . . . les caprices de chaque auteur ou disons de chaque joueur.

Etre en bonne condition physique

Un trop grand nombre d'accidents d'automobile, de blessures et de pertes de vie sont causés par des conducteurs qui ne sont pas dans un état physique ou psychologique de conduire une voiture. A ce sujet, "Prudentia" désire rappeler à tous les automobilistes l'importance de bien surveiller leur santé en tout point.

A Québec aujourd'hui

Convocations

CLUB ESPERANTO — à l'Institut de Technologie, 310 boul. Langelier, cours d'Esperanto à 8h p.m.

SOCIETE PHILATELIQUE DE QUEBEC — réunion des membres de la Société au Centre Audio-Visuel, 1158 rue Bourlamarque à 8h 30 p.m. M. Thomas parlera de "La philatélie à gogo".

CLUB OPTIMISTE — dîner d'affaires à 6h 30 au restaurant Grand Boulevard.

CORPORATION DES INGENIEURS FORESTIERS — congrès au Château Frontenac; banquet de clôture à 7h p.m. avec conférence de M. Lévis Sauvé.

CENTRE CULTUREL ST-JEAN-EUDES — film sur la technique du ski à 8h 30 p.m.

UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS — congrès au motel des Laurentides; l'honorable J.J. Greene, ministre fédéral de l'Agriculture, sera le conférencier invité au banquet à 6h p.m.

AMITIES JUDEO - CHRETIENNES — rencontre à 8h p.m. à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, rue Charlevoix — conférecier M. l'abbé Louis O'Neill — thème: "La présence des chrétiens dans les pays en voie de développement".

CHAMBRE DES DIRECTEURS DE CREDIT DU QUEBEC METROPOLITAIN — dîner chez Marino à 6h p.m. Conférence Me Gilles Rivard "Les implications du nouveau code de procédure civile".

SOCIETE D'ETUDE ET DE CONFERENCES —Causerie de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, demai, à 12 h. 30 a.m., au Château Frontenac. Il parlera du théâtre à Québec.

Soumissions pour travaux d'aqueduc

SAINT-ROMUALD. — Le conseil a reçu 5 soumissions pour des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvieux dans un nouveau développement résidentiel situé au sud de la rue Bellevue en allant vers le troisième plateau.

Les soumissionnaires sont les suivants :

Neilson Escavation Inc., $58,-$61,020.00; Fontaine & Cloutier, 430.75; P. E. Beaudoin Limitée, $60,492.00; Nap. St-Hilaire Inc., $69,421.36; Aurélien Jacques Escavation, $51,835.00.

Le contrat a par conséquent été accordé au plus bas soumissionnaire.

Le finnancement de ces travaux sera assuré en vertu d'un règlement adopté par le conseil et impliquant une somme de $66,000, dépenses contingentes comprises.

Ce règlement doit toutefois êêtre soumis aux électeurs intéressés lors d'une assemblée publique qui aura lieu le 27 octobre prochain entre 7 et 9 heures du soir.

Arts

MUSEE DU QUEBEC — Exposition des peintures de Paul Lacroix; des verrières de Marcelle Ferron et de la collection Werner Ruhnau.

LA HALTE DES CHANSONNIERS—Bernard Lemay, chansonnier, à 8 h. 30 et 10 h. 30 p.m.

CRO-MAGNON — Présentation du film "Les nouveaux aristocrates", à 9 heures p.m.

SERVICE ANNIVERSAIRE M. ANTONIO FISET



Vendredi 21 octobre à 9 hres a.m. à la Basilique Notre-Dame de Québec, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Fiset, époux de feu Calixta Giroux. Parents et amis sont invités à y assister.

Il n'y aurait pas de guerre nucléaire

Montréal (PC) — Le Dr Linus Pauling, savant de renommée mondiale prix Nobel de chimie en 1954 et prix Nobel de la paix en 1962, a affirmé hier qu'à son avis il n'y aurait pas de guerre nucléaire. Il a fait cette déclaration au collège Macdonald, à Ste-Anne-de-Belleveue, en banlieue montréalaise.

Il a exprimé l'avis que la fabrication d'armes nucléaires a créé un équilibre de puissance, évitant ainsi une troisième guerre mondiale qui aurait pu causer 100,000,000 de morts.

"Au contraire, a-t-il ajouté, nous nous trouvons dans une situation où nous devons abandonner tout le système de la guerre".

Le droit international doit prévoir le contrôle de ces armes, a-t-il poursuivi, et la Chine devrait prendre part à tout accord mondial à ce sujet.



● **La Maison Blanche sort de ses filières des séries de photos du président Johnson durant ses activités de la deuxième grande guerre et dont les endroits seront revus par le président au cours de sa tournée en Asie. Celle-ci, prise en 1942, montre le lieutenant-commandant Johnson (à droite) à Seven Mile Air Drone en Nouvelle-Guinée, quelques instants avant que son maraudeur "The Arkansas Traveler" participe à une mission hasardeuse au-dessus de Lee et Salamau avec le 22e groupe de bombardement. En compagnie de Johnson, le brigadier général Martin F. Scanlon et le général Ralph Royce de la force aérienne des Etats-Unis. (Téléphoto : U.P.I.)**

Translation des restes de Kennedy

WASHINGTON. — (A. F. P.) — Le corps du président John Kennedy sera transféré d'ici au 22 novembre de la tombe temporaire où il fut inhumé après son assassinat à un monument en cours de finition dans le cimetière national d'Arlington.

Un porte-parole de l'armée a indiqué que la nouvelle sépulture — dont le coût est de $2,000,000 — sera pratiquement terminée d'ici au 22 novembre.

Le corps du président assassiné et ceux de ses deux enfants morts en bas âge y seront transférés de nuit pendant la fermeture du cimetière. La flamme éternelle qui brûle sur sa tombe sera également transportée sur le nouveau monument qui n'en est éloigné que d'une trentaine de pieds.

Service des signaux

EN MONTANT

ESCOUMINS, 122 — 09.40-18 Westmount, 11.50-18 James Norris, Valnanoh Maru 02.00-20, Asama Maru 21.00-18, Clivia 15.30-18, Transamerica 11.00-19, Derby 17.30-18, Esso Cambridge 11.00-19, Olympic Palm 12.00-19.

QUEBEC, 0 — Manchester Exporter 16.15-19.

EN DESCENDANT

CAp ST-MICHEL, 128 — 12.00-18 Sarniadoc, 12.50-18 Carinthia, 12.00-18 Spruce Dale.

SOREL, 109 — 12.40-18 Olympic Flame.

GRONDINES, 41 — 09.20-18 Castor Consol, 09.30-18 Longboat.

La carie dentaire peut être réduite de 65% pour un coût annuel de .10¢ par personne

De nouvelles études sur la fluoration, récemment effectuées au ministère de la Santé, viennent de confirmer que l'incidence de la carie dentaire a diminué de 60 à 65 pour cent dans les 40 municipalités du Québec où l'on utilise actuellement de l'eau potable fluorée artificiellement depuis quelques années. On a également calculé la quantité moyenne d'eau consommée quotidiennement par la population de ces régions ce qui a permis d'évaluer le coût moyen de la fluoration à un maximum de .10c par année par personne.

Justification de la fluoration

Une enquête dentaire conduite dans diverses régions de notre province a révélé que, dès l'âge de 2½ ans, 48% des enfants souffrent déjà de carie dentaire et que ce pourcentage atteint 99.1% à l'âge de 13 ans. Dès l'âge de 6 ans, chaque enfant a en moyenne de 5 à 6 dents cariées. Cette moyenne augmente à 9 ou 10, à l'âge de 13, 14 et 15 ans. Une autre enquête menée par la Division de l'hygiène dentaire du ministère a révélé que la population écolière âgée de 5 à 19 ans comptait au-delà de 15,000,000 de dents cariées. La carie dentaire constitue donc un problème majeur de santé publique auquel il faut apporter une solution immédiate. Or, la fluoration de l'eau potable est la seule mesure préventive massive actuellement connue pour enrayer ce fléau.

La fluoration de l'eau est-elle efficace ?

On a constaté une diminution sensible de la carie dentaire dans toutes les villes où l'eau est fluorée à la concentration recommandée. On peut lire à ce sujet les rapports d'enquêtes faites à Joliette, à Acton Vale, à Berthierville et dans plusieurs autres municipalités. Une brochure gouvernementale intitulée "Rayonnement de la fluoration de l'eau dans la province de Québec", publiée en 1963 et rééditée cette année, fait également état des résultats obtenus. On note principalement :

1—Le nombre d'enfants exempts de caries dentaires est 6 fois plus élevé.

2—La perte de la première molaire permanente (clé de voûte de la denture permanente) est diminuée de 70%.

3—L'incidence de la carie dentaire sur les incisives est diminuées de 90%.

LA FLUORATION DE L'EAU EST-ELLE DANGEREUSE ?

Jusqu'à maintenant, la littérature médicale n'a pu rapporter aucun cas de maladie causée ou aggravée par la fluoration de l'eau. Au contraire, les plus sérieuses organisations de santé recommandent fortement l'application de cette mesure;; citons en particulier l'Organisation mondiale de la santé, les Associations dentaires canadiennes et américaines, les autorités de la Clinique Mayo et de l'Institut Pasteur de Paris, la Fédération dentaire internationale et bien d'autres. Si la fluoration de l'eau était au stade expérimental, l'Etat du Connecticut n'aurait pas voté une loi obligeant les municipalités de cet Etat à fluorer leurs eaux de consommation. La fluoration serait-elle une mesure dangereuse, coûteuse ou innefficace, les autorités de milliers de grandes villes comme New York, Baltimore, Chicago, Toronto ou Ottawa n'auraient pas non plus adopté cette mesure d'hygiène publique.

On pourra se procurer la brochure mentionnée plus haut à l'Unité sanitaire de son comté.

Attention aux piétons!

Que ce soit à la ville ou à la campagne, il est du devoir de l'automobiliste de respecter les droits du piéton. "Prudentia" rappelle qu'une telle attitude est le signe de tout conducteur prudent et poli. Aussi, souvenons-nous que c'est en observant les lois de la circulation que nous protégerons la vie des autres.

avis de décès

BEDARD. — A Dosquet, Co. Lotbinière, le 17 octobre 1966, à l'âge de 72 ans et 1 mois, est décédé M. François Bédard, époux en premières noces de feu dame Georgiana Bédard et en secondes noces de dame Marie Labrecque.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Eugène Beaudoin & Fils Ltée, à Dosquet, à 9 heures 50, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial.

19-10 (2 fs)

BELANGER. — A Tourville, cté de L'Islet, le 17 octobre 1966, à l'âge de 89 ans et 9 mois, est décédée subitement Mme Williamine Langevin, épouse de M. Adélard Bélanger.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Claudius Lavoie, Tourville, à 9 heures 50, pour l'église de Tourville et de là au cimetière paroissial.

18-10 (2 fs)

CANTIN. — A Ville Vanier, le 17 octobre 1966, à l'âge de 69 ans et 11 mois, est décédé M. Louis Cantin, époux de feu dame Béatrice Côté, demeurant à 125, avenue Proulx.

Les obsèques auront lieu vendredi matin, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 190 avenue Proulx, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

18-10 (3 fs)

COUTURE. — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 17 octobre 1966, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédé M. Raoul Couture, époux de feu dame Rose-Anna Couture, demeurant à 4, rue St-Eugène, St-Jean-Chrysostome.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 octobre, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean-Chrysostome et de là au cimetière paroissial. 17-10 (3 fs)

FALARDEAU. — A Québec, le 17 octobre 1966, à l'âge de 51 ans et 8 mois, est décédé M. Jean-Marie Falardeau, époux de dame Emilia Jackson, demeurant à 504, rue Dollard.

Les obsèques auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc, 224 St-Vallier ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

GOULET. — Au Foyer St-Sacrement, le 17 octobre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Clara Michel, épouse de feu M. Emile Goulet, demeurant à 152, avenue Royale, St-Féréol.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures.

Départ du nouveau salon de l'assistance funéraire Inc., 92, avenue Royale, à 10 heures 45, pour l'église de St-Féréol et de là au cimetière paroissial.

18-10 (2 fs)

GUAY. — A l'hôpital Général, le 18 octobre 1966, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédée dame Léda Simard, épouse de M. Théodore Guay, demeurant à 428, rue Durocher.

Les obsèques auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

18-10 (3 fs)

LABRECQUE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Cécile Dallaire, épouse de feu M. Fridolin Labrecque.

Les obsèques auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Veilleux, de Ste-Hénédine, cté Dorchester à 9 heures 45, pour l'église Ste-Hénédine, cté Dorchester et de là au cimetière Ste-Marguerite de Dorchester, où un libéra sera chanté. 18-10 (2 fs)

LAROCHE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 octobre 1966, à l'âge de 73 ans et 8 mois, est décédé M. Oscar Laroche, époux de feu dame Eva Côté, demeurant à Dosquet.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, à 9 heures 55, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 18-10 (2 fs)

MALENFANT. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 17 octobre 1966, à l'âge de 39 ans et 3 mois, est décédée Mlle Rolande Malenfant, Infirmière licenciée, fille de M. Omer Malenfant et de dame Rose-Emma Blaquière, demeurant à St-Etienne de Lauzon.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures 30.

Départ des salons funéraires Eugène Beaudoin & Fils, de St-Etienne Ltée, à 3 heures 20, pour l'église de St-Etienne et de là au cimetière paroissial.

19-10 (2 fs)

MARTIN. — A Québec, le 18 octobre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Alphonse Martin, rentier, époux de feu dame Marie-Laure Rousseau, demeurant à 7049, boulevard du Jardin, Orsainville.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 octobre, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 18-10 (3 fs)

MORISSETTE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 18 octobre 1966, à l'âge de 78 ans et 10 mois, est décédée dame Lucina Paquet, épouse de Fortunot Morissette, demeurant à St-Basile Station.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires Laurent Leclerc & Fils, 18, ave. du Parc, à 9 heures 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial. 16-10 (2 fs)

PAQUET. — A Québec, le 18 octobre 1966, est décédé Héléodore Paquet.

Les obsèques auront lieu jeudi, à 8 heures 30.

Départ du Foyer Nazareth, 715, des Glacis, à 8 heures 15, pour la chapelle des Soeurs de la Charité et de là au cimetière de St-Michel-Archange. 19-10 (1 fs)

REMERCIEMENT

CANTIN. — M. et Mme Robert Cantin, de St-Augustin remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de leur bébé, Isabelle Cantin, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance à la cérémonie des Anges.

A tous, un cordial merci.

63957 19-10 (1 fs) Rem. Cantin.

SERVICES ANNIVERSAIRES

CLOUTIER. — Samedi, le 22 octobre 1966 à 4 heures 30 p.m., en l'église de Ste-Hénédine de Dorchester, sera chanté le service anniversaire de M. Alphonse Cloutier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

63955 19-10 (21-10) S.A. Cloutier.

LABRECQUE. — Samedi, le 22 octobre 1966 à 10 heures, en l'église de St-Lazare, sera chanté le service anniversaire de M. Alfred Labrecque.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

63679 19-10 (2 fs) S.A. Labrecque.

PARENT. — Samedi, le 22 octobre 1966, à 5 heures 30 p.m., en l'église de St-Roch de Québec, sera chanté le service anniversaire de M. J.-Edouard Parent.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

63828 15-19-10 S.A. Parent.

SERVICES SPÉCIAUX

NOUVEAUX MODELES
de PARIS et de NEW-YORK

JONCS avec 3 diamants $45.00 et plus



Soyez à la mode !
Une visite vous convaincra de nos bas prix.

Comptant ou crédit
Escompte Spécial !



GAGNEZ
UN VOYAGE POUR DEUX EN EUROPE

Chaque achat au montant de $2.00, (en octobre seulement) vous donne droit à un coupon vous rendant éligible pour le tirage d'un voyage en Europe. Paris, Londres.

IL NE RESTE QUE 12 JOURS

Demandez notre CATALOGUE GRATUIT

Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
Coin Mgr-Gauvreau - Tél.: 524-1372

credico

19-10 (1 fs) S.S.

Fleurs Coin Henri-Bourassa Casardière
523-6901 623-2950 José FLEURISTE

63236 2e9 (l. mer. v. au 23-11) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN



MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Livraison partout au Canada.
Catalogues et prix sur demande.
1105 ST-VALLIER-OUEST - Québec
TEL. : 527-9654
OUVERT LE SAMEDI
63185 24-9 (1.mer.s. au 21-11) S.S.

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Carottes, cubes, 20 ox	9/.99	Boeuf haché 3 lbs	1.29
Macédoine, 20 ox	7/.99	Oeufs "A" gros, 2 doux.	1.49
Jus tomates, 20 ox	6/.99	Jambon épaule Legrade lb.	.53
Blé d'Inde, 20 ox	6/.99	Steak Ronde, dés. lb	.89
Pois verts, 20 ox	6/.99	Lard épaule. la lb	.49
Tomates choix, 28 ox	3/.99	Cuisse de poulet, lb	.53
Pêches Pacific, 28 ox	3/.99	Patte de lard, la lb	.25
Jus pom. Mont R. ,20 ox	6/.99	Boeuf haut-côte, la lb	.47
Papier toilette Vogue	8/.79	Saucisse fumée, la lb	.49
Cocoa pur 2 lbs pr	.59	Lard Haché, 2 lbs	1.25
Base poulet, boeuf 2 lbs	2.75	Devant boeuf com. lb	.35
Melasse Crosby 40 ox.	.35	Bacon tranché, lb	.89
Tire Ste-Catherine 3 lbs	.79	Derrière boeuf com. lb	.53
Farine Duncan Hine 2 pr	.89	Jeune dindon catégorie "A" évis. lb	.45
Mix-O gallon	.65	Poulet cat. A, évis 5 lbs	.45
Biscuits Christie soda	.69	Chop lard, la lb	.75
Biscuits wafer csse lb	.19	Saucisson comp. la lb	.35
Biscuits sand. csse lb	.25	Boeuf bas-côte, la lb	.27
Biscuits gelée sponge 2 lbs	.59		
Oranges S.K. 2 doux.	.75	Pâte alimentaire 20 lbs	2.95
Bananes 2 lbs	.25	Confiture fraises, 15 lbs	3.49
Raisin Empereur 2 lbs	.39	Lait Crino 48/16	8.25
Carottes et navets 5 lbs	.29	Fromage Velveeta 2 lbs	1.40
Pommes McIntosh	2.00-4.00	Margarine G. Girl 3 lbs	.99
Tomates 2 lbs lbs	.39	Soupe tomates et lég.	5.95
Chouxfleurs, citrouilles	—	Thé noir, O. Pekoe	.89
Celeri Pascal	.25	Café Java la lb	.79
Pommes terre 50 lbs	1.25	Pommes de terre 75 lbs	1.99

Acceptons commande de la campagne avec mandat-poste.



Cet emblème, formé de trois éléments, évoque l'oeuvre missionnaire que la Propagation de la Foi accomplit dans le monde:
Le TRIANGLE surmonté de DEUX BRAS est le symbole même de la Foi; l'espérance du salut venant d'en Haut.
La CROIX, emblème des chrétiens, s'étend sur toute la TERRE attestant ainsi l'universalité de la Propagation de la Foi.

RÉFLÉCHISSONS

Le concile invite tout le monde à un profond changement de mentalité, afin que chacun ait une vive conscience de sa propre responsabilité dans la diffusion de l'Évangile et prenne sa part dans la propagation de la Foi.

AGISSONS

À titre de chrétiens nous nous devons de développer en nous-mêmes et chez les autres la connaissance et l'amour des missions et de coopérer à la propagation de la Foi.

PARTICIPONS

Montrons-nous plus généreux que jamais en prières et en aumônes à l'occasion du dimanche de la propagation de la Foi le 23 octobre prochain.

23 octobre DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI



En direct d'Ottawa

Du mercredi au samedi inclusivement, l'ACTION offre aux quatre grands partis politiques fédéraux, par la voix d'un de leurs représentants, l'occasion de faire valoir leur position dans le domaine de la politique fédérale. Cette chronique sera signée tour à tour par MM. Réal Caouette, R.C.; Robert Cliche, NPD Auguste Choquette, Ll.; et Martial Asselin, PC.



Elire des députés qui serviront les intérêts de la communauté

Dans la crise de restrictions de crédit et de chômage que nous traversons actuellement, plusieurs récalcitrants d'autrefois reconnaissent aujourd'hui la nécessité urgente d'une réforme monétaire. Comme les créditistes, ils admettent que le chômage de l'homme fait inévitablement suite au chômage de l'argent. Ils admettent que la multiplicité des faillites au Canada est bien plus le fait du régime bancaire d'argent rare que de maladministration des personnes ou des compagnies concernées. Tous réalisent également l'iniquité de l'impôt sur le revenu qui dévalise l'avoir de chacun, qui torture avec un sans-gêne effarant le moral de ceux qui ont bâti le pays et contribuent au développement de nos ressources naturelles. Nous assistons aussi à l'impuissance des gouvernements devant les contrôleurs de l'argent et du crédit. De là l'importance de déléguer dans nos parlements des représentants plus attachés à leurs électeurs qu'au parti politique financé qui les a fait élire. Ce serait beaucoup plus démocratique et tellement plus honnête pour le service du BIEN COMMUN DE LA CITE.

UNE ECONOMIE DE MENSONGE

Les conditions économiques actuelles de notre pays, sont dures, implacables et cruelles. En effet, lorsque nous regardons de plus près la vie faite à des milliers parmi nous, nous devons admettre, sans aucune restriction mentale, que notre régime, supposé démocratique, fait vraiment pitié à voir. Un nombre incalculable de chômeurs et leur famille dans la misère au sein de l'abondance. Des crimes, des vols avec effraction, des hold-up sont commis chaque jour par une jeunesse qui semble n'avoir plus sa place dans notre société gravement malade.

Cette jeunesse à qui on chantait, avec des trémolos dans la voix, les bienfaits d'une guerre qui réhabiliterait la personne humaine dans ses droits démocatiques, c'est cette même jeunesse que nos gouvernants fédéraux ne peuvent plus loger, ni vêtir, ni nourrir, ni payer en temps de paix, ni occuper.

Cette jeunesse à qui on chantait, avec des trémolos dans la voix, les bienfaits, d'une guerre qui réhabiliterait la personne humaine dans ses droits démocratiques. C'est cette même jeunesse que nos fédéraux trahissent honteusement aujourd'hui après lui avoir promis pendant toutes les années de guerre, une vie honnête et heureuse dans un pays aussi riche que le nôtre. Nos politiciens ne peuvent plus rien pour cette jeunesse qu'ils immolent délibérément sur l'autel de la finance et des banques à charte.

Il n'y a de place que pour le signe de piastre de la finance, dans le coeur du gouvernement fédéral.

Notre jeunesse canadienne ne doit-elle se contenter de vivre convenablement que lorsqu'il s'agit de tuer, et doit-elle ensuite crever de faim lorsque la paix revient ?

On aura beau nous crier que le chômage est international, que l'inflation ronge les démocraties, que l'argent est trop cher et que les encriers du banquier sont vides, nous constatons les faits, et ils sont là devant nous tous : parce qu'il manque d'argent, il y a trop de produits dans notre pays, notre pays est trop riche en toutes sortes de choses. Alors, on arrête la production, on ferme les usines, on lance de braves pères de famille dans la rue du chômage et notre jeunesse dans l'abîme d'une inquiétante incertitude, quand ce n'est pas dans le désespoir. Nous souffrons d'amnésie économique, justement parce que le sang nécessaire à l'organisme économique, c'est-à-dire l'argent se fait de plus en plus rare par la faute de ceux qui en ont le contrôle : les banquiers et la haute finance. Nos autorités fédérales tolèrent et permettent par loi ce régime anti-humain et anti-social qui continue sa triste exploitation du peuple sous l'oeil bienveillant du gouvernement Pearson. SERREZ-VOUS LA CEINTURE. Voilà tout ce qu'il dit.

PRENDRE POSITION

Nous nous devons de prendre position contre ce régime qui est pourri à sa base. Ce n'est pas l'intelligence qui manque dans la tête de notre peuple; ce n'est pas non plus le coeur qui manque dans la poitrine des Canadiens; ce qui manque, c'est l'argent dans le porte-monnaie. Cet argent qui ouvre les portes à l'abondance du pays. Deux guerres et trois crises en 35 ans ne suffiront-elles pas à nous ouvrir les yeux sur les méfaits d'une finance pervertie ? L'argent a toujours coulé à flot pour les oeuvres de guerre, mais il est toujours rare pour les oeuvres de paix et d'amour (charité). Le banquier est prêt à nous aider quand nous n'avons pas besoin de lui, mais dès que nous en avons besoin, il ferme son encrier rouge. Les banquiers ont au Canada le pouvoir de faire la pluie et le beau temps dans le domaine économique, et notre gouvernement doit suivre, ne prenant pas ses responsabilités. Il vous passe un parapluie quand il fait beau soleil, mais dès qu'il commence à pleuvoir, il vous laisse dans la rue à la pluie battante.

COMMENT SOLUTIONNER NOTRE PROBLEME COMMUN

Quand un gouvernement fédéral, rouge ou bleu, permet ainsi à des individus de s'accaparer toutes les richesses d'un pays comme le nôtre il est grand temps que le peuple se réveille et prenne conscience de ses responsabilités. Quand les électeurs penseront à eux-mêmes au lieu de penser au parti, ils enverront alors au Parlement de la nation des hommes libres, des hommes responsables au peuple, des hommes qui serviront réellement les intérêts de la communauté au lieu de cette troupe d'esclaves, aplatis au service de la finance, comme le sont nos députés fédéraux actuels.

La crise actuelle ouvre bien des yeux et bien des esprits. Il est temps que l'on pense au peuple, et que le peuple pense à sa jeunesse. Il faut à Ottawa, un gouvernement qui repense la véritable échelle des valeurs de notre société. C'est pourquoi le Crédit social attache tellement d'importance à la liberté de la personne humaine tout en lui assurant sa sécurité la plus complète.

En face du désordre du régime économique et politique actuel, nous avons un besoin de plus en plus grand d'un régime d'ordre tel que préconisé par les créditistes.

Réal Caouette, M.P.S.,
Chef du Ralliement Créditiste.

Prendre des mesures immédiates pour soutenir le progrès économique et maintenir les prix à un niveau raisonnable

George Hees

TORONTO. (PC). — "Le gouvernement doit prendre des mesures immédiates pour soutenir le progrès économique et garder le niveau des prix à une échelle raisonnable". C'est ce qu'a déclaré mardi soir M. George Hees, ancien ministre du Commerce dans le cabinet Diefenbaker et ancien président des bourses Canadiennes et de Montréal.

Prenant la parole devant l'Association conservatrice de Toronto-Broadview, M. Hees a indiqué que le Bureau fédéral de la statistique montrait un déclin de 0.8 pour cent de la production industrielle en juillet, soit la troisième chute mensuelle consécutive.

"Ces chiffres, a dit M. Hees, montrent le changement que subit notre économie et indiquent clairement que la prospérité dont nous avons joui ces cinq dernières années approche de son terme".

Il a ajouté que le Canada se trouvait dans une situation semblable à celle qu'il avait connue en 1957, alors que le docteur Firestone, conseiller économique auprès du gouvernement de l'époque, avait prévu une récession prochaine des affaires si le gouvernement refusait de changer sa politique monétaire.

"Cet avertissement, dit M. Hees, fut bientôt suivi d'une récession qui devait durer trois ans et demi". Le gouvernement actuel, selon M. Hees, a commencé à infliger une politique monétaire serrée il y a un an, "au lieu d'adoucir la tendance inflationniste en aidant l'industrie à décupler sa production suffisamment pour rencontrer la demande croissante de denrées et de services".

"L'inutilité de la politique négative et stérile dont le gouvernement a fait montre en réduisant la production, a été trop clairement démontrée par le fait que le niveau des prix a continué de monter à une vitesse accélérée."

Voici, selon M. Hees, les mesures que le gouvernement devrait prendre pour parer à un effondrement de l'économie du pays:

—Augmenter la quantité des travailleurs spécialisés en facilitant l'immigration, jusqu'à ce que les services éducationnels canadiens soient en mesure de fournir à l'industrie tous les jeunes travailleurs techniquement entraînés dont elle a besoin.

—Faciliter l'ouverture de plusieurs nouvelles écoles d'entraînement pour rencontrer les besoins constants de l'industrie.

—Faciliter les prêts industriels, à des taux raisonnables, pour que les producteurs canadiens puissent augmenter leur production et rencontrer la demande croissante de denrées, tant sur le plan domestique que sur le plan de l'exportation.

8,000 tonnes d'oxyde d'uranium vendues à la Grande-Bretagne

Ottawa (PC) — Le premier ministre Pearson a annoncé mardi aux Communes que la compagnie minière Rio Algom du Canada avait négocié la vente de 8,000 tonnes d'oxyde d'uranium à la Grande-Breagne, la livraison du minerai devant se faire après 1970.

L'uranium proviendra du plan de Rio Algom à Elliot Lake, municipalité ontarienne existant en fonction de la mine et que les diminutions dans la vente d'uranium ont particulièrement affectée ces dernières années.

Le nouveau contrat prendra force dès que l'entente actuelle sera terminée en 1971. Aux termes du nouveau contrat, un minimum de 8,000 tonnes devra être expédié avant la fin de 1980. Par la suite, les autorités britanniques auront la latitude d'acheter 3,500 tonnes de plus.

Le leader de l'opposition, M. Dienfenbaker, a exprimé l'avis qu'il s'agissait d'une pure coïncidence que le nouveau contrat d'uranium ne touche que la région d'Elliot Lake, dans le comté de M. Pearson, Algoma-Est.

Les régions productrices d'uranium dans d'autres parties de l'Ontario et au nord de la Saskatchewan auraient sans doute apprécié cependant qu'on les inclût dans cette affaire.

M. Diefenbaker a ensuite suggéré qu'on fasse enquête pour découvrir ce qui avait permis à des gens de la bourse d'apprendre cette nouvelle qui devait causer des fluctuations aux valeurs de l'uranium la semaine dernière.

Entre-temps, à Toronto, Robert D. Armstrong, président de Rio Algom a fait une déclaration à l'effet que "la vente en question est considérée par sa compagnie comme financièrement attrayante". Le prix payé par la Grande-Bretagne est plus élevé que celui alloué par les commandes du gouvernement fédéral. Le prix payé par les réserves du gouvernement et de $4.90 la livre.

Programme d'assurance-maladie en 1967 si l'amendement conservateur est accepté

OTTAWA (P.C.) — Le député conservateur de Parry-Sound Muskoka, M. Gordon Aiken, a dit aux communes hier que les Canadiens dans le besoin bénéficieraient d'un programme d'assurance - santé dès le 1er juillet 1967 si l'amendement de son parti était accepté.

Parlant au cours du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi ayant trait à l'établissement d'un régime national d'assurance-santé au Canada, M. Aiken a dit que ceux qui vont voter contre cet amendement vont contribuer à priver ces gens dans le besoin d'un programme indispensable d'assurance-santé.

L'amendement conservateur, proposé la semaine dernière, demande entre autre l'adoption immédiate d'un programme d'assurance - santé destiné à ceux qui ne peuvent payer les frais d'un programme national.

Plusieurs députés de l'opposition ont en effet déclaré qu'ils étaient contre le régime proposé par le gouvernement à cause de son caractère universel, c'est-à-dire exigeant la participation d'au moins 90 pour cent de la population dès la première année.

Le gouvernement avait d'abord annoncé que ce régime national entrerait en vigueur le 1er juillet 1967, mais le 8 septembre dernier, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, annonçait aux Communes que, pour ne pas augmenter les tensions inflationnistes actuelles, la mise en application du programme était reportée au 1er juillet 1968.

Selon M. Aiken, le gouvernement devrait favoriser la création d'un programme semblable à celui que le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied.

CALENDRIER

MERCREDI, 19 octobre 1966

S. Pierre d'Alcantara
Demain :
S. Jean Cantius

SOLEIL: Lever: 6.22 Coucher: 5.07
LUNE: Lever: 1.50 Coucher: 9.55

Les marées, mercredi 19 oct.
Hautes: 10.48 a.m. — 11.03 p.m.
Basses: 6.14 a.m. — 5.58 p.m.
Les marées, jeudi le 20 octobre
Hautes: 11.45 a.m. — 11.58 p.m.
Basses: 7.00 a.m. — 6.44 p.m.

PHASES DE LA LUNE D'OCTOBRE
Dernier quartier le 7, à 8 h. 08 a.m.
Nouvelle lune le 13 à 10 h. 52 p.m.
Premier quart. le 21, à 0 h. 34 a.m.
Pleine lune le 29, à 5 h. 00 a.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Selon les dirigeants de Dominion Stores Ltd

L'inflation touche beaucoup les marchés géants et autres distributeurs au détail

OTTAWA. — (P.C.). — Selon des officiers de Dominion Stores Ltd., qui s'adressaient mardi au Comité parlementaire sur le coût de la vie, l'inflation tend à frapper ses grands coups dans les marchés géants et autres distributeurs au détail.

La production des fermes et usines se prête bien à la mécanisation, mais les épiceries à chaîne n'ont pas cette même chance de réduire leurs dépenses en salaires et bénéfices aux employés. C'est l'avis des directeurs de la plus grande chaîne d'épiciers au Canada.

Témoignant devant le Comité spécial, les directeurs de Dominion ont avoué que le boycottage mené par les ménagères a pu se faire sentir dans l'un ou l'autre magasin en particulier, mais non dans l'ensemble des territoires desservis. Ils ont ajouté qu'à leur avis, il y a plus de marchés géants qu'il n'en faut pour servir la population canadienne.

Les marges de profit dans les marchés géants "ont légèrement augmenté ces dix dernières années, mais elles sont encore modérées et les marges actuelles équivalent à peu près à celles de l'an dernier".

Les magasins Dominion ont enregistré un profit net, après prélèvement des taxes, de 2.07 pour cent pour l'année fiscale terminée en mars 1966, soit le même profit que l'an dernier.

Un conseil du Comité à cependant montré du doigt que le rapport annuel de Dominion Stores rapportait en 1966 des divivendes de 72 cents par action, contre 23¾ cents il y a dix ans. Le rapport de chaque action a été de $1.32 en 1966, comparativement à 71 cents il y a dix ans.

MARGES DE PROFIT

Plusieurs membres du Comité ont discuté assez âprement avec Ivor Crimp, vice-président des ventes pour la compagnie, qui dirige 380 magasins dans 10 provinces et demeure la plus importante chaîne de magasins d'alimentation au Canada.

Le député libéral d'Essex-Sud, Eugene Whelan, ancien propriétaire de cultures de tomates, a accusé un rapport de Dominion Stores sur le prix des tomates d'être imprécis et erroné. Selon lui, il est bien connu que lorsque les maraîchers obtiennent le minimum pour leurs légumes, les marchés géants haussent la marge. Il a fait état d'une marge de 800 pour cent sur les concombres, dans un marché. Un fermier lui a confié avoir vendu des tomates 40 cents le panier de six pintes, à la porte arrière d'un marché Dominion, pendant que le marché vendait au détail les mêmes tomates pour 75 cents le panier avant que le camion du fermier fût complètement déchargé.

M. Crimp a répondu là-dessus qu'il ne prétendait pas que l'administration de la compagnie fût parfaite.

M. Holson, député créditiste de Medecine Hat a relevé plusieurs remarques du rapport de Dominion sur l'accélération des prix de liste touchant le poulet et le boeuf, pendant que les prix de gros diminuaient.

M. Crimp a rétorqué qu'il était malheureux que des parties de rapport montrent les "hauts" mais non les "bas" accusés par la marge générale des prix de la viande maintenant comme en 1965.

MAGASINS A. and P.

La chaîne A. and P. a pour sa part déposé lundi, établissant le total des ventes de ses 196 magasins à $218,390,000. l'an passé, pour un profit après prélèvement des taxes de 2.34 pour cent.

Les coûts du personnel, de l'opération et de l'entretien de A. and P. a représenté 14.02 pour cent des ventes totales. La chaîne n'offre pas de timbres-primes.

Dominion Stores a rapporté des dépenses d'opération totalisant 17.52 pour cent des ventes, mais les officiers de Dominion ont fait remarquer qu'il leur faudrait plus de détails sur les composantes des dépenses d'A. and P. pour évaluer si les chiffres des deux compagnies sont vraiment comparables.

M. Crimp a déclaré que les nourritures prêtes à servir, telles que les dîners congelés et les pommes de terre et le riz "minute", épargnent du temps à la ménagère, mais coûtent généralement plus cher. Il est normal que le coût en soit plus élevé, puisqu'en plus de la nourriture, le client achète un service qu'il n'aura pas à fournir lui-même. La grande consommation de ces produits atteste leur utilité sur les tablettes de nos magasins".

M. Crim a dit que les timbres-primes, qui ont coûté à Dominion Stores plus de $1,500,000 chacune de ces cinq dernières années, ont été rendus nécessaires parce que des compétiteurs les offraient.

Dans un chapitre de son rapport, Dominion Stores a évalué sa marge du prix de gros au prix de liste à 21.74 pour cent sur les produits de l'an dernier. Le rapport appuie ses dires sur les comparaisons faites entre les prix de ses propres produits et ceux de marques nationales. Voici quelques exemples :

Le détergent liquide de marque "Domino", en flacon de 32 onces se détaille 59 cents, cependant que le même détergent de même format, mais de marque "Ivory", se vend $1.27; le café instantané Dominion-Richmello se vend à $1.43 pour 10 onces, le Nestcafé $1.89.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION de Chaussures POUR TOUTE LA FAMILLE chez Talbot



ARRIVAGE D'UN GROS STOCK DE FAILLITE — CHAUSSURES DE LA SAISON... A VOUS D'EN PROFITER!

VOICI QUELQUES ITEM INTERESSANTS parmi plusieurs autres

SOULIERS POUR DAMES
Modèles: lacé ou loafer. Couleurs : beige, brun, noir. — Pointures : 3½ à 9½. Val. $5.00 — SPECIAL 2.99

SOULIERS POUR HOMMES
Grand choix. Des valeurs allant jusqu'à $20.00. En SPECIAL à 6.95

PANTOUFLES POUR DAMES Spécial 1.00

Lots de Souliers et pantoufles Pour filles et garçons. SPECIAL 1.00

Vos BOTTES pour ENFANTS collet véritable peau mouton 1.99

BOTTES COSAQUES pour dames et filles Valeur : $5.00 En SPECIAL à : 2.99

ET UNE FOULE D'AUTRES ARTICLES QU'IL SERAIT TROP LONG D'ENUMERER

Aucune commande postale pour ces item.

COIN ST-DOMINIQUE SEULEMENT

MAGASIN Talbot CHAUSSURES 849 est, ST-JOSEPH 522-3438

Nous honorons la carte credico Ouvert les jeudis et vendredis soirs

Club Musical des Dames
CHATEAU FRONTENAC

- Quatuor Copenhague jeudi, 20 octobre
- Hiderato Suzuki violoniste, jeudi, 10 novembre
- Rampel, Veyron-Lacroix flûte et piano, mardi, 6 décembre
- Marilyn Horne soprano, jeudi, 2 mars
- Julius Katchen pianiste, jeudi, 30 mars

La série des cinq concerts : $12.00 taxe incluse.

En vente aux endroits suivants : Lavigueur & Hutchison Ltée, 1085, St-Jean — Librairie Garneau Ltée, 47, Buade et Place Laurier — Willis & Co. Ltd., 1095, St-Jean — Procure Générale de Musique, 730 d'Aiguillon — St-Cyr & Frères, 554 est, St-Joseph — Classic's Little Books Inc., 1011, St-Jean — Pharmacie Lauzon, 238, St-Joseph, Lauzon.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Demandée
Aide familiale
avec références.
$30. par semaine — Banlieue de Québec.
Tél. : 653-2198
(Frais virés acceptés)

Enfants admis au théâtre avec les grandes personnes

MONTREAL (P.C.) — Depuis samedi dernier, le 15 octobre, les parents peuvent emmener leurs enfants au théâtre dans le Vieux Montréal. En effet, on présente au théâtre Les Saltimbanques, rue Bonsecours, tous les samedis et dimanches après-midi, un spectacle pour enfants. Au programme : Capucine, une pièce d'un auteur français Madeleine Barulée, et en première partie un spectacle de marionnettes "Crino et Crinette" de Diane St-Jacques.